L'ANNÉE DU CHRETIEN CONTENANT DES INSTRUCTIONS SUR LES...

Henri Griffet





L'ANNÉE
DU
CHRÉTIEN.

CONTENANT

Des Inſtructions ſur les Myſtères & les Fêtes ;

L'Explication des Epîtres & des Evangiles.

Avec l'Abrégé de la Vie d'un Saint, pour chaque jour de l'année.

MARS.



A PARIS,

Chez HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

TABLE

DES TITRES

Contenus dans ce Volume du Mois de MARS.

SEIZIEME JOUR.

DIX-SEPTIEME JOUR.

DIX-HUITIEME JOUR.

DIX-NEUVIEME JOUR.

VINGTIEME JOUR.

VINGT-UNIEME JOUR.

Fin de la Table des Titres du Mois de Mars.

EXERCICE

EXERCICE
DE PIÉTÉ
DURANT LA MESSE.

A L'INTROÏT.

1°. *Demander à Dieu la grace de bien entendre la Messe.*



'OSE me présenter, Seigneur, devant ce saint Autel, qui est le thrône de votre Grace. Daignez renouveller les forces de mon ame, *comme la jeunesse de l'Aigle*; daignez me séparer de la société des pécheurs. Ne permettez pas que je ressemble jamais à ces hommes aveugles & corrompus, qui vous abandonnent. Vous êtes, ô mon Dieu, ma ressource, ma force, & mon espérance. Consolez-moi dans mes afflictions, soutenez-moi dans les combats que me livrent continuellement les ennemis de mon salut; éclai-

rez-moi des lumieres de votre grace; montrez à mon esprit, faites goûter à mon cœur ces vérités divines qui doivent m'ouvrir un jour l'entrée de vos saints Tabernacles; apprenez-moi surtout à connoître la grandeur & la dignité de votre Sacrifice; rendez-moi toujours attentif à votre auguste présence; écartez ces distractions importunes, qui interrompent le cours de mes prieres.

LES Anges vous adorent, & tremblent devant vous. Ils environnent cet Autel, & vous rendent l'hommage le plus respectueux & le plus tendre. Je tâcherai, Seigneur, de m'unir à tous leurs sentimens, pour vous offrir la précieuse Victime de mon salut.

2°. *Confesser humblement ses péchés.*

Hélas! Seigneur, je vous ai mille fois offensé; j'ai péché par mes actions, par mes paroles, par mes pensées, par mes omissions. Je m'en accuse, ô mon Dieu; je reconnois mes fautes,

je vous avoue mes foibleſſes, & j'en rougis en votre préſence. Je m'en accuſe non-ſeulement devant vous, qui êtes le ſcrutateur des cœurs, mais encore devant toutes les ames bienheureuſes, dont la pureté ſans tache & la ferveur inaltérable me couvrent de confuſion; devant cette Vierge immaculée, à qui je dois, après vous, mes premiers hommages, devant ces Anges & ces Archanges qui veillent ſur mon ſalut, devant ces glorieux Apôtres qui vous ont été fidéles. Quelle différence, ô mon Dieu, entre leur vie & la mienne, entre leur ferveur & ma lâcheté! Ecoutez-les, Seigneur, ils vous demandent grace pour moi: que l'ardeur de leurs prieres ſupplée à la tiédeur des miennes: accordez à leurs vertus tout ce que vous feriez en droit de refuſer à mes vices.

AU KYRIE ELEÏSON.

Implorer la miſéricorde de Dieu.

AYEZ pitié de moi, Seigneur, vous voyez ma misère, vous connoiſſez

mon infirmité. Pere des miféricordes, recevez dans vos bras ce prodigue qui a eu le malheur de s'éloigner de vous. Divin Sauveur, appliquez-moi le mérite de votre fang. Vous m'avez créé, comme Dieu, vous m'avez racheté comme Sauveur; je fuis, par ma création, l'ouvrage de votre puiffance, je fuis l'ouvrage de votre bonté par ma rédemption. Laifferez-vous périr une ame que vous avez créée à votre image, que vous avez voulu fauver en la tirant à la fois & de l'abyfme du néant & de l'abyfme du péché?

Fils de David, ayez pitié de moi. Je vous le dis, Seigneur, comme cet Aveugle de Jéricho; j'ai encore plus befoin que lui de votre fecours. Je fuis fouvent frappé d'un aveuglement plus funefte que le fien; je me perds, je m'égare tous les jours dans la voie du péché, je ne vois plus la route qui conduit à la vie. Montrez-la moi, Seigneur, diffipez mes ténébres; j'implore uniquement votre miféricorde;

j'aurois tout à craindre, si vous n'écoutiez que votre justice.

AU GLORIA IN EXCELSIS.

Rendre gloire à Dieu, & lui demander la paix.

DIEU tout-puissant & éternel, c'est à vous seul qu'est dûe toute la gloire; mais vous ne pouvez recevoir que dans le Ciel une gloire qui soit proportionnée à votre grandeur. C'est-là que votre Majesté paroît dans tout son éclat; c'est-là que les créatures les plus saintes & les plus pures s'anéantissent devant vous. Que ferai-je donc, Seigneur, pour vous glorifier sur la terre? Je bénirai votre nom, je vous adorerai, je vous louerai, je vous rendrai d'éternelles actions de graces; vous ne dédaignerez pas mes foibles hommages.

Vous me donnerez cette paix intérieure de l'ame, qui ne subsiste plus, quand on a le malheur de combattre contre vous: cette *bonne volonté*, qui est la véritable source de la plus douce

& de la plus parfaite tranquillité, parce qu'elle ſoumet tous nos déſirs à votre volonté ſainte & toujours adorable.

Agneau de Dieu, qui avez effacé les péchés du monde, Fils unique du Pere céleſte, Roi de gloire, à qui toute puiſſance a été donnée dans le ciel & ſur la terre, préſentez vous-même à votre Pere le tribut de nos louanges & l'encens de nos prieres. Ce n'eſt que par votre ſacrifice & par votre médiation que nous pouvons trouver grace à ſes yeux, parce que vous êtes comme lui le ſeul Seigneur, le ſeul Saint, le ſeul Très-haut dans l'unité du S. Eſprit.

A LA LECTURE DE L'EPÎTRE.

Demander à Dieu la grace d'imiter la foi & le zéle des Prophétes & des Apôtres.

NE permettez pas, Seigneur, que je reſſemble à ces Juifs indociles, qui ont rejetté les divins Oracles que vous leur faiſiez annoncer par vos ſaints Prophétes & par vos Apôtres. Mais que me ſerviroit-il de les écouter, ſi je ne

les imite pas ? Ce n'eſt pas l'honneur qu'ils ont eu d'être les dépoſitaires de votre divine parole qui les a ſauvés ; ils ne ſont arrivés au ſalut que par leur inviolable fidélité à la pratiquer. Je ne demande pas, Seigneur, de les égaler en ſcience & en lumieres, je n'aſpire qu'à imiter leurs vertus. Ouvrez mon cœur à ces vérités ſaintes que vous leur avez appris vous-même. Ils me parlent en votre nom, & je leur répondrai comme les Juifs fidéles firent autrefois à Moyſe : *Nous ferons tout ce que le Seigneur nous commandera, & nous lui obéirons.*

A LA LECTURE DE L'EVANGILE.

Demander à Dieu la grace de le pratiquer.

JE n'entends plus ici la voix de vos ſerviteurs, c'eſt vous-même qui me parlez, ô mon Dieu, c'eſt vous qui m'enſeignez les vérités qui doivent régler ma foi & mes mœurs. Donnez-moi les graces qui me ſont néceſſaires pour les pratiquer. C'eſt ici un Evangile éter-

nel, parce que rien ne prefcrira jamais contre les loix qu'il nous impofe. Serois-je affez malheureux pour rougir de l'Evangile de mon falut? Voudrois-je vous forcer à me défavouer pour votre difciple à votre Jugement, par le défaveu que j'aurois fait de cet Evangile, en tenant une conduite entiérement contraire à toutes fes maximes? Il ne renferme, Seigneur, que vos loix & vos exemples; & fi les unes gênent quelquefois mon amour-propre, les autres fuffiront toujours pour confondre ma lâcheté.

AU CREDO.

Faire un Acte de Foi fur toutes les vérités de la Religion.

JE crois, Seigneur, mais ma foi eft fouvent foible & chancelante. Augmentez-là, Seigneur, diffipez les nuages de l'incrédulité, qui s'élévent quelquefois dans mon efprit.

Un Dieu Créateur, un Dieu Rédempteur, un Efprit fanctificateur,

trois personnes en un seul Dieu ; une Eglise continuellement assistée du Saint Esprit pour enseigner toute vérité ; voilà la régle & le premier principe de ma foi.

Dieu Créateur, j'adore les mystères incompréhensibles de votre essence divine. Je reconnois les merveilles de votre puissance. Dieu Rédempteur, j'admire tout ce que vous avez fait pour mon salut. Je vous aime comme mon Sauveur, & je vous crains comme mon Juge. Je crois la Résurrection de la chair, parce que vous êtes *le premier-né*, c'est-à-dire, le premier ressuscité d'*entre les morts*. Esprit sanctificateur, je vous demande humblement les secours de votre grace ; je reconnois votre voix dans celle de cette Eglise, qui me parle en votre nom ; je reconnois vos Oracles dans toutes ses décisions, & je les embrasse avec la plus humble soumission.

A L'OFFERTOIRE.

S'unir aux desseins de Jesus-Christ dans l'institution du saint Sacrifice de la Messe.

RECEVEZ, Seigneur, recevez le Sacrifice que je vous offre en odeur de suavité. Vous ne voyez point encore sur cet Autel le Corps & le Sang de votre Fils : mais un miracle de votre puissance va bientôt changer le Pain & le Vin en cette Hostie vivante & éternelle, qui s'est immolée pour le salut du monde.

En vous offrant cette Hostie pure & sans tache, je m'unirai, Seigneur, à toutes les intentions qu'a eu Jesus-Christ, lorsqu'il institua ce Sacrifice, & qu'il a encore toutes les fois qu'il le renouvelle. Je vous l'offrirai donc, comme un holocauste destiné à rendre hommage à votre souveraine grandeur, & à marquer ce domaine absolu que vous avez sur toutes les choses créées.

Je vous l'offrirai comme un Sacrifice d'expiation, pour obtenir la rémission de mes péchés.

Je vous l'offrirai comme un Sacrifice d'impétration, pour vous demander toutes les graces temporelles & ſpirituelles, qui peuvent être l'objet de mes prieres & de mes vœux.

Je vous l'offrirai pour moi, pour mes parens, pour mes amis, pour mes bienfaiteurs, pour mes ennemis; pour cette grace particuliere, que je ne vous demande que par des motifs qui vous ſont connus & qui ne ſçauroient vous déplaire. Je vous l'offrirai pour le ſoulagement de ces ames infortunées, qui payent dans le Purgatoire par de ſi longues douleurs, les dettes qu'elles ont contractées envers votre Juſtice.

N'oubliez pas, mon Dieu, vos ennemis & les miens. Eclairez les Infidéles; convertiſſez les Hérétiques & les pécheurs : comblez de vos bénédictions ceux qui me perſécutent. Vous liſez dans mon cœur, je vous fais un entier ſacrifice de mes reſſentimens : je ſerois obligé de quitter cet Autel, & de laiſſer la Victime pour aller trouver

mon ennemi, si j'en avois encore.

Je vous l'offrirai enfin, comme un Sacrifice d'action de graces, pour tous les biens que j'ai reçus de vous.

Sainte & adorable Trinité, jettez un regard favorable sur cette auguste Victime que nous allons vous offrir. Ne regardez pas seulement ce Sacrificateur mortel & pécheur, qui ne peut vous demander grace pour nous, qu'après l'avoir demandée pour lui-même; écoutez la voix de ce Pontife éternel, qui est dans nos Temples, *comme un fils est dans la maison de son pere, qui est plus pur & plus élevé que le ciel*, & qui n'ayant aucun pardon à demander pour lui, ne peut en demander que pour nous.

A LA PRÉFACE.

Elever son cœur & son esprit jusques au ciel, pour unir ses hommages à ceux des Anges & des Bienheureux.

MON esprit & mon cœur s'élévent jusques à vous, ô mon Dieu; ils ne tiennent plus à la terre, ils montent usques au ciel; ils vous voient assis sur

votre thrône de gloire. Les Intelligences céleſtes s'abyſment & s'anéantiſſent devant vous : éblouies de l'éclat de votre Majeſté divine, elles ne trouvent point de termes pour vous exprimer leurs tranſports ; elles interrompent de tems en tems leurs bénédictions & leurs louanges par un ſilence d'admiration & de reſpect. Me permettrez-vous, Seigneur, de joindre ma foible voix à leurs divins Cantiques?

Où ſuis-je ? Le Roi des Anges & des hommes va paroître ſur cet Autel. Rempliſſez-moi, Seigneur, de votre Eſprit, & faites que mon cœur ſe détache entierement de la terre, pour ne s'occuper que de vous. Anges ſaints, Eſprits bienheureux, mettez dans mon ame toute l'ardeur & toute la vivacité de vos tranſports.

Saint, Saint, Saint le Dieu des armées ! Quelle diſtance de ſa hauteur infinie à notre baſſeſſe ! Le ciel & la terre ſont remplis de votre gloire, ô mon Dieu ; que toutes les créatures béniſſent à jamais votre Nom.

AU COMMENCEMENT DU CANON.

Prier pour l'Eglise, pour le Pape, pour le Roi, &c.

DIEU propice & miséricordieux, regardez votre Christ, & au nom de cette Victime sacrée, daignez exaucer nos prieres. Nous vous prions pour l'union de votre Eglise sainte, de ce Corps mystique, qui reconnoît pour son Chef votre Fils bien-aimé. Répandez votre bénédiction sur le Chef visible qui le représente sur la terre, sur ce Pere commun des Fidéles, à qui vous avez confié le soin de l'Eglise universelle, & sur le Prélat que vous avez chargé du gouvernement de cette Eglise particuliere, dont nous avons l'honneur d'être les Membres.

Conservez notre Roi, & regnez dans son coeur comme il regne sur nous.

AU PREMIER MEMENTO.

Prier pour tous les Fidéles, & pour ceux que l'on a dessein de recommander particulierement à Dieu.

PERMETTEZ-MOI, Seigneur, de

vous offrir des vœux pour mes amis, mes parens & mes freres; pour tous ceux que je ſuis obligé d'aimer comme moi-même, c'eſt-à-dire, pour tous les hommes. Aucun d'eux ne doit être exclus de mes ſentimens; & ſi je vous prie pour quelques-uns en particulier, c'eſt que leurs beſoins me ſont plus connus, & que j'ai plus de raiſons de m'intéreſſer pour eux.

A L'ELÉVATION.

Adorer Jeſus-Chriſt réellement préſent dans le Sacrement de l'Euchariſtie.

JE vous adore, ô mon Dieu, qui êtes ici réellement préſent comme dans le Ciel, en vertu des paroles ſaintes qui viennent d'être prononcées. O myſtère ineffable! ô prodige de puiſſance & d'amour! Voilà mon Sauveur & mon Dieu: il vient offrir pour moi ſon Corps & ſon Sang; il vient renouveller le ſacrifice de ſa Croix; il meurt pour moi; il s'immole pour mon ſalut. O victime de propitiation! que ferai-je,

que vous rendrai-je en reconnoiſſance de tout ce que vous avez fait pour moi ? Je vous donnerai mon cœur & mon ame ; je vous ſacrifierai toutes les penſées de mon eſprit, tous les mouvemens de mon corps. Trop heureux, ſi je pouvois verſer pour vous juſques à la derniere goutte de mon ſang.

A LA SUITE DU CANON.

QUELLE ſeroit mon ingratitude, ô mon Dieu, ſi je venois à oublier ce que vous avez fait ſur le Calvaire, & ce que vous faites aujourd'hui pour moi ! Ce n'étoit donc pas aſſez de mourir une fois pour me racheter, vous renouvellez encore tous les jours le ſacrifice de votre Corps & de votre Sang.

Seigneur, il eſt vrai, je vous ai beaucoup offenſé ; mais je trouve ici de quoi vous payer & vous ſatisfaire. Je vous offre une victime qui vous rendra plus de gloire par ſon immolation, que j'aurai pû vous en ôter par mon péché. Si la vûe du Roi de Ninive humilié de-

vant vous, a pû suspendre les coups de votre Justice, comment ne se laisseroit-elle pas fléchir en voyant le Roi de gloire réduit en votre présence à un état de mort & de sacrifice ? Ce n'est plus moi qui vous prie, ô mon Dieu ! c'est Jesus-Christ qui prie pour moi. Ne l'écouterez-vous pas, comme vous l'écoutâtes autrefois, *à cause des égards* qui lui sont dûs, lorsque poussant des soupirs & versant des larmes, il vous demandoit grace pour les pécheurs ?

Et qu'étoit-ce que ces sacrifices d'Abel, d'Abraham & de Melchisédech, que vous avez cependant agréés jusques à les approuver d'une maniere éclatante ?

Abel étoit, à la vérité, le premier des Justes ; mais je vous offre ici le Juste par excellence, celui dont la sainteté est si parfaite, que celle des hommes ne sera jamais que l'ombre de la sienne.

Abraham étoit le Pere des Croyans ; mais je vous offre ici *l'auteur & le consommateur de la foi*.

Melchisédech étoit un *Roi de justice & de paix ;* mais je vous offre ici celui qui donne au monde la paix & la justice.

Au second Memento.

Prier pour les Morts.

Repandez, Seigneur, votre bénédiction sur les vivans & sur les morts même, qui sont encore en état de la recevoir : répandez-la sur les ames qui souffrent dans le Purgatoire : que le Sang de votre Fils bien-aimé éteigne au plutôt le feu qui les dévore. Brisez les fers de ces captifs ; mettez fin à leurs souffrances & à leurs peines ; conduisez-les au séjour du repos, dans ce lieu de délices où leurs vertus les appellent, & dont ils ne sont éloignés que pour un tems. Abbrégez la durée de ces jours malheureux qu'ils ont passé jusqu'ici dans l'affliction & dans les larmes.

Accordez-nous la même grace, & tout pécheurs que nous sommes, daignez nous ouvrir un jour l'entrée de vos saints Tabernacles.

AU PATER.

Réciter les ſept demandes de l'Oraiſon Dominicale.

SEIGNEUR, vous êtes mon Pere, & vous regnez dans les cieux. Quel avantage pour moi d'avoir un Pere qui a bien voulu m'appeller à un ſi glorieux héritage! *Que votre nom ſoit ſanctifié* par les vertus & par la ſage conduite de tous vos enfans. *Regnez* dans nos cœurs & ſur nos volontés; nous ne pouvons trouver de vrai bonheur & de ſolide repos qu'en les ſoumettant à la vôtre. Donnez-nous de quoi ſoutenir la vie du corps & de l'ame; l'un & l'autre nous eſt également néceſſaire pour vous ſervir & pour vous glorifier en ce monde. Pardonnez-nous nos péchés: ils ſont innombrables; mais ſi nous oublions les fautes que les hommes ont commis contre nous, vous nous avez promis d'oublier les nôtres. Ecartez loin de nous les tentations de la chair & du monde, ou donnez-nous les for-

ces néceſſaires pour les ſurmonter. Mais ſur-tout, ô mon Dieu, délivrez-nous du péché; c'eſt le ſeul mal qui ſoit véritablement à craindre.

A L'AGNUS DEI.

Invoquer Jeſus-Chriſt avec une humble confiance.

O Dieu, qui êtes ſi glorieux dans le Ciel, ſi puiſſant ſur la terre, ſi terrible dans les enfers, vous n'êtes ici qu'un Agneau plein de douceur! Divin Sauveur, Agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, lavez-moi, purifiez-moi dans votre ſang. Victime adorable de mon ſalut, ſauvez-moi. Vous n'êtes un Agneau que pour ceux qui vous reſſemblent; vous devenez un Lion pour ceux qui vous offenſent. Préſervez-moi, Seigneur, de cette colère de l'Agneau dont vous nous menacez dans vos Ecritures: donnez-moi cette douceur, cette innocence, qui ſont les véritables ſources de la paix.

A LA COMMUNION DU PRESTRE.

Réciter cette Priere, ſi l'on a deſſein de communier à la Meſſe.

JE ſuis indigne de vous recevoir, ô mon Dieu! mais c'eſt ma misère, c'eſt mon indignité qui m'obligent à recourir à vous. O Pain de vie! ſoyez la force & la nourriture de mon ame : faites qu'en participant à votre Corps, je participe à votre eſprit & à vos vertus toutes divines; que je devienne un vrai pénitent, en recevant une chair crucifiée & immolée pour mes péchés; un Chrétien vraiment charitable, en recevant celui qui eſt la charité même.

Ou cette autre Priere, ſi l'on ne communie pas.

QUEL bonheur pour moi, ſi j'étois du nombre de ces ames pures & ferventes, qui ſe mettent en état de vous recevoir tous les jours par la Communion! Qu'il me feroit doux dans ce moment de vous poſſéder dans mon cœur!

Je n'en ſuis pas digne, ô mon Dieu! mais il ne tient qu'à vous de m'en rendre digne. Vous pouvez purifier mon cœur, vous pouvez y allumer les ardeurs de cette charité divine qui conſume toutes les imperfections.

Parlez, Seigneur; & ſi je ſuis docile à votre voix, je ſerai guéri de mes infirmités. Inſpirez-moi un déſir ſincère de participer ſouvent à votre chair adorable. Fortifiez ma foi, animez mon eſpérance, augmentez mon amour, afin que je puiſſe m'unir à vous & me transformer en vous.

AU DERNIER EVANGILE.

Adreſſer cette Priere au Verbe incarné.

O VERBE divin, Fils unique du Pere & l'objet de ſes complaiſances éternelles, lumiere du monde qui éclairez tous les hommes; vous qui êtes la voie, la vérité & la vie, montrez-moi la voie du Ciel, enſeignez-moi la vérité, & donnez-moi la vie. La voie eſt dans vos leçons & dans vos exemples, la vé-

rité eſt dans votre Evangile, & la vie conſiſte à vous poſſéder.

Ne permettez pas que je reſſemble à ce monde infidéle & réprouvé, qui ferme les yeux à vos lumieres, & qui rejette vos loix & vos inſpirations. Je ſuis devenu enfant du Très-haut par la grace du Baptême. Venez, Seigneur Jeſus, venez habiter dans mon ame, & rendez-la digne de voir un jour dans tout l'éclat de ſa gloire cette chair dont vous vous êtes revêtu pour ſon ſalut. Vous êtes *plein de grace & de vérité*; plein de grace pour me fortifier, & plein de vérité pour m'inſtruire. Faites-moi part de cette abondance de grace & de vérité qui eſt en vous.

Vous venez d'offrir pour moi ſur cet Autel le ſacrifice de votre Corps & de votre Sang; je vous rends grace, Seigneur, d'une faveur que vous n'avez pas accordée à tous les peuples de la terre, & qui n'eſt réſervée qu'à ce peuple fidéle qui vous adore en eſprit & en vérité. Joignez-y, Seigneur, celle de

conſerver précieuſement les fruits de ce divin ſacrifice, ſans que la diſſipation du monde, ni la diſtraction des occupations extérieures, puiſſe jamais me détourner un moment des ſaintes penſées & des réſolutions vertueuſes que ce ſacrifice doit inſpirer à tous ceux qui y aſſiſtent avec une foi vive, une tendre piété, & une reconnoiſſance digne de vos bienfaits.



L'ANNE'E



L'ANNÉE DU CHRÉTIEN.

Le 1. Mars.

SAINTE EUDOCE, *Martyre.* ij Siécle.



UDOCE étoit une fameuse Courtisane de la ville d'Héliopolis, qui avoit amassé de grandes richesses. Elle étoit Samaritaine de nation & de secte, & vivoit sous l'Empire de Trajan au commencement du second siécle.

Un pieux Solitaire, nommé Germain, passant par la Ville d'Héliopolis vint loger chez un Chrétien de ses amis,

dont la maison touchoit celle d'Eudoce. Ce saint religieux, après avoir pris quelques heures de repos, se leva au milieu de la nuit pour chanter des pseaumes ; ensuite prenant un livre de piété qu'il portoit toujours avec lui, il se mit à le lire tout haut.

Le sujet de sa lecture fut le jugement dernier où les Saints brilleront dans la gloire, tandis que les pécheurs seront précipités dans des feux éternels.

La chambre du Religieux n'étoit séparée de l'appartement d'Eudoce que par un mur très-mince, desorte que la Courtisane éveillée par le chant des pseaumes, entendit cette lecture, dont elle fut fort effrayée.

Dès que le jour parut, elle envoya prier cet étranger de lui venir parler, & le pressa de lui expliquer ce qu'elle lui avoit entendu lire durant la nuit. Le saint homme qui étoit pénétré de ces terribles vérités, lui en parla avec beaucoup de force, & lui demanda si elle n'aimoit pas mieux se sauver en perdant ses richesses, que d'être éternellement malheureuse en les conservant.

Eudoce, de son côté, lui demanda pourquoi les riches devoient être si sé-

vérement punis après la mort, & si Dieu haïssoit les richesses: Germain lui répondit que Dieu ne haïssoit point les richesses, mais qu'il en haïssoit l'acquisition quand elle est injuste, & l'usage quand il est déréglé: il lui conseilla de recevoir le Baptême & de donner tout son bien aux pauvres.

Eudoce appella un Prêtre qui l'instruisit pour la préparer au Baptême, & dans une seconde conversation qu'elle eut avec Germain, elle lui dit : *Pourquoi voulez-vous vivre dans des déserts inhabités? Pourquoi renoncez-vous aux délices des Villes? Est-ce que vous croyez trouver des délices plus grandes dans la solitude?* Germain lui répondit: *Nous préférons les déserts aux Villes, parce que nous voulons mener une vie pure, & fuir les occasions de commettre les fautes les plus légéres.* Il l'exhorta ensuite à la pénitence: Eudoce se jetta à ses pieds en fondant en larmes, & le conjura de lui enseigner la voie du Ciel. Il consentit à demeurer encore sept jours à Héliopolis pour achever l'ouvrage de sa conversion, & ayant fait le Signe de la Croix sur elle, il se retira.

Eudoce passa ces sept jours dans la solitude, dans le jeûne & dans la priere

ſans voir perſonne ; & elle fut favoriſée d'une viſion dont elle fit part à Germain, qui l'ayant exhortée à perſévérer dans le bien, s'en retourna à ſon Monaſtère.

Elle fut enſuite baptiſée, & donna tout ſon bien aux pauvres ; elle ſe retira parmi des Vierges conſacrées à Dieu, pour paſſer le reſte de ſes jours dans la pénitence ; & enfin la perſécution s'étant allumée contre les Chrétiens, elle ſouffrit le martyre après avoir fait pluſieurs miracles qui convertirent un grand nombre de Payens.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Meſſe, ſont comme au Dimanche précédent.

Suite de l'Explication du troiſiéme Chapitre de l'Epître aux Romains.

D*ieu n'eſt-il que le Dieu des Juifs ? Ne l'eſt-il pas auſſi des Gentils ?*

Les Juifs attachés à l'ancienne Loi, avoient peine à comprendre qu'elle pût être abolie par une Loi nouvelle, qui les réunît avec les Gentils dans un même culte. S. Paul s'efforce de les guérir de cette erreur, en leur montrant que Dieu étant le Dieu de tous les hommes, parce qu'il en eſt le Créateur, étoit

maître d'abolir une loi qu'il avoit lui-même donnée & de lui en substituer une nouvelle, en leur faisant voir que désormais les Gentils alloient être appellés à la vraie Religion, & qu'ils seroient justifiés par la foi en Jesus-Christ, dont il marque les prérogatives & les avantages: & qu'enfin la Loi nouvelle avoit pris la place de la Loi de Moyse qui étoit entierement abolie.

Il montre encore que l'Evangile n'est pas, à proprement parler, la condamnation de l'ancienne Loi, puisqu'il en doit plûtôt être regardé comme l'accomplissement, parce que l'ancienne Loi étoit figurative: tout y étoit destiné à représenter & à annoncer la Loi nouvelle & le regne de Jesus-Christ; le culte qu'on rendoit à Dieu n'étoit que l'image d'un culte plus pur & plus parfait que Jesus-Christ devoit établir; les sacrifices qu'on y offroit étoient l'image du sien; la circoncision qu'on y recevoit étoit l'image de la circoncision spirituelle du Christianisme.

Ne dites donc pas, conclud ce grand Apôtre en parlant aux Juifs, *ne dites pas que nous condamnons la Loi par la Foi*, c'est-à-dire par l'Evangile; à Dieu

ne plaiſe que nous prétendions condamner une Loi ſi ſainte & ſi vénérable *: au contraire nous la défendons*, & nous en ſoutenons la bonté & la ſainteté ; mais cela ne nous empêche pas de dire qu'elle a été abolie par l'Evangile.

L'Egliſe Chrétienne conſerve encore les deux Teſtaments, l'ancien & le nouveau : l'ancien qui contient les ombres & les figures, & le nouveau qui contient la réalité & l'accompliſſement. L'ancien ſert de preuve au nouveau, parce que ce qui eſt prédit dans l'ancien teſtament ſe trouve accompli dans le nouveau.

Admirable enchaînement de la Loi ancienne & de la Loi nouvelle, qui lie les événemens avec les Prophéties, les anciens Juifs avec les Chrétiens, le culte parfait avec le culte imparfait & figuratif, les promeſſes avec l'exécution, le regne ſpirituel du Meſſie avec les brillantes figures qui l'avoient annoncé, Jeruſalem & l'ancienne Synagogue avec l'Egliſe Chrétienne.

Quels myſtères ! quelle grandeur ! La Religion que nous profeſſons, remonte, par cet enchaînement, juſques à l'origine du monde ; tout eſt lié & ſuivi dans cette chaîne non interrom-

pue; c'eſt toujours le même Dieu qu'on adore, & les mêmes myſtères que l'on croit. Fauſſes Religions, Religions nouvelles, comment pourriez-vous oppoſer vos foibles lueurs à cette éclatante lumiere qui n'a ceſſé d'éclairer les hommes depuis le commencement du monde! Qui peut lire l'Ancien Teſtament avec attention, ſans y trouver par-tout le Meſſie promis? ſans y voir des Prophéties claires & préciſes, qui marquent juſques au tems de ſa venue, juſques aux moindres circonſtances de ſa Paſſion & de ſa mort, Ne trouve-t-on pas même dans la Prophétie de Daniel, l'ordre & la ſucceſſion des quatre grandes Monarchies, qui devoient poſſéder en différens tems l'Empire de l'Univers? N'y voit-on pas les conquêtes d'Alexandre & celles des Romains clairement prédites, quoique ces Conquérans ne duſſent paroître au monde que pluſieurs ſiécles après celui où Daniel écrivoit ces Prophéties? Et quelle preuve plus certaine & plus inconteſtable de la vérité de notre Religion, que des Prophéties ſi claires, ſi préciſes, & ſi évidemment antérieures aux événemens qu'elles an-

noncent? l'Ecriture eſt donc un livre divin & inſpiré de Dieu, & par conſéquent la Religion qu'il renferme ne peut être que divine.

SUITE DE L'EXPLICATION du ſixiéme Chapitre de S. Matthieu.

CAr ſi vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Pere céleſte vous pardonnera auſſi les vôtres.

Seigneur, je vous ai mille fois offenſé: je me ſuis rendu coupable envers vous par une multitude infinie de péchés, qui ont juſtement excité votre colère. Mes iniquités ſe ſont multipliées au-delà du nombre des cheveux qui ſont ſur ma tête. Comment pourrai-je rentrer en graces avec vous? Comment puis-je eſpérer encore d'obtenir un pardon dont j'ai tant abuſé? puiſqu'après avoir recouvré votre grace par la pénitence, je l'ai encore perdue par le péché? Que ferai-je? Oſerai-je encore me proſterner au thrône de votre miſéricorde?

Oui, je m'y préſenterai avec confiance; j'ai des ennemis, & je leur par-

donne; j'ai souffert des injures, & je les oublie: on a fait naître dans mon cœur des ressentimens & des désirs de vengeance, & je les ai vaincus, je les ai entierement étouffés, j'en ai fait le sacrifice à votre sainte loi: je me suis réconcilié sincérement, refuseriez-vous de vous réconcilier avec moi? Non, Seigneur, votre parole y est engagée. Vous avez dit que vous pardonneriez à ceux qui pardonnent, que vous oublîriez les péchés de ceux qui auront oublié les injures, que vous nous traiteriez enfin comme nous traiterions nos propres ennemis. Rien ne peut donc m'empêcher de compter sur votre miséricorde; vous n'avez excepté de cette régle, ni le nombre ni la qualité des péchés, & le plus grand de tous les pécheurs, peut être sûr d'éprouver votre miséricorde, s'il est doux & miséricordieux.

Si au contraire, ses ennemis le trouvent inflexible, il n'y a plus de pardon, plus de miséricorde à espérer pour lui.

Mais si vous ne pardonnez point aux hommes qui vous ont offensés, *votre Pere céleste ne vous pardonnera point vos péchés.*

C'est ici un arrêt foudroyant, dit

S. Chryſoſtôme, & celui qui ne s'éveille pas au bruit d'un ſi grand tonnerre, n'eſt pas endormi, mais il eſt mort. C'eſt cet arrêt qui doit faire trembler les ennemis irréconciliables, puiſqu'il rend toutes leurs pénitences & toutes leurs larmes inutiles pour leur ſalut. Ils auront beau demander grace au ſouverain Juge, ils ſe ferment eux-mêmes toutes les avenues de la miſéricorde : ils croient n'être irréconciliables qu'avec des hommes, & ils ſe rendent irréconciliables avec Dieu : ils mettent le ſceau à leur réprobation : ils ſe dévouent aux peines de l'enfer, en ſe dévouant à une haine perpétuelle & opiniâtre.

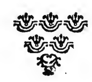
Quel malheur pour moi, ſi je venois à nourrir dans mon cœur les noirs ſentimens de la haine & de la vengeance ! Pourrai-je haïr, & voudrois-je me venger, quand je fais réflexion que c'eſt me faire un ennemi de Dieu, que de regarder quelque perſonne que ce puiſſe être comme un objet de haine ; & que je ne puis tirer vengeance d'aucune injure, ſans m'expoſer à la vengeance divine ?

Dieu prend en quelque ſorte le parti

de mon ennemi ; non pour approuver les fautes qu'il peut avoir commises, mais pour le mettre à couvert de ma haine : le Tout-puissant est à cet égard dans ses intérêts ; il le défend, il le protége, il le soutient & il sera son vengeur.

Balançons les répugnances que nous pouvons avoir à oublier les injures ; le déshonneur réel ou imaginaire qui peut être la suite d'une réconciliation désirée, demandée & recherchée ; avec les inconvéniens de la vengeance, avec la haine que le Seigneur aura pour nous, les châtimens qu'il nous prépare, la perte de son amour, la soustraction de ses miséricordes ; aurons-nous de la peine à vaincre nos répugnances, & à soutenir la honte d'une démarche que le monde estimera peut-être, mais qui sera toujours estimable, quand même le monde seroit assez aveugle pour la mépriser ? Et que nous importe que notre honneur soit vengé ? que nous importe que notre ennemi soit perdu, si nous ne pouvons travailler à sa perte sans nous perdre nous-mêmes ? Quand il auroit fait tout ce qu'il y a de plus contraire à nos intérêts tem-

porels, l'intérêt de notre ſalut éternel exige que nous ſoyions au plûtôt réconciliés avec lui. Cet intérêt doit l'emporter ſur tout autre, & ce ſera toujours une folie d'acheter la ſatisfaction paſſagère que peut nous procurer la vengeance, par les peines éternelles que la vengeance de Dieu prépare aux ennemis irréconciliables.



****

LE II. MARS.

S. QUINTIUS, *Martyr.* iij. Siécle.

QUINTIUS étoit né en Phrygie, & il avoit été formé à la piété dès sa jeunesse. Il se retira en Æolide où il se distingua par sa charité envers les pauvres.

Sous l'Empire d'Aurélien, le Préteur Rufus voulant l'obliger à sacrifier aux Idoles, fut aussi-tôt possédé du démon & guéri ensuite par les prieres du Saint: ce Préteur touché de reconnoissance le renvoya comblé de présens.

Cléarque qui succéda à Rufus, le fit arrêter & lui fit casser les jambes. Les Payens l'accusoient d'avoir excité un tremblement de terre qui renversa un Temple d'Idoles. Ses jambes furent guéries miraculeusement par la vertu de Jesus-Christ, & il vécut encore dix ans parcourant le pays, guérissant les malades & faisant partout un si grand nombre de miracles, qu'on lui donna le nom de Thaumaturge, qui signifie *faiseur de miracles.*

Il s'occupoit principalement du sou-

lagement des pauvres, & après avoir passé sa vie dans tous les exercices de la pié- té & du zéle, il s'endormit au Seigneur.

LE MESME JOUR.

SAINT SIMPLICE, *Pape.*

SIMPLICE étoit né à Tivoli dans le territoire de Rome. Dès sa jeunesse il se distingua par sa science & par sa pié- té. Il fut premierement Prêtre de l'Eglise Romaine, & ensuite élevé au Pontificat l'an 467. Il s'appliqua particulierement à combattre les héréfies qui commençoient à désoler le Royaume de Jesus-Christ, & qui avoient déja fait de terribles progrès, principalement celles d'Arius & d'Eutichès. Il nous reste divers monumens de son zéle & de sa vigilance pastorale, où l'on voit jusqu'à quel point ce saint Pontife étoit *occupé de la sollicitude de toutes les Eglises.*

Ayant appris que Jean, Evêque de Ravenne avoit ordonné Evêque un nommé Grégoire, par force & avec violence, il l'en reprit sévérement & lui écrivit en ces termes: *Celui qui abuse de*

ſa puiſſance, mérite de perdre ſon privilége, & nous vous déclarons que ſi vous entreprenez à l'avenir d'ordonner un Evêque, un Prêtre ou un Diacre malgré eux, vous ſerez privé des ordinations de l'Egliſe de Ravenne.

On le croit auteur d'un réglement ſelon lequel les revenus de chaque Egliſe Epiſcopale devoient être partagés en quatre portions. La premiere pour l'Evêque, la ſeconde pour les Clercs, la troiſiéme pour l'entretien des Bâtimens & la quatriéme pour les Pauvres.

Ce ſaint Pape mourut à Rome après avoir occupé douze ans la Chaire de S. Pierre.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Meſſe, ſont comme au Dimanche précédent.

EXPLICATION du quatriéme Chapitre de l'Epître aux Romains.

ABraham crut à Dieu, & ſa foi lui fut imputée à juſtice.

I. L'Apôtre montre dans ce Chapitre qu'Abraham ne fut pas ſauvé par les œuvres de la Loi, puiſqu'il vivoit avant la Loi, mais qu'il fut ſauvé par ſa foi; &

par conséquent que les pratiques de la Loi ancienne pouvoient n'être pas nécessaires au salut, comme les Juifs se l'imaginoient, quoiqu'il fût nécessaire de les pratiquer tandis que cette Loi étoit en vigueur. Il prétendoit détacher les Juifs de cette Loi ancienne pour leur faire sentir le prix de la Loi nouvelle & de la Foi en Jesus-Christ, en leur proposant l'exemple du pere des croyans, de celui que toute la nation regardoit comme son chef, & qui avoit cependant trouvé grace aux yeux de Dieu, sans pratiquer les œuvres d'une Loi qui n'étoit pas encore, pour les disposer à faire ce raisonnement: Ce qui est arrivé avant la Loi peut arriver encore; or avant la Loi Abraham fut justifié par la Foi; on peut donc l'être encore par la Foi en Jesus-Christ, indépendamment des pratiques d'une Loi qui a cessé.

II. L'Apôtre reléve ensuite l'excellence de la foi d'Abraham, & la confiance qu'il eut aux promesses de Dieu. *Il ne s'affoiblit point dans sa foi, il ne considéra point qu'étant âgé de cent ans son corps étoit mort, & que la vertu de concevoir étoit éteinte dans celui de Sara : la defiance ne le fit point hésiter ..... sçachant parfaitement*

que Dieu eſt tout-puiſſant pour faire ce qu'il a promis.

Cet exemple apprenoit aux Juifs à ſe confier aux promeſſes de Dieu, qui leur faiſoit eſpérer depuis tant de ſiécles la venue du Meſſie; à ne point juger de la puiſſance de ce Meſſie ſuivant les apparences; à croire fermement que ſon regne s'étendroit dans tout l'Univers ſelon la promeſſe de Dieu, malgré les obſtacles que l'Idolâtrie & la Synagogue oppoſoient au progrès de ſa religion, *parce que Dieu eſt tout-puiſſant pour faire ce qu'il a promis.*

Nous joüiſſons aujourd'hui de l'accompliſſement de ces promeſſes divines; nous le voyons ce regne ſpirituel du Meſſie, étendu dans tout l'Univers; nous liſons dans l'Ecriture la prédiction de ce grand événement ſi contraire à toutes les apparences humaines: pourrions-nous révoquer en doute la divinité d'une Religion fondée ſur les promeſſes de Dieu même? Ne reconnoît-on pas dans ſon établiſſement *la toute-puiſſance* de ce Dieu qui ne manque jamais de moyens ni de reſſources *pour faire ce qu'il a promis.*

Adorons cette puiſſance ſuprême, re-

connoiſſons ſes bienfaits, & regardons comme la plus grande & la plus précieuſe de ſes faveurs, la grace qu'il nous a fait de nous appeller au Chriſtianiſme. Par là nous avons le bonheur de vivre ſous une Loi plus parfaite & plus relevée que celle des Juifs, ſous la Loi de grace, ſous la Loi d'adoption. Par là s'accompliſſent en nous les promeſſes divines, puiſque nous ſommes ce peuple ſaint, ce peuple choiſi, ce peuple fidéle que Jeſus-Chriſt devoit former & répandre ſur la terre. Par là nous recevons des Sacremens qui nous communiquent la grace, & qui nous appliquent les mérites de ſon Sang par une vertu qui leur eſt propre, & par une efficacité que ne pouvoient avoir les Sacremens ni les Sacrifices de l'ancienne Loi. Par là enfin, nous ſommes devenus les enfans de Dieu, les freres & les cohéritiers de Jeſus-Chriſt.

Priviléges ineſtimables! Religion divine qui rapproche les hommes de Dieu, hélas, que vous êtes aujourd'hui peu connue! Qui eſt-ce qui s'applique à connoître & à approfondir la grandeur de notre Religion, les faveurs, les graces, les priviléges qui y ſont attachés?

Ah! si l'on en connoissoit le prix, pourroit-on se résoudre à les perdre si souvent par le péché, & verroit-on tant de Chrétiens plus charnels que les Juifs qui n'avoient pas reçu de Dieu tant de faveurs signalées? O Chrétiens! souvenez-vous de ce que vous êtes par la Foi & par le Baptême, & vous ne voudrez jamais décheoir de cet état par le péché; vous serez toujours ce que vous devez être par vos vertus.

EXPLICATION de ces paroles du Chapitre sixiéme de S. Matthieu.

NE *vous mettez point en peine du lendemain.*

Il y a un avenir, dont Jesus-Christ nous permet & nous ordonne même de nous occuper, & il y a un avenir auquel il nous défend de penser par ambition ou par inquiétude.

I. L'avenir dont il nous ordonne de nous occuper, c'est la mort, c'est le jugement, ce sont les momens qui composent l'éternité du bonheur des Saints, & du supplice des réprouvés.

Réfléchissons sans cesse sur cet ave-

nir ; appliquons-nous à en pénétrer toutes les conséquences, & sur-tout à en prévenir les suites.

II. L'avenir auquel il vous défend de penser, ce sont les jours de notre vie, qui doivent suivre le jour & le moment présent.

Deux motifs également condamnables, & tous deux également condamnés par la maxime de Jesus-Christ, nous engagent à y penser.

1°. L'ambition s'occupe de l'avenir, parce qu'elle veut s'élever, parce qu'elle cherche toujours à s'accroître & à s'aggrandir. Comme elle ne connoît point d'autres maux que les maux de la vie présente, ni d'autres biens que les avantages de la terre, elle se donne mille soins ; elle forme tous les jours de nouveaux projets, pour acquérir les uns, & pour éviter les autres.

La vraie piété au contraire, exempte des vûes insensées de l'ambition, & toujours soumise aux ordres de la Providence, attend tranquillement de la main de Dieu les biens ou les maux : elle ne s'occupe point de l'avenir : elle ne forme point de projets : elle laisse

à Dieu le ſoin d'en faire, & de les exécuter, & s'applique ſeulement à les tourner à ſon avantage, en profitant du tems que Dieu lui donne, & en recevant avec une égale ſoumiſſion, la proſpérité & les diſgraces : elle ne cherche, elle ne déſire que les biens du ſiécle futur.

Quelle paix, quelle douceur n'éprouve-t-elle pas dans cet oubli de ſoi-même, dans cet abandon à la Providence ! Sans trouble, ſans agitation, ſans allarmes, elle met à profit le préſent que Dieu lui donne, ſans s'occuper de l'avenir, qu'il eſt maître de lui refuſer.

2°. Il eſt une autre ſorte d'inquiétude, qui fait que les perſonnes, même vertueuſes, s'occupent à former continuellement des projets de piété & de zéle pour l'avenir, tandis qu'elles négligent de ſe ſanctifier dans le tems préſent. La grande maxime de la *ſcience des Saints*, eſt de ne ſonger qu'à ce que l'on a à faire dans le moment dont on jouit ; de borner toute ſon attention au devoir dont on eſt actuellement occupé ; de n'avoir même de prévoyance & de vûe pour les autres devoirs, qu'au-

tant qu'elle eſt abſolument néceſſaire & indiſpenſable ; de vivre aujourd'hui, comme ſi l'on n'avoit plus d'autres jours à vivre ; de ne point attendre au lendemain pour être zélé, fidéle & attentif, puiſque ce lendemain eſt un avenir incertain, que Dieu peut nous refuſer, & que le préſent eſt ſûr, & qu'il faudra lui en rendre compte.

Combien ſommes-nous éloignés de ſuivre dans notre conduite des maximes ſi ſages, ſi ſaintes & ſi raiſonnables ! Il y a un avenir dont Jeſus-Chriſt nous ordonne de nous occuper, c'eſt celui auquel nous penſons le moins ; & il y a un avenir dont il nous défend de nous occuper, c'eſt celui qui nous occupe. La mort, l'enfer, le jugement ſont toujours loin de notre eſprit : les années à venir lui ſont toujours préſentes. Tantôt l'ambition nous y rappelle ; il faut s'enrichir, s'élever, s'aggrandir, & dans tel tems on eſpére y parvenir. Quelquefois, ſans ambition même, un zéle inquiet & mal entendu nous fera tomber dans le même défaut : on a des devoirs, & on les néglige pour former des projets de ſanctification pour l'avenir.

Ah! Penſons au préſent, & accoutumons-nous à n'enviſager d'autre avenir que cet avenir éternel, où nous ſerons ſi ſévérement punis, ou ſi magnifiquement récompenſés, ſelon que nous aurons été fidéles ou infidéles à ſuivre les maximes de Jeſus-Chriſt.

Il n'y a que le préſent que nous puiſſions regarder comme un bien qui nous ſoit propre. Le paſſé n'eſt plus, & nous ne le reverrons jamais: l'avenir n'eſt pas encore, & peut-être que cet avenir ſur lequel nous comptons, nous ſera bientôt enlevé pout toujours.

C'eſt un principe indubitable & univerſellement reconnu, que de toutes les choſes qui ſont néceſſaires à l'homme pour former des projets & pour les exécuter, il n'y a rien qui dépende moins de lui, rien qui ſoit moins en ſa diſpoſition que le tems. Et quel eſt le Monarque, diſoit un Ancien, quelque grand & quelque abſolu qu'il puiſſe être, qui fût aſſez téméraire pour oſer s'aſſurer d'un ſeul jour, ſur lequel il prétendît avoir quelque droit? Il eſt maître de tout, mais il n'eſt pas maître du jour à venir. Et comment donc pourroit-il s'aſſûrer d'un an, de deux ans,

de deux âges entiers de la vie? Le tems n'eſt pas à nous, il appartient à Dieu, qui ne laiſſe que le préſent à notre diſpoſition & à notre uſage. Mais ce moment préſent, diſoit un Ancien, eſt tellement à nous, que nous le partageons en quelque ſorte avec la mort. Elle nous laiſſe, à la vérité, le pouvoir de penſer que nous le poſſédons, mais à peine l'avons-nous penſé, qu'elle s'en rend maîtreſſe, & l'emporte: il fuit, il diſparoît, & il ne nous en reſte plus que le ſouvenir ou le regret. Mais, hélas! quelle eſt, ô mon Dieu, la folie & l'aveuglement de la plûpart des hommes! Ils ne peuvent compter que ſur le préſent pour faire leur ſalut, & ils ne ſont ſouvent occupés que d'un avenir incertain, qu'ils ne verront peut-être jamais. Vous ne ceſſez de leur dire: C'eſt le préſent que je vous demande, c'eſt aujourd'hui qu'il faut vous donner à moi. Le démon leur dit au contraire: Non, le préſent ſera pour vous, & l'avenir ſera pour Dieu. Soyez aujourd'hui pécheur, demain vous ſerez pénitent & converti. Il ne leur dit pas: Vous ne vous convertirez jamais; une telle propoſition feroit

ſouvent capable de les effrayer : il ſe contente donc de leur demander pour le péché ce tems préſent qui leur appartient, & ne leur permet de former des projets de converſion que pour ce tems à venir, qui ne leur appartient pas. Mais ce tems à venir une fois arrivé, devient préſent, & à ce titre, le démon s'en rend encore le maître ; & ainſi les remettant de jour en jour, de mois en mois, d'année en année, il vient à bout de dérober inſenſiblement une vie, qui ne doit être employée qu'à nous ſanctifier, & à vous plaire.



LE III. MARS.

STE. CUNEGONDE, *Impératrice.*

CETTE Sainte étoit fille de Sigefroy, Seigneur Palatin du pays de la Moselle, & qui fut fait premier Comte de Luxembourg l'an 963. La mere de Cunegonde se nommoit Hedwige. Après une éducation pieuse & chrétienne elle fut mariée à saint Henri Duc de Baviere, & ensuite Empereur. Tous deux furent couronnés à Rome par le Pape Benoît VIII. l'an 1014.

Ils sanctifierent leur union par une perpétuelle virginité, & s'occuperent uniquement du service de Dieu. Ils bâtirent un grand nombre de Monastères, & l'Allemagne est encore pleine de monumens de leur piété. Sainte Cunegonde ayant perdu son époux l'an 1024. résolut de n'en avoir plus d'autre que Jesus-Christ. Elle prit donc le parti de se retirer dans un Monastère de Religieuses qu'elle avoit fondé près de la ville de Cassel; & elle exécuta son

dessein l'année suivante, le jour même de l'anniversaire de la mort de saint Henri.

Elle avoit assemblé ce jour-là un grand nombre de Prélats & de Seigneurs, pour assister à la Dédicace de l'Eglise, & en leur présence elle quitta ses superbes habits pour prendre celui des Religieuses de S. Benoît. Elle ne fut plus distinguée dans ce Monastère que par ses vertus, oubliant entiérement le rang qu'elle avoit eu dans le monde, & ne souffrant pas qu'on lui en rappellât le souvenir.

Elle passa ainsi les quinze dernieres années de sa vie, & l'an 1040. elle fut attaquée d'une langueur mortelle. Dans ses derniers momens elle s'apperçut qu'on préparoit des habits magnifiques, avec tous les ornemens de la dignité impériale, pour la décoration de son cercueil; elle en parut inquiette & affligée, & dit aux assistans : *C'est avec ces habits & ces ornemens que je fus autrefois unie à l'époux que j'ai eu sur la terre, ils ne me conviennent plus. C'est avec les habits pauvres de la Religion que j'ai été unie à l'Epoux céleste, je n'en veux point avoir d'autres après ma mort, & je désire que l'on mette*

mon corps revêtu de mon habit de Religieuse auprès de celui de l'Empereur Henri mon frere & mon maître, qui m'appelle présentement dans la gloire.

Elle rendit ſon ame à Dieu après avoir prononcé ces paroles, & fut enterrée à Bamberg auprès de l'Empereur ſaint Henri, comme elle l'avoit déſiré : il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Meſſe, ſont comme au Dimanche précédent.

Suite de l'Explication du quatriéme Chapitre de l'Epître aux Romains.

Jesus-Christ notre Seigneur, qui a été livré à la mort pour nos péchés, & qui eſt reſſuſcité pour notre juſtification.

Deux grands myſtères dans notre Religion : la mort de Jeſus-Chriſt, & la réſurrection de Jeſus-Chriſt. La mort de Jeſus-Chriſt ſeule cauſe méritoire du pardon de nos péchés, & ſa réſurrection cauſe exemplaire de notre juſtification. La mort de Jeſus-Chriſt qui nous obtient la vie de la grace, & ſa

résurrection qui est l'image de cette vie spirituelle que nous recevons par sa mort. La mort de Jesus-Christ, source de notre réconciliation avec Dieu, & sa résurrection modéle de notre sainteté.

Dans l'un Jesus-Christ est la victime de propitiation pour nos péchés, il en porte la peine & il les efface. Dans l'autre il en triomphe, & il nous apprend qu'étant une fois morts au péché, nous devons mener une vie nouvelle.

Le Baptême réunit les effets de ces deux mystères, dont il nous applique les fruits & les avantages ; puisque le Baptême est en même tems & le sacrement de la mort & le sacrement de la résurrection de Jesus-Christ.

1°. Il est premiérement le sacrement de la mort de Jesus-Christ, puisqu'il détruit le péché, qu'il l'efface, qu'il nous fait mourir au péché, dont il lave toutes les taches par la vertu du sang de Jesus-Christ.

2°. Le Baptême est encore le sacrement de la résurrection de Jesus-Christ, puisqu'il nous donne une vie nouvelle, la vie de la grace, une vie toute spirituelle & toute divine.

Ne perdons jamais de vûe ces deux importans myſtères, qui ſont comme l'ame & le fondement de toute la Religion. Un Dieu mort pour notre ſalut, un Dieu reſſuſcité pour être le modéle de notre juſtification; voyons-les réunis dans le ſacrement de Baptême, où nous avons reçu l'auguſte caractère de Chrétien, & concevons les obligations qui réſultent d'un ſacrement qui renferme les effets de ces deux grands myſtères, 1°. l'obligation de mourir au péché, 2°. l'obligation de vivre de la vie de la grace. En mourant au péché nous participerons aux fruits de la mort de Jeſus-Chriſt, & en vivant de la vie de la grace, nous ménerons cette vie nouvelle, figurée par ſa réſurrection.

Ces obligations ſont eſſentiellement liées avec la Religion. Qui ne ſonge pas à les remplir, ne ſçauroit être regardé comme le diſciple d'un Dieu mort pour détruire le péché, d'un Dieu reſſuſcité pour apprendre aux hommes à reſſuſciter par la grace.



EXPLICATION du Chapitre 7. de l'Evangile de S. Matthieu.

NE jugez point, afin de n'être point jugés. Jesus-Christ condamne ici les jugemens désavantageux que l'on fait du prochain. La charité doit nous porter à les éviter autant qu'il est possible ; & le moyen de les éviter est, 1°. de s'abstenir de juger toutes les fois qu'on ne se trouve pas dans la nécessité de porter un jugement ; 2°. de ne juger jamais, lorsqu'on se trouve dans cette nécessité, sans avoir pris toutes les précautions possibles pour juger avec connoissance & sans prévention.

On péche contre ces deux régles,

1°. Par les jugemens inutiles & superflus,

2°. Par les jugemens passionnés ;

3°. Par les jugemens téméraires.

I. Jugemens inutiles, lorsqu'on juge désavantageusement de son prochain, sans être dans une vraie nécessité de porter un jugement. Il s'agit d'un homme sur lequel vous n'avez & vous n'aurez jamais aucune autorité : vous ne serez

point obligé de répondre de sa conduite, cependant vous la jugez, vous la blâmez, vous la critiquez : elle est peut-être digne de censure, mais qui vous a chargé de la censurer ? qui vous a constitué juge de votre frere ? La seule inutilité rendroit ce jugement condamnable, quand même il seroit d'ailleurs véritable & bien fondé.

II. Jugemens passionnés. On juge à l'aveugle, quand on juge par passion, par haine, ou par envie. Alors non seulement on juge sans nécessité, mais on juge mal, ou juge faussement, & ces jugemens nous rendent doublement coupables, & par la passion de haine & de jalousie qui en est la source, & par le faux & la malignité qui y dominent.

III. Jugement téméraire. Lorsqu'on juge sur des apparences trompeuses, lorsqu'on juge légérement, & sans se donner le tems d'examiner & d'approfondir ; lorsqu'on va jusqu'à fouiller dans les intentions les plus inconnues & les plus secrettes, pour donner de sinistres interprétations aux actions les plus innocentes. Juger ainsi, c'est se rendre soi-même digne de condamnation : c'est irriter le souverain Juge ;

c'eſt le forcer à prononcer contre nous un jugement ſans pitié & ſans miſéricorde.

Ces jugemens téméraires ou déſavantageux, vont pour l'ordinaire à la ſuite du faux zéle ; & tel ſe pique de régularité & de réforme, qui par ce ſeul endroit eſt peut-être plus criminel devant Dieu que ceux dont il critique impitoyablement la conduite.

La charité chrétienne, dit l'Apôtre, *couvre la multitude des péchés ;* & les Saints qui en étoient pénétrés, aimoient mieux paſſer pour des gens ſimples & crédules, que de ne pas interpréter favorablement les actions de leur prochain.

Selon que vous jugerez, on vous jugera ; & de la meſure dont vous vous ſervirez, on s'en ſervira pour vous.

C'eſt cette parole de Jeſus-Chriſt qui rendoit les Saints ſi doux, ſi humains, ſi indulgens à l'égard de leurs freres. *Selon que vous jugerez on vous jugera.* Si j'excuſe, ſi je diminue, ſi je cache les fautes de mon prochain, Jeſus-Chriſt me pardonnera les miennes ; ſi j'évite d'appercevoir les péchés d'autrui, ſi je crains de les condamner, je me ſouſtraits dès-lors à ſon examen & à ſon jugement

Si mes freres, même coupables, éprouvent ma bonté, ma douceur, ma bénignité, je ne trouverai plus dans mon Dieu que miséricorde & qu'indulgence.

Quelle bonté dans vous, Seigneur, de nous rendre ainsi les maîtres & les arbitres de notre sort! Mais quelle fureur en nous de nous exposer à être jugés à la derniere rigueur, plutôt que de renoncer à la démangeaison injuste, maligne & téméraire de juger nos freres!

D'où vient que vous voyez une paille dans l'œil de votre frere, & que vous ne voyez pas une poutre qui est dans votre œil?

Le Seigneur a déclaré cent fois qu'il avoit en horreur *ce double poids, cette fausse balance* où nous pesons continuellement nos fautes & celles de nos freres. Dans eux tout est criminel; dans nous tout est innocent, tout est digne de louange. Nous avons les mêmes défauts qu'eux, & souvent des défauts plus considérables. Ces défauts ne sont rien dans nous, dans eux ils sont toujours affreux & inexcusables. Nous n'écoutons que l'amour-propre & la malignité: l'amour-propre qui nous justifie, la malignité qui les condamne. Mais les mêmes armes dont nous nous servons

pour les frapper, Dieu s'en ſervira contre nous. *O homme qui jugez*, s'écrie l'Apôtre, *vous vous rendez inexcuſable, parce qu'en condamnant les autres vous vous condamnez vous-mêmes, car vous faites ce que vous condamnez.*

Heureux donc celui que la charité & la bénignité chrétienne rend en quelque ſorte aveugle & muet ſur les défauts de ſes freres. Il paroîtra avec confiance au tribunal du ſouverain Juge. *Je n'ai rien à craindre*, diſoit un ſaint Solitaire prêt à rendre ſon ame à Dieu. *Jeſus-Chriſt ne peut me condamner, puiſque je n'ai jamais condamné perſonne.*



LE IV. MARS.

S. CASIMIR, *Prince de Pologne.*

SAINT CASIMIR étoit fils de Casimir III. Roi de Pologne. Sa mere étoit Elizabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Albert II. Roi de Hongrie & de Bohême.

Il nâquit à Cracovie l'an 1458. & fut élevé dans la piété par les soins de la Reine sa mere. Il y fit de si grands progrès, que la contagion du monde ne fut jamais capable de flétrir sa vertu. Pénétré des plus tendres sentimens de la Religion, il donnoit à la priere tout le tems qu'il auroit pû donner à ses plaisirs; & n'en connoissant point d'autre, comme il le disoit lui-même, que celui d'être avec Jesus-Christ. Il méditoit continuellement les mystères douloureux de la Passion. Sa foi étoit si vive, que tout ce qui lui en rappelloit le souvenir faisoit sur son visage une impression sensible. A la vûe d'un Crucifix il paroissoit saisi de douleur & d'amour,

jusques à en tomber dans une espèce de défaillance.

Les Hongrois mécontens du gouvernement de Matthias Hungade leur Roi, le chasserent, & choisirent Casimir pour le remplacer. Il avoit une répugance infinie à accepter cette couronne. Son pere l'y obligea. Il entra donc en Hongrie avec une armée, mais il ne réussit point dans cette expédition, & revint en Pologne content de ne point occuper un trône qu'il n'avoit jamais ambitionné.

Il s'adonna plus que jamais à tous les exercices de la piété, portant le cilice, jeûnant presque continuellement, servant les pauvres & les soulageant par des charités considérables, couchant sur la dure aux piés du lit commode & magnifique qui étoit dans son appartement, & passant toujours une grande partie de la nuit en prieres.

Comme ce Prince étoit d'une santé fort délicate, il ne soutint pas longtems de telles austérités. Une fiévre lente le consuma peu à peu, & il mourut à l'âge de 23. ans, à Vilna capitale du grand Duché de Lithuanie, dont il portoit le titre.

Son tombeau fut ouvert en 1604. fix-vingts ans après fa mort, on y trouva fon corps fain & entier, & les étoffes qui le couvroient paroiffoient encore neuves, quoique le tems eût gâté les pierres de la voûte & les environs. On dreffa un acte authentique de cette merveille, où il eft dit que le corps répandit une odeur délicieufe qui embauma l'Eglife durant trois jours.

On trouva fous la tête du Saint une Profe latine & rimée en l'honneur de la fainte Vierge, écrite de fa main, & que l'on conferve encore à Vilna comme une relique précieufe. Cette Profe eft fort longue, & renferme une priere qu'il récitoit vraifemblablement tous les jours, puifqu'il voulut qu'on la mît avec lui dans le tombeau. On ne peut en donner ici que l'extrait fuivant, qui fera connoître fa piété tendre envers la Mere de Dieu, & la confiance qu'il avoit, & que nous devons avoir à fon exemple, dans l'interceffion de cette Reine des Vierges.

« O vous qui êtes la gloire & l'orne-
» ment de votre fexe, vous que toute
» la terre révère, & qui êtes élevée au-
» deffus de toutes les créatures, écou-

» tez avec bonté ceux que vous voyez
» occupés à chanter vos louanges : ob-
» tenez-nous le pardon de nos péchés :
» rendez-nous dignes des biens céleſtes.

» Je vous ſalue, Vierge ſainte, c'eſt
» par vous que les portes du Ciel ſont
» ouvertes aux malheureux : c'eſt vous
» que l'ancien Serpent n'a jamais ſé-
« duite, ni égarée : vous êtes la répara-
» trice du genre humain, la conſola-
» trice des ames déſeſpérées : délivrez-
» nous du malheureux ſort qui eſt de-
« ſtiné aux méchans : demandez pour
» moi à Dieu que je joüiſſe du repos
» éternel : que je ne ſois point expoſé
» aux tourmens que l'on ſouffre dans
» l'étang de feu.

» Obtenez-moi une pureté ſans ta-
» che, une modeſtie édifiante, une dou-
» ceur inaltérable, une piété tendre,
» un cœur droit & ſans diſſimulation,
» un eſprit de circonſpection & de ré-
» ſerve. Eloignez de mon cœur tout
» ſentiment d'averſion & de diſcorde :
» éteignez-y tous les mouvemens de la
» volupté & de la molleſſe. Rendez-
» moi fort contre le vice, & perſévé-
» rant dans la vertu. »

A LA MESSE.

INTROÏT. *Ps.* 36.

LA bouche du Juste tiendra des discours sages, & sa langue proférera des paroles pleines d'équité ; la Loi de son Dieu est gravée dans son cœur.

Ps. Ne soyez point jaloux de la prospérité des méchans, & ne portez point envie à ceux qui commettent l'iniquité. Gloire.

OS Justi meditabitur sapientiam, & lingua ejus loquetur judicium : lex Dei ejus in corde ipsius.

Ps. *Noli æmulari in malignantibus : neque zelaveris facientes iniquitatem. Gloria.*

Collecte.

O Dieu, qui au milieu des délices de la cour, & des attraits du monde, avez fortifié saint Casimir par une constance inébranlable ; faites, s'il vous plaît, par son intercession, que vos fidéles méprisent constamment les biens de la terre, & aspirent sans cesse à ceux du ciel ; Par N. S.

DEus, qui inter regales delicias, & mundi illecebras, sanctum Casimirum virtute constantiæ roborasti ; quæsumus, ut ejus intercessione fideles tui terrena despiciant, & ad cœlestia semper aspirent ; Per Dominum nostrum.

Pendant le Carême, on fait toujours Mémoire de la férie aux Messes des Saints.

Mémoire de Saint Luce, Pape & Martyr.

Deus, qui nos beati Lucii Martyris tui atque Pontificis annuâ solemnitate lætificas; concede propitius, ut cujus natalitia colimus, de ejusdem etiam protectione gaudeamus; Per Dominum nostrum.

O Dieu, qui nous donnez chaque année un nouveau sujet de joie dans la fête de votre Martyr & Pontife saint Luce; faites, s'il vous plaît, qu'en honorant la nouvelle vie qu'il a reçue dans le ciel, nous imitions celle qu'il a menée sur la terre; Par N. S.

Epître.

Lectio Libri Sapientiæ. *Eccli.* 31. 8.

Beatus vir, qui inventus est sine macula, & qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia & thesauris. Quis est hic & laudabimus eum? Fecit enim mirabilia in vita sua. Qui probatus est in illo, & perfectus est, erit illi gloria æterna: qui potuit transgredi, & non est transgressus: facere mala, & non fecit: ideò stabilita sunt bona illius in Domino, & eleëmosynas illius enarrabit omnis Ecclesia sanctorum.

Leçon tirée *du Livre de la Sagesse.* Eccli. 31. 8.

Heureux l'homme qui a été trouvé sans tache, qui n'a point couru après l'or, & qui n'a point mis son espérance dans ses richesses. Qui est celui-là, & nous le louerons, parce qu'il a fait des choses merveilleuses durant sa vie? Celui qui a été éprouvé par l'or, & trouvé parfait recevra une gloire éternelle. Il n'a point violé la Loi de Dieu dans l'occasion qu'il en a eue: il a pû faire le mal, & il ne l'a point fait. Par-là il s'est acquis des biens stables & permanens en Dieu même, & toute l'Assemblée des Saints parlera de ses aumônes.

Explication de l'Epître.

Heureux l'homme qui a été trouvé ſans tache !

Heureux, diſent les mondains, l'homme qui poſſéde d'amples héritages & des terres fertiles ! Heureux celui qui nage dans l'abondance & dans les tréſors, celui à qui tout proſpère, celui qui eſt élevé aux plus grands honneurs du monde, & qui joüit du crédit & de l'autorité.

Mais ce n'eſt pas ainſi que raiſonne le Sage. Heureux, dit il, celui qui eſt pur & ſans tache aux yeux du Seigneur ! Il poſſéde dans ſon innocence & dans ſa vertu un tréſor plus précieux que tous les honneurs, toute la gloire & tous les avantages de la terre.

Qui n'a point couru après l'or, & qui n'a point mis ſon eſpérance dans l'argent & dans les tréſors.

Deux choſes empêchent les hommes de participer au bonheur de l'homme juſte, la cupidité des richeſſes, & l'attachement aux richeſſes : la cupidité qui porte à rechercher avidement les biens qu'on n'a pas : & l'attachement

qui rend esclave des biens qu'on posséde. Le Sage distingue exactement ces deux choses. Heureux l'homme, dit-il, *qui n'a point couru après l'or !* voilà la cupidité; *& qui n'a point mis son espérance dans l'argent & dans les trésors*; voilà l'attachement. Etes-vous pauvre ? ne cherchez point avec trop d'ardeur & trop d'empressement à vous enrichir, si vous voulez avoir part au bonheur des Justes. Etes-vous riche ? ne mettez point votre espérance dans vos trésors, c'est-à-dire, ne vous y attachez point avec excès: soyez toujours prêt à en faire le sacrifice à Dieu.

Quel est-il ? nous le comblerons de louanges, parce qu'il a fait des œuvres merveilleuses pendant sa vie.

Ce n'est pas sans raison que le Sage dit que celui qui ne recherche point trop avidement les richesses quand il est pauvre, & qui ne s'y attache point quand il est riche, a fait des choses merveilleuses. Les hommes sont tellement portés à l'amour des richesses, qu'un véritable désintéressement, un parfait détachement des biens de la terre doit être regardé comme une espéce de prodige.

Celui qui a été ainſi éprouvé & trouvé parfait, aura une gloire éternelle.

L'intérêt eſt la plus délicate de toutes les épreuves, & celui dont elle n'altère point la perfection & la ſainteté, eſt digne d'une gloire éternelle.

Il a pû violer le commandement de Dieu; & il ne l'a pas violé, faire le mal, & il ne l'a pas fait.

Les richeſſes ne doivent être regardées par un Chrétien que comme une plus grande occaſion de péché, & une plus grande charge pour la conſcience. Plus on eſt riche, plus on a de devoirs; & plus on eſt riche, plus on trouve d'occaſions d'offenſer Dieu. Qu'il eſt donc difficile de ſe ſanctifier au milieu des richeſſes! mais cette difficulté fait la gloire des Saints qui ont vécu dans l'opulence, & qui n'ont ceſſé de faire le bien, quoiqu'ils fuſſent perpétuellement dans l'occaſion de faire le mal.

C'eſt pourquoi ſes biens ſont affermis dans le Seigneur, & toute l'égliſe des Saints racontera ſes aumônes.

Les richeſſes ſont un bien fragile & paſſager dans la main des pécheurs: la dépenſe les tarit, ou la mort les enlé-

ve : elles sont un bien stable & permanent dans la main du Juste, un bien *affermi dans le Seigneur*, parce que le saint usage qu'il en a fait, le rend agréable au Seigneur qui lui en tiendra compte dans l'éternité. Par ses aumônes, il se fait dans le ciel un trésor qui ne tarit jamais. Ah ! Riches, que vous sçavez mal mettre vos richesses à profit ! Vous ne voulez être riches que sur la terre, & par-là vous rendez vous-mêmes vos richesses caduques & périssables : aspirez à être riches dans le ciel, vous les rendrez éternelles.

Graduel. Pſ. 91.

Justus ut palma florebit : sicut cedrus Libani multiplicabitur in domo Domini.	Le Juste fleurira comme le palmier : il s'élévera dans la maison du Seigneur comme le cédre du Liban.
℣. *Ad annuntiandum manè misericordiam tuam, & veritatem tuam per noctem.*	℣. Pour annoncer votre miséricorde dès le point du jour, & votre vérité durant la nuit.
Allleluia, alleluia.	Alleluia, alleluia.
℣. *Beatus vir qui suffert tentationem : quoniam cùm probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. Alleluia.* Jac. 1.	℣. Heureux celui qui souffre la tentation ; parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie. Alleluia. *Jac.* 1.

*Après la Septuagésime, au lieu d'*Alleluia, *& du Verset précédent, on dit le Trait qui suit.*

TRAIT.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur : il met toute sa joie à observer ses commandemens.

℣. Sa postérité sera puissante sur la terre : la race du Juste sera bénie.

℣. La gloire & les richesses sont dans sa maison : & sa justice demeure éternellement.

Alleluia, alleluia.

℣. Heureux celui qui souffre la tentation ; parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie. *Jac.* 1.

Alleluia.

℣. Le Seigneur l'a aimé, il l'a orné, & il l'a revêtu d'une robbe de gloire. Alleluia. *Eccli.* 45.

Beatus vir qui timet Dominum : in mandatis ejus cupit nimis.

℣. *Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.*

℣. *Gloria & divitiæ in domo ejus : & justitia ejus manet in seculum seculi.*

Alleluia, alleluia.

℣. *Beatus vir qui suffert tentationem : quoniam cùm probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. Alleluia.* Jac. 1.

Alleluia.

℣. *Amavit eum Dominus, & ornavit eum : stolam gloriæ induit eum. Alleluia.* Eccli. 45.

EVANGILE.

Suite du saint Evangile selon saint Luc. 12. 35.

En ce tems-là, Jesus dit à ses disciples : Que vos reins soient ceints, & ayez dans vos mains des lampes ardentes ; soyez

Sequentia sancti Evangelii secundùm Lucam. 12. 35.

In illo tempore ; Dixit Jesus discipulis suis : Sint lumbi vestri præcincti, & lucernæ ardentes

in manibus vestris, & vos similes hominibus expectantibus dominum suum quandò revertatur à nuptiis: ut cùm venerit, & pulsaverit, confestim aperiant ei. Beati servi illi, quos, cùm venerit Dominus, invenerit vigilantes: amen dico vobis, quòd præcinget se, & faciet illos discumbere, & transiens ministrabit illis. Et si venerit in secunda vigilia, & si in tertia vigilia venerit, & ita invenerit, beati sunt servi illi. Hoc autem scitote, quoniam si sciret paterfamilias quâ horâ fur veniret, vigilaret utique, & non sineret perfodi domum suam. Et vos estote parati: quia, quâ horâ non putatis, Filius hominis veniet.

semblables à ceux qui attendent que leur maître retourne des nôces; afin que lorsqu'il sera venu, & qu'il aura frappé à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. Heureux ces serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera veillans. Je vous dis, en vérité, que s'étant ceint il les fera mettre à table, & passant *devant eux*, il les servira. Que s'il arrive à la seconde ou à la troisiéme veille, & qu'il les trouve en cet état, ces serviteurs-là sont heureux. Or sçachez que si le pere de famille étoit averti de l'heure que le voleur doit venir, il veilleroit sans doute, & ne laisseroit pas percer sa maison. Et vous, soyez prêts: parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez pas.

Explication de l'Evangile.

CEt Evangile contient une parabole où Jesus-Christ se représente lui-même comme un maître, dont les serviteurs fidéles & vigilans ont toujours le flambeau à la main, pour attendre son retour à toutes les heures de la nuit.

Le maître arrive, il est content de la vigilance de ses serviteurs; & pour les récompenser, il les fait mettre à table, & ne dédaigne pas de les servir lui-même, & de veiller à ce que rien ne leur manque.

Remarquons ici, 1°. la vigilance des serviteurs, 2°. la bonté du maître; la vigilance des serviteurs, pour l'imiter; la bonté du maître, pour l'aimer & pour nous exciter à le servir avec fidélité & avec zéle.

I. Les serviteurs ont le flambeau à la main : ils attendent leur maître : ils sont prêts à le recevoir à toutes les heures de la nuit.

Les serviteurs sont l'image des Saints; le flambeau allumé qu'ils ont en main est l'image de la vigilance, de la sagesse,

le, du zéle & de la ferveur. Car de même que la lumiere du flambeau allumé éclaire ſans interruption, ainſi les Saints, les fidéles ſerviteurs de Jeſus-Chriſt ſont toujours attentifs par la vigilance, éclairés par la ſageſſe, enflammés par zéle, embraſés par la ferveur.

Ils ſont donc toujours prêts à recevoir leur maître à quelque heure qu'il arrive, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont toujours prêts à mourir & à paroître devant Dieu; car l'arrivée de l'époux n'eſt autre choſe que la mort & le jugement. Attendre le maître, être prêt à le recevoir, c'eſt être prêt à mourir, & à rendre compte au ſouverain Juge de toutes les actions de ſa vie.

Les Saints figurés par les ſerviteurs fidéles, ſont habituellement dans cette heureuſe diſpoſition, parce que les quatre vertus figurées par le flambeau allumé que les ſerviteurs fidéles ont ſans ceſſe à la main, ces quatre vertus les rendent toujours prêts à paroître devant Dieu.

La vigilance les tient en garde contre le péché.

La ſageſſe conduit toutes leurs démarches, & régle toutes leurs actions.

Le zéle les anime à travailler pour la gloire de leur maître.

La ferveur leur fait acquérir tous les jours de nouveaux mérites, & faire de nouveaux progrès dans les voies de la piété.

Disposition absolument nécessaire, puisqu'à tout moment le maître peut arriver & nous surprendre. Heureux donc le serviteur que le maître trouvera ainsi préparé quand il arrivera! Quelle magnifique récompense sera accordée à sa vigilance, à sa sagesse, à son zéle & à sa ferveur! Tout le bonheur humain n'égalera jamais sa félicité.

Suis-je prêt à recevoir ce maître qui peut arriver pour me juger à tous les instans de ma vie? Hélas! je recule cette arrivée dans mon imagination par des espérances frivoles & destituées de fondement: je me promets à moi-même une longue vie, quoiqu'il ne soit nullement en mon pouvoir de prolonger mes jours. Dans cette confiance présomptueuse & téméraire, je ne songe ni à veiller sur moi-même, ni à vivre selon les régles de la sagesse chrétienne, ni à marquer à mon maître le zéle que je dois avoir pour sa gloire, ni à

faire par ma ferveur de nouveaux progrès dans les ſentiers de la juſtice. Que deviendrai-je donc ſi le maître arrive dans le moment que je ſerai le moins préparé à le recevoir ? Quel ſera mon ſort ? Aurai-je part à la récompenſe des ſerviteurs fidéles & vigilans, & pourrai-je la demander après avoir vécu dans la diſſipation, dans la négligence, dans l'oubli de tous mes devoirs ?

II. Le maître que nous ſervons eſt auſſi libéral & auſſi magnifique dans ſes récompenſes, qu'il eſt terrible dans ſes châtimens. Quelle bonté ne témoigne-t-il pas aux ſerviteurs qui ont pris la peine de l'attendre ! il les fait mettre à table, & les ſert lui-même.

Cette table eſt la figure du banquet délicieux, où les Saints doivent être nourris d'une *manne cachée*, c'eſt-à-dire, d'une manne inconnue aux hommes charnels. C'eſt le Seigneur lui-même qui en a préparé les délices ; c'eſt le Seigneur lui-même qui s'appliquera à rendre les Saints éternellement & infiniment heureux. Ils ont veillé, ils ont travaillé, ils ſe ſont ſanctifiés ſur la terre : il leur en a coûté : il a fallu renoncer aux plaiſirs & à la diſſipation du

monde ; mais qu'ils feront amplement dédommagés de leurs travaux & de leurs veilles ! Ils participeront à la gloire & au bonheur de Dieu même. O vie éternelle, ô bonheur ineffable, ô félicité incompréhenfible dans fes charmes, immenfe dans fa durée ! Que ne doit-on pas faire pour vous mériter & pour vous obtenir ! Et quelle eft la folie des hommes de s'expofer tous les jours à vous perdre fans retour, pour goûter en ce monde quelques plaifirs frivoles & qui font mêlés de tant d'amertumes ! En veillant quelques années fur foi-même, on eft fûr de vous obtenir.

Veillez donc, difoit le Sauveur, vous n'aurez pas fujet de vous repentir de votre vigilance. Si au contraire vous venez à être malheureufement furpris par la mort, vous vous repentirez éternellement de n'avoir point veillé, & vous envîrez inutilement le bonheur des Saints : pour y parvenir, vous n'avez qu'à imiter leur vigilance.

Offertoire. Pf. 88.

Ma vérité & ma miféricorde accompagneront le Jufte : & ma protection continuelle fera croître fa puiffance.	*Veritas mea, & mifericordia mea cum ipfo ; & in nomine meo exaltabitur cornu ejus.*

Secrette.

Laudis tibi, Domine, hostias immolamus, in tuorum commemoratione Sanctorum quibus nos & præsentibus exui malis confidimus, & futuris; Per.

Seigneur nous vous immolons, en mémoire de vos Saints, des hosties de louanges, par la vertu desquelles nous espérons être délivrés des maux présens & à venir; Par notre Seigneur.

Mémoire de Saint Luce, Pape & Martyr.

Munera tibi, Domine, dicata sanctifica; & intercedente beato Lucio Martyre tuo atque Pontifice, per eadem nos placatus intende; Per Dominum.

Sanctifiez, Seigneur, les dons que nous vous offrons; & en considération des prieres de votre Martyr & Pontife saint Luce, faites qu'ils appaisent votre colère, & attirent sur nous votre grace; Par.

Communion. Matth. 24.

Beatus servus, quem, cùm venerit dominus, invenerit vigilantem: amen dico vobis, super omnia bona sua constituet eum.

Heureux le serviteur que son maître, à son arrivée, trouvera veillant: oui, je vous le dis, il lui donnera le manîment de tous ses biens.

Postcommunion.

Refecti cibo potuque cælesti, Deus noster, te supplices exoramus, ut in cujus hæc commemoratione percepimus, ejus muniamur & precibus; Per Dominum nostrum.

Nous vous supplions, Seigneur notre Dieu, qu'étant rassasiés de cette viande & de ce breuvage céleste, nous soyons soutenus par les prieres du Saint en mémoire duquel nous avons participé à vos saints mystères; Par.

Mémoire de Saint Luce, Pape & Martyr.

HÆc nos communio, Domine, purget à crimine : & intercedente beato Lucio Martyre tuo atque Pontifice, cœlestis remedii faciat esse consortes; Per.

QUe cette communion, Seigneur, nous purifie de tout péché : & que par l'intercession de saint Luce, votre Martyr & Pontife, elle nous fasse participer au divin remède de votre grace; Par N. S.



LE V. MARS.

SAINT CONON, *Martyr.* j. Siécle.

SAINT CONON étoit de Nazareth Ville de Galilée. Il vint en Pamphilie où il s'occupoit à cultiver un jardin qui lui fournissoit de quoi vivre. La persécution de Decius étant allumée, Publius, Gouverneur de Phamphilie, envoya des soldats pour le prendre ; ils lui dirent que le Gouverneur le demandoit, il répondit avec simplicité : *Qu'a-t-il affaire de moi, puisque je ne suis pas de la même Religion que lui ? Qu'il s'adresse à ceux qui adorent comme lui les faux Dieux.* Il fut conduit au Gouverneur, & quand le tyran voulut l'engager à sacrifier aux Idoles, il jetta un grand soupir, & le regarda avec mépris. On l'obligea à courir devant un char ayant les pieds percés de clous ; bientôt les forces lui manquerent, il tomba sur les genoux & rendit son esprit à Dieu.

Le mesme Jour,

SAINT GÉRASIME, *Abbé.*

Gerasime étoit né en Syrie où il embrassa la vie monastique ; mais ayant entendu parler des éminentes vertus des Solitaires de la Palestine, il se rendit auprès d'eux pour se perfectionner par leurs exemples.

Lorsque l'hérésie d'Eutichès commença à se répandre dans les Monastères de cette Contrée, S. Gérasime, fut d'abord séduit par les partisans de cet hérésiarque ; mais ayant été trouver S. Euthyme qui l'instruisit des vrais principes, il n'eut plus aucune peine à se soumettre à l'autorité du Concile de Calcédoine, que les sectateurs d'Eutichès décrioient comme un faux Concile ; & il fit même une très-rude pénitence d'avoir prêté l'oreille à la séduction.

Il bâtit à un quart de lieue du Jourdain une grande *Laure* ; on appelloit ainsi l'assemblage de plusieurs cellules séparées, où les Religieux se renfermoient pour vivre dans une solitude

plus exacte : la laure de S. Gérasime étoit composée de soixante-dix cellules. En même tems il fit construire un Monastère où les Religieux vivoient en commun.

On exerçoit les jeunes Religieux dans le Monastère, où ils apprenoient les règles & les pratiques de leur état, avant que de leur permettre d'aller vivre dans la *Laure*, qui étoit regardée comme la demeure des parfaits. On n'en sortoit que le Samedi & le Dimanche pour aller à l'Eglise participer aux saints Mystères, & ces deux jours on mangeoit quelque chose de cuit, & il étoit permis de boire un peu de vin ; les autres jours on n'avoit point d'autre nourriture que du pain, des dattes & de l'eau. La pauvreté des cellules étoit extrême : & quand les Religieux en sortoient, ils les laissoient ouvertes, pour témoigner un plus grand détachement.

Les Habitans de la Ville de Jericho effrayés de l'austérité de ces Solitaires, leur apportoient quelquefois des rafraîchissemens, mais ils les refusoient & n'osoient y toucher. Saint Gérasime enchérissoit encore sur leur abstinence;

car on prétend que durant le Carême il ne prenoit point d'autre nourriture que la Sainte Eucharistie.

Ce Saint mourut le 5. Mars de l'an 475. du tems de l'Empereur Zénon.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

Explication du Chapitre cinquiéme de l'Epître aux Romains. ℣. 6.

POurquoi, lorsque nous étions encore dans l'infirmité du péché, Jesus-Christ est-il mort pour des Impies?

La mort de Jesus-Christ est le plus grand motif de confiance & d'amour, que la Religion nous offre.

I. Motif de confiance. Car selon le raisonnement de l'Apôtre : *Si lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son fils, à plus forte raison, étant réconciliés avec lui, nous serons sauvés par la vie de son même fils.*

Pécheurs, ne désespérez jamais de la miséricorde de votre Dieu; il a ai-

mé les pécheurs jusqu'à mourir pour eux, dans le tems même qu'ils ne songeoient qu'à l'offenser, & qu'ils ne pensoient nullement à retourner à lui par la pénitence, Comment ne les aimeroit-il pas, comment ne les recevroit-il pas en grace, lorsqu'il les verra contrits & humiliés ? Lui en coûtera-t-il plus pour leur accorder sa grace, qu'il ne lui en a coûté pour leur donner son Sang ?

II. Motif d'amour. *Jesus-Christ est mort pour nous.* C'est la plus grande marque d'amour qu'il ait pû nous donner ; mais elle est bien plus grande & plus étonnante quand on verse son Sang pour des ingrats & pour des pécheurs. *Et certes*, dit l'Apôtre, *à peine quelqu'un voudroit-il mourir pour un juste ; mais c'est en cela même que Dieu fait éclater son amour envers nous ; puisque nous étant pécheurs, Jesus-Christ n'a pas laissé de mourir pour nous.*

Mourir pour délivrer un homme juste, ce seroit en quelque sorte mourir pour la vertu même ; mais mourir pour un pécheur, c'est un excès d'amour qui ne peut avoir pour objet que le pécheur lui-même.

Livrons-nous donc, à la vûe de ce Dieu crucifié, à tous les ſentimens de la confiance & de l'amour.

Jeſus-Chriſt eſt mort pour moi, je ne dois donc jamais déſeſpérer de mon ſalut. Il eſt vrai que mes péchés en deviennent plus énormes, depuis que j'ai reçu de lui une ſi grande marque de ſon amour, puiſqu'ils portent tous néceſſairement avec eux le caractère de l'ingratitude; mais l'amour de Jeſus-Chriſt eſt infiniment généreux, & cette ingratitude qui me doit confondre, ne doit pas me déſeſpérer.

Jeſus-Chriſt eſt mort pour moi, quel amour ne dois-je pas avoir pour lui? Serai-je aſſez ingrat pour l'offenſer encore & pour l'outrager? Je me regarderois moi-même comme un monſtre exécrable, comme l'horreur de la Nature, ſi j'offenſois un homme qui s'offriroit à mourir pour moi; & j'offenſerois un Dieu qui eſt réellement mort pour me ſauver! Serois-je ſi facilement & ſi ſouvent tombé dans le péché, ſi j'avois eu toujours préſent à l'eſprit cette grande vérité: Jeſus-Chriſt eſt mort pour moi! Quel eſt le but & l'intention de l'Egliſe, quand

elle me montre dans ses temples l'Image de ce Dieu crucifié, si ce n'est de me retenir dans le devoir par les liens de la reconnoissance pour un Dieu qui a donné sa vie pour me racheter? Je ne devrois donc jamais lever les yeux sur ce Dieu mourant, sans pleurer les péchés que j'ai commis & sans prendre la résolution de ne les plus commettre. Cette Image quoique muette ne semble-t-elle pas me dire: Oserez-vous encore offenser un Dieu qui a versé jusqu'à la derniere goutte de son Sang pour votre salut?

Suite de l'EXPLICATION du Chap. 7. de l'Evangile de S. Matthieu.

Quiconque donc entend les instructions que je viens de donner & qui les pratique, est semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre.

Jesus-Christ emploie ici deux comparaisons pour exprimer le caractère de l'homme juste & le caractère de l'homme pécheur. Examinons bien ces deux caractères; approfondissons tous les mystères cachés dans les paroles de

Jesus-Christ. Il y a un de ces portraits auquel il nous importe infiniment de ressembler; si nous ne lui ressemblons pas, prenons la résolution de faire tous les efforts & tous les sacrifices nécessaires pour acquérir cette ressemblance. Il y en a un autre auquel il nous importe infiniment de ne pas ressembler; si nous avons le malheur d'en trouver quelques traits dans notre conduite, tâchons au plûtôt de les effacer.

I. Caractère de l'homme juste.

1°. *Il entend les instructions* de Jesus-Christ, mais il ne se contente pas de les entendre, il les met en pratique. Ce ne sont ni les paroles, ni même les sentimens intérieurs démentis par la conduite, qui sont les justes, ce sont les œuvres, c'est la pratique de la Loi de Dieu.

2°. L'homme juste ne se contente pas de pratiquer la Loi de Dieu par caprice & par intervalle, il est ferme & constant dans cette pratique. *Il est semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre : la pluie est tombée, les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé, & tout est venu fondre sur cette maison; mais elle n'a point été renversée, parce qu'elle étoit fondée sur la pierre.*

Voilà la ſainteté de l'homme juſte comparée à un édifice. Veut-on bâtir un édifice ? on commence par l'établir ſur de ſolides fondemens. Voulez-vous travailler à l'édifice de votre perfection ? commencez par les fondemens, c'eſt-à-dire, commencez par acquérir les vertus ſolides & fondamentales du chriſtianiſme. La crainte & l'amour de Dieu, le déſintéreſſément, l'amour du prochain, l'humilité, le renoncement à vous-même ; voilà les fondemens ſolides ſur leſquels vous devez bâtir l'édifice de votre perfection.

Quand les fondemens de l'édifice ſont une fois établis, on taille les pierres dont il doit être compoſé, & on les met enſuite dans l'ordre & dans la ſymmétrie néceſſaire.

Ainſi lorſque vous aurez acquis ces vertus ſolides & fondamentales du Chriſtianiſme, qui doivent être la baſe de votre perfection, vous raſſemblerez par la pratique des bonnes œuvres, toutes les pierres qui doivent compoſer votre édifice ; vous retrancherez dans vos actions & dans vos ſentimens tout ce qui ſera contraire à la pureté de l'Evangile ; vous mettrez dans vo-

tre conduite cet ordre parfait qui fait la principale beauté de l'édifice; vous aurez toujours à la main la régle de la Loi de Dieu & le compas de l'Evangile, afin que l'ordre soit toujours observé; à chaque instant vous acquérerez un nouveau dégré de mérite, & votre édifice s'élévera insensiblement jusqu'au Ciel.

Les pluies tomberont, vous aurez des orages & des traverses à essuyer de la part du monde. *Les fleuves se déborderont*, le torrent des mauvais exemples, de la coutume & des usages du siécle, voudra vous entraîner. *Les vents soufleront*, le souffle impétueux de mille passions s'élévera pour vous faire tomber; mais votre édifice subsistera, *parce qu'il sera fondé sur la pierre;* vous aurez acquis les vertus solides & fondamentales de la Religion, rien ne pourra l'ébranler.

II. Le caractère de l'homme pécheur: *Quiconque entend les instructions que je viens de donner, & ne les pratique pas, est semblable à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable.*

1°. Le pécheur connoît les maximes de Jesus-Christ, comme le juste;

mais il ne les pratique pas. Il n'y a qu'un très-petit nombre de pécheurs qui les ignorent ces ſaintes maximes. La voie de l'inſtruction eſt ouverte à tous les fidéles, & s'ils négligent de s'inſtruire, leur ignorance eſt volontaire & les rend coupables: ce n'eſt donc pas l'inſtruction qui leur manque, c'eſt la pratique; ils connoiſſent aſſez leurs devoirs, mais ils ne veulent pas les remplir.

2°. Ils deviennent donc *ſemblables à un inſenſé qui a bâti ſa maiſon ſur le ſable.*

Comme ils ne ſongent ni à étudier la Loi de Dieu, ni à l'obſerver, on doit les regarder comme les plus inſenſés de tous les hommes. Fuſſent-ils ſages, habiles, éclairés ſelon le monde, leur conduite eſt le comble de la folie, tout ce qu'ils font eſt bâti ſur un ſable léger; leurs biens, leur gloire & leurs ouvrages ſont de peu de durée.

Leur vertu n'a ni ſolidité, ni conſiſtance; le torrent des mauvais exemples, le ſouffle des paſſions les entraînent: ils ne réſiſtent à aucune tentation.

La ruine de leur maiſon ſera grande, puiſqu'ils ſeront eux-mêmes accablés

ſous ſes ruines, puiſqu'ils ſeront plongés dans la nuit éternelle, puiſqu'ils ſeront précipités dans l'abyſme, dans le ſéjour *des pleurs & des grincemens de dents.*

III. Auquel de ces deux portraits reſſemblons-nous? Avons-nous la conſtance du juſte dans la vertu; avons-nous la légéreté du pécheur? Notre édifice eſt-il fondé ſur *la pierre* ou ſur *le ſable?* Nous connoiſſons nos devoirs, nous n'ignorons pas les inſtructions de notre divin Maître; les *pratiquons-nous?* C'eſt uniquement la pratique fidéle, conſtante & aſſidue de ces devoirs, qui fait la diſtinction du pécheur & du juſte. Ne cédons-nous pas aux moindres tentations? Ne ſuivons-nous pas le torrent du monde? Sçavons-nous réſiſter au ſouffle des paſſions?

Que de ſujets de crainte & de repentir! Hélas! Seigneur, je ne reſſemble point à ce tableau du juſte que vous avez tracé vous-même. Ma légéreté & mon inconſtance dans votre ſervice, ne prouvent-elles pas que ma *maiſon eſt bâtie ſur le ſable?* Combien de fois, hélas! n'a-t-elle pas été ren-

verſée & détruite par le péché ! Que j'ai lieu de craindre que ſa ruine ne ſoit encore plus grande, ſi la mort vient me ſurprendre au milieu de mes déſordres ! Ne le permettez pas, Seigneur : donnez-moi le goût de ces vertus ſolides & fondamentales, qui doivent être regardées comme la baſe de la vraie juſtice & de la vraie ſainteté. En vous aimant préférablement à tout ; en vous ſervant avec crainte ; en prenant votre Loi pour régle de toutes ſes actions, on bâtit ſur la pierre ferme ; on éléve un édifice qui nous éléve nous-mêmes juſqu'à votre thrône. C'eſt à la conſtruction de cet édifice de perfection & de ſainteté, que je veux travailler tous les jours de ma vie.



xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Le vi. Mars.

S. CYRILLE III. *Prieur général de l'Ordre de N. D. du Mont-Carmel.*

SAINT CYRILLE nâquit à Conſtantinople vers l'an 1224. Il étoit très-inſtruit dans les lettres divines & humaines, & fut employé à la converſion du Soudan d'Iconium, qu'il eut la conſolation de baptiſer.

Comme il étoit fort attaché à la Foi catholique, il ne put ſouffrir les erreurs des Grecs ſur le Saint-Eſprit, & il aima mieux ſe retirer dans la ſolitude que de vivre avec eux. La Sainte Vierge lui en inſpira le deſſein, en lui diſant dans une apparition miraculeuſe : *Si vous voulez éviter le commerce des Grecs, rendez-vous dans l'hermitage du Mont-Carmel, pour y embraſſer le genre de vie qu'on vous enſeignera ; c'eſt le moyen de vous ſauver.*

Cyrille touché de ces paroles, donna auſſi-tôt tout ſon bien aux pauvres, & vint au Mont-Carmel. Il rencontra dans ſa route un homme qui lui deman-

da quelle affaire l'avoit attiré dans ce pays-là ; Cyrille lui répondit : *Nulle autre que l'affaire de mon ſalut, je n'y viens que pour me conſacrer tout entier au ſervice de Dieu.* Cet homme frappé d'une telle réponſe, ſuivit S. Cyrille ſur le Mont-Carmel, & s'y conſacra avec lui à la vie monaſtique.

S. Cyrille s'occupoit dans cette ſainte retraite à la méditation des ſaintes Ecritures, & particuliérement des vies des ſaints Prophétes Elie & Eliſée, qui avoient autrefois habité les mêmes déſerts.

Son zéle le fit enſuite ſortir de ſa ſolitude, à l'exemple de ces Prophétes, pour aller prêcher l'Evangile en Arménie, où il fit de grandes converſions. On voulut le faire Patriarche de Jeruſalem, mais il répondit: *Il me ſuffit de ſauver mon ame, ce précieux tréſor que Jeſus-Chriſt a racheté de ſon ſang, & que je porte dans un vaſe d'argile.*

Il mourut au milieu de ſes freres qu'il avoit gouvernés avec beaucoup de douceur & de ſageſſe durant tout le tems qu'il fut leur Prieur général, & il fut célébre par un grand nombre de miracles.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

Suite de l'Explication du cinquiéme Chapitre de l'Epître aux Romains.

Car comme le péché est entré dans le monde par un seul homme, & la mort par le péché.

L'Apôtre fait ici une comparaison entre le premier & le second Adam; le premier, auteur de la race des hommes selon la chair: le second, auteur de la race des Saints selon l'esprit. Le premier introduit le péché dans le monde par sa désobéissance, le second détruit le péché par son obéissance.

Le premier fait entrer dans le monde la mort, qui fut la suite de son péché. Le second rappelle la vie qui fut le prix de sa rédemption; mais quelle vie? La vie de la grace, la vie de l'esprit, la vie éternelle dont nous étions privés par la faute du premier Adam.

Ce premier Adam est donc en quelque sorte le destructeur de sa postérité, & le second en est le réparateur.

L'un nous donne la vie du corps; vie paſſagère & fragile. L'autre nous donne la vie de l'ame; vie ſurnaturelle & divine. L'un nous fait enfans de la terre; l'autre nous fait enfans du ciel. L'un nous fait citoyens de la Jeruſalem terreſtre; & l'autre nous fait citoyens de la Jeruſalem céleſte. L'un infecte notre naiſſance par la tache du péché; l'autre la ſanctifie par la grace du Baptême. Le péché de l'un a été en quelque ſorte un péché univerſel, puiſqu'il s'eſt répandu ſur tout le genre humain; la rédemption de l'autre a été une faveur univerſelle, puiſqu'il eſt mort pour tout le genre humain; & que s'il en eſt un ſi petit nombre qui profitent de ſes dons, c'eſt qu'ils ne font pas tout ce qui dépend d'eux pour en profiter.

Quelle grace vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tant de bienfaits? Vous relevez mon indignité: vous prévenez mes beſoins par l'abondance de votre grace: vous me faites le plus précieux de tous les dons, qui eſt votre ſang: vous me ſanctifiez: vous me donnez la vie. Quel malheur pour moi ſi j'abuſe de tant de faveurs, ſi je néglige de les mettre à profit, ſi je ne réponds à vos

graces que par mes résistances, à vos dons que par mon ingratitude, à la justice que vous m'offrez que par l'iniquité, à la vie que vous voulez me donner, que par cette mort volontaire qui est inséparable du péché.

Suite de l'EXPLICATION du Ch. 7. de l'Evangile de S. Matthieu.

J*Esus ayant fini ce discours, le peuple admiroit sa doctrine: car il les enseignoit comme ayant autorité, & non comme les Scribes & les Pharisiens.*

Il y avoit dans les discours de Jesus-Christ un caractère de vérité qui ne se trouvoit point dans ceux des Scribes & des Pharisiens. L'erreur n'imite jamais qu'imparfaitement le langage de la vérité, sur-tout dans ce qui regarde la Religion. La vérité parle avec empire, avec clarté, avec uniformité: elle ne varie point: elle ne change point: elle ne contredit point dans un tems ce qu'elle a établi dans un autre.

L'erreur au contraire est pleine de variations, d'obscurités & de contradictions.

Quand

Quand les Scribes & les Pharisiens vouloient établir leurs fausses traditions, on reconnoissoit le langage de l'erreur, ils se divisoient entre eux, ils formoient différentes sectes, ils donnoient à la Loi de Moyse des interprétations forcées & étrangères.

Mais le langage de Jesus-Christ étoit simple, clair & uniforme, tout y étoit suivi & soutenu, c'étoit le langage de la vérité.

Cette même différence se remarque encore entre les enseignemens de l'Eglise & ceux de l'Hérésie.

L'Eglise de Jesus-Christ *enseigne comme ayant autorité, & non comme les auteurs des fausses traditions*, chefs & prédécesseurs des Hérétiques.

Elle enseigne *comme ayant autorité*, parce qu'elle est revêtue d'une autorité divine. Elle n'enseigne pas *comme les faux docteurs*, c'est-à-dire, comme les Hérétiques, parce qu'elle ne parle jamais que le langage de la vérité.

Elle ne souffre dans son sein ni division, ni secte, ni variation dans la doctrine. Elle enseigne la même Foi, le même Evangile que les Apôtres.

Les Hérétiques se partagent en plu-

ſieurs ſectes, ils changent de dogmes & d'opinions ſur les points les plus eſſentiels; ils enveloppent ſouvent leurs principes dans des ténébres affectées: c'eſt la marque de l'erreur.

L'Egliſe enſeignante parle toujours un langage clair, précis & uniforme dans toutes les nations, & dans tous les ſiécles: c'eſt la marque de la vérité.

O Vérité! ô précieux dépôt de la Religion & de la Foi! Ce n'eſt qu'à l'Egliſe de Jeſus-Chriſt qu'il eſt donné de vous conſerver ſans altération & ſans changement. En ſe ſoumettant d'eſprit & de cœur à ſes déciſions, on eſt ſûr de ne jamais s'égarer. Laiſſons parler les Hérétiques, ils n'enſeignent pas *avec autorité*. Ecoutons la voix de l'Egliſe, elle ſeule peut parler avec cette *autorité divine* qui aſſûre la vérité.

Cette *autorité* s'étend ſur les régles de conduite comme ſur les dogmes de la Foi. Je dois donc obéir à l'Egliſe quand elle me commande, comme je dois la croire quand elle m'inſtruit. Ses préceptes ne ſont pas moins reſpectables que ſes jugemens. Elle ne parle, elle ne commande que par l'*autorité* de Jeſus-Chriſt. Ce ſeroit donc ſe révolter contre lui,

que de braver les loix de cette Eglise qui ordonne en son nom, & dont les réglemens n'ont pour objet que la gloire de Dieu & la sanctification des ames. Que dois-je donc penser de ma négligence & de mon infidélité à observer tant de loix ecclésiastiques, que je ne me fais aucun scrupule de violer? Puis-je croire que Dieu qui m'a si expressément ordonné d'écouter la voix de son Eglise, regardera ma désobéissance d'un œil indifférent? En donnant à cette Eglise l'autorité de commander, ne m'a-t-il pas imposé lui-même l'obligation d'obéir? C'est donc envers Dieu que je me rends coupable, lorsque je manque sur de si légers prétextes aux jeûnes & aux abstinences qu'elle me prescrit; & le relâchement de la plûpart des Chrétiens de nos jours sur un article si important, ne peut être regardé que comme une révolte audacieuse contre le Seigneur. C'est fouler aux pieds son autorité suprême, que de mépriser ainsi des loix qu'il approuve & qu'il inspire. C'est l'Eglise qui nous les donne, mais c'est Dieu qui en sera le vengeur.

****

Le vii. Mars.

S. THOMAS D'AQUIN. xiij. Siécle.

Saint Thomas d'Aquin a été un des plus célébres Docteurs de l'Eglise. Les nombreux ouvrages qu'il a laissés, seront des preuves immortelles de la netteté, de la précision, de la facilité, de la force & de l'étendue de son génie.

Il étoit fils de Lanculphe Comte d'Aquin, & vint au monde l'an 1225. Il fut mis dès l'âge de cinq ans entre les mains des Moines du Mont-Cassin, dont il reçut les premieres teintures de la piété & des Lettres. A l'âge de dix-neuf ans il entra dans l'Ordre de S. Dominique; & comme on l'envoyoit à Paris pour y achever ses études, les freres qu'il avoit laissés dans le monde, l'arrêterent & l'enfermerent dans un château où il demeura deux ans. Sa famille qui ne pouvoit souffrir qu'il se fit Religieux, employa durant ce tems-là tous les moyens imaginables pour le

faire changer de dessein. On lui ôta l'habit de l'Ordre de S. Dominique que l'on déchira en sa présence; on n'oublia ni les promesses, ni les menaces, on chercha même à le corrompre par le plaisir en lui envoyant une courtisanne pour le tenter: mais le saint jeune homme prenant en main un tison allumé, obligea cette femme de prendre la fuite.

Après deux ans d'épreuve, il trouva moyen de s'échapper par une fenêtre, & se rendit au Couvent des Dominicains de Naples. Sa mere touchée de sa persévérance consentit à son évasion.

Il alla étudier à Cologne sous Albert le Grand, & vint ensuite à Paris, où il enseigna la Théologie.

Avant de s'appliquer à l'étude, il commençoit toujours par se mettre en prieres; & afin que l'étude ne lui ravît pas l'onction de la piété, il ne manquoit jamais de lire les conférences des Peres du Desert, & d'autres Ecrits de cette nature.

Il disoit tous les jours la Messe, & après l'avoir dite il en entendoit une autre, & la servoit lui-même.

Un jour étant à genoux devant un

Crucifix, il entendit une voix miraculeuſe qui lui dit : *Vous avez bien écrit de moi, Thomas, quelle récompenſe voulez-vous que je vous donne ?* Il répondit : *Nulle autre que vous, Seigneur.*

Le Pape Grégoire X. l'ayant appellé au Concile de Lyon, il partit pour s'y rendre & tomba malade en chemin. Il s'arrêta au Monaſtère de Foſſe-Neuve, diocèſe de Terracine. L'Abbé & les Religieux le reçurent avec tout le reſpect qui étoit dû à un homme qui avoit une égale réputation de ſcience & de ſainteté. Il ſe fit d'abord conduire à l'Egliſe où il fut long-tems en prieres ; enſuite en entrant dans le Cloître il connut par révélation ſa mort prochaine, & la prédit en diſant ces paroles du Pſeaume : *Voici le lieu de mon repos pour l'éternité.* Enfin après avoir reçu les derniers Sacremens avec la piété la plus exemplaire, il rendit ſon ame à Dieu l'an 1274. âgé de 50. ans. Il avoit fait un grand nombre de miracles pendant ſa vie, & il en fit encore après ſa mort.

LE MESME JOUR,

STE. PERPETUE & STE. FÉLICITÉ, *Martyres.*

DURANT la perſécution de l'Empereur Sévère cinq Catéchuménes qui ſe diſpoſoient à recevoir le Baptême, furent arrêtés à Carthage en Afrique. Perpétue & Félicité étoient de ce nombre; les trois autres ſe nommoient Revocat, Saturnin & Secundule.

Perpétue n'avoit alors que vingt-deux ans: elle étoit mariée, & venoit de mettre au monde un fils qu'elle nourriſſoit de ſon lait.

Félicité étoit auſſi mariée, & quand on l'arrêta, elle étoit groſſe de ſept à huit mois.

Le pere de Perpétue étoit Payen. Il vint trouver ſa fille, pour l'engager à ſe ſoumettre aux édits de l'Empereur. Elle raconte ainſi elle-même dans les actes de ſon martyre la converſation qu'elle eut avec lui.

« Comme nous étions encore avec » les perſécuteurs, mon pere n'oublia

» rien pour m'engager à renoncer Je-
» ſus-Chriſt, par l'affection qu'il avoit
» pour moi. Je lui fis comprendre que
» je ne pouvois me dire autre que je ne
» ſuis, c'eſt-à-dire, Chrétienne. Alors
» il ſe mit en fureur, & penſa m'arra-
» cher les yeux. Mais enfin il fut obli-
» gé de ſe retirer vaincu, auſſi bien que
» le démon qui avoit voulu ſe ſervir de
» lui pour me vaincre. Ayant été quel-
» ques jours ſans voir mon pere, j'en
» rendis graces à Dieu, & me réjoüis
» dans le Seigneur, de ce que mon pe-
» re me laiſſoit ſuivre les mouvemens
» de ma conſcience ». Elle ajoute :

« Ce fut dans cet intervalle que nous
» eûmes tous le bonheur de recevoir le
» Baptême. Pour moi en ſortant de
» l'eau, je me ſentis fortement inſpirée
» de ne demander d'autre choſe à Dieu
» que la patience & le courage néceſ-
» ſaires pour ſouffrir conſtamment les
» ſupplices qu'on nous préparoit.

» Peu de jours après on nous mit en
» priſon : (ceci ſuppoſe que les Caté-
chuménes avoient d'abord été retenus
par des ſoldats, chacun dans leur maiſon,
ou tous enſemble dans quelque mai-
ſon particuliere). « J'en fus effrayée en

» y entrant, continue-t-elle, car je n'a-
» vois jamais vû de telles ténébres. Mon
» Dieu! la cruelle journée, la chaleur
» affreuſe & l'odeur déſagréable que cau-
» ſoit la multitude de ceux qui étoient
» déja renfermés dans le cachot; les
» mauvais traitemens des ſoldats, l'in-
» quiétude où j'étois ne ſçachant pas ce
» qu'étoit devenu mon fils; tout cela
» me fit paſſer de triſtes momens. »

Elle raconte enſuite comment les Diacres Tiers & Pompone, qui étoient chargés par l'Egliſe du ſoin de les aſſiſter, obtinrent à force d'argent que ces priſonniers puſſent paſſer chaque jour quelques heures dans un lieu de la priſon moins incommode pour reſpirer l'air.

« Nous ſortîmes donc du cachot, dit-
» elle; chacun penſoit à ſoi. Pour moi
» ayant recouvré mon enfant, je lui don-
» nois à tetter, car il mouroit de faim.
» Je le recommandois à ma mere, j'en-
» couragois mon frere, & je ſéchois
» de douleur de voir la peine que je leur
» cauſois. Je paſſai ainſi quelques jours
» dans la plus profonde triſteſſe. Ayant
» enfin obtenu la permiſſion de garder
» & de nourrir mon enfant dans la pri-
» ſon, je me ſentis toute conſolée. Le

» Seigneur vint à mon ſecours, & me
» donna de nouvelles forces. Dès lors
» cette priſon me parut un ſéjour ſi dé-
» licieux, que je n'aurois pas voulu la
» quitter. »

Le frere de Perpétue qui étoit Chrétien, perſuadé du crédit qu'elle avoit auprès de Dieu, l'étant venu voir la pria de demander au Seigneur ſi ceci finiroit par le martyre. Perpétue ſe mit en prieres, & eut une viſion qui lui fit connoître que ſa fin étoit proche, & qu'elle ſeroit bientôt réunie dans le ciel avec les compagnons de ſes ſouffrances.

Elle apperçut une échelle d'or qui alloit de la terre au ciel. Satur qui n'avoit été arrêté qu'après les autres, lui parut y monter le premier; il appella enſuite Perpétue, qui étant montée ſe trouva dans un jardin délicieux, où elle vit Jeſus-Chriſt ſous la figure d'un berger.

Elle fit part de cette viſion à ſon frere, & ſe prépara au martyre.

Peu de jours après le bruit s'étant répandu qu'on devoit interroger les priſonniers, le pere de Perpétue vint encore la trouver dans la priſon, & lui dit en pleurant : *Ma fille, ayez pitié de mes cheveux blancs, ayez pitié de votre pe-*

re. Quittez cette fierté qui vous fait braver la mort, & ne nous perdez pas tous par votre obstination.

» Mon pere, dit-elle, me parloit de » la sorte par tendresse; il me baisoit » les mains, & se jettoit à mes piés en » fondant en larmes. J'en fus touchée, » considérant qu'il seroit le seul de ma » famille qui ne se réjoüiroit pas de ma » mort. Je lui dis seulement pour le » consoler, que sur l'échaffaut il arri- » veroit de moi ce qu'il plairoit à Dieu; » il se retira pénétré de douleur.

» Le lendemain pendant que nous » dînions on vint tout-à-coup nous en- » lever pour nous interroger. Nous fû- » mes conduits à l'audience. Il s'y as- » sembla un monde infini. Nous mon- » tâmes sur l'échaffaut. Tous les confes- » seurs étant interrogés répondirent har- » diment qu'ils étoient Chrétiens.

» On m'appella, & d'abord mon pe- » re se présenta devant moi tenant mon » fils entre ses bras, & me disant: *Ayez » du moins pitié de votre enfant, si vous » n'avez aucune compassion pour votre pere.* » Le Juge se joignit à lui, & voulut me » persuader de sacrifier pour la prospé- » rité des Empereurs.

» Je n'en ferai rien, répondis-je. *Etes-»vous Chrétienne*, me dit le Juge ? Je lui » répondis : *Oui, je la suis.* Comme mon » pere s'efforçoit de me tirer de l'échaf-» faut, le Juge ordonna qu'on l'en chaf-» sât, & il reçut un coup de baguette. » Je le reſſentis comme ſi on m'eût frap-» pée moi-même, ne pouvant voir ſans » douleur mon pere maltraité à mon » occaſion.

» Enfin le Juge nous voyant iné-» branlables dans la Foi, prononça la » ſentence, & nous condamna tous à » être expoſés aux bêtes. »

On les reconduiſit en priſon, & le jour du ſpectacle étant arrivé, Perpétue & Félicité furent miſes dans un filet pour être expoſées à une vache furieuſe, qui les ſecoua rudement ſans les faire mourir. On les mit entre les mains des gladiateurs pour être égorgées ; Satur, Revocat & Félicité reçurent les premiers le coup de la mort.

Perpétue fut livrée à un gladiateur mal-adroit, qui lui donna un coup d'épée dans le dos & la fit crier. Mais elle conduiſit elle-même à ſa gorge la main tremblante de ce gladiateur, & accomplit ainſi ſon martyre. Saturnin & Secundule furent pareillement égorgés.

S. Auguſtin a célébré la gloire de ces illuſtres Martyres, & il fait mention dans les diſcours qu'il prononça le jour de leur fête, des actes dont on a tiré toutes ces circonſtances; ce qui ne permet pas de douter que ces actes ne fuſſent regardés de ſon tems comme authentiques.

A LA MESSE.

INTROÏT. *Eccli. 15. Pſ. 91.*

IN medio Eccleſiæ aperuit os ejus: & implevit eum Dominus ſpiritu ſapientiæ & intellectûs: ſtolam gloriæ induit eum.

Pſ. *Bonum eſt confiteri Domino, & pſallere nomini tuo, Altiſſime. Gloria.*

LE Seigneur lui a ouvert la bouche pour parler au milieu de l'Egliſe: Il l'a rempli de l'eſprit de ſageſſe & d'intelligence, & l'a revêtu de gloire.

Pſ. Il eſt bon de louer le Seigneur, & de chanter des Cantiques en l'honneur de votre Nom, ô Très-haut. Gloire.

Collecte.

DEus, qui Eccleſiam tuam beati Thomæ Confeſſoris tui mirâ eruditione clarificas, & ſanctâ operatione fœcundas; da nobis, quæſumus, & quæ

O Dieu, qui éclairez votre Egliſe par le ſçavoir éclatant de ſaint Thomas votre Confeſſeur, & qui l'enrichiſſez par la ſainteté éminente de ſes œuvres, accordez-nous, s'il vous plaît, la grace,

& de comprendre sa doctrine, & d'imiter ses actions; Par notre Seigneur.

docuit, intellectu conspicere, & quæ egit, imitatione complere; Per.

Mémoire de sainte Perpétue & de sainte Félicité, Martyres.

Seigneur, notre Dieu, faites-nous, s'il vous plaît, la grace d'honorer par une continuelle dévotion les victoires que vous avez fait remporter à vos saintes Martyres Perpétue & Félicité, afin que si nous ne pouvons pas célébrer dignement leurs triomphes, nous soyons au moins fidéles à leur rendre nos humbles devoirs; Par.

Da nobis, quæsumus, Domine Deus noster, sanctarum Martyrum tuarum Perpetuæ & Felicitatis palmas incessabili devotione venerari; ut quas dignâ mente non possumus celebrare, humilibus saltem frequentemus obsequiis; Per Dominum nostrum.

EPÎTRE.

Leçon tirée *du Livre de la Sagesse.* 7. 7.

J'Ai désiré l'intelligence, & elle m'a été donnée; j'ai invoqué *le Seigneur*, & l'esprit de sagesse est venu en moi: je l'ai préférée aux Royaumes & aux thrônes, & j'ai cru que les richesses n'étoient rien au prix de la sagesse. Je n'ai point fait entrer en comparaison avec elle les pierres précieuses; parce que tout l'or, au prix d'elle, n'est qu'un peu de sable, & que l'argent devant elle

Lectio Libri Sapientiæ. 7. 7.

Optavi, & datus est mihi sensus; & invocavi, & venit in me spiritus sapientiæ; & præposui illam regnis & sedibus, & divitias nihil esse duxi in comparatione illius; nec comparavi illi lapidem pretiosum: quoniam omne aurum in comparatione illius, arena est exigua, & tamquam lutum æsti-

mabitur argentum in conspectu illius. Super salutem & speciem dilexi illam, & proposui pro luce habere illam : quoniam inextinguibile est lumen illius. Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa, & innumerabilis honestas per manus illius, & lætatus sum in omnibus, quoniam antecedebat me ista sapientia, & ignorabam quoniam horum omnium mater est. Quam sine fictione didici, & sine invidia communico, & honestatem illius non abscondo. Infinitus enim thesaurus est hominibus ; quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei, propter disciplinæ dona commendati.

sera considéré comme de la boue. Je l'ai plus aimée que la santé & que la beauté : j'ai résolu de la prendre pour ma lumiere, parce que sa clarté ne peut être jamais éteinte. Tous les biens me sont venus avec elle, & j'ai reçu de ses mains des richesses innombrables ; & je me suis réjoui en toutes choses, parce que cette sagesse marchoit devant moi, & je n'avois pas sçu qu'elle étoit la mere de tous ces biens. Je l'ai apprise sans déguisement, j'en fais part aux autres sans envie, & je ne cache point les richesses qu'elle renferme. Car elle est un trésor infini pour les hommes ; & ceux qui en ont usé sont devenus les amis de Dieu, & se sont rendus recommandables par les dons de la science.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

J'AI *désiré l'intelligence, & elle m'a été donnée.*

Que les désirs des Saints sont différens de ceux des impies ! Ceux-ci ne

désirent que les plaisirs & les grandeurs du monde; les Saints au contraire ne désirent que la vraie sagesse.

J'ai invoqué le Seigneur, & l'esprit de la sagesse est venu en moi.

Cette sagesse est donc le fruit de la priere, & pour l'avoir il faut la demander.

Je l'ai préférée aux royaumes & aux trônes.

Les trônes & les royaumes ne sont pas de durée, leur éclat est passager, & ceux qui les possédent sont sûrs de ne les posséder que pour un tems. Mais la sagesse chrétienne est un bien solide que la mort même ne sçauroit nous ravir.

Et j'ai cru que les richesses n'étoient rien en comparaison.

Si les trônes & les royaumes qui sont ce qu'il y a dans le monde de plus grand & de plus considérable, ne sont rien au prix de la sagesse chrétienne, pourroit-on lui comparer les richesses?

Le Sage parcourt ici tous les biens qui sont pour l'ordinaire l'objet de l'estime des hommes & de leurs désirs; l'or, l'argent, les pierres précieuses, la santé, la beauté, & il trouve que la

vraie ſageſſe eſt préférable à tous ces faux biens. Parce que *ſa lumiere ne peut jamais être éteinte*; & que l'éclat de l'or, de l'argent, des pierres précieuſes & de la beauté doit bientôt diſparoître.

Tous les biens me ſont venus avec elle.

La ſageſſe de Salomon qui parle dans cette Epître, l'avoit réellement rendu riche & puiſſant au-deſſus de tous les autres Rois de la terre; mais ce n'étoient ni les richeſſes, ni la puiſſance, qui lui avoient fait déſirer la ſageſſe. *Il ignoroit qu'elle étoit la mere de tous ces biens*, & il ne l'avoit cherchée & déſirée que pour elle-même.

La ſageſſe chrétienne nous procure encore des biens plus ſolides & plus déſirables que la puiſſance, la gloire & les richeſſes de Salomon, puiſqu'elle nous procure la grace, l'innocence, la vertu & la couronne immortelle qui en eſt la récompenſe.

Comme je l'ai appriſe ſans artifice, j'en fais part aux autres ſans envie, & je ne cache point les richeſſes qu'elle renferme.

La ſageſſe chrétienne aime à faire part aux autres de ſes lumieres, l'envie n'entre point dans le cœur d'un véritable Chrétien. Cette paſſion baſſe &

maligne paroît être inséparable des qualités humaines. Un Sçavant n'est jamais content de voir un autre homme plus habile que lui ; mais un Saint voudroit voir tous les hommes aussi saints & aussi vertueux que lui.

Ceux qui ont sçu s'en servir, sont devenus les amis de Dieu.

L'effet de la sagesse c'est de nous rendre amis de Dieu. Quel motif plus fort pour nous engager à la désirer ? Est-il donc au monde un bien plus précieux & plus désirable que l'amitié de Dieu ? mais cette amitié n'est que pour les vrais Sages qui sont les vrais Chrétiens. Les mondains, les impies, les pécheurs sont les ennemis de Dieu ; & tous les biens qu'ils possédent, ne seront jamais capables de les dédommager de cette amitié de Dieu qu'ils perdent par le péché.

On doit donc remarquer ici, 1°. le prix & les avantages de la vraie sagesse, 2°. le moyen de l'obtenir, 3°. le zéle que nous devons avoir pour la communiquer & pour la répandre.

I. Son prix est au-dessus de tout, & il n'est aucun bien dans le monde qui puisse lui être comparé. Un Chrétien

vertueux que cette ſageſſe éclaire, a dans elle un tréſor plus précieux que toutes les richeſſes & toutes les grandeurs de la terre. Mais, hélas! qu'il en eſt peu qui ſçachent connoître tout le prix de cette divine ſageſſe! Ceux même qui font une profeſſion plus particuliere de l'embraſſer & de la ſuivre, ne ſe laiſſent-ils pas encore éblouïr par les pompes du ſiécle, par l'éclat de l'or, ou par celui de la réputation & de la gloire? Ne mépriſent-ils pas quelquefois un homme qui n'a point d'autre avantage que celui d'être véritablement ſage & vertueux.

II. Le moyen d'obtenir cette ſageſſe ſi précieuſe, c'eſt de la demander à Dieu par d'humbles & de fréquentes prieres. Invoquez le Seigneur, & il vous donnera la ſageſſe; il eſt le pere des lumieres & le Dieu de toute vérité. Il n'eſt point avare de ſes dons, il les accorde libéralement à ceux qui les lui demandent avec ferveur. Donnez-la moi donc, Seigneur, cette ſageſſe ſi juſtement vantée par ce grand Roi qui l'avoit reçue de vous, & qui la préféroit à ſa couronne & à ſon trône. Qu'elle vienne éclairer mes pas, & qu'elle ne ceſſe de

m'assister & de me conduire durant tous les jours de ma vie.

III. Si nous avons le bonheur de connoître les voies de Dieu, appliquons nous à les montrer aux autres, & à leur inspirer le désir d'y marcher. Que la sagesse ne soit pas dans mes mains un talent stérile. Tâchons d'instruire des grandes vérités de la Religion ceux qui les ignorent, travaillons à la leur faire aimer. Que notre zéle soit vif, ardent, infatigable & désintéressé: c'est par-là que nous nous montrerons de vrais enfans de la sagesse que Salomon avoit *apprise sans artifice*, & dont *il faisoit part* aux autres *sans envie*.

Graduel. Ps. 36. Eccli. 45.

Le Juste aura dans la bouche des discours sages; & sa langue proférera des paroles pleines d'équité. ℣. La Loi de son Dieu est gravée dans son cœur, & ses pas ne seront point chancelans.	*Os Justi meditabitur sapientiam, & lingua ejus loquetur judicium.* ℣. *Lex Dei ejus in corde ipsius: & non supplantabuntur gressus ejus.*
Alleluia, alleluia.	*Alleluia, alleluia.*
℣. Le Seigneur l'a aimé, & l'a orné; il l'a revêtu d'une robbe de gloire. Alleluia.	℣. *Amavit eum Dominus, & ornavit eum: stolam gloriæ induit eum. Alleluia*

*Après la Septuagésime, au lieu d'*Alleluia *& de son Verset, on dit le Trait qui suit.*

TRAIT. *Ps.* 111.

Beatus vir, qui timet Dominum: in mandatis ejus cupit nimis.

℣. Potens in terra erit semen ejus: generatio rectorum benedicetur.

℣. Gloria & divitiæ in domo ejus: & justitia ejus manet in seculum seculi.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur : il met toute sa gloire à observer ses commandemens.

℣. Sa postérité sera puissante sur la terre : la race du Juste sera bénie.

℣. La gloire & les richesses sont dans sa maison : & sa justice demeure éternellement.

EVANGILE.

Sequentia sancti Evangelii secundùm Matthæum. 5. 13.

IN illo tempore, Dixit Jesus discipulis suis : vos estis sal terræ. Quod si sal evanuerit, in quo salietur ? ad nihilum valet ultrà, nisi ut mittatur foras, & conculcetur ab hominibus. Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita. Neque accendunt lucernam, & ponunt eam sub modio, sed super candelabrum; ut luceat omnibus qui in domo

Suite du saint Evangile selon saint Matthieu. 5. 13.

EN ce tems-là, Jesus dit à ses disciples : Vous êtes le sel de la terre. Que si le sel perd sa force, avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon à rien qu'à être jetté dehors, & à être foulé aux pieds par les hommes. Vous êtes la lumiere du monde. Une ville située sur une montagne, ne peut être cachée : & on n'allume point une lampe pour la mettre sous une boisseau, mais on la met sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la mai-

ſon. Ainſi que votre lumiere luiſe devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient votre Pere qui eſt dans les cieux. Ne penſez pas que je ſois venu détruire la Loi ou les Prophétes : je ne ſuis pas venu pour les détruire, mais pour les accomplir. Car je vous dis, & il eſt vrai, que le ciel & la terre ne paſſeront point, que tout ce qui eſt dans la Loi ne ſoit accompli parfaitement, juſqu'à un ſeul iota & à un ſeul point. Celui donc qui violera l'un de ces moindres commandemens, & qui apprendra aux hommes à les violer, ſera regardé dans le Royaume des cieux comme le dernier; mais celui qui fera & enſeignera, ſera grand dans le Royaume des cieux.

ſunt. Sic luceat lux veſtra coram hominibus, ut videant opera veſtra bona, & glorificent Patrem veſtrum, qui in cælis eſt. Nolite putare quoniam veni ſolvere Legem, aut Prophetas : non veni ſolvere, ſed adimplere. Amen quippe dico vobis, donec tranſeat cælum & terra, iota unum, aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant. Qui ergo ſolverit unum de mandatis iſtis minimis, & docuerit ſic homines; minimus vocabitur in regno cælorum: qui autem fecerit & docuerit, hic magnus vocabitur in regno cælorum.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

DANS cet Evangile Jeſus-Chriſt emploie quatre comparaiſons pour faire comprendre aux Apôtres toute l'étendue des devoirs de leur miniſtère.

I. *Vous êtes le ſel de la terre.* Et de mê-

me que le ſel a deux propriétés, la premiere de donner du goût aux viandes les plus inſipides, la ſeconde de préſerver les corps de la corruption; ainſi devez-vous, Miniſtres de Jeſus-Chriſt & Prédicateurs de l'Evangile, répandre dans les cœurs les plus inſenſibles le goût de la piété, & préſerver tous les hommes de la corruption du péché par vos ſalutaires avis, & encore plus par vos bons exemples.

Si le ſel vient à être affadi, avec qui lui donnera-t-on du goût?

C'eſt-à-dire, ſi les docteurs d'Iſraël ſont eux-mêmes corrompus, qui eſt-ce qui les guérira de la corruption? Si les Paſteurs eux-mêmes s'égarent, qui eſt-ce qui les ramènera?

Il n'eſt plus bon qu'à être jetté dehors & foulé aux pieds par les hommes.

Le ſel affadi devient tellement inutile, qu'il ne peut plus être d'aucun uſage. De quel uſage pourroit donc être dans l'Egliſe un Paſteur aveugle & corrompu?

II. *Vous êtes la lumiere du monde.* C'eſt à vous de l'éclairer & de l'inſtruire.

Jeſus-Chriſt eſt proprement la lumiere *qui éclaire tout homme qui vient au mon-*

de ; elle est venue au monde, cette lumiere, dit S. Jean, *& les hommes lui ont préféré les ténébres. Je suis la lumiere du monde*, disoit-il lui-même, *celui qui me suit ne marche point dans les ténébres.*

Mais en un sens les Apôtres & les Docteurs de l'Eglise peuvent être encore appellés la lumiere du monde. Jesus-Christ l'étoit par sa nature, & les Apôtres ne le sont que par commission & par grace. Jesus-Christ brille en quelque sorte dans le monde de sa propre lumiere ; les Apôtres n'ont d'éclat que celui qu'ils empruntent de Jesus-Christ. Les Apôtres ne peuvent éclairer les esprits que par l'éclat extérieur de leur doctrine & de leurs bons exemples ; Jesus-Christ les éclaire intérieurement par la lumiere de sa grace.

III. *Une ville bâtie sur une montagne ne sçauroit être cachée.*

Vous êtes en spectacle dans l'Eglise comme une ville bâtie sur une montagne. On vous voit nécessairement : vous ne pouvez cacher ni vos foiblesses, ni vos vertus ; & vos exemples ne sçauroient manquer d'être infiniment contagieux, s'ils ne sont infiniment salutaires.

IV. *Quand on allume une lampe, on ne*

la

la met pas ſous le boiſſeau, mais ſur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui ſont dans la maiſon ; que votre lumiere luiſe ainſi devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres.

Jeſus-Chriſt ne veut pas dire que les Apôtres doivent faire de bonnes œuvres, afin d'être vûs par les hommes & de chercher leur approbation & leur eſtime. Cette intention ſeroit contraire au précepte qu'il leur a donné ailleurs: *Prenez garde de ne pas faire vos bonnes œuvres en préſence des hommes, pour en être remarqués.* Il veut dire qu'étant en ſpectacle dans l'Egliſe, ils doivent être plus ſaints & plus vertueux que les autres, afin que ceux qui les voient profitent de leurs exemples pour ſe ſanctifier.

Ne penſez pas que je ſois venu pour détruire la Loi & les Prophétes .... je ſuis venu pour les accomplir.

Jeſus-Chriſt étoit cependant venu au monde pour abolir l'ancienne Loi : comment peut-il donc dire qu'il eſt venu pour l'accomplir ?

On répond que Jeſus-Chriſt a été fidéle à l'obſervation de la Loi, tant qu'elle a dû être en vigueur, qu'il la fit obſerver exactement à ſes diſciples, & qu'il

ne vouloit pas que la Loi nouvelle qu'il venoit établir, les empêchât de respecter l'ancienne.

D'ailleurs il a véritablement accompli l'ancienne Loi dans le sens le plus parfait & le plus étendu. Elle renfermoit

1°. Des promesses & des prophéties.

2°. Des préceptes de Morale.

3°. Des cérémonies & les régles d'un culte extérieur.

4°. Des régles de police pour le gouvernement.

I. Quant aux promesses & aux prophéties, Jesus-Christ les a accomplies.

II. A l'égard des préceptes de morale, il en a fixé le véritable sens que les Pharisiens & les Scribes avoient altéré par leurs fausses traditions.

III. A l'égard des cérémonies du culte extérieur, comme elles étoient figuratives, Jesus-Christ leur a substitué la réalité qu'elles figuroient. Comme, par exemple, à la Circoncision extérieure de la Loi il a substitué le Baptême & la circoncision du cœur.

IV. Enfin à l'égard des régles de poice pour le gouvernement, il les a encore perfectionnées en établissant son regne spirituel dans le monde, dont le

royaume de Juda étoit la figure, & qui est gouverné par les régles de la police ecclésiastique, qui ne tendent qu'à faire fleurir dans le monde toutes les vertus chrétiennes.

Il a donc aboli l'ancienne Loi, dit Théophylacte, non en la détruisant, mais en l'accomplissant; non en la violant, mais en la perfectionnant, comme un Peintre qui, trouvant un tableau dessiné, y mettroit les couleurs, ne seroit pas censé avoir détruit les premieres images, quoiqu'il les eût rendues nouvelles. Et c'est ce qui a fait dire à Jesus-Christ, *Qu'avant que le ciel & la terre viennent à manquer, tout ce qui est de la Loi s'accomplira, sans qu'il en manque un seul iota ou un seul point.*

Il conclud par dire que celui qui aura enseigné & pratiqué la Loi dans toute son étendue, sera grand dans le royaume des cieux, mais que celui qui aura violé un seul précepte, même des plus petits, c'est-à-dire, de ceux qui passent pour être les plus légers, & qui aura enseigné aux hommes à le violer, *sera petit dans le royaume des cieux* : ce qui signifie qu'il sera mis au dernier rang au jour du Jugement. Où serai-je donc

à ce jour, ô mon Dieu! moi qui viole si souvent & si hardiment les grands préceptes comme les *petits*? Quel sera mon sort dans l'éternité! Ne serai-je pas mis au nombre des infracteurs de votre Loi, pour être précipité dans l'*étang de souphre & de feu*? Puis-je y penser sans frémir! Et la seule crainte d'un si grand malheur ne devroit-elle pas suffire pour me retenir dans l'obéissance que je dois à vos commandemens?

Offertoire. Ps. 91.

Le Juste fleurira comme le palmier: il s'élévera comme un cédre planté sur le Mont-Liban.

Justus ut palma florebit: sicut cedrus, quæ in Libano est, multiplicabitur.

Secrette.

FAites, Seigneur, que saint Thomas vous offre sans cesse pour nous des prieres, qui vous rendent nos dons agréables, & qui attirent continuellement sur nous les effets de votre miséricorde; Par.

SAncti tui Thomæ nobis, Domine, pia non desit oratio: quæ & munera nostra conciliet: & tuam nobis indulgentiam semper obtineat; Per Dominum.

Mémoire de sainte Perpétue & de sainte Félicité, Martyres.

SEigneur, nous vous prions de regarder favorablement ces dons qui sont mis sur vos autels en l'honneur de vos saintes Martyres Perpétue & Féli-

INtende, quæsumus, Domine, munera altaribus tuis pro sanctarum Martyrum tuarum Perpetuæ & Felicitatis fes-

tivitate proposita : ut sicut per hæc beata mysteria illis gloriam contulisti, ita nobis indulgentiam largiaris ; Per Dominum.

cité, afin que comme vous leur avez donné la gloire par ces saints mystères, vous nous accordiez aussi le pardon de nos offenses ; Par N. S.

Communion. Luc. 12.

Fidelis servus, & prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram.

C'est ce fidéle & prudent serviteur que le Seigneur a établi sur sa famille, pour distribuer à chacun en son tems la mesure de blé *nécessaire à sa nourriture.*

Postcommunion.

UT nobis, Domine, tua sacrificia dent salutem, beatus Thomas confessor tuus, & doctor egregius, precator accedat ; Per Dominum nostrum.

FAites, Seigneur, que cet excellent Docteur de votre Eglise le bienheureux Thomas votre confesseur, joigne ses prieres aux nôtres ; afin que les sacrifices que nous vous offrons, opèrent le salut de nos ames ; Par N. S.

Mémoire de sainte Perpétue & de sainte Félicité, Martyres.

PRæsta nobis, quæsumus, Domine, intercedentibus sanctis Martyribus, tuis Perpetuâ & Felicitate ; ut quod ore contingimus, purâ mente capiamus ; Per Dominum nostrum.

ACcordez-nous, s'il vous plaît, Seigneur, par l'intercession de vos saintes Martyres Perpétue & Félicité, qu'en recevant votre Sacrement sous des espéces sensibles, nous le recevions en même-tems avec une ame pure ; Par.

LE VIII. MARS.

SAINT JEAN DE DIEU, *Fondateur de l'Ordre des Freres de la Charité.*

DIEU conduisit ce Saint à la plus haute perfection par les voies les plus extraordinaires. Il étoit né en Portugal de parens fort pauvres. A l'âge de neuf ans il quitta son pere & sa mere, & se fit valet d'un berger, ensuite il fut soldat, & enfin il se mit à vendre des Images. Il éprouva divers accidens dans ces différentes conditions: étant soldat il fut sur le point d'être pendu pour avoir mal gardé quelques Equipages, mais Dieu permit qu'on se contentât de le chasser avec ignominie.

Sa vertu dominante étoit la charité pour les pauvres, & durant tout le cours de sa vie, malgré la pauvreté où il étoit lui-même, il ne manquoit aucune occasion de les assister selon son pouvoir.

Ce fut ſans doute cette charité que Dieu récompenſa par une profuſion de graces qui éleverent cet humble ſerviteur de Dieu au comble de la ſainteté.

Dans le tems qu'il étoit vendeur d'Images, il entendit un ſermon du S. Prêtre Avila, un des plus célébres Prédicateurs d'Eſpagne & un des plus grands maîtres de la vie ſpirituelle. Il en fut ſi touché, qu'il ſe mit à pleurer dans l'Egliſe, à ſe frapper le viſage, à crier à haute voix *miſéricorde*, à donner enfin des marques ſi extraordinaires de douleur & de repentir, qu'on crut qu'il avoit perdu l'eſprit. On le conduiſit au pere Avila qui le conſola, & qui ne put s'empêcher d'admirer ſa ſimplicité & ſa ferveur. S. Jean de Dieu croyant ne pouvoir trop s'humilier, donna encore de nouvelles marques d'une folie apparente, qui le firent enfermer parmi les inſenſés; il fut fouetté cruellement, & le Saint ſe réjoüiſſoit d'être ainſi maltraité: mais le pere Avila l'ayant appris, lui ordonna de ſe montrer tel qu'il étoit, & de ne pas continuer plus long-tems ce nouveau genre de pénitence.

Alors le Saint ſe mit à prendre ſoin des pauvres malades, & Dieu bénit tellement ſon zéle & ſes travaux, qu'en peu de tems il bâtit à Grenade un Hôpital magnifique, où les pauvres étoient reçus & ſervis avec tout le ſoin & toute l'attention poſſibles.

Pluſieurs s'aſſocierent à un travail ſi utile & ſi méritoire, & ainſi commença l'Ordre des Freres de la Charité, qui a fait de ſi grands progrès en France, en Italie & en Eſpagne.

S. Jean de Dieu en fut le Fondateur, & il y tranſmit cet eſprit de charité pour les pauvres, dont il fut toujours animé. Cette charité n'étoit pas la ſeule vertu de S. Jean de Dieu; ſon humilité, ſa patience, ſon aſſiduité à l'oraiſon, ſa mortification étoient extrêmes. Il fit pluſieurs miracles pendant ſa vie, & Jeſus-Chriſt lui apparut plus d'une fois ſous la figure d'un pauvre. Il mourut à l'âge de 55. ans, également chéri & reſpecté des Grands & du peuple.



A LA MESSE.

INTROÏT. *Ps.* 36.

Os Justi meditabitur sapientiam, & lingua ejus loquetur judicium: lex Dei ejus in corde ipsius.

La bouche du Juste tiendra des discours sages, & sa langue proférera des paroles pleines d'équité; la Loi de son Dieu est gravée dans son cœur.

Ps. *Noli æmulari in malignantibus: neque zelaveris facientes iniquitatem. Gloria.*

Ps. Ne soyez point jaloux de la prospérité des méchans, & ne portez point envie à ceux qui commettent l'iniquité. Gloire.

Collecte.

Deus, qui beatum Joannem tuo amore succensum, inter flammas innoxium incedere fecisti, & per eum Ecclesiam tuam novâ prole fœcundasti; præsta, ipsius suffragantibus meritis, ut igne charitatis tuæ vitia nostra curentur, & remedia nobis æterna proveniant; Per Dominum nostrum.

O Dieu, qui après avoir embrasé de votre amour le cœur du bienheureux Jean, l'avez fait marcher au milieu des flammes sans qu'il en ait reçu aucun mal; & qui vous êtes servi de lui pour enrichir votre Eglise d'une nouvelle famille; accordez-nous, par le secours de ses prieres, le feu divin de votre charité, qui nous purifie de tous nos péchés, & nous conduise à la bienheureuse éternité; Par.

L'Epître est la même que celle qu'on lit à la Messe le jour de S. Casimir, & dont on trouve l'Explication au IV. de ce mois.

Graduel. Pf. 91.

Le Juste fleurira comme le Palmier : il s'élévera dans la maison du Seigneur comme le cédre du Liban. ℣. Pour annoncer votre miséricorde dès le matin, & votre vérité durant la nuit.

Alleluia, alleluia.

℣. Heureux celui qui souffre la tentation; parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie. Alleluia. *Jac.* 1.

Justus ut palma florebit : sicut cedrus Libani multiplicabitur in domo Domini. ℣. Ad annuntiandum manè misericordiam tuam, & veritatem tuam per noctem.

Alleluia, alleluia.

℣. Beatus vir qui suffert tentationem : quoniam cùm probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. Alleluia. Jac. 1.

*Après la Septuagésime, au lieu d'*Alleluia *& du Verset précédent, on dit le Trait qui suit.*

TRAIT.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur : il met toute sa joie à observer ses commandemens.

℣. Sa postérité sera puissante sur la terre : la race du Juste sera bénie.

℣. La gloire & les richesses sont dans sa maison : & sa justice demeure éternellement.

Beatus vir qui timet Dominum : in mandatis ejus cupit nimis.

℣. Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.

℣. Gloria & divitiæ in domo ejus : & justitia ejus manet in seculum seculi.

EVANGILE.

Sequentia ſancti Evangelii ſecundùm Matthæum. 22. 34.

IN illo tempore, Acceſſerunt ad Jeſum Phariſæi, & interrogavit eum unus ex eis legis Doctor tentans eum: Magiſter, quod eſt mandatum magnum in lege? Ait illi Jeſus: Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & in tota anima tua, & in tota mente tua. Hoc eſt maximum, & primum mandatum. Secundum autem ſimile eſt huic: Diliges proximum tuum ſicut teipſum. In his duobus mandatis univerſa lex pendet, & Prophetæ. Congregatis autem Phariſæis, interrogavit eos Jeſus, dicens: Quid vobis videtur de Chriſto? Cujus filius eſt? Dicunt ei: David. Ait illis: Quomodo ergo David in ſpiritu vocat eum Dominum, dicens: Dixit Dominus Do-

Suite du ſaint Evangile ſelon ſaint Matthieu.

22. 34.

EN ce tems-là, Les Phariſiens vinrent trouver Jeſus, & l'un d'eux qui étoit Docteur de la loi, le tenta, en lui faiſant cette queſtion : Maître, quel eſt le grand commandement de la loi ? Jeſus lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame, & de tout votre eſprit. C'eſt-là le plus grand, & le premier commandement. Et voici le ſecond, qui eſt ſemblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Toute la Loi & les Prophétes ſont renfermés dans ces deux commandemens. Or les Phariſiens étant aſſemblés, Jeſus leur fit cette demande, & leur dit : Que vous ſemble du Chriſt ? De qui eſt-il fils ? Ils lui répondirent : De David. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il en eſprit ſon Seigneur par ces paroles : Le Seigneur a dit à mon Sei-

gneur : Aſſeyez-vous à ma droite, juſqu'à ce que je réduiſe vos ennemis à vous ſervir de marchepied. Si donc David l'appelle ſon Seigneur, comment eſt-il ſon fils? Perſonne ne lui put rien répondre : & depuis ce jour-là, nul n'oſa plus lui faire de queſtions.

mino meo, ſede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos, ſcabellum pedum tuorum. Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus eſt? Et nemo poterat ei reſpondere verbum : neque auſus fuit quiſquam ex illa die eum ampliùs interrogare.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

DAns la premiere partie de cet Evangile, Jeſus-Chriſt répond à l'interrogation qui lui eſt faite par un Docteur de la Loi; & dans la ſeconde il interroge lui-même les Docteurs de la Loi.

En répondant à l'interrogation du Docteur de la Loi, il nous donne la plus importante de toutes les leçons. Et en les interrogeant lui-même, il nous donne une preuve convaincante de ſa divinité.

Un de ces Docteurs demande à Jeſus-Chriſt quel eſt le plus grand des préceptes : queſtion importante & intéreſſante, puiſque rien n'importe plus à l'homme, que de connoître ſes devoirs, & ſur-tout ceux d'entre ſes

devoirs, dont l'obſervation eſt la plus eſſentielle pour ſon ſalut.

Que répond Jeſus-Chriſt ?

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame & de tout votre eſprit. Voilà le plus grand & le premier des Commandemens, mais il y en a un ſecond ſemblable au premier : vous aimerez le prochain comme vous-même : toute la Loi & les Prophétes ſe réduiſent à ces deux Commandemens.

Voilà donc la plus grande, la plus ſolide, la plus étendue & la plus importante de toutes les inſtructions, puiſqu'elle renferme la Loi & les Prophétes. Aimez Dieu de tout votre cœur, aimez le prochain comme vous-même.

Ce ſont deux préceptes différens dont l'un regarde Dieu, & l'autre le prochain. A l'égard du premier il faut examiner ici, 1°. le véritable ſens de ce précepte; 2°. l'obligation qu'il nous impoſe ; 3°. les différentes manieres dont il peut être pratiqué.

I. Voici les termes du précepte de l'amour de Dieu : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre ame & de tout votre eſprit.* A

quoi le Seigneur ajoûte encore dans un autre endroit, *de toutes vos forces;* ce qui ne ſignifie autre choſe, ſinon, vous aimerez Dieu de tout votre pouvoir, vous l'aimerez autant que vous êtes capable d'aimer.

II. Ce précepte emporte une obligation naturelle & indiſpenſable; auſſi a-t-il été donné aux hommes dès le commencement du monde, puiſque dès que l'homme fut ſorti des mains de Dieu, il fut obligé d'aimer l'auteur de ſon être.

III. Quant à la maniere dont on doit le pratiquer, il faut diſtinguer deux choſes dans l'amour, le ſentiment & les effets, ou ce qui revient au même, le ſentiment & le témoignage extérieur du ſentiment: le ſentiment eſt dans le cœur; le témoignage extérieur du ſentiment eſt dans la conduite & dans les œuvres. Or on eſt obligé d'aimer Dieu par un ſentiment intérieur, & ce ſentiment doit être accompagné d'un témoignage extérieur.

1°. Par le ſentiment, on n'entend pas un ſentiment de tendreſſe ſemblable à celui que l'on éprouve dans les

affections naturelles; mais on entend une disposition actuelle qui est dans le cœur, de préférer le Seigneur à tout autre objet : c'est cette disposition qui forme proprement l'acte d'amour de Dieu. Je fais un acte d'amour de Dieu, quand je dis au fond de mon cœur que je suis sincérement résolu de le préférer à toutes les créatures.

2°. On peut faire cet acte par plusieurs motifs. Lorsque je m'attache à Dieu pour lui-même, & que je le préfère à tout à cause de ses infinies perfections; je l'aime par un motif de *charité* : & il est hors de doute que tous les hommes sont obligés de l'aimer ainsi. Cette obligation est fondée sur ce que trois vertus nous sont principalement commandées: la foi, l'espérance & la charité, qui selon l'Apôtre est la premiere des trois & la plus excellente. Or cette charité consiste à aimer Dieu pour lui-même, & à cause de ses perfections infinies.

3°. Mais quoique ce sublime motif doive nécessairement entrer dans l'amour que nous devons à Dieu, il ne s'ensuit nullement que les actes d'amour qui seroient formés par d'autres

motifs, fussent des actes défectueux. Quoiqu'ils ne remplissent pas toute l'étendue du précepte, ils sont toujours louables, utiles & méritoires. Si, par exemple, j'aime Dieu à cause des bienfaits que j'en ai reçus, à cause des biens du Ciel qu'il me promet & que j'espère ; quoique je ne remplisse pas le précepte dans toute son étendue, je fais un acte d'amour de Dieu dont le motif moins parfait n'égale pas l'acte de charité, mais qui ne doit pas être regardé pour cela comme un acte inutile pour mon salut, & beaucoup moins encore comme un acte vicieux.

IV. Quant au témoignage extérieur que nous devons à Dieu de notre amour, il consiste à pratiquer fidélement sa Loi & à être résolu & disposé à la pratiquer, quelque sacrifice qu'il fallût faire. Ainsi celui qui observe les Commandemens, témoigne à Dieu qu'il l'aime, puisqu'il ne peut les observer sans le préférer à tout : & par la même raison, dès qu'on tombe dans le péché, on cesse d'aimer Dieu, puisqu'on viole ses Commandemens, dont l'observation est la marque nécessaire de l'amour qu'on a pour lui.

A l'égard du fecond précepte : *Vous aimerez le prochain comme vous-même* ; on doit remarquer 1°. que Dieu ne dit pas : vous aimerez votre prochain de tout votre cœur, de toute votre ame & de tout votre efprit. Un tel amour, un amour fupérieur à tous les autres, doit être réfervé pour Dieu. 2°. Que tous les préceptes qui regardent le prochain, font renfermés dans celui-ci ; le précepte de l'aumône, le précepte du pardon des injures & de l'amour des ennemis font une fuite néceffaire de celui-ci : *Vous aimerez le prochain comme vous-même.* Cette régle fi raifonnable qui nous eft dictée par la loi naturelle : *Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même*, y eft encore évidemment comprife.

Quel vafte champ s'ouvre ici à nos réflexions ! Amour de Dieu, amour du prochain, préceptes divins & indifpenfables, comment êtes-vous obfervés ! Vous aimai-je, ô mon Dieu, de toutes mes forces, c'eft-à-dire, autant que je fuis capable d'aimer ? Vous aimai-je préférablement à tout, & fuis-je dans la difpofition de tout facrifier

& de tout souffrir plûtôt que de violer votre sainte Loi? Si je vous aimois véritablement, j'aimerois mon prochain comme moi-même: l'amour de Dieu emporte nécessairement l'observation de tous les autres préceptes, & par conséquent de celui-ci. L'amour que je dois avoir pour Dieu, m'oblige à aimer mon prochain pour plaire à Dieu; il ne m'oblige pas, il me défend même de l'aimer autant que Dieu, mais il m'impose une obligation expresse de l'aimer pour Dieu.

Dans la seconde partie de cet Evangile, Jesus-Christ interroge à son tour les Pharisiens & les Docteurs de la Loi; & en les interrogeant il nous donne une preuve la plus convaincante de sa divinité.

Jesus leur fit cette demande: Que vous semble du Christ? De qui doit-il être fils? Ils lui répondirent, de David. Et comment donc, leur dit-il, David l'appelle-t-il, en esprit, son Seigneur par ces paroles: le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied? Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils?

Le Messie devoit être le fils de David, mais il devoit être en même tems le fils de Dieu & Dieu lui-même. Les Pharisiens n'ignoroient pas sa qualité de fils de David, mais ils ignoroient la seconde qui est bien plus excellente & plus digne d'attention. Ils sçavoient que le Messie devoit naître de la race de David ; l'Ecriture l'avoit dit si clairement & en tant d'endroits, qu'ils ne pouvoient en douter.

Il ne restoit donc plus qu'à leur montrer que le Messie devoit être encore le fils de Dieu & Dieu lui-même ; & c'est ce que Jesus-Christ fait en cet endroit d'une maniere également solide & convaincante, en leur rappellant ces paroles de David, au Pseaume 109. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite.*

Ces paroles doivent être incontestablement entendues du Messie, dont le regne est prédit dans toute la suite de ce pseaume ; mais Jesus Christ fait remarquer au Pharisien que David n'y parle pas du Messie comme d'un homme ordinaire, puisqu'il l'appelle son Seigneur & son Maître, & qu'il ne dit pas, le Seigneur a dit à mon fils ; mais *le*

Seigneur a dit à mon Seigneur; par où Jesus-Christ donne à entendre que le Messie n'étoit pas simplement le fils de David, mais encore le fils de Dieu, puisqu'il étoit le Maître & le Seigneur de David.

Les Pharisiens sentirent toute la force de cette preuve, ils ne purent y répondre, & ils n'oserent plus lui faire de question.

Image naturelle de l'obstination des Incrédules, qui ferment volontairement les yeux à la lumiere de la Foi.

O Dieu, ne permettez pas que jamais les passions de mon cœur aient assez d'empire sur mon esprit, pour obscurcir cette divine lumiere qui me fait connoître la vérité de votre sainte Religion, votre divinité, votre puissance & tous ces augustes mystères qui doivent être l'objet éternel de ma soumission & de mon respect: ne permettez pas que je m'égare avec ceux qui refusent de croire en vous. Oui, je le crois, vous êtes mon Seigneur & mon Dieu, & vous serez mon Juge: vous ne m'avez mis au monde que pour vous servir & pour vous aimer. Malheur à moi si je donne à de viles

créatures un amour que je ne dois qu'à vous

Offertoire. Pſ. 88.

Veritas mea, & miſericordia mea cum ipſo; & in nomine meo exaltabitur cornu ejus.

Ma vérité & ma miſéricorde accompagneront le Juſte : & ma protection continuelle fera croître ſa puiſſance.

Secrette.

LAudis tibi, Domine, hoſtias immolamus, in tuorum commemoratione Sanctorum, quibus nos & præſentibus exui malis confidimus, & futuris: Per Dominum.

SEigneur, nous vous immolons en mémoire de vos Saints, des hoſties de louange, par la vertu deſquelles nous eſpérons être délivrés des maux préſens & à venir; Par N. S.

Communion. Matth. 24.

Beatus ſervus, quem, cùm venerit Dominus, invenerit vigilantem : amen dico vobis, ſuper omnia bona ſua conſtituet eum.

Heureux le Serviteur que ſon Maître, à ſon arrivée, trouvera veillant : oui, je vous le dis, il lui donnera le manîment de tous ſes biens.

Poſtcommunion.

REfecti cibo potuque cœleſti, Deus noſter, te ſupplices exoramus, ut in cujus hæc commemoratione percepimus, ejus muniamur & precibus; Per Dominum noſtrum.

NOus vous ſupplions, Seigneur notre Dieu, qu'étant raſſaſiés de cette viande & de ce breuvage céleſte, nous ſoyons ſoutenus par les prieres du Saint en mémoire duquel nous avons participé à vos ſaints myſtères; Par N. S.

****

Le ix. Mars.

SAINTE FRANÇOISE.

SAINTE FRANÇOISE, Noble Dame Romaine, vécut dans la piété dès sa plus tendre enfance. A l'âge de douze ans elle voulut se retirer dans un Monastère, pour y passer sa vie dans la pénitence & dans la retraite; mais ses parens empêcherent l'exécution de ce dessein. Elle fut mariée à un homme riche, & vécut dans le mariage aussi saintement qu'elle auroit pû vivre dans le cloître, ne s'occupant que de la priere & des bonnes œuvres, sans que les exercices de la piété la détournassent des devoirs de son état. Elle ne portoit jamais que des habits de laine, & engagea par son exemple & par ses discours, plusieurs Dames Romaines à renoncer à la vanité des parures. Elle fuyoit les spectacles, les conversations inutiles & les divertissemens du monde.

Des troubles arrivés dans Rome l'an

1413, aufquels fon mari avoit pris part, lui attirerent de fâcheufes difgraces; il fut exilé, & on confifqua tous fes biens. Sainte Françoife foutint ce malheur avec une conftance héroïque, & fe contenta de dire, comme le faint homme Job: *Le Seigneur m'avoit donné ces biens, il me les a ôtés, que fon Nom foit béni.*

Dieu récompenfa fa réfignation & fa patience, faifant naître dans les affaires de Rome un changement qui lui rendit fes biens & fon époux.

Elle fonda le Monaftère des Oblates de la Congrégation du Mont-Olivet, & fon époux étant mort, elle s'y rendit pieds nuds & la corde au col: profternée & fondant en larmes, elle pria inftamment les fœurs de la recevoir parmi elles; elle y paffa le refte de fes jours dans une pratique continuelle & héroïque de toutes les vertus religieufes, & y mourut à l'âge de cinquante-fix ans l'an 1440.

Son Confeffeur, qui a écrit fa vie, rapporte un grand nombre de vifions miraculeufes dont le Ciel l'avoit favorifée.

A LA MESSE.

INTROÏT. *Ps.* 118.

JE reconnois, Seigneur, que vos jugemens sont l'équité même, & que c'est par un effet de votre justice que vous m'avez humiliée : percez ma chair de votre crainte ; & remplissez-moi d'une frayeur salutaire, à la vûe de vos jugemens.

Ps. Heureux ceux qui marchent dans les voies de l'innocence, & qui prennent pour guide la Loi du Seigneur. Gloire.

COgnovi, Domine, quia æquitas judicia tua, & in veritate tua humiliasti me : confige timore tuo carnes meas, à mandatis tuis timui.

Ps. Beati immaculati in via, qui ambulant in Lege Domini. Gloria.

Collecte.

O Dieu, qui entre les autres dons de votre grace, avez favorisé la bienheureuse Françoise votre servante, de l'entretien familier de son Ange Gardien ; faites-nous, s'il vous plaît, par son intercession, la grace d'arriver à la société de ces bienheureux Esprits ; Par notre Seigneur.

DEus, qui beatam Franciscam famulam tuam, inter cætera gratiæ tuæ dona, familiari Angeli consuetudine decorasti ; concede, quæsumus, ut intercessionis ejus auxilio, Angelorum consortium consequi mereamur ; Per Dominum.

EPÎTRE.

EPÎTRE.

Lectio Libri Sapientiæ. *Prov.* 31. 30.

Mulierem fortem quis inveniet? Procul, & de ultimis finibus pretium ejus. Confidit in ea cor viri sui, & spoliis non indigebit. Reddet ei bonum, & non malum, omnibus diebus vitæ suæ. Quæsivit lanam & linum, & operata est consilio manuum suarum. Facta est quasi navis institoris, de longè portans panem suum. Et nocte surrexit, deditque prædam domesticis suis, & cibaria ancillis suis. Consideravit agrum & emit eum: de fructu manuum suarum plantavit vineam. Accinxit fortitudine lumbos suos, & roboravit brachium suum. Gustavit & vidit quia bona est negotiatio ejus: non extinguetur in nocte lucerna ejus. Manum suam misit ad fortia,

Leçon tirée *du Livre de la Sagesse*. Prov. 31. 30.

Qui trouvera une femme forte ? elle n'est pas moins précieuse que les choses les plus rares qn'on apporteroit des extrémités de la terre. Son mari met sa confiance en elle, & il ne manquera de rien. Elle lui rend le bien, & non le mal, tous les jours de sa vie. Elle cherche *& amasse* de la laine & du lin, & les travaille avec des mains habiles. Elle est semblable à un navire de marchand, venant de bien loin chargé de richesses. Se levant de grand matin, elle distribue à ses domestiques & à ses servantes, leur nourriture. Elle considère un champ *qui est à vendre*, & l'achéte, & du gain de son travail elle fait planter des vignes. Elle ceint ses reins de force; elle affermit & exerce ses bras. Elle s'applique à son trafic, & elle éprouve combien il est avantageux de le

faire : sa lampe ne s'éteint point durant la nuit. Elle met la main aux ouvrages les plus rudes, & ses doigts manient le fuseau. Elle ouvre sa main à l'indigent; elle l'a *toujours* tendue aux pauvres. Elle n'a point à craindre pour sa maison le froid ni la neige; car tous ses domestiques ont doubles vêtemens. Elle se fait des ameublemens de tapisserie, & elle est vêtue de lin & de pourpre. Son mari paroît avec éclat aux portes de sa ville, lorsqu'il y est assis avec les Sénateurs du pays. Elle fait des toiles & des ceintures qu'elle vend aux marchands de Canaan. Son courage & l'éclat *de ses vertus* font ses véritables ornemens, *de sorte qu'à la fin de ses jours*, la mort est pour elle un sujet de joie. Sa bouche & sa langue *ne* prononcent *que* des discours remplis de sagesse & de douceur. Elle est informée de tout ce qui se passe dans sa maison, & ne mange point son pain dans l'oisiveté. Elle reçoit des bénédictions des enfans qu'elle a élevés, & des louanges de son mari. Plu-

& digiti ejus apprehenderunt fusum. Manum suam aperuit inopi, & palmas suas extendit ad pauperem. Non timebit domui suæ à frigoribus nivis: omnes enim domestici ejus vestiti sunt duplicibus. Stragulatam vestem fecit sibi: byssus & purpura indumentum ejus. Nobilis in portis vir ejus, quando sederit cum senatoribus terræ. Sindonem fecit, & vendidit: & cingulum tradidit Chananæo. Fortitudo & decor indumentum ejus, & ridebit in die novissimo. Os suum aperuit sapientiæ, & lex clementiæ in lingua ejus. Consideravit semitas domûs suæ, & panem otiosa non comedit. Surrexerunt filii ejus, & beatissimam prædicaverunt; vir ejus & laudavit eam. Multæ filiæ congregaverunt divitias: tu supergressa es universas. Fallax gratia, & vana est pulchritudo: mulier

timens Dominum, ipsa laudabitur. Date ei de fructu manuum suarum : & laudent eam in portis opera ejus.

sieurs femmes, *disent-ils*, ont amassé des richesses ; mais vous les surpassez toutes. La grace est trompeuse, & la beauté est vaine ; mais la femme qui craint le Seigneur, sera *toujours* honorée. Elle recevra le fruit de ses actions, & ses œuvres la loueront dans les assemblées.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

CEtte Epître tirée des proverbes de Salomon renferme un portrait de la femme forte, dont il explique tous les devoirs.

1°. A l'égard de son Epoux.

2°. A l'égard de ses Domestiques.

3°. A l'égard des Pauvres.

I. A l'égard de son époux, elle s'attire sa confiance par sa sagesse & par sa vertu, elle pourvoit à tous ses besoins, elle entretient avec lui un commerce doux & paisible, *elle lui rend le bien & non le mal, durant tous les jours de sa vie :* c'est-à-dire que son époux ne reçoit d'elle que du bien, & qu'à l'égard du mal, elle s'abstient également de le commettre & de le dire ; ensorte que dans tout le cours de sa vie, on ne pourra trouver ni une pa-

role, ni une action de malignité, d'aigreur ou de vengeance.

Toujours occupée du soin de sa maison, elle épargne à son époux des détails qui ne sont point de son ressort. Comme il est *assis parmi les Sénateurs de la terre*, elle le soulage de mille attentions que demandent les affaires domestiques, afin qu'il ait plus de tems à donner aux affaires publiques.

Ainsi, *elle amasse de la laine & du lin, & en fait des ouvrages par l'industrie de ses mains;* elle est infatigable au travail; *elle se léve lorsqu'il est encore nuit;* elle regrette même le tems qu'elle est obligée de donner au sommeil, parce qu'il est dérobé à son travail. Loin de vivre dans l'oisiveté & dans la mollesse, elle exerce continuellement la force de son bras; *elle met la main aux choses les plus difficiles:* & pour ne pas perdre un moment, ses *doigts manient le fuseau.*

Elle cherche à rendre son travail utile & fructueux: *Elle fait des toiles qu'elle vend, & des ceintures qu'elle livre aux marchands de Canaan. Lorsqu'elle voit un champ qui est à vendre, elle l'achéte; & de ce qu'elle gagne de ses mains, elle fait planter des vignes.*

Par là elle eſt en état de fournir aux dépenſes de ſa maiſon, *& de ſe donner des habits de pourpre*, parce que la qualité & le rang de ſon époux exigent qu'elle ſoit vêtue ſelon ſa condition.

II. A l'égard de ſes domeſtiques, elle a ſoin de pourvoir à leurs beſoins. *Elle ne craint point pour ſa maiſon le froid, ni la neige, parce que tous ſes domeſtiques ont de doubles vêtemens;* elle veille ſur leur conduite : *Elle conſidére tous les ſentiers de ſa maiſon, elle ouvre ſa bouche avec ſageſſe, & ſes paroles ſont aſſaiſonnées de douceur.* Son gouvernement n'eſt point dur & impérieux; on n'entend jamais dans ſa maiſon ni plaintes, ni murmures : le bruit & les emportemens de la colère en ſont bannis, & tout y eſt en même tems dans la tranquillité & dans la régle.

III. A l'égard des pauvres, quoiqu'elle travaille à s'enrichir & à faire des acquiſitions nouvelles, elle n'eſt cependant ni intéreſſée, ni avare : *Elle ouvre ſa main à l'indigent, elle étend les mains juſqu'aux pauvres. Ouvrir ſa main à l'indigent*, c'eſt faire l'aumône aux pauvres qui la demandent; & l'*étendre juſqu'aux pauvres*, c'eſt chercher à

connoître & à ſoulager le pauvre même qui ne la demande pas, le pauvre honteux, le pauvre inconnu, le pauvre qui n'eſt pas à portée d'expoſer ſes beſoins, ni de faire entendre ſes plaintes.

Que ce caractère eſt beau! Que ce portrait eſt inſtructif! Qu'il eſt différent de ce qui ſe voit tous les jours dans la plûpart des mariages du monde!

Qui eſt-ce qui trouvera une femme forte, dit le Sage? *elle n'eſt pas moins rare que ces choſes précieuſes que l'on va chercher juſqu'aux extrémités du monde.*

On n'aura pas de peine à trouver, ſans doute, une femme oiſive, ou continuellement occupée du jeu, de la médiſance, & du ſoin de ſe parer & de plaire; une femme qui aime les ſpectacles & les fêtes du monde, & qui y emploie la plus grande partie de ſon bien & de ſon tems; une femme qui diſſipe ce que ſon mari amaſſe par ſon travail, & qui ne travaille qu'à la ruine de ſa maiſon; une femme négligente & inattentive, incapable de s'appliquer à aucune affaire ſérieuſe, qui ne daigne pas ſeulement s'informer de ce qui ſe paſſe chez elle,

& qui contente de sçavoir & de mettre en usage tous les moyens possibles de dépenser les richesses, ignore absolument les moyens de les conserver & de les acquérir ; une femme capricieuse qui répond toujours avec aigreur, ou qui commande avec dureté ; mais une femme telle que la *femme forte*, est un trésor infiniment rare.

Cependant il n'y a que cette femme forte & celles qui lui ressemblent qui soient véritablement heureuses ; elle l'est en cette vie, puisqu'elle passe ses jours dans la satisfaction & dans la paix ; elle le sera en l'autre, puisque sa douceur, sa patience, son application à ses devoirs, y seront couronnées d'une *gloire immortelle*. Elle seule sera en droit *de rire au dernier jour*, & dans ces tristes années de la vie, où l'on touche de près à la mort, elle ne regrettera point la perte ou la diminution de ses charmes : la beauté de son ame, de ses sentimens & de ses vertus a un éclat qui ne se perd jamais, qui ne diminue jamais. *La grace & la beauté du corps est vaine & trompeuse, mais la femme qui craint le Seigneur*, joüira d'une gloire solide & durable :

le Seigneur lui tiendra compte de ſes travaux les plus ordinaires, parce qu'ils ſeront ſanctifiés par ſa grace & par l'amour du devoir.

Que celles qui ſe trouvent engagées dans les liens du mariage, étudient avec ſoin tous les traits de ce tableau tracé par le S. Eſprit même ; elles y apprendront tout ce qu'elles doivent faire, & tout ce qu'elles doivent éviter, pour aſſurer en même tems leur bonheur & leur ſalut.

Graduel. Pſ. 44.

La grace eſt répandue ſur vos lévres : auſſi Dieu a verſé ſur vous ſes bénédictions pour toute l'éternité. ℣. Vous regnerez par la vérité, la douceur & la juſtice, & vous ſignalerez votre puiſſance par des actions miraculeuſes.	*Diffuſa eſt gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in æternum.* ℣. *Propter veritatem & manſuetudinem, & juſtitiam, & deducet te mirabiliter dextera tua.*
Alleluia, alleluia.	*Alleluia, alleluia.*
℣. Avec la beauté & l'éclat qui vous environnent, allez, marchez heureuſement, & regnez. Allel.	℣. *Specie tuâ & pulchritudine tuâ, intende, proſperè procede, & regna. Allel.*

*Après la Septuagéſime, au lieu d'*Alleluia, *& du Verſet précédent, on dit le Trait qui ſuit.*

TRAIT.

Veni, Sponsa Christi, accipe coronam, quam tibi Dominus preparavit in æternum.

Venez, Epouse de Jesus-Christ, recevez la couronne éternelle que le Seigneur vous a préparée.

℣. *Dilexisti justitiam, & odisti iniquitatem : propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ præ consortibus tuis.*

℣. Vous avez aimé la justice, & haï l'iniquité : c'est pourquoi vous avez reçu du Seigneur votre Dieu l'onction sainte de sa grace d'une maniere plus excellente que vos compagnes.

℣. *Specie tuâ, & pulchritudine tuâ, intende, prosperè procede, & regna.*

℣. Etant *donc* toute brillante de beauté & de gloire, allez, marchez heureusement, & regnez.

EVANGILE.

Sequentia sancti Evangelii secundùm Matthæum. 13. 44.

Suite du saint Evangile selon saint Matthieu. 13. 44.

IN illo tempore, Dixit Jesus discipulis suis parabolam hanc : Simile est regnum cælorum thesauro abscondito in agro : quem, qui invenit homo, abscondit, & præ gaudio illius vadit, & vendit universa quæ habet, & emit agrum illum. Iterùm simile est regnum cælorum

EN ce tems-là, Jesus dit à ses disciples cette parabole : le Royaume des Cieux est semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme trouve, & qu'il cache ; & dans la joie qu'il ressent, il va vendre tout ce qu'il a, & achéte ce champ. Le Royaume des Cieux est semblable encore à un homme qui est dans le trafic, & qui cherche de bon-

nes perles ; & qui en ayant trouvé une de grand prix, va vendre tout ce qu'il avoit, & l'achéte. Le Royaume des Cieux est semblable encore à un filet jetté dans la mer, qui prend toutes sortes de poissons : & lorsqu'il est plein, *les pêcheurs* le tirent sur le bord, où s'étant assis, ils mettent ensemble tous les bons dans des vaisseaux, & jettent dehors les mauvais. C'est ce qui arrivera à la fin du monde : les Anges viendront, & sépareront les méchans du milieu des Justes, & ils les jetteront dans la fournaise du feu. C'est-là qu'il y aura des pleurs & des grincemens de dents. Avez-vous bien compris tout ceci ? Oui, Seigneur, répondirent-ils. Et il ajoûta : C'est pourquoi tout Docteur *qui est bien* instruit en ce qui regarde le Royaume des Cieux, est semblable à un pere de famille, qui tire de son trésor des choses nouvelles & anciennes.

homini negotiatori, quærenti bonas margaritas. Inventâ autem unâ pretiosâ margaritâ, abiit, & vendidit omnia quæ habuit, & emit eam. Iterùm simile est regnum cœlorum sagenæ missæ in mare, & ex omni genere piscium congreganti. Quam, cùm impleta esset, educentes, & secus littus sedentes, elegerunt bonos in vasa, malos autem foràs miserunt. Sic erit in consummatione seculi : exibunt Angeli, & separabunt malos de medio justorum, & mittent eos in caminum ignis : ibi erit fletus, & stridor dentium. Intellexistis hæc omnia ? Dicunt ei : Etiam. Ait illis : Ideò omnis scriba doctus in regno cœlorum, similis est homini patrifamilias, qui profert de thesauro suo nova & vetera.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

LE *Royaume des Cieux eſt ſemblable à un tréſor caché dans un champ.*

Qu'eſt-ce qui nous cache ce précieux tréſor, digne de toutes nos recherches, & que nous recherchons ſi peu ; ce tréſor que tous peuvent poſſéder, & qui n'eſt cependant connu & déſiré que d'un très-petit nombre ; ce tréſor qui doit nous rendre éternellement heureux ; ce tréſor préférable à tous les biens de ce monde, & que l'homme ſage & raiſonnable achéte à quelque prix que ce ſoit ?

Trois paſſions enracinées dans le cœur de l'homme lui en ôtent le déſir & la connoiſſance ; l'avarice, l'ambition & l'amour du plaiſir.

I. L'avarice lui perſuade que les tréſors de la terre ſont le plus grand & le plus ſolide de tous les biens : que l'on ne peut trop en acquérir ; elle les lui montre comme la ſource de tous les avantages qu'il peut déſirer : il s'y attache, il en fait l'objet de ſes travaux & de ſes ſoins. Inſenſé qui ne s'apperçoit pas qu'il y a un tréſor plus

précieux que ſon avarice lui cache ; un tréſor que la mort même ne pourra lui enlever ; un tréſor d'un ſi grand prix, que quand on renonceroit à toutes les poſſeſſions & à tous les héritages pour l'acquérir, on gagneroit infiniment à l'échange, tant il y a peu de proportion entre les biens du Ciel & les biens de la terre!

II. L'ambition contribue encore à lui cacher ce tréſor ; elle lui fait voir les grandeurs de ce monde comme un objet digne de toucher ſon cœur : il ſe croit heureux, s'il peut y parvenir ; il y emploie ſes veilles, ſes travaux & quelquefois ſon ſang, & il ne voit pas que ces grandeurs de la terre ſont vaines, paſſagères, ſujettes à mille revers qui dépendent du caprice des hommes ; au lieu que les grandeurs du Ciel qui ſont partie de ce tréſor caché, ſont ſtables & permanentes.

III. Enfin l'amour du plaiſir qui l'enivre, lui fait mettre ſa ſuprême félicité dans les charmes de la volupté. Une idole de chair devient ſon unique tréſor, il la préfère à tout le reſte ? & le propre de cette paſſion eſt de nous faire regarder comme le plus

précieux de tous les objets, celui qui fait souvent notre malheur en cette vie, & qui ne peut manquer de nous rendre éternellement malheureux en l'autre. On ne pense plus aux trésors du Ciel; on croit en avoir trouvé un sur la terre qui doit nous faire oublier tous les autres. Aveuglement funeste! Quoi, Seigneur, y a-t-il donc quelque objet en ce monde qu'on puisse préférer à vous? Tous ceux qui nous attirent ont-ils quelque charme dont vous ne soyez pas l'auteur & la source?

Dissipez donc, Seigneur, par la lumiere de votre grace, cette illusion qui m'empêche de connoître & de désirer ce trésor caché, pour qui l'on doit tout quitter & tout sacrifier sans regret: faites que je le cherche continuellement pendant ma vie, afin que je puisse en joüir éternellement après ma mort. C'est le seul bien véritable, le seul bien solide que je puisse désirer; tous les autres ne sont que de faux biens, des biens fragiles, dont il faudra nécessairement se séparer un jour. Mais quand on a le bonheur de vous posséder, ô mon Dieu, on est sûr de vous posséder toujours.

Offertoire. Pſ. 44.

La grace eſt répandue ſur vos lévres : auſſi Dieu a verſé ſur vous ſes bénédictions pour l'éternité.

Diffuſa eſt gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in æternum, & in ſæculum ſæculi.

Secrette.

SEigneur, recevez favorablement l'oblation que votre peuple vous préſente en mémoire de vos Saintes, par les mérites deſquelles il reconnoît avoir reçu du ſecours dans ſon affliction ; Par.

ACcepta tibi ſit, Domine, ſacratæ plebis oblatio, pro tuarum honore Sanctarum, quarum ſe meritis de tribulatione percepiſſe cognoſcit auxilium ; Per.

Communion. Pſ. 44.

Vous avez aimé la juſtice, & haï l'iniquité : c'eſt pourquoi vous avez reçu du Seigneur votre Dieu l'onction ſainte de ſa grace d'une maniere plus abondante que vos compagnes.

Dilexiſti juſtitiam, & odiſti iniquitatem : propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ, præ conſortibus tuis.

Poſtcommunion.

SEigneur, après avoir raſſaſié votre famille de vos dons ſacrés, ſoutenez-nous ſans ceſſe, s'il vous plaît, & donnez-nous de nouvelles forces, par l'interceſſion de celle dont nous célébrons la fête ; Par N. S.

SAtiaſti, Domine, familiam tuam muneribus ſacris : ejus, quæſumus, ſemper interventione nos refove, cujus ſolemnia celebramus ; Per.

LE X. MARS.

QUARANTE SOLDATS, *Martyrs à Sébaste en Arménie.* IV. Siécle.

DANS le tems que l'Empereur Licinius persécutoit les Chrétiens, le Préfet Agricolaüs fit arrêter quarante Soldats qui avoient embrassé le Christianisme. Ils s'occuperent dans la prison à chanter des Pseaumes, & ils y furent honorés d'une apparition miraculeuse de Jesus-Christ qui leur dit : *Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, sera sauvé.* Ils s'exhorterent mutuellement à la patience, afin de témoigner le même courage au service du Roi de gloire, qu'ils avoient fait paroître tant de fois en servant les Rois de la terre.

On employa en vain les prieres & les menaces pour les engager à renoncer Jesus-Christ : ils furent inébranlables. Leur constance irrita les persécuteurs qui les firent jetter tout nuds dans un étang glacé. Un d'entre eux ne put soutenir la rigueur du froid. Il demanda

à être mis dans un bain chaud, où il expira dans l'inſtant, & perdit en même tems la vie & la couronne de gloire. Son malheur toucha les autres de compaſſion, & les anima davantage à ſouffrir conſtamment pour Jeſus-Chriſt: ils répétoient pluſieurs paroles de l'Ecriture, pour ſe confirmer dans la Foi, & diſoient:

« Seigneur, nous ne vous abandonnerons jamais, & nous ne ceſſerons » d'invoquer votre nom. Vous êtes le » créateur du ciel & de la terre: le feu, » la grêle, la neige, les glaces, les » vents & les frimats; tout obéit à votre volonté, tout reconnoît votre » ſouverain pouvoir. Exaucez-nous, Seigneur, ſoutenez-nous & ne permettez pas que nous tombions dans l'infidélité. »

Comme ils prioient ainſi, on vit briller une lumiere céleſte, qui par ſa chaleur fit fondre la glace de l'étang où on les avoit plongés. Le Geolier de la priſon où ils avoient d'abord été renfermés, fut frappé de ce prodige: il apperçut trente-neuf couronnes qui deſcendoient du ciel; auſſi-tôt il quitta ſes habits, & ſe jetta dans l'étang en

s'écriant : *Je suis Chrétien.* Il adressa ensuite cette priere à Dieu : « Seigneur, » recevez-moi au nombre de vos fidé» les serviteurs ». Cyrius, un des Soldats Chrétiens, s'écria alors : « Quel Dieu » est aussi grand que le nôtre ? Il n'ap» partient qu'à vous, Seigneur, de fai» re des prodiges. Vous n'avez pas vou» lu que la désertion d'un lâche rendît » notre troupe imparfaite, & vous avez » suscité du milieu même de l'infidélité » un Martyr pour le remplacer ».

Comme aucun d'eux n'avoit perdu la vie dans l'étang glacé, on leur cassa à tous la tête à coups de bâton. Ils expirerent dans ce cruel tourment, sans donner la moindre marque d'impatience ou de foiblesse.

A LA MESSE.

INTROÏT. *Ps.* 33.

Clamaverunt Justi, & Dominus exaudivit eos : & ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos.

Les Justes ont poussé leurs cris vers le Seigneur, & il y a été sensible, & il les a délivrés de toutes leurs peines.

Ps. Benedicam Dominum in omni tempo-

Ps. Je bénirai le Seigneur en tout tems : je

consacre pour jamais ma bouche à célébrer ses louanges. Gloire.

re : semper laus ejus in ore meo. Gloria.

Collecte.

FAites, s'il vous plaît, ô Dieu tout-puissant, qu'en honorant dans ces illustres Martyrs leur constance à confesser votre nom, nous éprouvions leur charité tendre & pressante, par les prieres qu'ils vous adresseront pour nous ; Par N. S.

PRæsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut qui gloriosos Martyres, fortes in sua confessione cognovimus, pios apud te in nostra intercessione sentiamus ; Per Dominum nostrum.

Epître.

Leçon tirée de l'Epître de saint Paul aux Hébreux. II. 33.

MEs Freres, C'est par la Foi que les saints ont conquis les Royaumes, ont accompli les devoirs de la justice, ont reçu l'effet des promesses, ont fermé la gueule aux lions, ont arreté la violence du feu, ont évité le tranchant des épées, ont été guéris de leurs maladies, ont été remplis de force & de courage dans les combats, ont mis en fuite les armées des étrangers, & ont rendu aux femmes leurs enfans, les ayant ressuscités après leur mort. Les uns ont été

Lectio Epistolæ sancti Pauli Apostoli ad Hebræos. II. 33.

FRatres, Sancti per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones, obturaverunt ora leonum, extinxerunt impetum ignis, effugerunt aciem gladii, convaluerunt de infirmitate, fortes facti sunt in bello, castra verterunt exterorum : acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos. Alii autem distenti sunt, non suscipientes redemptio-

nem, ut meliorem invenirent resurrectionem. Alii verò ludibria & verbera experti, insuper & vincula & carceres. Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt: circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti; quibus dignus non erat mundus: in solitudinibus errantes, in montibus, & speluncis, & in cavernis terræ. Et hi omnes testimonio fidei probati inventi sunt in Christo Jesu Domino nostro.

cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection. Les autres ont souffert les moqueries & les fouets, les chaînes & les prisons. Ils ont été lapidés, ils ont été sciés; ils ont été éprouvés *en toute maniere:* ils sont morts par le tranchant de l'épée: ils étoient vagabonds, couverts de peaux de brebis & de peaux de chevres, étant abandonnés, affligés, persécutés; eux dont le monde n'étoit pas digne; *& ils ont passé leur vie* errans dans les déserts & dans les montagnes, & se retirant dans les antres & dans les cavernes de la terre. Enfin, toutes ces personnes à qui l'Ecriture rend un témoignage si avantageux, ont donné des preuves certaines de leur foi en Jesus-Christ notre Seigneur.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

CETTE Epître contient les miracles de la Foi, cette vertu divine qui nous faisant mettre en Dieu toute notre confiance, a rendu les Saints fermes & inébranlables dans les plus grands

ſupplices, & les a fait triompher des plus grands obſtacles.

L'Apôtre ne parle ici que des Saints de l'Ancien Teſtament, mais on peut faire l'application de ſes paroles aux Saints du Nouveau Teſtament, qu'une Foi plus claire & plus explicite en Jeſus-Chriſt a rendus encorce plus courageux, & plus dignes d'être revêtus de la force de Dieu même.

I. Pour peu qu'on ait de connoiſſance des divines Ecritures, il eſt aiſé de connoître quels ſont les Saints de l'Ancien Teſtament, dont l'Apôtre rapporte ces ſublimes efforts qu'il attribue à la vivacité de leur Foi.

C'eſt par la Foi que les Saints ont conquis les royaumes. Joſué ſoutenu par ſa foi, & mettant en Dieu toute ſa confiance, conquit la Terre promiſe au Peuple de Dieu. David également diſtingué par ſa piété & par ſa foi, étendit par d'illuſtres victoires les bornes de ſon empire.

Ils ont fait des œuvres de juſtice. La juſtice préſidoit toujours à toutes les délibérations & à tous les conſeils de ces fameux Chefs d'Iſraël qui avoient continuellement la Loi de Dieu devant les

yeux, & qui ne se conduisoient que par les lumieres de la Foi.

Ils ont obtenu l'effet des promesses que Dieu avoit faites à leurs peres, ou à eux-mêmes, puisque selon la promesse faite à Abraham, on vit sa postérité se multiplier & former un peuple immense, puisque ce peuple choisi fut tiré de la puissance de Pharaon, selon la promesse faite à Moyse : & ensuite délivré de la captivité de Babylone selon la promesse faite à Isaïe.

Ils ont fermé la gueule des lions. Daniel exposé à la fureur de ces bêtes cruelles, n'en éprouva pas les plus légères atteintes, parce que le Seigneur, protecteur de la foi, de l'innocence & de la vertu, ne leur permit pas de toucher à son Prophéte.

Ils ont arrêté la violence du feu. La priere d'Aaron animée par sa foi, arrêta dans le désert l'incendie funeste que le murmure des Israëlites avoit allumé; & les trois enfans jettés dans la fournaise de Babylone, demeurerent sains & entiers au milieu des flammes.

Ils ont évité le tranchant des épées. David remercie Dieu de l'avoir délivré de l'épée de Saül.

Ils ont été guéris de leurs maladies. Ezéchias se trouvant aux portes de la mort, obtint du Ciel une guérison miraculeuse par sa foi & par celle d'Isaïe.

Ils ont été remplis de force dans les combats : ils ont mis en fuite les armées étrangères. Les victoires de David, de Gédéon & des Machabées furent la récompense de leur foi.

Les femmes ont recouvré, par la résurrection, leurs enfants morts. Elie & Elisée firent revivre par leur foi & par leurs prieres, & rendirent à leurs meres des enfans arrachés des bras de la Mort.

Les autres ont été cruellement tourmentés: La Foi n'a pas seulement rendu les Saints de l'Ancien Testament célébres par leurs grandes actions & par leurs miracles, elle les a rendus encore plus illustres par leur patience invincible dans les plus rudes adversités, & au milieu des plus cruelles douleurs.

Quels tourmens ne fit-on pas souffrir aux Machabées! Samson & Elisée souffrirent de cruelles *insultes.* Michée & Jérémie furent mis *dans les fers.* Zacharie fut *lapidé :* Isaïe fut *scié* par le milieu du corps; d'autres enfin périrent par le

tranchant de l'épée, & une infinité de Juifs fidéles à la Loi de Dieu, qui dans la perſécution de Manaſsès & d'Antiochus furent immolés à la rage des Tyrans, *ſans vouloir racheter leurs vies* par l'infidélité, *parce qu'ils étoient aſſurés d'en trouver une meilleure par la réſurrection.*

C'eſt durant le tems de ces perſécutions que ces Juifs attachés à la foi de leurs peres, menoient une vie errante *dans les déſerts, dans les montagnes, dans les antres & dans les cavernes ſouterraines, dans l'indigence, dans la miſère & dans l'oppreſſion.*

II. Ce tableau des miracles de la Foi dans les Saints de l'Ancien Teſtament, ne repréſente-t-il pas parfaitement l'état des Fidéles durant les trois premiers ſiécles de l'Egliſe ?

De nouveaux Manaſſès, de nouveaux Antiochus s'éleverent alors *contre le Seigneur & contre ſon Chriſt.* Mais on vit la foi des Saints triompher, comme dans les premiers tems, de leurs perſécutions & de leurs outrages. Les uns vécurent errans *ſur les montagnes & dans les déſerts.* Ils ſe cacherent dans *des grottes, dans des cavernes & dans des antres ſouterrains;* les autres furent *étendus ſur des cheva-*

lets, refusant d'être délivrés, afin d'éprouver une résurrection plus avantageuse, que la mort ne pouvoit leur être funeste.

D'autres ont essuyé les plus cruelles insultes. D'autres ont été déchirés à coups de fouet, tourmentés par le feu, lapidés, sciés; d'autres ont péri par l'épée.

Voilà quel a été le sort de ces hommes *dont le monde n'étoit pas digne*, puisque ce monde est dévoué à l'iniquité, & qu'il ne méritoit pas de voir & de posséder de si grandes vertus.

C'est ainsi qu'ils ont été *éprouvés en Jesus-Christ par le témoignage de la Foi*, de cette Foi qui s'est trouvée plus forte que toutes les puissances du monde, & qui en a triomphé: de cette Foi qui par l'espérance d'une résurrection glorieuse & d'une vie éternelle, leur a fait mépriser les tourmens & la mort: de cette Foi qui leur a fait faire les mêmes prodiges que les Saints de l'Ancien Testament, qui leur a fait ressusciter des morts, arrêter la fureur des bêtes farouches & l'activité des flammes: c'est par cette Foi qu'ils ont souvent converti leurs propres bourreaux qui, touchés de leur fermeté & de leur constance,

ce, devenoient envieux de leurs ſupplices & de leur couronne, comme l'hiſtoire de l'Egliſe en fournit mille exemples.

Mais, hélas! qu'eſt-elle devenue, cette Foi divine & miraculeuſe! Où ſont préſentement les ſucceſſeurs de ces illuſtres Martyrs!

Le moindre effort nous coûte, la moindre difficulté nous rebute. Ah! lorſque nous nous trouvons dans ces épreuves délicates où il eſt impoſſible d'obéir à Dieu, de pratiquer ſa Loi & de ſauver ſon ame, ſans faire de grands ſacrifices, appellons à notre ſecours la Foi, cette même Foi qui a ſoutenu les Martyrs. Mettons en Dieu toute notre confiance: implorons le ſecours de ſon bras: pénétrons dans l'avenir, pour y voir ces couronnes immortelles, cette vie heureuſe & éternelle, qu'il promet à ſes fidéles ſerviteurs. Animés par ſes promeſſes nous ne craindrons ni les perſécutions, ni les ſouffrances, ni l'abandon de la ſolitude, ni les rigueurs de la pauvreté, ni la privation des plaiſirs.

Graduel. Pſ. 132.

Qu'il eſt avantageux & qu'il eſt doux à des freres de vivre dans l'union ! ℣. Cette union eſt ſemblable à l'huile de parfum répandue ſur la tête d'Aaron, qui découloit le long de ſon viſage, & deſcendoit juſque ſur le bord de ſon vêtement.

Ecce quàm bonum & quàm jucundum, habitare fratres in unum ! ℣. Sicut unguentum in capite, quod deſcendit in barbam, barbam Aaron.

*Après la Septuagéſime, au lieu d'*Alleluia, *& de ſon Verſet, on dit le Trait qui ſuit.*

Trait. *Pſ.* 125.

Ceux qui ſément avec larmes, moiſſonneront avec joie.

℣. Ils alloient & marchoient en pleurant, lorſqu'ils jettoient la ſemence ſur la terre.

℣. Mais ils reviendront pleins d'allégreſſe, chargés de gerbes qu'ils auront recueillies.

Qui ſeminant in lacrymis, in gaudio metent.

℣. Euntes ibant & flebant, mittentes ſemina ſua.

℣. Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos ſuos.

Evangile.

Suite du ſaint Evangile ſelon S. Luc. 6. 17.

En ce tems-là, Jeſus deſcendit de la montagne, & s'arrêta en un lieu plus uni, & étant accompagné de la troupe de ſes diſciples, & d'une

Sequentia ſancti Evangelii ſecundùm Lucam. 6. 17.

In illo tempore, Deſcendens Jeſus de monte, ſtetit in loco campeſtri, & turba diſcipulorum ejus, & multitudo copioſa

plebis, ab omni Judæa, & Jerusalem, & maritima & Tyri & Sidonis, qui venerant ut audirent eum, & sanarentur à languoribus suis. Et qui vexabantur à spiritibus immundis, curabantur. Et omnis turba quærebat eum tangere: quia virtus de illo exiebat, & sanabat omnes. Et ipse elevatis oculis in discipulos suos, dicebat: Beati pauperes; quia vestrum est regnum Dei: Beati, qui nunc esuritis; quia saturabimini: Beati, qui nunc fletis; quia ridebitis: Beati eritis cùm vos oderint homines, & cùm separaverint vos, & exprobaverint, & ejecerint nomen vestrum tamquam malum, propter Filium hominis. Gaudete in illa die, & exultate, ecce enim merces vestra multa est in cœlo.

grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem, & du pays maritime de Tyr & de Sidon, qui étoient venus pour l'entendre, & pour être guéris de leurs maladies. Parmi lesquels il y en avoit aussi qui étoient possédés des esprits impurs, & ils étoient guéris. Et tout le peuple tâchoit de le toucher, parce qu'il sortoit de lui une vertu qui les guérissoit tous. Alors Jesus levant les yeux vers ses disciples, leur dit: Vous êtes bienheureux, vous qui êtes pauvres; parce que le Royaume de Dieu est à vous: Vous êtes bienheureux, vous qui avez faim maintenant; parce que vous serez rassasiés: Vous êtes bienheureux, vous qui pleurez maintenant; parce que vous rirez. Vous serez bienheureux lorsque les hommes vous haïront, lorsqu'ils vous sépareront, lorsqu'ils vous traiteront injurieusement, lorsqu'ils rejetteront votre nom, comme mauvais, à cause du Fils de l'homme. Réjouissez-vous en ce jour-là, & soyez ravis de joie: parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

ON peut diſtinguer trois parties dans cet Evangile. La premiere nous repréſente la foule de peuple qui ſuivoit Jeſus-Chriſt, & les raiſons que ce peuple avoit de le ſuivre.

La ſeconde renferme les béatitudes évangéliques.

Et la troiſiéme enfin contient un puiſſant motif pour nous engager à les préférer aux béatitudes du monde.

I. *Jeſus étant deſcendu de la montagne, s'arrêta dans la plaine, auſſi-bien que la troupe de ſes diſciples : & une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jéruſalem, & du pays maritime de Tyr & de Sidon.*

Qu'eſt-ce qui forme ce concours prodigieux à la ſuite de Jeſus-Chriſt? On vient de Jéruſalem, on vient de toute la Judée & du pays maritime de Tyr & de Sidon *pour l'entendre.* Il falloit donc que ſes diſcours euſſent des charmes bien puiſſans, pour attirer de tant d'endroits différens une ſi grande multitude de peuple. Pourquoi liſons-nous ces mêmes diſcours avec tant d'indifférence? c'eſt ſans doute parce que nous ne

cherchons pas, nous ne désirons pas notre salut avec la même ardeur : nous ne répondons pas à la grace avec la même fidélité que ce peuple, qui accouroit de toutes parts pour entendre Jesus-Christ.

Toute la troupe cherchoit à le toucher; parce qu'il sortoit de lui une vertu qui les guérissoit.

Cette vertu toute-puissant & miraculeuse étoit une preuve sensible & continuelle de la divinité de Jesus-Christ, car quel homme posséda jamais une telle vertu? Quel homme eut jamais le pouvoir de faire ainsi disparoître tous les maux? Il n'étoit pas nécessaire qu'il parlât, ni qu'il témoignât sa volonté par aucun signe extérieur; il suffisoit de le toucher, on étoit guéri. *Et ceux qui étoient possédés des esprits immondes, étoient délivrés.* Hélas! Seigneur, j'ai le bonheur de toucher, de recevoir en moi, par la Communion, votre Corps adorable. Ce Corps a toujours la même puissance & la même vertu, pourquoi ne me guérit-il pas? Pourquoi, après l'avoir tant de fois reçû, suis-je encore si infirme & si foible? Ce n'est pas manque de vertu en vous :

c'eſt faute de diſpoſition dans moi, faute de zéle, de piété, de fidélité & de courage.

II. Jeſus-Chriſt ne cherchoit pas à flatter ce peuple par une morale douce & commode : il ne lui prêche que les béatitudes évangéliques. Il met au nombre des heureux ceux qui *ſont pauvres*, ceux qui ont faim, ceux qui pleurent, ceux qui ſont chargés d'opprobres & couverts d'infamie *pour l'amour du Fils de l'homme.*

La faim, les larmes, la pauvreté, les injures, & les ſouffrances, voilà ce qui fait le bonheur des Saints & des véritables diſciples de Jeſus-Chriſt : voilà ce qu'ils doivent préférer aux honneurs du monde, à la joie, aux plaiſirs, aux richeſſes & aux commodités de la vie. Un vrai Chrétien doit donc plaindre les heureux du ſiécle : il ne lui eſt pas permis d'envier leur ſort, puiſqu'ils ne ſçauroient avoir part aux béatitudes évangéliques, & qu'ils encourent tous les anathèmes de Jeſus-Chriſt.

Mais qu'il eſt difficile de s'élever ainſi au-deſſus des préjugés de la nature & du monde ! Qu'il eſt difficile de ſe conformer à cet égard aux maximes & aux

ſentimens de Jeſus-Chriſt ! La nature nous porte toujours à chercher & à déſirer tout ce qui la flatte, tout ce qui lui procure des commodités & des plaiſirs. Les pompes du monde nous éblouïſſent, ſes charmes & ſes grandeurs nous ſéduiſent, & en les louant, en les admirant, nous contrediſons formellement les oracles de notre divin Maître : nous déſavouons les maximes de ſon Evangile : nous mettons le malheur où il place la béatitude, & nous regardons comme félicité ce qu'il appelle le ſouverain malheur.

III. Si nous faiſions réflexion qu'il y a un avenir, qu'il y aura une autre vie, nous ſçaurions mieux apprécier les honneurs & les injures, les joies & les larmes, la pauvreté & les richeſſes, les ſouffrances & les délices. Nous ne mettrions le vrai bonheur qu'où Jeſus-Chriſt l'a mis lui-même en diſant aux hommes : Heureux vous qui êtes pauvres, qui avez faim & qui pleurez. Il n'ignoroit pas qu'il avançoit un principe nouveau, inouï, inconnu, contraire à tous les préjugés humains. Ainſi il a ſoin d'en donner la preuve, & cette preuve eſt ſi forte, ſi ſenſible & ſi concluante, qu'il n'eſt pas poſſible d'y réſiſter.

Réjouissez-vous alors, dit-il, *& faites éclatter votre joie ;* c'est-à-dire, réjouissez-vous quand vous serez pauvres & dénués de tout, quand vous serez dans l'affliction & dans les larmes, quand vous serez couverts d'opprobres & d'ignominie pour l'amour de moi, *car voilà qu'une grande récompense vous est préparée dans le ciel.*

C'est donc cet avenir, c'est cette récompense qui doit mettre à tous les objets leur véritable prix. Ceux qui sont propres à nous faire obtenir cette récompense sont dignes d'envie, & nous devons nous croire heureux de les avoir. Ceux au contraire qui ne sont propres qu'à nous éloigner de cette récompense, & à nous en rendre indignes, doivent être regardés comme des objets nuisibles & pernicieux : malheur à qui les posséde & à qui les regarde comme son souverain bien.

Quelle lumiere ne jettent pas ces deux grandes vérités sur les béatitudes évangéliques ! Heureux, sans doute, les pauvres ; heureux ceux qui souffrent la faim, la douleur & les opprobres pour l'amour de Jesus-Christ, puisqu'ils sont sûrs d'obtenir cette grande récom-

penſe qui nous eſt promiſe, & qu'après avoir ſouffert quelques années en cette vie, ils ne peuvent manquer d'être éternellement heureux en l'autre. On ne doit pas eſtimer leur ſort par le bonheur préſent, mais par le bonheur à venir. Ils peuvent paroître malheureux aux incrédules & aux idolâtres, mais ceux qui ont de la foi doivent les regarder comme ſouverainement heureux, puiſqu'ils ont dans leurs ſouffrances & dans leurs larmes le principe & la ſource d'une éternelle félicité. Malheureux au contraire ceux qui vivent dans la joie & dans les délices du monde, leur bonheur peut-il nous paroître digne d'envie, ſi nous conſidérons quelle en doit être la fin? Qu'eſt-ce qu'un bonheur qui dure tout au plus quelques années, & qui conduit ceux qui en jouiſſent à un malheur éternel!

Offertoire. Pſ. 31.

Lætamini in Domino, & exultate, Juſti, & gloriamini omnes recti corde.	Juſtes, n'ayez point d'autre joie que de ſervir le Seigneur: vous qui avez le cœur droit, mettez votre gloire à lui plaire.

Secrette.

SAcrificiis præſentibus, quæſumus, Domine, inten-	REgardez favorablement, Seigneur, le ſacrifice que nous vous of-

frons ; afin que par l'intercession de vos saints Martyrs, il nous serve pour avancer dans la piété, & pour arriver au salut éternel ; Par N. S.

de placatus ; ut intercedentibus sanctis Martyribus tuis, & devotioni nostræ proficiant, & saluti ; Per Dominum.

Communion. Matth. 12.

Quiconque fait la volonté de mon Pere céleste, celui-là est mon frere, ma sœur & ma mere, dit le Seigneur.

Quicumque fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater, & soror, & mater est, dicit Dominus.

Postcommunion.

Dieu tout-puissant, faites-nous, s'il vous plaît, recueillir les fruits du salut, dont nous avons reçu le gage par ces saints mystères ; Par notre Seigneur.

Quæsumus, omnipotens Deus, ut illius salutaris capiamus effectum, cujus per hæc mysteria pignus accepimus ; Per Dominum.



****

Le xi. Mars.

S. EUTHYME, *Evêque & Martyr.*

Saint Euthyme, Evêque de Sardes en Asie, souffrit la mort l'an 840. pour la défense du culte des saintes images.

Il avoit embrassé la vie monastique, mais sa piété, sa science & son zéle le firent élever à l'Episcopat dans le tems que l'hérésie des Iconoclastes ravageoit l'Eglise d'Orient. Il assista au second Concile de Nicée, où, après avoir montré que le culte des saintes images étoit établi par la tradition des Apôtres, il dit anathême à tous ceux qui avoient entrepris de l'abolir.

L'Empereur Léon l'Arménien qui étoit fort opposé à ce culte, voulant avoir quelques éclaircissemens sur cette matiere avec les Evêques Catholiques, Euthyme lui parla ainsi: « Ecoutez, » Empereur, depuis que Jesus-Christ » est descendu sur la terre, durant huit » cens ans & plus, dans toutes les E-

» glises du monde on a toujours adoré » Jesus-Christ dans ses images ; & qui » sera assez hardi pour oser combattre » une tradition si ancienne & si respe- » ctable, qui nous vient des Apôtres » & des Martyrs nos peres & nos maî- » tres en Jesus-Christ ? »

L'Empereur l'envoya en exil, d'où il revint après la mort de Léon ; mais Michel son successeur, voulant aussi détruire le culte des images, S. Euthyme fut encore exilé & mis dans une affreuse prison, d'où il ne sortit que pour souffrir le martyre. On le frappa si rudement à coups de nerfs de bœuf, qu'il expira huit jours après, étant extrémement enflé, & souffrant de cruelles douleurs avec une patience héroïque.

Le Mesme Jour.

SAINT EULOGE, *Martyr.*

SAINT EULOGE nâquit en Espagne au neuviéme siécle ; & son pere étoit un des premiers citoyens de Cordoue. Il fut élevé dans une Communauté d'Ecclésiastiques, & se rendit très-

habile dans la ſcience de l'Ecriture-Sainte. Il ſe retira quelque tems dans un Monaſtère, d'où il ſortit enſuite pour enſeigner les Lettres à Cordoue. Ayant reçu les ſaints Ordres, il ſe perfectionna encore dans la piété.

Les Sarraſins qui occupoient alors une grande partie de l'Eſpagne, s'étant mis à perſécuter les Chrétiens, donnerent occaſion à Euloge de ſignaler ſon zéle & ſon courage. Il animoit les Chrétiens lâches, & il devint en quelque ſorte le pere de pluſieurs Martyrs qu'il avoit confirmés dans la Foi.

Après la mort de l'Archevêque de Toléde, le clergé & le peuple de cette grande ville jetterent les yeux ſur lui pour remplir cette importante place. Mais ſon martyre qui arriva dans ce tems-là ne lui permit pas de l'occuper. Il avoit converti à la foi une fille de qualité que ſes parens avoient ſéduite, & il l'avoit fait ſortir de la maiſon paternelle, pour la tirer du danger continuel où elle étoit de retourner à ſes premieres erreurs. Les parens ſe plaignirent. Euloge fut arrêté & conduit au Juge. Il ſoutint qu'il avoit eu raiſon de conſeiller à cette fille de quitter ſes pa-

rens pour ne pas manquer à ce qu'elle devoit à Dieu. Le Juge ordonna qu'il fût fouetté; mais le Saint lui dit: *Faites-moi plutôt mourir; car n'espérez pas me faire changer par la crainte d'aucun supplice. Je donnerois plutôt mille vies que de trahir la vérité.* Il fut conduit au Conseil du Roi. Un de ceux qui avoient coutume d'y assister, & qui estimoit la science & la vertu d'Euloge, le conjura de dissimuler durant quelques momens ses véritables sentimens. Mais il rejetta cette proposition avec horreur, & commença à parler contre Mahomet qu'il traita d'imposteur. Un Eunuque qui l'avoit entendu lui donna un soufflet. Le Saint tendit l'autre joue, suivant le conseil de Jesus-Christ. On le condamna à mort, & il eut la tête tranchée le 11. Mars de l'année 859.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.



SUITE DE L'EXPLICATION du cinquiéme Chapitre de l'Epître aux Romains.

O*U il y a eu une abondance de péché, il y a eu une surabondance de grace.* Et où en serions-nous réduits, ô mon Dieu, si votre grace n'étoit pas plus abondante que nos iniquités, & si votre miséricorde ne surpassoit pas infiniment notre ingratitude & notre malice ? Comment pourroit être effacée & pardonnée cette multitude de péchés que nous commettons tous les jours ? Ces péchés d'orgueil, ces péchés de haine & de vengeance, ces péchés de sensualité, ces péchés de médisance ; ces désirs pervers & corrompus, ces pensées criminelles qui se font quelquefois multipliées à l'infini par notre lâcheté, par notre foiblesse, par le défaut de vigilance & d'attention sur nous-mêmes, par la corruption de notre cœur & par le déréglement de notre volonté.

Mais *où il y a eu une abondance de péché, il y a eu une surabondance de grace.*

Cette grace s'est répandue sur nous :

elle nous a couverts du sang de Jesus-Christ, & nos iniquités ont été effacées : nous avons été lavés & purifiés dans ce bain salutaire : nous y sommes devenus des hommes nouveaux, des hommes purs & saints. Nous étions par le péché *des vases d'opprobre & d'ignominie :* cette grace surabondante nous a rendus des *vases de gloire.*

Je vous rendrai donc, Seigneur, d'éternelles actions de graces, & je bénirai à jamais votre nom de ce que vous m'avez tant de fois guéri & purifié par les charitables effusions de ce Sang adorable que vous avez bien voulu répandre sur moi. Je vous regarderai comme mon libérateur & mon sauveur, puisque je vous dois ma guérison & mon salut. Quel malheur, quelle ingratitude, si j'oublie jamais un si grand bienfait, si je retombe dans ces péchés que vous avez tant de fois détruits & effacés par votre grace, si j'abuse de votre patience & de votre miséricorde ! Hélas, j'en ai déja tant abusé ! Fixez-moi, Seigneur, retenez-moi pour toujours dans les voies de la justice. Ne permettez pas que je m'en écarte ; attachez-moi à vous par la grace de la

persévérance : c'est la plus précieuse de toutes, puisque c'est elle qui nous assûre la récompense éternelle qui couronne vos dons & nos mérites, & qui nous lie pour toujours à votre amour.

Suite de l'Explication de l'Evangile de S. Matthieu, Chapitre. 8.

Alors un Scribe s'approchant lui dit : Maître, je vous suivrai quelque part que vous alliez.

Qui ne croiroit que Jesus-Christ touché de l'ardeur & de l'empressement de ce Scribe, va le recevoir au nombre de ses disciples ? Mais il n'étoit pas appellé à un si grand honneur. La gloire de Jesus-Christ l'avoit frappé ; ses miracles & la foule innombrable de peuple qui le suivoit par-tout l'avoient ébloüi ; il ne vouloit s'attacher à lui que pour partager sa réputation & sa gloire. Des motifs purement humains agissoient sur son cœur ; mais il s'adressoit à un maître qui connoissoit les plus secrettes pensées des hommes, & qui étoit trop éclairé pour s'en rapporter à leurs

discours. Jesus-Christ se contente de lui répondre : *Les renards ont leurs tanieres, & les oiseaux du ciel ont leurs nids : mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête*, comme pour lui faire entendre qu'il n'étoit en état de lui procurer aucune des commodités & des avantages de ce monde, & qu'ainsi il ne trouveroit pas avec lui ce qu'il cherchoit. Cette réponse fit en effet tomber & refroidir le zéle & l'ardeur de ce faux disciple ; ce qui marque bien qu'il ne vouloit être disciple de Jesus-Christ que par des motifs purement humains. Hélas, qu'il est encore grand le nombre de ces faux disciples, qui ne s'attachent au culte des autels, & qui ne veulent être au rang des Ministres de Jesus-Christ que par ambition, ou par intérêt ! Déplorons leur aveuglement, & souvenons-nous que c'est principalement le motif qui nous conduit, qui fait la bonté de la plûpart de nos actions ; que les plus saintes peuvent devenir mauvaises, quand elles ne sont pas faites par un bon motif. Quel désir plus saint en apparence que celui de suivre Jesus-Christ ? quelle disposition plus louable & plus généreuse que celle de ce Scri-

be, quand il lui dit : *Maître, je vous suivrai quelque part que vous alliez*. Mais le motif qui le faisoit parler corrompoit entiérement la sainteté de la disposition & le mérite du désir.

Un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permettez qu'avant que je vous suive, j'aille ensevelir mon pere. Jesus lui dit : Suivez-moi, & laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts.

Le Scribe veut suivre Jesus-Christ sans avoir une véritable vocation. Le Disciple véritablement appellé diffère, pour donner encore quelque attention aux devoirs & aux sollicitudes du siécle. L'un péche par orgueil & par ambition, il est rejetté : l'autre péche par un défaut de promptitude dans son obéissance, il est repris.

Il faut donc éviter ces deux extrêmités ; attendre la vocation de Dieu pour ne pas imiter la conduite du Scribe ; se conformer à cette vocation sans délai & avec promptitude, pour ne pas imiter la conduite du Disciple : se donner à Dieu quand il nous appelle à lui dans un état de perfection ; s'y donner sans réserve & sans balancer ; ne pas jetter un seul regard vers le monde, l'a-

bandonner généreusement & sans retour, lui laisser le soin *d'enterrer ses morts*, & ne se réserver que celui de vivre uniquement pour Dieu.

Je vous suivrai donc, Seigneur, par le seul désir de vous servir & de vous plaire. Mais je vous suivrai sans retardement. Je ne veux pas même jetter un regard sur aucun des objets que je suis résolu de quitter pour vous. Je veux les oublier entiérement, pour ne m'occuper que de vous. Le monde a tant de pouvoir sur notre cœur, que souvent en le quittant même on ne s'en détache qu'imparfaitement. Ses erreurs & ses préjugés se glissent jusques dans les asyles les plus impénétrables de la pénitence & de la vertu. L'ambition, les jalousies & la haine, l'amour des distinctions & des préférences s'y font sentir à des cœurs qui ne devroient être remplis que des sentimens de l'humilité & de la charité chrétiennes. Combien de sacrifices stériles, combien de vertus profanées & corrompues par cet indigne partage entre Dieu & le monde, par ces retours secrets vers les biens & les honneurs du siécle! Heureux qui non content de quitter extérieurement

le monde pour se donner à Dieu, renonce entiérement à toutes les idées du monde ! Lorsqu'elles se présentent à son esprit, il doit se dire à lui-même : *Laissons les morts enterrer leurs morts.* Les mondains sont pour la plûpart des pécheurs morts à la grace, je ne dois plus rien avoir de commun avec eux. Qu'ils meurent, ou qu'ils vivent ; qu'ils s'élévent, ou qu'ils demeurent dans l'abbaissement ; qu'ils montent jusques au comble des honneurs, ou qu'ils soient obligés d'en descendre ; qu'ils ne soient occupés qu'à se nuire, à se déchirer & s'entredétruire, que m'importe ? Et quel seroit mon malheur & mon infidélité, si je venois à entrer dans leurs vûes, dans leurs sentimens & dans leurs peines ? Ne me suis-je pas voué pour toujours au service de Dieu ? Ne sçai-je pas que son amour est incompatible avec celui du monde ?

Je n'aimerai donc plus que vous, Seigneur, je ne songerai plus qu'à faire tous les jours de nouveaux progrès dans la pratique de votre sainte Loi. Tout le reste m'est indifférent, dès qu'il ne peut contribuer en rien à mon salut & à ma perfection.

****

Le xii. Mars.

S. GREGOIRE, *Pape.*

SAINT GRÉGOIRE, fils de Gordien Sénateur Romain, nâquit à Rome vers la fin du sixiéme siécle. Il reçut une éducation convenable à son illustre naissance, & parvint du vivant de son pere à la dignité de Préfet, ou Gouverneur de Rome.

Mais son pere étant mort il vendit tous ses biens, les donna aux pauvres, & se retira dans le Monastère de saint André, où il vécut dans une grande ferveur. Le Pape Pélage II. le tira de sa solitude pour le faire Diacre de l'Eglise Romaine. Il l'envoya ensuite à Constantinople pour obtenir de l'Empereur Tibère du secours contre les Lombards. Saint Grégoire mena avec lui quelques Religieux de son Monastère, avec lesquels il pratiquoit dans le palais de l'Empereur tous les exercices de la vie monastique, comme s'il eût été dans son Cloître. Il eut plusieurs conférences avec Eutyque, Patriarche,

qui nioit la résurrection des corps. S. Grégoire attaqua cette erreur avec force, & montra au Patriarche que son sentiment étoit contraire à l'Ecriture. Eutyque se rendit & fut tellement persuadé, qu'étant prêt de mourir il disoit, en montrant la peau de ses mains: *Je crois que je ressusciterai avec cette même chair.*

S. Grégoire étant de retour à Rome, continua d'aider le Pape Pélage de ses conseils. Et la peste ayant enlevé ce saint Pontife, Grégoire fut choisi pour le remplacer. Il fit tous les efforts possibles pour être délivré d'une charge si pénible, mais il fallut céder aux ordres de l'Empereur & aux vœux du clergé & du peuple Romain.

La premiere dignité de l'Eglise ouvrit au zéle de saint Grégoire une vaste carriere: il la remplit dans toute son étendue, s'occupant continuellement de l'instruction des peuples, du soulagement des pauvres, de la défense des droits de l'Eglise, de la réforme des abus, de la conversion des Idolâtres, des Hérétiques, des Juifs, des Schismatiques & des pécheurs.

Ce fut à lui que l'Angleterre fut re-

devable de la lumiere de la Foi, qu'elle reçut par les soins de ce saint Pontife, qui y envoya saint Augustin, Prieur du Monastère de saint André, dont le zéle lui étoit connu.

Les ouvrages nombreux qui nous restent de ce grand Pape, seront des preuves immortelles de sa capacité, de sa vigilance pastorale, & de la pureté de ses sentimens. Il y a entr'autres environ huit cens Lettres écrites durant son Pontificat, qui font voir à quel point il étoit occupé *de la sollicitude de toutes les Eglises.* Il faisoit peu de cas de ses ouvrages, & ne souffroit pas qu'on en fît la lecture en sa présence. Malgré les grandes & importantes affaires qui l'occupoient, il ne négligoit pas de s'informer dans le plus grand détail de tout ce qui concernoit les nécessités des pauvres, auxquels il avoit soin de pourvoir par de fréquentes aumônes. On peut juger par quelques-unes de ses Lettres, qu'il ne donnoit pas moins d'attention au soulagement d'un pauvre, qu'à l'affaire du monde la plus importante. Ayant appris qu'un homme étoit mort de faim, il en fut inconsolable; il imputa ce malheur à sa négligence,

gence. Il en fit pénitence, & redoubla ses soins pour tous ceux qui pouvoient être dans l'indigence.

Il gouverna l'Eglise durant treize ans, & mourut à Rome le 12. Mars de l'an 604. après avoir été long-tems tourmenté des douleurs de la goutte, qu'il souffrit avec une patience vraîment chrétienne.

A LA MESSE.

INTROÏT. *Ps.* 36.

Sacerdotes Dei, benedicite Dominum: sancti & humiles corde, laudate Deum.	Prêtres du Seigneur, bénissez-le: saints & humbles de cœur, louez Dieu.
Ps. *Benedicite, omnia opera Domini, Domino: laudate & superexaltate eum in secula. Gloria.*	*Ps.* Créatures, qui êtes les ouvrages du Seigneur, bénissez-le toutes; louez & glorifiez éternellement son saint Nom. Gloire.

Collecte.

Deus, qui animæ famuli tui Gregorii, æternæ beatitudinis præmia contulisti; concede propitius, ut qui peccatorum nostrorum pondere premimur, ejus apud te precibus sublevemur; Per.	O Dieu, qui avez récompensé du bonheur éternel l'ame de votre serviteur saint Grégoire; délivrez-nous par votre miséricorde & par son intercession, du poids des péchés qui nous accablent; nous vous en prions, par notre Seigneur.

EPÎTRE.

Leçon tirée *de la II. Epître de saint Paul à Timothée.* 4. 1.

MOn très-cher fils, Je vous conjure devant Dieu, & devant Jesus-Christ, qui jugera les vivans & les morts, par son avénement glorieux, & par son regne, prêchez la parole. Pressez les hommes à tems, à contre-tems ; reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser jamais de les tolérer, & de les instruire. Car il viendra un tems, où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine : au contraire, ayant une extrême démangeaison d'entendre *ce qui les flatte*, ils auront recours à une foule de docteurs propres à satisfaire leurs désirs ; & fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront à des fables. Mais pour vous, veillez *continuellement*, souffrez constamment toute sorte de travaux ; faites la charge d'un Evangéliste ; remplissez tous les devoirs de votre ministère ; soyez sobre. Car pour moi je suis sur le point d'être sacrifié,

Lectio II. Epistolæ sancti Pauli ad Timotheum. 4. 1.

CArissime, Testificor coram Deo & Jesu Christo, qui judicaturus est vivos & mortuos, per adventum ipsius, & regnum ejus : prædica verbum, insta opportunè, importunè : argue, obsecra, increpa in omni patientia, & doctrina. Erit enim tempus, cùm sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus ; & à veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur. Tu verò vigila, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple. Sobrius esto. Ego enim jam delibor, & tempus resolutionis meæ instat. Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo

reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die, justus judex: non solùm autem mihi, sed & iis qui diligunt adventum ejus.

& le tems de ma mort s'approche. J'ai bien combattu; j'ai achevé ma course; j'ai gardé la foi. Il *ne me* reste *qu'à attendre* la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur, comme un juste Juge, me rendra en ce *grand* jour, & non-seulement à moi, mais encore à tous ceux qui aiment son avénement.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

SAINT PAUL, écrivant à son disciple Timothée, lui fait le portrait d'un véritable Pasteur des ames, & d'un fidéle ministre de l'Evangile.

1°. Il le conjure par les plus puissans motifs de s'acquitter avec soin des devoirs de son ministère.

2°. Il lui fait le détail de ces devoirs.

3°. Il lui montre quelle sera la récompense de sa fidélité & de son zéle.

I. Les motifs qu'il lui propose pour l'engager à s'acquitter avec soin des devoirs de son ministère, sont 1°. la sainteté de Dieu, qui ne peut être glorifié dignement que par le salut des ames qu'il a créées à son image pour regner éternellement avec lui dans le ciel.

2°. Le prix immenſe que Jeſus-Chriſt a donné pour racheter ces ames malheureuſement engagées dans le péché.

3°. La crainte des jugemens redoutables de ce Dieu homme, qui viendra un jour juger les vivans & les morts, & qui demandera compte, ſur-tout aux Miniſtres de ſon Evangile, des ames dont le ſoin leur a été confié.

4°. L'attente de ſon avénement glorieux.

5°. L'honneur & l'avantage de travailler à l'établiſſement de ſon regne.

Ces cinq motifs ſont renfermés dans ces paroles:

Mon très-cher fils, je vous conjure devant Dieu & devant Jeſus-Chriſt, qui doit juger les vivans & les morts; je vous en conjure par ſon avénement & par ſon regne.

Un Miniſtre de l'Evangile doit donc ſe regarder 1°. comme le miniſtre d'un Dieu qui veut ſauver les ames, & qui attend de lui qu'il travaille continuellement à leur ſalut. 2°. Comme le coopérateur de Jeſus-Chriſt, qui a donné ſon ſang pour les racheter, & qui ne veut pas que ſes Miniſtres épargnent leurs ſoins, leurs travaux & leurs pei-

nes, pour les mettre en état de profiter des fruits abondans de sa rédemption. 3°. Comme comptable au tribunal du souverain Juge de la réprobation des ames qui se seront perdues par sa négligence. 4°. Comme chargé de contribuer à la gloire du second avénement de Jesus-Christ, en travaillant à augmenter le nombre de ceux qui seront placés à sa droite, & qui chanteront éternellement ses louanges dans le ciel. 5°. Enfin comme obligé de travailler à l'établissement de son regne sur la terre, en faisant aimer & pratiquer les loix de Dieu à ceux qui sont sous sa conduite.

Qui pourroit réfléchir sur ces cinq motifs, sans se sentir embrasé du zéle le plus vif de gagner des ames à Dieu, & de travailler à étendre son Royaume ?

II. L'Apôtre entre ensuite dans le détail des principaux devoirs du saint Ministère. Ces devoirs sont 1°. la prédication de la parole : *Prêchez la parole.* Et quelle parole ? La parole de Dieu, l'Evangile de Jesus-Christ ; non une parole puisée dans les sources profanes de la sagesse humaine, mais une parole dictée & inspirée par l'esprit de Dieu,

une parole ſimple, forte & perſuaſive.

2°. La converſion des pécheurs : *Preſſez les hommes à tems & à contre-tems.* C'eſt-à-dire : Ne vous contentez pas de les exhorter : preſſez-les avec les plus vives inſtances, pour les faire rentrer en eux-mêmes, pour leur faire comprendre l'importance du ſalut & les ſuites terribles de leurs déréglemens & de leurs déſordres : *Reprenez, priez, menacez ſans vous laſſer jamais : Soyez patiens & infatigables pour les avertir & pour les inſtruire.*

On voit ici les différens moyens qu'un Miniſtre de Jeſus-Chriſt doit mettre en uſage, lorſqu'il veut travailler ſérieuſement & efficacement à la converſion des pécheurs. Il prêche la parole de Dieu avec zéle & avec force : il reprend ceux qui s'égarent : il les menace des jugemens de Dieu : il les prie avec charité & avec ardeur de retourner à lui : il leur parle ſans ceſſe de cette miſéricorde infinie qui a toujours les bras ouverts pour les recevoir : il ne ſe laſſe point d'inſtruire, de prier, de menacer & de reprendre juſques à ce que le moment de leur converſion

ſoit enfin arrivé ; rien n'eſt capable de rallentir ſon zéle & d'épuiſer ſa patience.

3°. La vigilance : *Veillez ſans ceſſe* ſur les juſtes, pour les affermir dans le bien ; ſur les infirmes, pour prévenir leurs chûtes ; ſur les pécheurs convertis, pour empêcher qu'ils ne retombent dans leurs péchés.

4°. Le bon exemple : *Soyez ſobre.* Soyez détachés des biens de la terre. Comment perſuaderez-vous aux hommes de jeûner & d'affliger leur chair, ſi vous ne cherchez qu'à flatter la vôtre ? Comment les détournerez-vous de tous les péchés que leur fait commettre l'amour des richeſſes, ſi vous accumulez des tréſors, ou ſi vous faites des dépenſes ſuperflues ?

5°. La converſion des hérétiques ; *Il viendra un tems*, dit l'Apôtre, *où les hommes ne pourront plus ſouffrir la ſaine doctrine, où ils ſe chercheront des maîtres ſelon leurs déſirs.*

Ces tems de trouble & de ſéduction ont été fréquens dans l'Egliſe. L'Apôtre le prévoyoit. Que d'héréſies n'ont pas déchiré ſon ſein ! Que de Royaumes en ont été ſéparés par le ſchiſme &

par l'erreur ! Et quelle a été la cauſe de leur ſéparation ? L'envie de ſe choiſir *des maîtres au gré de ſes déſirs*, le mépris de ceux que le Saint Eſprit a prépoſés *pour gouverner l'Egliſe de Dieu*, & qu'il a lui-même placés *ſur la chaire de Moyſe.*

Il n'y a qu'un ſeul maître en Iſraël. C'eſt l'Egliſe enſeignante avec l'aſſiſtance du Saint Eſprit : c'eſt le Chef viſible de l'Egliſe, le Vicaire de Jeſus-Chriſt expliquant l'Ecriture & la Tradition conjointement avec le corps des premiers Paſteurs. Tout autre maître ne peut que nous tromper & nous égarer. Un fidéle Miniſtre de Jeſus-Chriſt, un vrai Paſteur des ames, doit donc apprendre aux fidéles à ſe garantir de la ſéduction de ces maîtres étrangers, qui ne peuvent leur débiter que des fables dès qu'ils contrediſent cette Egliſe, qui a ſeule reçu de Jeſus-Chriſt ſont divin époux le précieux dépôt de la vérité.

Ce n'eſt donc que par un zéle conſtant & infatigable à prêcher la parole, à travailler à la converſion des pécheurs, à veiller ſur ſon troupeau, à l'édifier par de bons exemples, à le préſerver ou à le guérir de la ſéduc-

tion de l'héréſie, que le paſteur des ames peut faire ſa charge *d'Evangéliſte*, *& remplir tous les devoirs de ſon miniſtère.*

III. Quelle ſera la récompenſe de ſes travaux & de ſon zéle? Cette couronne de juſtice que l'Apôtre attendoit à la fin de ſa carriere.

Heureux celui qui après avoir travaillé, comme lui, avec un zéle & une ardeur infatigable au ſalut de ces ames que Jeſus-Chriſt a rachetées de ſon ſang, pourra dire, à la derniere heure, avec la même vérité & la même confiance: *Il ne me reſte plus qu'à attendre la couronne de juſtice.*

J'ai travaillé, j'ai combattu juſqu'à la fin; j'ai rempli ma courſe.

J'ai gardé la foi que j'avois jurée à Dieu lorſqu'il me confia le ſoin de ſon troupeau. Le juſte Juge ne laiſſera pas mes travaux ſans récompenſe.

Graduel. Pſ. 109.

Juravit Dominus, & non pœnitebit eum: Tu es Sacerdos in æternum, ſecundùm ordinem Melchiſedech. ℣. Dixit Dominus Domino meo: Sede à dextris meis.	Le Seigneur en a fait un ferment irrévocable: Vous êtes le Prêtre éternel, ſelon l'ordre de Melchiſédech. ℣. Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Aſſeyez-vous à ma droite.

Après la Septuagésime, au lieu d'Alleluia, *&* *du Verset précédent, on dit le Trait qui suit.*

Trait.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur : il met toute sa gloire à observer ses commandemens.

℣. Sa postérité sera puissante sur la terre : la race du Juste sera bénie.

℣. La gloire & les richesses sont dans sa maison : & sa justice demeure éternellement.

Beatus vir, qui timet Dominum : in mandatis ejus cupit nimis.

℣. *Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.*

℣. *Gloria & divitiæ in domo ejus : & justitia ejus manet in seculum seculi.*

Evangile.

Suite du saint Evangile selon saint Matthieu. 5. 13.

EN ce tems-là, Jesus dit à ses disciples : Vous êtes le sel de la terre. Que si le sel perd sa force, avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon à rien qu'à être jetté dehors, & à être foulé aux pieds par les hommes. Vous êtes la lumiere du monde. Une ville située sur une montagne, ne peut être cachée : & on n'allume point une lampe pour la mettre sous une boisseau, mais on la

Sequentia sancti Evangelii secundùm Matthæum. 5. 13.

In illo tempore, Dixit Jesus discipulis suis : vos estis sal terræ. Quod si sal evanuerit, in quo salietur ? ad nihilum valet ultrà, nisi ut mittatur foras, & conculcetur ab hominibus. Vos estis lux mundi. Non potest civitas abscondi supra montem posita. Neque accendunt lucernam, & ponunt eam sub

modio, sed super candelabrum; ut luceat omnibus qui in domo sunt. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, & glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est. Nolite putare quoniam veni solvere Legem, aut Prophetas: non veni solvere, sed adimplere. Amen quippe dico vobis, donec transeat cœlum & terra, iota unum, aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant. Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, & docuerit sic homines; minimus vocabitur in regno cœlorum: qui autem fecerit & docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum.

met sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Ainsi que votre lumiere luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient votre Pere qui est dans les cieux. Ne pensez pas que je sois venu détruire la Loi ou les Prophétes: je ne suis pas venu pour les détruire, mais pour les accomplir. Car je vous dis, & il est vrai, que le ciel & la terre ne passeront point, que tout ce qui est dans la Loi ne soit accompli parfaitement, jusqu'à un seul iota & à un seul point. Celui donc qui violera l'un de ces moindres commandemens, & qui apprendra aux hommes à les violer, sera regardé dans le Royaume des cieux comme le dernier; mais celui qui fera & enseignera, sera grand dans le Royaume des cieux.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

CET Evangile renferme encore de solides instructions pour les Ministres de Jesus-Christ; des instructions

tout-à-fait conformes à celles de l'Apôtre. Ils y ſont repréſentés comme *le ſel de la terre*, deſtinés à la préſerver de la corruption du vice : comme *la lumiere du monde*, comme *des lampes* allumées pour éclairer les hommes par leur doctrine & par l'éclat de leurs vertus : comme des hommes chargés de maintenir l'obſervation des loix de Jeſus-Chriſt, & qui doivent par conſéquent les garder avec plus d'exactitude & de fidélité que les autres.

Une grande récompenſe leur eſt promiſe, pour les engager à remplir fidélement tous les devoirs de leur miniſtère. *Celui*, dit le Sauveur, *qui aura pratiqué & enſeigné, ſera grand dans le Royaume des Cieux.*

Cette élévation diſtinguée dans le ciel, n'eſt pas ſeulement promiſe à ceux qui ſont appellés par état aux fonctions de l'Apoſtolat. Il peut y avoir des Apôtres & des Evangéliſtes dans tous les états; non qu'il ſoit permis aux mondains de s'ingérer de dogmatiſer & d'inſtruire; ils doivent laiſſer ce ſoin aux Paſteurs & aux Miniſtres de l'Egliſe, dont ils ſont obligés d'écouter les leçons & les enſeignemens avec doci-

lité & avec reſpect; mais il y a une maniere d'inſtruire qui peut convenir à tous les états. Un maître, un pere de famille doit à ſes enfans & à ſes ſerviteurs une ſorte d'inſtruction: il eſt obligé de veiller ſur leur conduite, de les édifier par de pieux diſcours & par de bons exemples; de leur inſpirer l'amour de la Religion, en paroiſſant lui-même pénétré de cet amour. Alors il ne ſe contente pas de pratiquer, il enſeigne; il gagne des ames à Jeſus-Chriſt; il les attache à ſon ſervice; & il mérite d'être grand dans le Royaume des Cieux.

Alors il devient comme *le ſel de la terre*, puiſqu'il préſerve les ames de la corruption; comme *la lumiere du monde*, puiſqu'il éclaire ceux qui dépendent de lui, & les empêche de s'égarer; comme une *lampe allumée*, dont l'éclat favorable diſſipe les ténébres du vice. Il en eſt peu qui aſpirent à cette gloire: la plûpart des peres s'occupent beaucoup de la fortune de leurs enfans, & s'intéreſſent peu à leur ſalut; ils ont ſoin de leur apprendre tout ce qui eſt néceſſaire pour plaire au monde, & ſont peu

touchés de les voir ignorer les moyens de plaire à Dieu; ils font mille dépenſes pour les faire inſtruire dans les ſciences prophanes, & n'en font aucune pour les rendre habiles dans la ſcience des Saints. Peres aveugles, maîtres inſenſés, vous n'êtes qu'un *ſel affadi* qui n'a nulle qualité utile; loin d'éclairer les autres, vous leur communiquez vos ténébres, & vous ne faites que les égarer avec vous: au lieu de gagner des ames à Jeſus-Chriſt, vous les lui enlevez ou vous les lui laiſſez perdre; & par votre négligence & votre infidélité vous vous perdez vous-même!

Offertoire. Pſ. 88.

Ma vérité & ma miſéricorde ſont avec lui, & mon nom fera croître ſa puiſſance.

Veritas mea, & miſericordia mea cum ipſo: & in nomine meo exaltabitur cornu ejus.

Secrette.

Faites, s'il vous plaît, Seigneur, que par l'interceſſion du bienheureux Grégoire, nous recueillions tout le fruit que nous devons tirer de cette victime ſalutaire, par l'immolation de laquelle vous avez voulu effacer tous les péchés du monde; Par.

Annue nobis, quæſumus, Domine, ut interceſſione beati Gregorii, hæc nobis proſit oblatio, quam immolando, totius mundi tribuiſti relaxari delicta; Per Dominum noſtrum.

Communion. Luc. 12.

Fidelis servus & prudens, quem constituit Dominus super familiam suam: ut det illis in tempore tritici mensuram.

Il est ce fidéle & prudent serviteur, que le Seigneur a établi sur sa famille, pour distribuer à chacun en son tems la mesure du blé *qui lui est nécessaire.*

Postcommunion.

DEus, qui beatum Gregorium Pontificem Sanctorum tuorum meritis coæquasti; concede propitius, ut qui commemorationis ejus festa percolimus, vitæ quoque imitemur exempla; Per.

O Dieu, qui avez égalé le bienheureux Grégoire votre Pontife aux mérites de vos Saints; faites-nous, par votre miséricorde, la grace d'imiter la vie & les exemples de celui dont nous honorons la mémoire; Par notre Seigneur.



Le xiii. Mars.

S. NICEPHORE, *Patriarche de Conſtantinople.* viij. Siécle.

Nicephore étoit né à Conſtantinople de parens riches. Son pere avoit une charge conſidérable à la Cour de l'Empereur. Il fut exilé parce qu'il étoit attaché au culte des ſaintes Images que le Prince vouloit abolir, & il mourut dans ſon exil.

Nicéphore étoit fort éloquent & avoit l'eſprit cultivé par l'étude : il fut appellé à la Cour, il y défendit le culte des Images avec le même zéle que ſon pere ; enſuite s'étant dégoûté du monde, il embraſſa la vie monaſtique.

Après la mort de Taraiſe, Patriarche de Conſtantinople, Nicéphore fut choiſi pour lui ſuccéder. Il n'accepta cette éminente dignité qu'avec répugnance, & dès qu'il en fut revêtu, il s'appliqua à combattre les héréſies, & ſurtout celle des Iconoclaſtes qui avoit fait de grands progrès.

L'Empereur Léon l'Arménien la protégeoit ouvertement, & le S. Patriarche eut beaucoup à souffrir sous le regne de ce Prince. Il s'efforça en vain de lui persuader qu'en condamnant l'usage d'honorer les Images, il s'écartoit de la tradition constante de l'Eglise & du véritable sens des Ecritures; l'Empereur irrité de ses remontrances & de sa fermeté, l'envoya en exil: il y reçut une lettre de S. Théodore Studite, où ce Saint le félicite d'avoir quitté son thrône patriarchal pour soutenir la gloire & les intérêts de ce Dieu qui s'est humilié pour l'amour des hommes, jusqu'à souffrir la mort sur une Croix. Nicéphore mourut saintement dans le lieu de son exil l'an 828.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.



Suite de l'Explication de l'Epître aux Romains, Chap. XIII.

Que tout le monde soit soumis aux puissances, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, & c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre.

L'Apôtre, après avoir expliqué aux Romains les plus profonds mystères de la Religion, leur explique les plus solides principes de la morale chrétienne; & ces principes prouvent bien que cetre morale est pure, sage, raisonnable, & seule propre à maintenir l'ordre & la paix dans tout l'Univers : elle apprend à respecter les Rois & les Souverains, & à leur obéir : elle exige des sujets, non une obéissance forcée & uniquement dépendante du pouvoir actuel de celui qui commande, mais une obéissance religieuse, une obéissance chrétienne, une obéissance semblable, à certains égards, à celle que nous rendons au souverain Etre dont le pouvoir est immuable.

C'est Dieu même, en effet, qui gouverne le monde par les puissances qu'il

a établies sur la terre; ces puissances sont en même tems ses Ministres & ses Images: il est au-dessus d'elles, mais elles sont immédiatement au-dessous de lui. Parce qu'il est au-dessus d'elles, nous devons obéir à Dieu plûtot qu'aux Ministres de Dieu, s'il arrive que ces Ministres veuillent nous faire des commandemens qui soient évidemment contraires aux Loix Divines. Parce que leur puissance est immédiatement au-dessous de celle de Dieu, nous devons leur obéir dans tout ce qui n'est pas évidemment contraire à l'ordre & à la volonté de Dieu,

Rendez leur donc à tous ce qui leur est dû, le tribut à qui vous devez le tribut, les impôts à qui vous devez les impôts, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur.

Les tributs & les impôts ordonnés par les Souverains pour le bien & la conservation de leur état, sont donc une véritable dette qu'on est obligé d'acquitter, *non-seulement par la crainte du châtiment, mais aussi par le devoir de la conscience. Vous payez*, dit l'Apôtre, *le tribut aux Princes, parce qu'ils sont les Ministres de Dieu.* Par la même raison

nous leur devons encore *la crainte & le respect*; nous devons regarder comme un crime de médire de leur personne sacrée, de décrier leur gouvernement & leur conduite, de les rendre odieux à leurs sujets, de leur enlever le cœur des peuples par des invectives séditieuses : voilà quelles sont les maximes de la Religion Chrétienne.

Aveugles Empereurs, persécuteurs opiniâtres des Disciples de Jesus-Christ, quelle fureur vous portoit donc à vouloir détruire une Religion si favorable à votre autorité? Vous faisiez mourir les Chrétiens, ils prioient pour vous & pour le salut de votre Empire, ils vous respectoient comme les Ministres du Dieu vivant. Les Payens dont vous favorisiez la fausse religion, s'armoient tous les jours pour renverser votre thrône; tout étoit plein dans vos vastes Etats de séditions & de révoltes : vous souteniez la Religion & les principes de ceux qui en étoient les auteurs, & vous vouliez détruire la Religion qui les condamnoit, & qui mettoit, pour ainsi dire, votre autorité à l'abri de celle de Dieu même.

EXPLICATION du Chapitre douziéme de l'Evangile de S. Matthieu.

EN ce tems-là Jesus passant le long des bleds un jour de Sabbath, & ses Disciples ayant faim, se mirent à rompre des épics & à manger; ce que voyant les Pharisiens, ils lui dirent: voilà vos Disciples qui font ce qu'il n'est pas permis de faire un jour de Sabbath.

C'est toujours un mal de reprendre les autres, quand on le fait par d'aussi mauvais motifs que ceux qui font ici parler les Pharisiens: ils ne reprennent les Disciples que par la haine qu'ils portent à leur Maître, & par l'envie secrette qui les anime contre lui. Ce n'est pas un véritable zéle pour la Loi de Moyse, qui les porte à relever la faute qu'ils croient appercevoir; c'est une malignité criminelle & cachée sous les apparences spécieuses du respect pour la Loi. Jesus-Christ qui voit le fond de leur cœur, ne s'y laisse pas tromper; il prend hautement la défense de ses Disciples, & confond l'orgueil & la malice de ces hypocri-

tes, qui ne paroissent jaloux de l'observation de la Loi, que pour satisfaire leur passion.

Pour y réussir, il leur fait observer qu'il y a cette différence entre les loix positives & les loix naturelles : que celles-ci obligent toujours & ne souffrent jamais aucune exception; au lieu qu'il est des circonstances où les loix positives cessent d'obliger. Jesus-Christ établit solidement cette doctrine par les deux exemples qu'il propose aux Pharisiens pour justifier la conduite de ses Disciples.

Le premier exemple est celui de David, qui se sentant pressé de la faim, *entra dans la Maison de Dieu & mangea les Pains de Proposition, qu'il n'étoit permis de manger ni à lui, ni à ceux qui étoit avec lui, mais aux seuls Prêtres.*

Sur quoi l'on peut faire deux observations : la premiere, que cette action de David est rapportée au premier livre des Rois, & il n'y est fait aucune mention de ceux qui accompagnoient ce Prince : il est même dit qu'il entra seul pour y prendre les Pains de Proposition. Il semble donc

que Jesus-Christ raconte ce trait d'histoire autrement qu'il n'est raconté dans le livre des Rois. Mais les Interprétes ont répondu solidement à cette difficulté, en remarquant que Jesus-Christ ne dit pas que David entra dans la Maison de Dieu avec ceux qui l'accompagnoient, mais seulement qu'il étoit pressé de la faim *avec ceux qui l'accompagnoient*, & qu'il mangea les Pains avec eux ; ce qui n'êmpêche pas qu'il ne fût allé seul pour les enlever.

La seconde observation qui regarde plus directement le sujet que l'on traite ici, c'est l'application que Jesus-Christ fait de cet exemple à la question présente : il en conclud que la nécessité pressante peut, en certains cas, devenir une exception de la Loi positive ; & il raisonne ainsi : David ne pécha point en mangeant les Pains de proposition, quoiqu'il ne fût permis qu'aux seuls Prêtres de les manger : mes Disciples peuvent donc être exempts de péché en rompant & en mangeant des épics de bled le jour du Sabbath, puisque leur besoin étant aussi grand que le pouvoit être celui

de David, la même raison qui justifie sa conduite, doit mettre la leur à couvert de la censure. C'est par ce principe que les Chrétiens peuvent être dispensés par l'Eglise de la loi de l'abstinence & du jeûne, quand ils sont hors d'état d'en soutenir la pratique; parce que cette loi étant une loi positive, la nécessité & le besoin pressant devient une raison légitime de les en dispenser.

Le second exemple est celui des Prêtres qui étoient authorisés à travailler dans le Temple le jour du Sabbath, à tout ce qui étoit du service du Temple; ainsi que l'on en use encore parmi nous dans les jours de Fêtes où le travail est interdit; ce qui n'empêche pas de travailler durant ces jours à ce qui est nécessaire au service & à la décoration des Autels.

Enfin après avoir fait sentir aux Pharisiens qu'ils faisoient eux-mêmes une plus grande faute que celle dont ils prétendoient accuser les Disciples, puisqu'en les accusant par malignité, ils péchoient contre cet esprit de miséricorde & de charité, qui est plus nécessaire & plus agréable à Dieu, que

que toutes les pratiques purement extérieures.

Jesus-Christ tranche en un mot la difficulté, en disant qu'il est le Maître de la Loi, que par conséquent il est en droit d'en dispenser ses Disciples, quand même la Loi les auroit obligés. *Le Fils de l'Homme est Maître du Sabbath.* C'est tout dire : il est par conséquent le suprême Législateur; & la même authorité qui a le droit d'obliger, a celui de lever l'obligation qu'elle impose.

N'abusons pas de ces vérités pour chercher des dispenses aux Loix positives de l'Eglise : Jesus-Christ avoit de grandes raisons pour confondre les Phariſiens jaloux de l'observation scrupuleuse de la Loi du Sabbath. Il vouloit accoutumer peu à peu les hommes à voir finir la Loi de Moyse : nous n'avons pas toujours des raisons aussi fortes pour obtenir des dispenses des Loix positives de l'Eglise : souvent nous n'en avons point d'autres que notre lâcheté & notre paresse. Raisons frivoles, & qui ne peuvent jamais fonder une dispense légitime.

LE XIV. MARS.

S. ALEXANDRE, *Martyr.* iiij. Siécle.

CE SAINT souffrit le Martyre à Pydna en Macédoine. L'Empereur Maximien le fit appeller, & lui dit: *Je vous ai fait venir pour vous engager à sacrifier aux Dieux, car on m'a dit que vous étiez Chrétien.* Ensuite l'Empereur fit dresser un Autel & lui ordonna de sacrifier. Alexandre lui dit: *Prince, votre pouvoir ne s'étend pas jusques là; je vous dois du respect comme à mon Souverain, mais je ne dois pas vous craindre autant que Dieu. Je vous ferai mourir* reprit l'Empereur, *si vous ne sacrifiez aux Dieux. Cette mort*, répondit Alexandre, *sera pour moi le commencement d'une vie plus heureuse que celle que vous me ferez perdre. Je sers un Dieu qui est plus grand que le monde, je vivrai dans lui & avec lui; c'est lui qui m'a créé & qui vous a créé vous-même, & il a maudit le monde & les Princes du monde.* En disant ces paroles, il renversa l'Autel qu'on a-

voit préparé. L'Empereur ordonna à Minutien, un de ses Gardes, de couper la tête à Alexandre. Le Garde tira aussitôt son épée, & Alexandre s'écria : *Béni soit le Seigneur qui m'a fait connoître la vérité dans un siécle aveuglé par l'Idolâtrie : béni soit le Dieu qui m'a fait venir ici pour défendre sa Religion, & qui m'a donné la force de renverser l'Autel du démon.* Ensuite il eut la tête coupée & accomplit ainsi son martyre.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION de l'Epître aux Romains, Chap. XIV.

QUe celui qui mange de tout, ne méprise pas celui qui n'ose manger de tout.

La Loi de Moyse défendoit de manger de certaines viandes : la Loi Chrétienne avoit levé ces défenses ; mais les Juifs qui venoient d'embrasser la Religion de Jesus-Christ, & qui étoient encore *foibles & infirmes dans la Foi*, selon la parole de l'Apôtre, avoient

de la répugnance à user de ces mets qu'ils étoient accoutumés dès l'enfance à regarder comme des mets proscrits & défendus. Ceux au contraire qui avoient mieux compris la force & l'étendue des dispenses de la Loi nouvelle, ne se faisoient aucun scrupule de manger des viandes défendues par la Loi de Moyse, & condamnoient hautement & durement la timide répugnance des autres.

L'Apôtre blâme leur zéle amer & indiscret, il veut qu'on use de condescendance à l'égard de ces Juifs encore foibles, & n'approuve pas ceux qui troubloient la paix de l'Eglise naissante, par des contestations & des disputes qui ne pouvoient produire que des suites funestes à son établissement. Il donne à cette occasion d'excellentes régles contre le jugement téméraire, & contre le défaut de condescendance & de charité

Qui êtes-vous, pour oser condamner le serviteur d'autrui? S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître.

O vous qui vous occupez continuellement à juger vos freres & à les blâmer : vous qui allez fouiller jusques

dans le secret impénétrable du cœur, pour donner à leur conduite & à leurs actions des interprétations malignes & sinistres ; écoutez ici la sage remontrance de l'Apôtre.

Qui êtes-vous, pour oser ainsi condamner le serviteur d'autrui ? S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître.

Ces hommes que vous blâmez, que vous condamnez, que vous déchirez, sont des serviteurs qui appartiennent à un maître, & ce maître c'est Dieu : il s'est réservé à lui seul le droit de juger la conduite de ses serviteurs, & particulierement les secrettes intentions qui les font agir, & qui ne peuvent être connues que de lui. Vous entreprenez sur ses droits, & vous vous exposez à porter un jugement contraire au sien, puisqu'il approuve peut-être ce que vous condamnez : ses secrets vous sont-ils connus ? Etes-vous entrés dans ses conseils ? Laissez-lui le jugement qui lui appartient privativement à tout autre juge.

Occupez-vous à vous juger vous-mêmes, & si vous vous rendez une pleine justice, si vous ne vous laissez point aveugler par la partialité déli-

cate & imperceptible de l'amour-propre, vous trouverez tant de choses à reprendre & à condamner dans vous, que vous ne songerez plus à juger & à blâmer les autres. Vous usurpez les droits du souverain Juge, toutes les fois que vous condamnez votre prochain sans nécessité; de quelle autorité êtes-vous revêtu pour le juger ainsi? C'est votre égal ou peut-être votre supérieur & votre maître; vous n'êtes nullement chargé de sa conduite, & vous ne répondrez point à Dieu de ses actions: cependant vous vous placez de vous-même sur le tribunal pour prononcer des arrêts contre lui; vous ne vous contentez pas même de blâmer sa conduite extérieure, vous croyez pouvoir en pénétrer les motifs, pour en faire l'objet de votre censure. On diroit que vous êtes le scrutateur des cœurs. Ah! sondez le vôtre, & vous y trouverez mille défauts, mille attachemens criminels, dont il vous faudra rendre compte: jugez-vous, en un mot, vous-même, & ne jugez que vous. Ce même Dieu qui vous a si pleinement déchargé de l'obligation de juger vos freres,

qui vous l'a même si étroitement défendu, consent que vous vous occupiez continuellement à exercer contre vous un jugement exacte & rigoureux : non seulement il y consent, mais il vous l'ordonne. Etes-vous donc exempt de défaut ? Croyez-vous qu'il n'y a rien à corriger & à réformer dans votre conduite : ne fournissez-vous pas la moindre matiere à une juste censure, oseriez-vous le dire ou le penser ? Si vous étiez assez aveugle pour avoir une opinion si favorable de vous-même, ne seriez-vous pas la plus insensée & la plus coupable de toutes les créatures : quelle censure ne mériteriez-vous pas pour votre orgueil ? Pensez donc continuellement à vos propres défauts, & soyez persuadé que vous en avez assez pour remplir toute votre attention, & pour occuper toute votre vigilance. Par là vous éviterez bien des jugemens téméraires & pernicieux, & vous ne porterez plus que des jugemens utiles & avantageux à votre salut.

Suite de l'EXPLICATION du Chapitre XII. de l'Evangile de S. Matthieu.

E*N même-tems il se présenta un homme qui avoit une main desséchée ; & pour avoir occasion d'accuser Jesus, les Pharisiens lui demanderent s'il étoit permis de guérir quelqu'un le jour du Sabbath ; mais il leur répondit : Qui de vous ayant une brebis qui vienne à tomber dans une fosse le jour du Sabbath, ne la prendra pas & ne la retirera pas de là ?*

On voit ici jusqu'à quel point l'intérêt est capable d'aveugler les hommes. Ces Pharisiens, ces Casuistes sévères & rigides, prétendent faire un scrupule au Sauveur du monde de ce qu'il veut guérir un homme le jour du Sabbath, & ils ne s'en font point de délivrer de vils animaux des périls qui les menacent, parce qu'ils sont intéressés à la conservation de ces animaux qui font partie de leurs richesses & de leurs biens. C'est ainsi que l'homme s'aveugle : il est zélé pour la Loi de Dieu, pourvû que son intérêt soit toujours à couvert ; quand cet intérêt souf-

fre, il oublie les principes qu'il a établis lui-même, & il court l'assurer ou le réparer.

Alors il dit à cet homme : Etendez la main. Et cette homme l'ayant étendue, elle devint saine comme l'autre.

Les Pharisiens étant sortis tinrent conseil ensemble contre lui, sur les moyens de le perdre.

La haine n'est donc pas moins capable d'aveugler les hommes que l'intérêt. Cette guérison subite & miraculeuse faite par une seule parole, cette preuve sensible & palpable de la puissance & de la divinité de Jesus-Christ, que les Pharisiens avoient sous les yeux, auroit dû les déterminer à croire en lui, à le regarder comme leur maître, à le suivre & à lui obéir. Non, elle les détermine seulement à chercher les moyens de le détruire & de le perdre. O funeste illusion de la jalousie & de la haine ! A quel aveuglement portez-vous tous les jours les hommes qui sont assez malheureux pour se livrer à vous ! Quel bandeau, quel voile ne mettez-vous pas sur leurs yeux ! Ils ne voient plus rien, ils ne connoissent plus rien ; ils seroient prêts

à crucifier le Saint des Saints), & ils se persuaderoient encore qu'ils peuvent le crucifier sans crime. O mon Dieu, délivrez-moi d'une illusion si dangereuse : n'ai-je point dans mon cœur quelqu'intérêt secret, qui m'engage à violer votre sainte Loi? n'ai-je point quelque sentiment de haine qui m'aveugle, & qui me fait persécuter injustement des personnes que je dois aimer? Eteignez dans moi, Seigneur, tous les sentimens de l'intérêt & de la haine, pour n'y placer que des sentimens vertueux. Il est difficile que la vraie vertu se trompe sur ses devoirs, il n'y a que la passion qui aveugle. Si vous cherchez Dieu avec sincérité & avec droiture, il ne permettra pas que vous tombiez dans un aveuglement semblable à celui des Pharisiens ; vous aurez dans votre propre conscience un juge intégre & sévère, qui vous reprochera vos moindres défauts, & qui empêchera que vous ne vous égariez dans la voie du salut; vous ne prendrez plus le masque pour la réalité, ni l'ombre pour le corps; vous ne vous laisserez plus aveugler par le faux zéle ; vous sçaurez discerner les mouvemens de la haine, mal-

gré les faux prétextes qui pourront les colorer ; vous ne vous y livrerez point & vous travaillerez à les étouffer ; vous ne chercherez point à vous justifier à vous-même mille imperfections & mille fautes ; vous les condamnerez, l'amour-propre n'aura plus tant de force & tant d'avantage pour vous entraîner & pour vous séduire ; vous sçaurez vous en défier, & cette sage défiance vous garantira de ses illusions. Ne pensez pas que la difficulté que nous trouvons à les connoître, puisse jamais vous servir d'excuse pour offenser Dieu ; allez à la source de cette difficulté, & vous trouverez toujours quelque passion que vous chérissez, & que vous craignez de contredire & de combattre : or tout ce qui est l'effet d'une passion à laquelle on se livre volontairement, ne peut jamais fonder une excuse légitime. Votre illusion cessera bientôt, si vous en détruisez le principe ; & cette passion qui vous trompe, n'a de force & de pouvoir pour vous séduire, qu'autant que vous lui en donnez vous-même par votre libre consentement.

****

Le xv. Mars.

S. NICANDRE, *Martyr.* iiij. Siècle.

Ce Saint vivoit en Egypte ſous l'Empire de Dioclétien. Comme il étoit Chrétien, il avoit ſoin de procurer toutes ſortes de ſoulagemens aux Martyrs qui étoient dans les priſons; il les viſitoit, les conſoloit & les animoit à ſouffrir courageuſement pour la Foi de Jeſus-Chriſt; après leur mort il recueilloit leurs reliques avec ſoin. Il fut apperçu par un Idolâtre qui le vit ramaſſer un grand nombre de reliques de Martyrs diſperſées en divers endroits. Rien n'irritoit davantage les Payens, que les honneurs que l'on rendoit à ceux qu'ils avoient jugés dignes des plus grands ſupplices. Cet Idolâtre dénonça Nicandre au Gouverneur d'Egypte; le Gouverneur le fit arrêter, & ne pouvant l'engager à renoncer à la Foi de Jeſus-Chriſt dont il reconnoiſſoit hautement la divinité, il le fit écorcher tout vif.

LE MESME JOUR.

SAINT ABRAHAM, *Solitaire.*

CE SAINT naquit vers le milieu du quatriéme siécle..Il fut ami particulier de S. Ephrem qui a écrit sa vie, ce qui fait croire que la solitude où il se retira, n'étoit pas éloignée de la Ville d'Edesse.

Dès sa jeunesse S. Abraham avoit paru si peu touché des charmes du monde, que ses parens qui étoient riches craignirent qu'il ne les abandonnât: ils se hâterent donc de le fixer dans le monde par un mariage, mais ils ne purent empêcher que le jour même de ses nôces, il n'allât se cacher dans une grotte pour y passer sa vie dans une parfaite solitude. Ils le firent chercher avec soin, & ce ne fut qu'après dix-sept jours de recherches que l'on découvrit le lieu de sa retraite. Ses parens vinrent le trouver & amenerent avec eux l'épouse qui lui étoit destinée; mais il leur parla avec tant de force de la vanité du monde & de

la difficulté d'y faire ſon ſalut, qu'il perſuada à ſon épouſe de ſuivre ſon exemple, & qu'il convainquit ſes parens de la ſageſſe de ſa conduite. Dès qu'ils ſe furent retirés, il mura l'entrée de ſa grotte, & n'y laiſſa qu'une fort petite ouverture par où on lui apportoit de tems en tems quelque nourriture.

Il vivoit depuis douze ans dans cette grotte, lorſque ſon pere & ſa mere étant morts, le laiſſerent héritier d'une riche ſucceſſion; il pria un de ſes amis de la vendre, & d'en donner le prix aux pauvres.

Il y avoit auprès de la Ville d'Edeſſe un Bourg dont les habitans étoient ſi attachés à l'idolâtrie, qu'on n'avoit fait que de vains efforts pour les convertir. L'Evêque d'Edeſſe ſe perſuada qu'un auſſi grand Saint que le Solitaire Abraham, réuſſiroit mieux que perſonne à leur faire goûter les vérités de la Foi: il alla le trouver dans ſa cellule pour l'ordonner Prêtre, & lui enjoignit de ſe tranſporter dans ce Bourg, & d'y prêcher l'Evangile à ce peuple malheureux. Le Saint n'aquieſça que par obéiſſance

aux désirs de ce Prélat, & ayant reçu sa mission il se rendit au milieu de ces Idolâtres. Il en fut si mal reçu qu'il n'osa seulement pas leur parler, tant il les vit déterminés à ne rien entendre. Il se contenta donc de bâtir une petite Eglise où il passoit les jours entiers, & une grande partie des nuits en prieres pour implorer le secours de la Grace, & pour conjurer le pere des lumieres d'éclairer enfin ces hommes aveugles & opiniâtres dans leur aveuglement. Après avoir sollicité le Ciel par ses voeux, il osa leur parler du vrai Dieu, mais ils le battirent cruellement & le laisserent à demi-mort. Il fut trois ans sans pouvoir en convertir un seul, recevant toujours de nouvelles insultes toutes les fois qu'il faisoit quelque nouvelle tentative. Enfin ce peuple ouvrit les yeux, & Dieu bénit tellement la patience & les travaux du saint Solitaire, que le Bourg entier se convertit : il y demeura encore un an pour confirmer tous les habitans dans la Foi, & alla se cacher dans un désert. L'Evêque se transporta dans le Bourg qu'il avoit abandonné, & y établit des Prêtres & des Diacres.

Abraham revint ensuite dans sa premiere cellule, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

Suite de l'EXPLICATION de l'Epître aux Romains, Chap. XIV.

CAr aucun de nous ne vit pour soi-même, & aucun de nous ne meurt pour soi-même ; soit que nous vivions, c'est pour le Seigneur que nous vivons ; soit que nous mourions, c'est pour le Seigneur que nous mourons.

Car c'est pour cela même que Jesus-Christ est mort & qu'il est ressuscité, afin d'avoir un Empire souverain sur les morts & sur les vivans.

O Dieu, quelle est la force, la grandeur, l'étendue & la souveraineté de votre Empire ! Tous les hommes ne vivent & ne meurent que par vous : c'est vous seul qui leur donnez la vie, & qui leur envoyez la mort ; c'est vous qui marquez les bornes précises de leurs jours, & il n'est pas en leur pouvoir

de paſſer ces bornes : ils ſont ſoumis après leur mort à votre puiſſance ſu-prême, comme ils y étoient ſoumis pen-dant leur vie.

Puiſqu'ils ne vivent & ne meurent que par vous, ils ne doivent donc vi-vre & mourir que pour vous : vivre pour vous ſervir, pour vous aimer, pour vous glorifier, pour vous obéir ; mourir pour vous poſſéder & pour joüir éternellement de vous dans le Ciel.

Hélas ! ils vivent pour le monde, pour leurs parens, pour leurs maîtres, pour leurs amis ; & cependant ce mon-de, ces parens, ces maîtres & ces a-mis ne leur ont pas donné la vie, ils ne la leur conſervent pas ; il n'eſt pas en leur pouvoir de la leur prolonger d'un inſtant : c'eſt vous ſeul qui la don-nez & qui la prolongez, elle vous eſt donc due toute entiere, puiſqu'elle vient uniquement de vous : tous les momens de cette vie vous appartien-nent, puiſqu'ils ſont autant de graces, autant de bienfaits qui viennent de vous.

Les hommes meurent le plus ſou-vent dans des ſentimens de regrets

pour le monde qu'ils vont quitter : à peine font-ils réflexion que c'est vous qui leur envoyez la mort pour les appeller à vous : ils ne songent presque point que vous ne les faites mourir que pour les juger, pour les récompenser ou pour les punir.

Faites, Seigneur, que je ne vive que pour vous, afin que je sois digne de mourir pour vous. Hélas ! j'ai trop vécu pour le monde, j'ai trop long-tems oublié que ma vie ne devoit être que pour celui qui me l'a donnée.

Sauveur des hommes, qui par votre mort & par votre résurrection, avez acquis un *Empire souverain sur les vivans & sur les morts* ; Roi immortel, qui tenez dans vos mains les clefs de la vie & de la mort, ne permettez pas que je vive & que je meure dans le péché ; arrêtez plûtôt le cours de ma vie, tranchez plûtôt le fil de mes jours, que de souffrir qu'ils soient souillés par le crime : il vaut mille fois mieux mourir pour vous posséder, que de vivre pour vous offenser.

Car aucun de nous ne vit pour soi-même. Qu'est-ce que vivre *pour soi-même ?* C'est vivre sans penser à Dieu, sans

s'occuper du ſervice de Dieu : & c'eſt en cela principalement que conſiſte le déſordre de la vie du monde. On vit pour ſoi-même, au lieu de vivre pour Dieu ; on penſe à ſes commodités & à ſes intérêts préſens, au lieu de ſonger à la pratique des Loix de Dieu & aux intérêts de ſon ſalut : quelques-uns même renoncent à vivre *pour Dieu*, ſans vivre *pour eux-mêmes ;* attachés au ſervice des Grands dont ils ſont les eſclaves, il n'y a preſque pas un ſeul inſtant dans leur vie, où ils puiſſent dire qu'ils *vivent pour eux-mêmes ;* tout eſt rempli, tout eſt occupé & abſorbé par le ſervice de leurs maîtres ; aſſervis à toutes leurs volontés & à tous leurs caprices, ils n'ont pas un ſeul moment qui leur appartienne & dont ils puiſſent diſpoſer à leur gré. Quel malheur, ô mon Dieu, que de vivre ainſi pour des maîtres ſi durs & ſi capricieux, pour des maîtres ſouvent ſi ingrats & ſi peu capables de nous récompenſer ! Heureux qui ne vit & qui ne meurt que pour vous ; ſa vie eſt ſainte & ſa mort le conduit à une éternité de bonheur & de gloire.

Soit que nous mourions, c'eſt pour le Seigneur que nous mourons. Combien meurent tous les jours pour le ſervice du monde, victimes infortunées d'un point d'honneur chimérique, du déſir de s'avancer & de s'attirer la faveur de ceux qui ont aſſez de pouvoir pour exiger qu'on expoſe ſa vie, & qu'on verſe ſon ſang, s'il le faut, pour leur obéir & pour leur plaire. Quelle mort, ô mon Dieu, & qui pourroit trouver aſſez de larmes pour en déplorer les funeſtes ſuites ! Le monde ne peut jamais récompenſer ceux qui meurent pour lui; il ne peut que leur donner des loüanges qu'ils n'entendent pas, & décerner à leurs cadavres inanimés des honneurs qu'ils ne ſentent pas. Vous ſeul pouvez récompenſer les hommes pendant leur vie & après leur mort; vous ſeul pouvez les rendre heureux après la fin de leur courſe, lors même que leur corps ſera réduit en cendres & en pouſſiere : leur ame ſera toujours dans votre main, vous pouvez la glorifier cette ame, la bénir & la couronner : vos récompenſes ne ſont jamais plus grandes & plus magnifiques qu'à ce terme fatal où finiſſent celles du

monde. Qui ne s'empresseroit donc de vous servir & de vous aimer préférablement à lui ! qui ne préféreroit de vivre & de mourir pour vous à la vie que l'on méne, & à la mort que l'on souffre tous les jours pour le service du monde !

Suite de l'EXPLICATION du Chapitre XII. de l'Evangile de S. Matthieu.

AFin que cette parole du Prophéte Isaïe s'accomplisse :

Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection.

Je ferai reposer mon esprit sur lui, & il annoncera la justice aux Nations.

Il ne disputera point, il ne criera point, & personne n'entendra l'éclat de sa voix dans les places publiques.

Il ne brisera point le roseau cassé, & n'achévera point d'éteindre la méche encore fumante, jusqu'à ce qu'il fasse triompher la justice de sa cause, & les Nations espéreront en son Nom.

On voit ici le portrait & le caractère de Jesus-Christ, tel qu'il avoit été prédit & annoncé par les Prophétes,

& tel qu'il nous eſt dépeint par les Evangéliſtes.

Ce qui domine dans ce caractère, c'eſt la charité & la douceur. Il n'eſt envoyé ſur la terre que pour éclairer les hommes & pour les convertir; ſa charge principale eſt de leur *annoncer la juſtice* & la vérité, & de la leur faire aimer: pour y réuſſir, il ne prend pas les voies de la violence & de la force, il ne *diſpute* point, il ne *crie* point, il ne fait point entendre l'éclat de ſa voix; ſon humeur ſera ſi douce & ſi paiſible, que ſi un roſeau déja caſſé ſe rencontroit ſous ſes pas, il n'achéveroit pas de le briſer, ou une méche encore fumante, il n'achéveroit pas de l'éteindre. L'eſprit d'aigreur, l'eſprit de hauteur & de violence eſt donc oppoſé au caractère de Jeſus-Chriſt; il n'habite donc point dans un cœur livré aux emportemens de la diſcorde & de la haine: ſes vrais imitateurs & ſes fidéles diſciples doivent donc avoir un eſprit doux, patient, modéré: s'ils ſont quelquefois obligés d'être fermes, il ne leur eſt jamais permis d'être colères & emportés.

Les Nations espéreront en son Nom, puisqu'il sera leur libérateur & leur sauveur, leur intercesseur & leur avocat auprès de son pere, puisqu'il se fera victime pour leurs péchés. Mais ces qualités aimables ne l'empêcheront pas d'être un juge terrible, & le Prophéte nous le fait assez entendre quand il nous dit qu'il conservera ce caractère de bonté & de douceur, *jusqu'à ce qu'il fasse triompher la justice de sa cause*. C'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il vienne juger les vivants & les morts: car alors après avoir été un Dieu de miséricorde & de paix, il deviendra un Dieu de colère & de justice. Cette voix qui se faisoit à peine entendre pendant sa vie, sera plus éclatante que le tonnerre, & plus terrible que la foudre: elle ne parloit que de réconciliation & de paix, elle ne parlera plus que de vengeance & de supplice; elle ne prononçoit que des invitations pleines de douceur, elle prononcera des arrêts irrévocables. O souverain Juge des vivans & des morts! si je dois vous aimer, je dois vous craindre; il faut que pendant ma vie je fasse

triompher la juſtice de votre cauſe par ma vertu, afin qu'après ma mort vous ne ſoyez pas obligé de la faire triompher par mon ſupplice.

Voici mon ſerviteur que j'ai choiſi, mon bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection. Jeſus-Chriſt, étant Dieu & Homme tout enſemble, eſt appellé *Serviteur* en tant qu'homme : car ſi on le conſidère comme Verbe Eternel de Dieu, égal en tout à ſon pere, il eſt ſon fils bien-aimé, & l'objet de ſes complaiſances éternelles.

Je ferai repoſer mon eſprit ſur lui, & il annoncera la juſtice aux Nations. Jeſus-Chriſt étoit envoyé pour enſeigner aux Nations *la juſtice*; c'eſt-à-dire, les régles de la véritable ſainteté ; c'étoit là un des principaux objets de ſa miſſion : il ne vouloit faire des fidéles que pour faire des Saints; mais hélas! au lieu d'entrer dans ſes vûes, nous prétendons être ſes diſciples ſans être ſaints : nous croyons les myſtères ſans vouloir nous ſoumettre aux régles de ſa morale ; nous oublions cette *juſtice* qu'il eſt venu *annoncer aux Nations*; ainſi nous ne ſommes Chrétiens

que

que de nom, puiſqu'un digne Chrétien eſt celui qui croit & qui pratique tout ce que Jeſus-Chriſt nous enſeigne dans ſon Evangile, & qui n'eſt pas moins fidéle à obſerver les Loix qu'à croire les dogmes.



LE XVI. MARS.

SAINT JULIEN, *Martyr.* iij. Siécle.

JULIEN étoit né en Cilicie dans le même pays que l'Apôtre S. Paul, ſelon la remarque de S. Chryſoſtôme. Son pere étoit payen, mais ſa mere étoit chrétienne, & eut ſoin de l'élever dans la Foi de Jeſus-Chriſt: à l'âge de dix-huit ans il fut conduit à Egée & accuſé d'être Chrétien. Le Préfet Marcien voulut l'engager à ſacrifier aux Idoles, mais il refuſa conſtamment de lui obéir. On lui fit ſouffrir divers ſupplices, & on lui ouvrit la bouche de force pour y faire entrer du vin & des viandes qui avoient été offertes aux Dieux: enſuite on le mit en priſon, & on fit venir ſa mere dans la perſuaſion qu'étant touchée de ſon ſort, elle feroit les derniers efforts pour le réduire. Elle demanda trois jours pour lui parler, mais elle ne lui parla que pour l'engager à perſévérer juſqu'à la mort. Les Payens voyant

qu'après les trois jours il étoit encore dans les mêmes ſentimens, furent mécontens de ſa mere, & la chaſſerent après lui avoir fait divers outrages. Ils imaginerent pour Julien un nouveau genre de ſupplice; ils l'enfermerent dans un ſac où l'on avoit mis des ſerpens, & le jetterent dans la mer. Son corps fut trouvé par une femme pieuſe, & on le porta à Antioche. S. Chryſoſtôme dans une de ſes homélies aſsûre qu'il ſe faiſoit un grand nombre de miracles à ſon tombeau.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Meſſe, ſont comme au Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION de l'Epître aux Romains, Ch. XIV.

CAr *nous paroîtrons tous au Tribunal de Jeſus-Chriſt.*

Les Rois, les Princes & les Juges de la terre n'ont qu'une puiſſance bornée; ils ne peuvent pas citer tous les hommes à leur tribunal; leur juſtice ne s'étend point au-delà de certaines limites, & il n'eſt pas en leur pouvoir

de connoître & de juger tous les crimes. Mais Jesus-Christ citera à son Tribunal toutes les créatures qui auront été sur la terre, sans en excepter une seule : nul ne pourra se soustraire à sa justice, nul ne sera dispensé de lui rendre compte de toutes les actions de sa vie.

Vous comparoîtrez devant lui, Rois des Peuples & des Nations : vous qui avez vû des Royaumes entiers vous craindre & vous obéir ; vous serez vous-mêmes cités au Jugement de Dieu ; il faudra lui rendre compte de toutes les actions de votre vie, vous, qui chargés de gouverner les hommes, étiez en droit de leur demander compte de leur conduite.

A ce tribunal il ne se commettra aucune injustice, tout sera récompensé & tout sera puni ; le moindre acte de vertu, le plus petit acte d'obéissance à la Loi de Dieu, le plus léger sacrifice, *un verre d'eau donné en son Nom*, aura sa récompense.

Mais si tout est récompensé, tout sera puni ; la plus courte distraction dans la priere, la plus petite négligence dans le service de Dieu, la plus

légère infraction de ses commandemens nous sera reprochée.

Rien n'échappera aux regards de ce juste Juge, le bien comme le mal lui sera connu, & il sera aussi porté à couronner la vertu, qu'à décerner des peines contre le péché.

Nous devons donc craindre ses châtimens, mais nous devons en même tems espérer ses récompenses, partager nos sentimens entre une terreur salutaire qui nous éloigne du vice, & une ferme confiance qui nous anime à la vertu.

Si je vous offense, ô mon Dieu, je sçai que je n'échapperai point à votre justice, mais si je vous sers avec fidélité, je suis sûr d'avoir part à votre gloire. On échappe quelquefois à la vengeance des hommes, parce qu'ils sont foibles; on n'a aucune part à leur récompense, parce qu'ils sont injustes: mais vous, Seigneur, vous êtes également puissant & juste; & si rien ne peut arrêter le cours de vos vengeances, rien n'arrête le cours de vos libéralités: si vos menaces ne sont jamais vaines, vos promesses ne sont jamais trompeuses.

Faites, Seigneur, que ces menaces me retiennent dans le devoir par le frein ſalutaire de la crainte, & que ces promeſſes m'animent à vous ſervir par le motif d'une douce eſpérance.

Nous comparoîtrons tous au Tribunal de Jeſus-Chriſt.

Voilà l'eſpérance & la reſſource de l'innocence opprimée & calomniée : le crime prévaut quelquefois contre elle, le puiſſant accable tous les jours le foible par ſon crédit, & le riche devient le tyran & l'oppreſſeur du pauvre : mais le pauvre & le riche, le foible & le puiſſant, *comparoîtront tous au Tribunal de Jeſus-Chriſt* : & là le foible & le pauvre ſeront vengés ; on examinera ſévérement la conduite de ceux qui les auront injuſtement perſécutés ; on verra ſur quel fondement & de quel droit le riche ſe ſera nourri de la ſubſtance du pauvre & paré de ſes dépouilles : le crédit, les richeſſes, l'autorité, la puiſſance auront diſparu ; on n'écoutera plus que la juſtice, & le cri de l'innocent aura plus de pouvoir auprès de Dieu, que tous ces vains titres dont les hommes ſe feront glorifiés ſur la terre.

Nous comparoîtrons tous au Tribunal de Jesus-Christ.

Ainsi notre sauveur & notre rédempteur deviendra notre Juge. Il nous demandera compte du sang qu'il a versé pour notre salut, des graces qu'il nous a procurées, des moyens de salut qu'il nous a donnés. Il nous avoit donné sa vie pour régle & pour modéle, il examinera si nous l'avons imitée. Nous ne pourrons pas lui dire qu'il exige de nous une sainteté qu'il n'a pas pratiqué lui-même; il ne nous a prescrit aucune vertu dont il n'ait commencé par être le modéle; & pour nous condamner, il suffira de nous rappeller ses exemples. Sa croix qui est appellée *le signe du fils de l'homme*, marchera devant lui: & quels reproches ne nous fera pas ce signe adorable! Voilà le monument glorieux de la charité d'un Dieu qui a voulu mourir pour moi, & je n'ai pu me résoudre à vivre pour lui; voilà le lit de douleur où il a versé jusqu'à la derniere goutte de son sang, & j'ai passé ma vie dans la mollesse & dans les plaisirs; il s'est humilié, il s'est anéanti, il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix,

& j'ai voulu m'élever, me diſtinguer, me procurer tous les honneurs qu'une aveugle ambition, qu'un orgueil inſatiable eſt capable de déſirer.

Nous comparoîtrons tous au Tribunal de Jeſus-Chriſt. Ne vous ſcandaliſez donc pas ſi vous voyez Hérode ſur le thrône, & Jean-Baptiſte dans les fers; la vertu humiliée & le crime puiſſant, le ſaint affligé & captif, & le pécheur triomphant & couronné. Ce déſordre n'aura qu'un tems, un jour viendra que la vertu ſera miſe au rang qui lui eſt dû, & le crime livré aux ſupplices qu'il mérite. Dès que nous aurons comparu au ſouverain Tribunal de Jeſus-Chriſt, le ſaint ſera élevé dans la gloire, & le pécheur précipité juſques au fond de l'abyſme.

Suite de. l'Explication du Chapitre XII. de l'Evangile de S. Matthieu.

Alors on lui préſenta un poſſédé aveugle & muet, & il le guérit ſi parfaitement, qu'il commença à parler & à voir.

Ce poſſédé eſt l'image d'un pécheur d'habitude.

1°. Le démon s'étoit rendu maître de ſon cœur, il étoit poſſédé.

2°. Le démon s'étoit rendu maître de ſes yeux, il étoit aveugle.

3°. Le démon s'étoit rendu maître de ſa langue, il étoit muet.

Ces trois déſordres ſe retrouvent dans le pécheur d'habitude, puiſque le démon s'eſt rendu maître de ſon cœur, de ſes yeux & de ſa langue.

1°. De ſon cœur, dont il a pris poſſeſſion par le péché.

Ce cœur eſt ſoumis à l'empire du démon, il y regne, il y commande en maître & en ſouverain : ce cœur n'eſt plus à Dieu, puiſqu'il eſt tout entier au pouvoir de ſon ennemi; c'eſt le démon qui en conduit tous les mouvemens: ce cœur ne goûte plus que les maximes de la chair & du monde, il abhorre celles de Jeſus-Chriſt. Quel oubli de Dieu & de ſes devoirs! Quelle averſion de toutes les pratiques de la piété! que de déſirs criminels! que de penſées impures! que de ſoupirs vers l'objet de ſa paſſion y naiſſent en foule à tous les inſtans!

2°. Le Démon eſt maître de ſes yeux, & il a ſoin de les fermer à la lumiere des

vérités de la Religion. Ce pécheur eſt donc aveugle: il ne voit plus que les biens de la vie préſente, que les objets ſenſibles & terreſtres. Les biens du ciel, les affreux ſupplices qui le menacent dans l'autre vie, deviennent pour lui des objets inviſibles, il les perd de vûe, il ne les apperçoit plus.

3°. Le Démon eſt maître de ſa langue, & il a ſoin de la détourner de la confeſſion & de la priere, qui feroient les ſeuls véritables remédes à ſes maux.

Quel état, grand Dieu! & qu'on eſt coupable & malheureux quand on y perſévère! Seigneur, ſi j'ai eu le malheur d'être dans cet état, faites que je revienne à vous par la pénitence. Chaſſez le Démon qui s'eſt emparé de mon cœur: ouvrez mes yeux, déliez ma langue, afin que je confeſſe humblement mes péchés, & que je chante éternellement les merveilles de votre miſéricorde.

Tout le monde en fut dans l'étonnement, & ils diſoient: Ne ſeroit-ce point ici le Fils de Dieu? Les Phariſiens diſoient au contraire: Cet homme ne chaſſe les Démons que par la vertu de Beelzébut, Prince des Démons.

C'eſt ainſi que la converſion ſubite

& éclatante d'un pécheur fait parler différemment dans le monde. Les Sages & les Juſtes y reconnoiſſent le doigt de Dieu : ils diſent que cette converſion eſt ſon ouvrage, & ils en béniſſent le Pere des miſéricordes. Les Impies au contraire, la regardent comme l'ouvrage du Démon, ils l'attribuent à des motifs purement humains, à des vûes d'ambition ou d'intérêt.

Mais qui ſe laiſſeroit ébranler par les vains diſcours du monde ? Ce poſſédé que Jeſus-Chriſt avoit guéri, auroit-il voulu retomber dans ſon premier état, pour éviter les malignes interprétations que les Phariſiens donnoient au miracle que le Sauveur avoit fait ſur lui ? Laiſſons parler le monde ; il eſt le centre de l'iniquité & de l'erreur. Mépriſons ſes diſcours & ſes vains jugemens, & ne craignons que les jugemens de celui qui punira éternellement les pécheurs.

Songeons uniquement à nous ſouſtraire à la tyrannie du Démon. Si nous lui livrons une fois notre cœur, il ſera bientôt maître de nos yeux & de notre langue. De nos yeux, pour nous cacher les vérités du ſalut, & de notre

langue, pour nous détourner de la confession & de la priere. Il ne manquera pas de nous rendre aveugles & muets; aveugles, pour nous empêcher de voir l'abysme où il veut nous précipiter, & muets, pour nous empêcher d'implorer la miséricorde de Dieu par nos prieres, & d'effacer nos péchés par la confession. Ce sont là les effets ordinaires de l'empire qu'il a sur notre cœur. Si nous sentons un éloignement extrême pour la confession & pour la priere, & si cette répugnance nous porte à y renoncer, nous avons tout lieu de croire que le démon s'est rendu maître de notre ame. Hâtons-nous de l'en chasser par la pénitence, & commençons par implorer la miséricorde du Seigneur, malgré nos répugnances, & le dégoût que le démon nous inspire pour tout ce qui a rapport à notre salut : cette premiere victoire nous mettra en état de lui résister. La priere nous obtiendra des graces qui nous disposeront à la pénitence : nous confesserons nos péchés avec sincérité & avec douleur : l'Esprit de Dieu reposera sur nous, & l'esprit de ténébres sera vaincu.

LE XVII. MARS.

SAINT PATRICE, *Apôtre d'Irlande.*

LA VIE de ce ſaint Evêque fut partagée entre les rigueurs de l'eſclavage, les auſtérités de la vie Monaſtique, & les travaux de l'Apoſtolat.

Il nâquit en Ecoſſe l'an 377. A l'âge de ſeize ans, il fut pris par des pirates, & conduit en Irlande, où on le vendit comme un eſclave. Il ſe ſoumit à la volonté du Seigneur, & fut employé par ſon maître à la garde des troupeaux. Il paſſa ſix années dans cette occupation, vivant au milieu des campagnes, & s'appliquant à la méditation & à la priere. Dans la ſixiéme année de ſon eſclavage, un Ange lui découvrit un tréſor caché dans la terre, dont il ſe ſervit pour racheter ſa liberté. Il retourna dans ſon pays, & eut encore le malheur d'être pris deux fois. Mais enfin, Dieu content de ſa réſignation & de ſa patience, ne permit plus qu'il fût expoſé à de ſemblables épreuves.

Durant les six ans qu'il avoit passés en Irlande, il avoit eu le tems d'apprendre la langue des habitans, qui étoient encore barbares & idolâtres. Il résolut de travailler à leur conversion, & de soumettre cette Isle à l'Empire de Jesus-Christ. Mais avant que de rien entreprendre, il se rendit au Monastère de Marmoutiers pour y prendre les leçons de saint Martin Archevêque de Tours. Il demeura trois ans sous la conduite de ce grand Maître, qui lui donna les premiers ordres de la Cléricature. Il fut ensuite ordonné Prêtre par saint Sénieur, Evêque de Pise, auprès duquel il demeura aussi trois ans pour se rendre capable de la grande entreprise qu'il méditoit, par une longue étude de ses devoirs & une pratique assidue de l'humilité & de l'obéissance. Il alla trouver saint Germain, Evêque d'Auxerre, auquel il fut recommandé par un Ange. Enfin il se rendit à Rome pour y recevoir la mission du Souverain Pontife. Un Apostolat préparé par une si longue étude des vertus des Apôtres, ne pouvoit manquer d'avoir les plus éclatans succès. Saint Patrice parut en Irlande comme

un homme puissant en œuvres & en paroles. Ses miracles, & les conversions nombreuses qui en étoient la suite, l'ont fait regarder avec raison comme l'Apôtre de cette Isle, où son nom est encore en grande vénération chez les Catholiques. Il mourut vers l'an 460. dans un âge fort avancé, après avoir travaillé avec un zéle infatigable au salut des peuples parmi lesquels il avoit été esclave dans sa jeunesse, & qu'il eut la consolation de voir dans sa vieillesse se soumettre en foule au joug de l'Evangile de Jesus-Christ.

A LA MESSE.

INTROÏT. *Eccli.* 45.

STatuit ei Dominus testamentum pacis, & principem fecit eum; ut sit illi sacerdotii dignitas in æternum.

Pf. *Memento, Domine, David, & omnis mansuetudinis ejus. Gloria.*

LE Seigneur a fait avec lui une alliance de paix, & il l'a établi Prince de son peuple; afin qu'il posséde éternellement la dignité du Sacerdoce.

Ps. Seigneur, souvenez-vous de David, & de sa grande douceur. Gloire.

Collecte.

DA, quæsumus, omnipotens Deus, ut beati Pa-

FAites, ô Dieu tout-puissant, que cette sainte solemnité du bien-

heureux Patrice votre Confesseur & Pontife, augmente en nous l'esprit de piété, & le désir de notre salut; Par notre Seigneur.

tricii Confessoris tui atque Pontificis veneranda solemnitas, & devotionem nobis augeat, & salutem; Per Dominum.

ÉPÎTRE.

Leçon tirée du Livre de la Sagesse. Eccli. 44. 17.

C'Est-là ce grand Pontife, qui a été agréable à Dieu pendant sa vie: il a été trouvé juste, & il est devenu la réconciliation des hommes dans le tems de la colère. Il a été le fidéle observateur de la Loi du Très-haut: c'est pourquoi le Seigneur lui a juré qu'il le couvriroit de gloire parmi son peuple. Il l'a comblé de la bénédiction de toute les nations, & il a fait avec lui une alliance qui durera toujours. Il a versé sur lui ses bénédictions; il lui a conservé ses miséricordes, & il lui a fait trouver grace auprès de son Dieu. Il l'a élevé devant les Rois, & l'a couronné de gloire. Il a fait avec lui une alliance éternelle: il lui a confié le souverain sacerdoce, & il l'a comblé d'honneur & de gloire; afin qu'il exerçât

Lectio Libri Sapientiæ. *Eccli.* 44. 17.

ECce Sacerdos magnus, qui in diebus suis placuit Deo, & inventus est justus: & in tempore iracundiæ factus est reconciliatio. Non est inventus similis illi, qui conservavit Legem Excelsi. Ideò jurejurando fecit illum Dominus crescere in plebem suam. Benedictionem omnium gentium dedit illi, & testamentum suum confirmavit super caput ejus. Agnovit eum in benedictionibus suis: conservavit illi misericordiam suam: & invenit gratiam coram oculis Domini. Magnificavit eum in conspectu regum: & dedit illi coronam gloriæ. Statuit illi testamentum

æternum : & dedit illi sacerdotium magnum, & beatificavit illum in gloria. Fungi sacerdotio, & habere laudem in nomine ipsius : & offerre illi incensum dignum, in odorem suavitatis.

son ministère d'une maniere digne de son Dieu, & qu'il lui offrît un encens dont l'odeur lui fût agréable.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

V*Oici le Grand-Prêtre qui a plû à Dieu durant sa vie.*

On peut observer deux choses dans cette Epître. 1°. L'avantage qu'il y a de plaire à Dieu. 2°. Les moyens de lui plaire.

I. Le plus grand éloge que l'on puisse faire d'un homme, c'est de dire qu'il plaît à son Dieu. Plaire au monde, c'est plaire à un Juge aveugle & prévenu, qui ne sçait point connoître le vrai mérite, & qui se trompe tous les jours dans ses jugemens. Plaire à Dieu, c'est plaire à un juge infiniment sage & infiniment éclairé, qui ne juge pas des choses selon les apparences, qui sonde les plus secrets replis du cœur, & qui démêle le mérite & la vertu à travers les nuages qui la couvrent & qui l'obscurcissent.

Cependant la plûpart des hommes ne s'attachent qu'à plaire au monde, &

ne font rien pour plaire à Dieu. Il en coûte cependant bien plus pour plaire au monde injuſte & aveugle, que pour plaire à Dieu, & on eſt bien moins ſûr d'y réuſſir. Souvent après s'être contraint, gêné, tourmenté durant une grande partie de ſa vie, pour obtenir les faveurs du monde, on a le malheur de lui déplaire, & de perdre en un moment tout le fruit de ſes travaux & de ſes peines. Dieu eſt conſtant dans ſes faveurs; & s'il arrive qu'on s'en rende indigne, il eſt toujours prêt à nous les rendre lorſque nous revenons à lui par une vive & ſincère pénitence. Il ne reſſemble point à ce monde inexorable, qui ne rend ni ſon eſtime ni ſa bienveillance à ceux qui l'ont une fois perdue.

Pourquoi donc ne faire pas, comme les Saints, mon unique étude de plaire à mon Dieu? Il me tiendra compte des moindres choſes que je ferai pour lui; il me tiendra même compte de mes ſentimens & de mes déſirs; il m'aimera ſi je l'aime: il me récompenſera ſi je le ſers; il me pardonnera ſi je l'offenſe, pourvû que je retourne ſincèrement à lui.

Il ne s'est trouvé personne qui observât comme lui la Loi du Très-haut.

II. Il ne suffit pas de connoître les avantages que l'on trouve à plaire à Dieu, si l'on ne connoît les moyens qu'il faut prendre pour y réussir. Nous les trouvons dans ces paroles : *Il ne s'est trouvé personne qui observât comme lui la Loi du Très-haut.* Que faut-il en effet pour plaire à Dieu ? Il ne faut que pratiquer fidélement sa loi : il n'accorde sa faveur qu'à ceux qui l'observent ; il les appelle ses favoris, ses élûs, ses enfans bien-aimés ; il leur promet les délices & la gloire de son Royaume. Cette loi paroît, à la vérité, un joug dur & pesant à la nature. Il en coûte, pour la garder fidélement, des attentions & des sacrifices ; mais sa grace nous aide à supporter ce joug & à faire ces sacrifices.

Quelle est votre bonté, Seigneur ? Si vous nous commandez des choses désagréables à la nature, vous nous donnez la force de les pratiquer : si vous nous imposez un joug, vous nous aidez vous-même à en soutenir le poids. Les hommes commandent, il faut obéir pour leur plaire ; mais ils ne donnent pas la force d'obéir : ils ne font

rien pour adoucir & pour rendre léger le joug qu'ils nous impoſent ; au lieu que vous, Seigneur, vous adouciſſez, vous partagez en quelque ſorte les travaux & les peines de notre obéiſſance. Qui ne s'empreſſeroit de ſervir un Maître ſi grand, ſi bon, ſi charitable ? Qui ne ſe ſacrifieroit tout entier pour lui plaire ? Il eſt en même tems notre maître, notre guide, notre ſoutien, & il ſera notre récompenſe.

Graduel.

Voici un ſaint Pontife, qui a été agréable à Dieu pendant ſa vie. ℣. Il a été un fidéle obſervateur de la Loi du Très-haut.

Ecce Sacerdos magnus, qui in diebus ſuis placuit Deo. ℣. Non eſt inventus ſimilis illi, qui conſervaret Legem Excelſi.

Alleluia, alleluia. ℣. Vous êtes le Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſédech. Alleluia.

Alleluia, alleluia. ℣. Tu es Sarcerdos in æternum, ſecundùm ordinem Melchiſedech. Alleluia.

*Après la Septuagéſime, au lieu d'*Alleluia *& de ſon Verſet, on dit le Trait qui ſuit.*

TRAIT. *Pſ.* 111.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur : il met toute ſa joie à obſerver ſes commandemens.

Beatus vir, qui timet Dominum : in mandatis ejus cupit nimis.

℣. Sa poſtérité ſera puiſ-

℣. Potens in terra

erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.

fante sur la terre : la race du Juste sera bénie.

℣. *Gloria & divitiæ in domo ejus : & justitia ejus manet in seculum seculi.*

℣. La gloire & les richesses sont dans sa maison : & sa justice demeure éternellement.

EVANGILE.

Sequentia sancti Evangelii secundùm Matthæum. 25. 14.

IN illo tempore, Dixit Jesus discipulis suis parabolam hanc : Homo quidam peregrè proficiscens, vocavit servos suos, & tradidit illis bona sua. Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii verò unum, unicuique secundùm propriam virtutem ; & profectus est statim. Abiit autem qui quinque talenta acceperat, & operatus est in eis, & lucratus est alia quinque. Similiter & qui duo acceperat, lucratus est alia duo. Qui autem unum acceperat, abiens fodit in terram, & abscondit pecuniam domi-

Suite du saint Evangile selon saint Matthieu. 25. 14.

EN ce tems-là, Jesus dit cette parabole à les disciples ; Un homme partant pour un long voyage, appella ses serviteurs, & leur mit son bien entre les mains. Et donna cinq talens à l'un, deux à l'autre, & un à l'autre, à chacun selon son habileté, & il partit aussitôt. Celui donc qui avoit reçu cinq talens, s'en alla : il trafiqua avec cet argent, & il en gagna cinq autres. Celui qui en avoit reçu deux, en gagna de même encore deux autres. Mais celui qui n'en avoit reçu qu'un, alla creuser dans la terre, & y cacha l'argent de son maître. Long-tems après, le maître de ces serviteurs étant revenu, leur fit rendre compte. Et celui qui

avoit reçu cinq talens, vint lui en présenter cinq autres, en lui disant : Seigneur, vous m'aviez mis cinq talens entre les mains; en voici, outre ceux-là, cinq autres que j'ai gagnés. Son maître lui répondit : O bon & fidéle serviteur! parce que vous avez été fidéle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup *d'autres* : entrez dans la joie de votre Seigneur. Celui qui avoit reçu deux talens, vint aussi se présenter à lui, & lui dit : Seigneur, vous m'aviez mis deux talens entre les mains; en voici, outre ceux-là, deux autres que j'ai gagnés. Son maître lui répondit : O bon & fidéle serviteur! parce que vous avez été fidéle en peu de choses, je vous établirai sur beaucoup *d'autres* : entrez dans la joie de votre Seigneur.

ni sui. Post multum verò temporis, venit dominus servorum illorum, & posuit rationem cum eis. Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta, dicens : Domine, quinque talenta tradidisti mihi; ecce alia quinque superlucratus sum. Ait illi dominus ejus : Euge serve bone, & fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium domini tui. Accessit autem & qui duo talenta acceperat, & ait : Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum. Ait illi dominus ejus : Euge serve bone, & fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam; intra in gaudium domini tui.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

UN homme allant faire un voyage hors de ſon pays, appella ſes ſerviteurs, & leur mit ſes biens entre les mains. Il donna cinq talens à l'un, à l'autre deux, & à l'autre un.

Tous les hommes n'ont pas une égale meſure de graces. L'un a cinq talens, l'autre en a deux, & l'autre n'en a qu'un. Auſſi tous ne ſont-ils pas appellés à un même dégré de perfection & de ſainteté. Mais quoique tous ne ſoient pas appellés au même dégré de perfection, tous peuvent ſe ſanctifier & obtenir la récompenſe promiſe au ſerviteur fidéle, parce que tous peuvent vivre ſaintement, ſelon la meſure des graces qu'ils ont reçues de Dieu.

Le ſerviteur qui n'avoit gagné que deux talens entre dans *la joie du Seigneur*, comme celui qui en avoit gagné cinq, parce qu'il avoit rempli ce que le maître demandoit de lui. A la vérité, celui qui a gagné cinq talens y entre le premier, parce qu'étant appellé à de plus grands devoirs qu'il avoit remplis, le maître lui devoit une ſorte de préfé-

rence ; mais l'autre marche après lui, & il a une récompenſe proportionnée à ſa fidélité & à ſon travail.

Ainſi, quoiqu'on ne faſſe pas pour Dieu d'auſſi grandes choſes que les Apôtres, on peut entrer au Ciel après eux. Il n'eſt queſtion que de le bien ſervir ſelon la portée & l'étendue de ſes forces & des graces qu'on en a reçues. *Il y a*, diſoit le Sauveur, *pluſieurs demeures dans la maiſon de mon pere.* C'eſt-à-dire, il y a dans le Ciel différens dégrés de récompenſe, parce qu'il y a divers dégrés de graces & d'obligations.

Si je ſuis appellé à une haute perfection, j'ai des graces ſuffiſantes pour y arriver, & qui répondent parfaitement à l'élévation de cet état. Si je demeure au-deſſous de cette perfection ; ſi je ne réponds ni à la voix de Dieu qui m'y appelle, ni aux graces qui me donnent la force d'y arriver, je ſuis un ſerviteur infidéle.

Si je ſuis appellé à une ſainteté plus bornée, je recevrai de moindres graces ; mais je ſerai également infidéle, ſi je manque à les ſuivre & à leur obéir.

Hélas, Seigneur ! que de graces, que de talens ont été juſqu'à préſent ſtériles

les

les dans mes mains! Ai-je jamais ſongé à bien connoître le dégré de ſainteté où vous voulez que je m'éléve? Me ſuis-je jamais appliqué à diſcerner & à déterminer ce que votre grace exige de moi? Combien de fois ne ſuis-je pas tombé, à cet égard, dans une criminelle infidélité?

Il faut, Seigneur, que je me demande à moi-même un compte exact de tous les talens que j'ai reçus de vous, afin de réparer par ma diligence toutes les pertes que j'ai faites par mes infidélités. Que de ſaints mouvemens étouffés par mes réſiſtances! Que d'utiles inſtructions négligées par ma pareſſe, oubliées par ma diſſipation! Que d'aumônes, que de bonnes œuvres omiſes par mon avarice! Que de tems perdu par mon goût pour le plaiſir. Je tremble, Seigneur, à la vûe de tant de talens enfoüis! Puis-je eſpérer encore que vous me regarderez comme un ſerviteur fidéle? Oui, Seigneur, puiſque je ſuis réſolu à ſuivre tous les mouvemens de votre grace, à profiter de tout, à ne rien négliger, à mettre en œuvre tous mes talens, pour vous plaire & pour vous ſervir.

Offertoire. Pf. 88.

J'ai trouvé, *felon mon cœur*, mon ferviteur David, je l'ai facré de mon huile fainte : ma main le fecourra, & mon bras le fortifiera.

Inveni David fervum meum, oleo fancto meo unxi eum : manus enim mea auxiliabitur ei : & brachium meum confortabit eum.

Secrette.

FAites, s'il vous plaît, Seigneur, que vos faints nous foient toujours favorables, & qu'en honorant leurs mérites, nous reffentions les effets de leur interceffion ; Par.

SAncti tui, quæsumus, Domine, nos ubique lætificent ; ut dum eorum merita recolimus, patrocinia fentiamus ; Per Dominum.

Communion. Luc. 12.

C'eft ce fidéle & prudent ferviteur que le Seigneur a établi fur fa famille, pour diftribuer à chacun en fon tems la mefure du blé néceffaire à fa nourriture.

Fidelis fervus & prudens, quem conftituit Dominus fuper familiam fuam : ut det illis in tempore tritici menfuram.

Poftcommunion.

FAites, s'il vous plaît, ô Dieu tout-puiffant, qu'en vous rendant graces des dons que nous avons reçus de votre bonté, nous en recevions encore de plus grands, par l'interceffion du bienheureux Patrice votre confeffeur & Pontife ; Par N. S.

PRæfta, quæfumus, omnipotens Deus, ut de perceptis muneribus gratias exhibentes, intercedente beato Patricio confeffore tuo atque Pontifice, beneficia potiora fumamus ; Per.

Le xviii. Mars.

SAINT EDOUARD, *Roi d'Angleterre.*

Saint Edouard naquit vers l'an 962. Saint Dunstan, Archevêque de Cantorbéry, fut chargé de son éducation; & l'on peut aisément comprendre les progrès que le jeune Prince fit dans la piété sous un si grand maître. Il avoit environ six ans lorsqu'il perdit sa mere.

Le Roi Edgar son pere épousa en secondes nôces Alfride, dont il eut un fils. Cette ambitieuse marâtre vouloit élever son fils sur le thrône au préjudice d'Edoüard, qui en étoit l'héritier légitime. Le Roi Edgar ne voulut jamais consentir à cette injustice; & pour prévenir les troubles qui pourroient naître après sa mort, il déclara Edoüard son successeur, & le fit reconnoître pour tel par tous les Grands du Royaume.

Ainsi Edgar étant mort l'an 975 à

Edoüard lui ſuccéda. La Reine ſa belle-mere fit quelques intrigues pour s'oppoſer à ſon ſacre; mais le ſaint Archevêque Dunſtan parla avec tant de zéle & d'autorité aux Seigneurs qu'elle avoit engagés dans ſon parti, qu'Edoüard fut ſacré en leur préſence & de leur conſentement.

Il n'avoit alors que treize ans; mais ſa haute vertu ſuppléoit à la foibleſſe de ſon âge.

L'Angleterre ſe félicitoit d'avoir un jeune Roi, qu'on ne pouvoit déja s'empêcher de regarder comme un grand Saint, & dont on eſpéroit un long regne, qui devoit faire durant pluſieurs années le bonheur des peuples.

La jalouſie furieuſe d'Alfride trompa de ſi belles eſpérances. A peine Edoüard eut-il regné deux ans & demi, qu'étant venu pour voir ſon frere dans le château où elle demeuroit, elle le fit poignarder cruellement. Cette mort injuſte & violente fit regarder Edoüard comme un Martyr; & les fréquens miracles qui ſe firent à ſon tombeau, confirmerent l'opinion que l'on avoit toujours eue de ſa ſainteté.

La Messe de ce jour est comme au Dimanche précédent.

Suite de l'EXPLICATION de l'Epître aux Romains, Chap. 14.

CAr *le Royaume de Dieu ne consiste pas dans le boire & dans le manger, mais dans la justice, dans la paix & dans la joie que donne le Saint-Esprit.*

Quelques-uns ont voulu abuser de ces paroles de l'Apôtre, pour soutenir que dans la loi nouvelle il n'y avoit plus aucune distinction à faire entre les mets dont on use pour sa nourriture, & que tous les jours & dans tous les tems on pouvoit user indifféremment de toutes sortes de viandes. Ils ont osé dire que l'Eglise, en ordonnant certains jours l'abstinence & le jeûne, s'éloignoit de cette maxime de l'Apôtre, qui nous dit, que *le Royaume de Dieu ne consiste point dans le boire & dans le manger, mais dans la justice, dans la paix & dans la joie du Saint-Esprit.*

Mais l'Eglise à qui il appartient privativement à tout autre d'expliquer sû-

rement & infailliblement le véritable ſens des Ecritures, eſt incapable de le méconnoître. Elle a donc compris que la maxime de l'Apôtre ne donnoit aucune atteinte aux ſaintes abſtinences qu'elle nous preſcrit.

Le Royaume de Dieu, c'eſt-à-dire, la vraie piété, ne conſiſte pas ſans doute dans des abſtinences extérieures que l'on peut pratiquer & que l'on pratique ſouvent ſans être un Chrétien fervent & fidéle. Mais quand cette pratique extérieure, quand cette abſtinence ſe trouve preſcrite & ordonnée par la loi de l'Egliſe, on ne peut s'en diſpenſer ſans perdre *la juſtice, la paix & la joie du Saint-Eſprit*. On perd la juſtice, puiſqu'on tombe dans le péché; on perd la paix, puiſque le remords ſuit toujours de près le péché; on perd la joie du Saint-Eſprit, puiſqu'il ne communique point cette joie à ceux qui déſobéiſſent à l'Egliſe. C'eſt le Saint-Eſprit même qui lui a inſpiré les ſages loix & les ſaintes ordonnances qu'elle nous a données pour nous conduire.

Les défenſes de l'ancienne loi à l'égard de certaines viandes, ne ſubſiſtent plus; mais les défenſes de la nou-

velle loi subsistent encore, & elles subsisteront jusques à la fin du monde. Le vrai Chrétien les respecte, & se fera toujours un devoir de les respecter.

C'est en s'y conformant qu'il pratique les régles de la sainteté & de *la justice*, qu'il conserve la paix avec Dieu & avec lui-même, & qu'il donne entrée dans son cœur à la joie du Saint-Esprit.

Dans la justice, dans la paix & dans la joie que donne le Saint-Esprit.

Cette *paix* & cette *joie* sont les fruits & la récompense de la *justice*, c'est-à-dire, de la sainteté. Rien de plus calme & de plus tranquille qu'une ame pure & agréable à Dieu. De quoi pourroit-elle s'affliger ou s'inquiéter? Elle n'a point d'autres désirs que ceux de Dieu, point d'autre vûe que celle de se soumettre en tout aux décrets adorables de la Providence. Que pourroit-elle craindre? Rien ne peut lui arriver dont elle ne tire avantage pour son salut. Elle médite sans cesse ces grandes vérités de l'Evangile dont elle est vivement pénétrée : *Heureux les pauvres, parce que le Royaume des Cieux leur appartient. Heureux ceux qui pleurent. Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.*

Quand les hommes vous haïront, réjouissez-vous, parce que votre récompense sera grande dans le Ciel. Ainsi elle redoute bien plus les prospérités que les disgraces : & les événemens qui inquiétent les autres hommes, ne sont pas capables de troubler son repos.

Cette *joie* du Saint-Esprit dont elle est remplie n'est pas une joie aussi vive dans ses transports que celle des pécheurs & des mondains; mais elle est plus égale, plus uniforme & plus constante dans sa durée. La douceur de l'amour se répand dans cette ame, & la fait joüir d'un contentement que rien n'altère. Elle est pénétrée, & comme inondée de ces délices pures & ineffables dont l'époux avoit comblé l'épouse lorsqu'elle sortoit *du désert appuyée sur son bien-aimé.*

Heureuse l'ame juste qui s'attache uniquement à Dieu, puisqu'elle trouve dans cet attachement le vrai repos, la solide paix, l'inaltérable tranquillité.

Que j'étois donc aveugle, ô mon Dieu, lorsque je croyois me rendre heureux en m'attachant au monde! Qu'ai-je trouvé en m'éloignant de vous? Où étoit mon bonheur & mon

repos, lorſque je m'égarois dans les voies de l'iniquité? Ces roſes empoiſonnées que j'allois cueillir avec tant d'ardeur, n'étoient-elles pas environnées d'épines cruelles qui me déchiroient? Par combien d'amertumes, de ſoucis cuiſans, de chagrins & d'inquiétudes le monde ne fait-il pas payer à ceux qui l'aiment le petit nombre de momens agréables qu'il leur procure? Je le quitterai donc, Seigneur, je le quitterai pour toujours ce monde trompeur, ce monde pervers & corrompu, pour chercher dans la *juſtice* qui nous unit à vous la *paix* & la *joie que donne le Saint-Eſprit.*

Suite de l'EXPLICATION du Chap. 12. de S. Matthieu.

SI c'eſt par la vertu de Béelzébut que je chaſſe les démons, par qui vos enfans les chaſſent-ils?

Quelques Interprétes aſſûrent qu'il y avoit parmi les Juifs des Exorciſtes qui avoient le pouvoir de chaſſer les démons, & qui les chaſſoient en effet, & que Jeſus-Chriſt en prend occaſion de

raiſonner ainſi contre les Phariſiens : « Pourquoi m'accuſez-vous de chaſſer » les démons au nom de Béelzébut, » puiſque vous voyez tous les jours des » Juifs, qui ſont vos enfans, les chaſſer » par la vertu de Dieu ? Accuſerez-vous » vos enfans de les chaſſer au nom de » Béelzébut ? & ſi vous n'oſeriez le di- » re d'eux, pourquoi le dites-vous de » moi ? »

Mais il y a d'autres Interprétes qui croient que ces paroles, *Vos enfans*, ne doivent s'entendre que des Apôtres, qui chaſſoient tous les jours les démons au nom & par la vertu de Jeſus-Chriſt. Ainſi ils réduiſent ſa réponſe à ce raiſonnement : *Vos enfans*, c'eſt-à-dire, mes Apôtres, « que j'ai tirés » d'entre vous, au nom de qui chaſſent- » ils les démons ? N'eſt-ce pas en mon » nom ? Or s'ils les chaſſent en mon » nom, comment ſe peut-il faire que je » les chaſſe moi-même au nom de Béel- » zébut ? Puiſque mes Apôtres les chaſ- » ſent en mon nom, il s'enſuit que je » ſuis plus grand & plus puiſſant moi » ſeul que tous les démons, & par con- » ſéquent que je n'ai nul beſoin de re- » courir au nom de Béelzébut pour les » chaſſer. »

C'est pourquoi ils seront vos juges. Vous les verrez, ces Apôtres, assis sur douze thrônes pour juger les douze tribus d'Israël, & pour confondre votre incrédulité.

Que si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, vous devez donc croire que le Royaume de Dieu est venu jusqu'à vous ; c'est-à-dire : Vous devez donc croire que le Messie est arrivé.

Comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison d'un homme fort, & lui enlever ce qu'il a, si auparavant il ne le lie pour pouvoir ensuite piller sa maison ?

Ces paroles se rapportent toujours au même objet. C'est une comparaison que Jesus-Christ emploie pour montrer qu'il est plus fort & plus puissant que le démon. Comment pourrois-je, dit-il, le chasser ainsi des hommes qu'il posséde, & de ce monde où il regne depuis si long-tems, si je n'étois plus fort & plus puissant que lui ? Entre-t-on dans la maison d'un homme fort & robuste pour enlever tout ce qu'il a, si l'on n'a auparavant la force & le pouvoir de le lier, pour le mettre hors d'état de s'y opposer ?

Cet homme fort est l'image du dé-

mon : sa maison est le monde : les biens qu'il posséde sont les ames ; & celui qui le lie & qui le dépouille, c'est Jesus-Christ, qui a soustrait le monde à la tyrannie du démon, qui l'a lié & enchaîné, qui lui a enlevé les ames qu'il possédoit.

Faites, Seigneur, que j'aie part à la victoire que vous avez remportée sur le démon. Enlevez-moi pour toujours à son empire. Faites que j'éprouve la supériorité de votre puissance sur la sienne, en me mettant au nombre de ces ames heureuses que vous lui avez arrachées ; afin que délivré de son joug, je joüisse de l'heureuse liberté des enfans de Dieu.



LE XIX. MARS.

SAINT JOSEPH.

ON ne sçait rien de la vie de S. Joseph que ce qui en est rapporté dans l'Evangile, & que l'on peut réduire à dix circonstances.

I. Joseph étoit de la Race de David, comme il paroît par la Généalogie de Jesus-Christ, au premier Chapitre de S. Matthieu.

II. Il étoit Parent de Jesus-Christ & de sa mere, puisqu'elle étoit comme lui de la Race de David.

III. Il épousa Marie, Mere de Dieu, selon cette parole: *L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu à une Vierge mariée à un Homme qui avoit nom Joseph, & le nom de la Vierge étoit Marie.*

IV. Son mariage fut sanctifié par une virginité incorruptible, ce qui se prouve par la réponse de Marie à l'Ange Gabriel; cet envoyé lui dit: *Vous concevrez un fils, & vous le mettrez au monde;* & quoique déja mariée à Jo-

ſeph, elle répond : *Comment cela ſe fera-t-il, car je ne connois point d'homme ?*

V. Il fut, après Marie, le premier inſtruit de l'adorable Myſtère de l'incarnation du Fils de Dieu, par une révélation céleſte & miraculeuſe. Un Ange du Seigneur lui apparut en ſonge & lui dit : *Ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme, car ce qui eſt né dans elle a été formé par le S. Eſprit.* Le ſalut & la rédemption du monde qui devoit être la ſuite du Myſtère de l'Incarnation, lui fut également révélé par ces paroles de l'Ange : *Elle mettra au monde un fils que vous appellerez Jeſus, parce que ce ſera lui qui ſauvera ſon peuple de ſes péchés.*

VI. Il eſt déclaré *Juſte*, c'eſt-à-dire Saint, dans l'Evangile.

VII. Ce fut lui qui donna au Fils de Dieu le nom de *Jeſus*, parce qu'il en étoit regardé comme le Pere, & que chez les Juifs c'étoient les peres qui donnoient à leurs enfans le nom qu'ils vouloient, comme il paroît par l'hiſtoire de la naiſſance de S. Jean-Baptiſte, où il eſt dit : *On demanda à ſon pere quel nom il vouloit lui donner.* Et l'Ange qui apparut en ſonge à

S. Joſeph, l'avoit particulierement chargé de cette commiſſion, en lui diſant: *Vous l'appellerez Jeſus.* Ce nom étoit du choix de Dieu, & Joſeph eut l'honneur de déclarer, en lui donnant ce nom, la volonté divine.

VIII. Joſeph étoit préſent à la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, à l'Adoration des Bergers, à celle des Mages, à la Circonciſion, à la Préſentation au Temple, & à la diſpute qu'il eut avec les Docteurs à l'âge de douze ans.

IX. Il fut plus d'une fois honoré de la viſite d'un Ange. Lorſqu'il fallut conduire l'Enfant en Egypte pour le dérober à la perſécution d'Hérode; & lorſqu'après la mort de ce cruel tyran, il fallut le ramener dans ſa patrie, ce fut un Ange qui lui annonça l'ordre du Ciel.

X. Enfin il eut l'honneur de commander en quelque ſorte à Jeſus-Chriſt qui lui étoit *ſoumis*, ainſi qu'à Marie ſa mere, ſelon l'expreſſion de l'Ecrivain ſacré. Il le conduiſoit au Temple dans les jours marqués par la Loi; & lorſqu'il y reſta pour diſputer avec les Docteurs, il partagea les inquiétudes de Marie, & chercha comme

elle, le Dieu ſauveur qui avoit été confié à ſes ſoins, avec un ſaint empreſſement.

Ce ſont là les principaux traits de la vie de S. Joſeph qui ſe liſent dans l'Evangile, & qui doivent ſuffire pour nous donner la plus haute idée de ſa ſainteté & de ſa grandeur.

A LA MESSE.

INTROÏT. *Pſ.* 91.

LE Juſte fleurira comme le palmier : il croîtra comme le cédre du Liban : il ſera planté dans la maiſon du Seigneur, & il portera du fruit dans le Temple de notre Dieu.

Pſ. Il eſt bon de louer le Seigneur, & de chanter des Cantiques en l'honneur de votre Nom, ô Très-haut. Gloire.

JUſtus ut palma florebit : ſicut cedrus Libani multiplicabitur : plantatus in domo Domini, in atriis domûs Dei noſtri.

Pſ. *Bonum eſt confiteri Domino, & pſallere nomini tuo, Altiſſime. Gloria.*

Collecte.

ASſiſtez-nous, Seigneur, par les mérites de l'Epoux de votre très-ſainte Mere ; afin que nous obtenions par ſon interceſſion, les graces que nous ne pouvons obtenir de nous-mêmes ; Vous qui vivez.

SAnctiſſimæ genitricis tuæ Sponſi, quæſumus, Domine, meritis adjuvemur ; ut, quod poſſibilitas noſtra non obtinet, ejus nobis interceſſione donetur ; Qui vivis & regnas.

EPÎTRE.

Lectio Libri Sapientiæ. *Eccli.* 45. 1.

Dilectus Deo & hominibus, cujus memoria in benedictione est. Similem illum fecit in gloria sanctorum, & magnificavit eum in timore inimicorum, & in verbis suis monstra placavit. Glorificavit illum in conspectu regum, & jussit illi coram populo suo, & ostendit illi gloriam suam. In fide & lenitate ipsius sanctum fecit illum, & elegit eum ex omni carne. Audivit enim eum, & vocem ipsius, & induxit illum in nubem. Et dedit illi coràm præcepta, & Legem vitæ & disciplinæ.

Leçon tirée du Livre de la Sagesse. Eccli. 45. 1.

IL a été chéri de Dieu & des hommes, & sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur lui a donné la gloire dont il récompense ceux qu'il a sanctifiés; il l'a rendu redoutable à ses ennemis, & il a appaisé des monstres par ses paroles. Il l'a comblé d'honneur devant les Rois: il lui a donné sa Loi en présence de son peuple, & il lui a fait voir sa gloire. Il l'a sanctifié par sa foi & par sa douceur, & il l'a choisi d'entre tous les hommes. Car Dieu l'a écouté, & a entendu sa voix, & il l'a fait entrer dans la nuée *pour se communiquer à lui.* Il lui a donné ses préceptes & sa Loi, pour régler les mœurs de son peuple.

EXPLICATION DE L'ÉPÎTRE.

CEtte Epître renferme un éloge de Moyse qui se trouve au Ch. 45. du livre de la Sagesse, & dont l'Église fait l'application à S. Joseph.

On y trouve en effet divers traits qui lui conviennent.

Il a été chéri de Dieu & des hommes.

Et quel autre a été plus chéri de Dieu que S. Joseph qui fut chargé de la conduite de Jesus-Christ, durant les années qu'il voulut embrasser pour notre salut les foiblesses & l'infirmité de l'enfance? Quel autre mérita d'être plus chéri des hommes, puisqu'il travailloit pour soutenir la vie de notre Sauveur, & qu'en la soutenant il préparoit notre rédemption & notre salut?

Et sa mémoire est en benédiction.

Tous les hommes doivent en effet la bénir, puisque le Dieu qui a été nourri & élevé dans la maison de S. Joseph, étoit venu au monde pour les sauver tous.

Le Seigneur lui a donné une gloire égale à celle des saints.

La vie de S. Joseph n'a pas été éclatante aux yeux des hommes; c'étoit une vie obscure & sanctifiée par le travail le plus vil & le & le plus commun; mais que cette vie étoit pure, qu'elle étoit sainte & agréable au Seigneur! Dieu voit le fonds des cœurs: il ne juge pas des hommes par les ap-

parences & par le bruit qu'ils font dans le monde. On peut ſans acquérir aucune gloire ſur la terre, mériter & obtenir la gloire du Ciel ; on peut ſe ſanctifier dans les conditions les plus baſſes & les plus mépriſables aux yeux du monde.

Le Seigneur l'a glorifié devant les Rois. Hérode, ce puiſſant Roi de la Judée, veut faire maſſacrer Jeſus-Chriſt qui n'a, pour le garantir de la fureur de ce Prince, qu'un pauvre artiſan obſcur & inconnu ; mais il eſt en ſûreté entre les mains de Joſeph. Inſtruit par la voix du Ciel, Joſeph ſçaura le ſouſtraire à la puiſſance d'Hérode ; & cet homme ſi foible en apparence aura plus de pouvoir pour ſauver Jeſus-Chriſt, qu'Hérode pour le perdre. Il ſera donc plus glorieux dans ſon obſcurité & dans ſa foibleſſe, que le ſuperbe tyran dans ſon élévation.

Il lui a fait voir ſa gloire. C'eſt ainſi que par des avertiſſemens ſecrets qui lui venoient du Ciel, le Seigneur faiſoit voir à S. Joſeph la gloire de Jeſus-Chriſt : mais il la vit encore dans l'adoration des Bergers & des Mages, dans la Prophétie de Siméon, dans la

ſcience qu'il faiſoit briller en diſputant au Temple contre les Docteurs de la Loi, quoiqu'il ne parût qu'un ſimple enfant à leurs yeux. Tout cela faiſoit comprendre à S. Joſeph que cet enfant n'étoit pas ſemblable aux enfans des hommes, mais qu'il étoit grand, glorieux, puiſſant, & digne des hommages de tout l'Univers.

Il l'a fait ſaint par ſa foi & par ſa douceur.

Une foi vive, une vie pure & unie, une douceur, une patience inaltérable dans tous les événemens de la vie; ce ſont là les principaux traits de la véritable ſainteté.

Il l'a choiſi entre tous les hommes, & lui a fait entendre ſa voix.

Heureux l'homme que Dieu même avoit choiſi pour vivre avec ſon Fils bien-aimé, & pour entendre tous les jours ſa voix! Quelles lumieres ne trouvoit-il pas dans ſes entretiens avec Jeſus-Chriſt! Quelle reſſource dans ſes exemples! Parlez-moi, Seigneur, parlez à mon cœur & faites-lui entendre votre voix; donnez-lui vous-même *vos Préceptes & votre Loi pour régler mes mœurs.*

Graduel. Pſ. 20.

Domine, prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis: posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso. ℣. *Vitam petiit à te, & tribuisti ei longitudinem dierum in seculum seculi.*

Seigneur, vous l'avez prévenu de bénédictions & de graces : vous avez mis ſur ſa tête une couronne de pierres précieuſes. ℣. Il vous a prié de lui conſerver la vie : & vous lui avez accordé des jours qui s'étendront dans tous les ſiécles.

TRAIT. Pſ. 111.

Beatus vir, qui timet Dominum : in mandatis ejus cupit nimis. ℣. *Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.* ℣. *Gloria & divitiæ in domo ejus : & justitia ejus manet in seculum seculi.*

Heureux l'homme qui craint le Seigneur, & qui met toute ſa joie à accomplir ſes Commandemens. ℣. Il aura ſur la terre une nombreuſe & puiſſante poſtérité : car Dieu bénira toujours la race des Juſtes. ℣. Sa maiſon ſera comblée de gloire & de richeſſes : mais au milieu de ſes proſpérités, il ne s'écartera jamais de la juſtice.

EVANGILE.

Sequentia ſancti Evangelii ſecundùm Matthæum. 1. 18.

Cum esset desponsata mater Jesu Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu sancto. Joseph autem vir ejus, cùm esset justus,

Suite du saint Evangile selon saint Matthieu. 1. 18.

Marie, mere de Jeſus, ayant épouſé Joſeph, fut trouvée groſſe, ayant conçu dans ſon ſein par *l'opération* du Saint Eſprit, avant qu'ils euſſent été enſemble. Or, Joſeph ſon mari étant juſte, & ne

voulant pas la déshonorer, résolut de la renvoyer secrettement. Mais lorsqu'il étoit dans cette pensée, un Ange du Seigneur lui apparut en songe, & lui dit: Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme; car ce qui est né en elle, a été *formé* par le Saint-Esprit: & elle enfantera un Fils, à qui vous donnerez le nom de Jesus; parce que ce sera lui qui sauvera son peuple, *en le délivrant* de ses péchés.	*& nollet eam traducere, voluit occultè dimittere eam. Hæc autem eo cogitante, ecce Angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens: Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam: quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est. Pariet autem Filium, & vocabis nomen ejus Jesum: ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum.*

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

M*Arie, Mere de Jesus, ayant épousé Joseph.*

Les Saints Peres apportent plusieurs raisons de ce mariage de la Mere de Dieu avec S. Joseph, quoiqu'elle ne dût concevoir que par l'opération du S. Esprit, & garder d'ailleurs une exacte virginité.

La premiere, c'est, dit S. Ambroise, parce que Jesus-Christ ne vouloit pas que son Incarnation miraculeuse pût devenir aux yeux des hommes un sujet d'opprobre pour sa Mere.

La ſeconde, c'eſt afin que Jeſus-Chriſt pût avoir un fidéle gardien de ſon enfance, un homme en état de ſubvenir par ſon travail aux beſoins de la Mere & du Fils.

La troiſiéme, c'eſt afin que le Fils de Dieu eût dans la perſonne de Joſeph un témoin fidéle & irreprochable de ſa génération miraculeuſe : le doute de S. Thomas a ſervi à confirmer la vérité du myſtère de la réſurrection de Jeſus-Chriſt, & celui de S. Joſeph ſert à confirmer ſon incarnation divine. A l'égard de la réſurrection, j'en croirai plus aiſément Thomas qui a douté, que Cephas qui a cru : & à l'égard de l'Incarnation, j'en croirai plûtôt Joſeph qui a ſoupçonné la fidélité de ſon épouſe, & qui n'a été tranquille ſur ſa vertu, qu'après s'en être éclairci, que je ne m'en rapporterois à tout autre témoignage : ce ſont les paroles de S. Bernard.

Ayant conçu par le S. Eſprit.

S. Ambroiſe, S. Auguſtin & S. Léon ſont ici une comparaiſon entre Jeſus-Chriſt & les Chrétiens, entre le chef & les membres. Jeſus-Chriſt eſt Fils de Marie, & les Chrétiens ſont enfans

de l'Eglise : Marie en devenant la mere de Jesus-Christ ne cesse pas d'être vierge ; l'Eglise mere des fidéles est pure & sans tache, puisqu'elle est la chaste épouse du S. Esprit : Jesus-Christ est conçû dans le sein de sa mere par l'opération du S. Esprit ; les Chrétiens sont engendrés dans l'eau du Baptême par la vertu du S. Esprit.

Joseph son époux étant juste & ne voulant pas la déshonorer, résolut de la quitter secrettement.

Admirons ici la sagesse & la prudence des Saints ; comme ils n'agissent point par passion, leurs démarches sont mesurées & ne se ressentent jamais de l'aveuglement qui regne dans la conduite de la plûpart des hommes que nous voyons agir si souvent par humeur & par emportement. Ce n'est pas que les Saints soient insensibles, mais quand ils croient devoir quelque chose à leur réputation, ils trouvent les moyens de la sauver sans flétrir celle des autres.

Un Ange du Seigneur lui apparut en songe.

Le Ciel vient au secours de Marie. Elle avoit gardé le silence, ne mettant sa confiance que dans la justice de sa cause & dans la pureté de sa conduite ; Dieu

Dieu ne l'abandonne pas, il la justifie, il dissipe les soupçons injurieux de Joseph, il rend en un moment le calme à son époux. Dieu est le protecteur du juste & de l'innocent; mettons en lui seul toute notre confiance, ne murmurons point, ne nous plaignons point de l'injustice des hommes, il nous soutiendra, il nous défendra, & nous serons toujours plus en sûreté à l'ombre de son bras, qu'en nous appuyant sur les vaines ressources de la chair & du monde.

Offertoire. Ps. 88.

Veritas mea, & misericordia mea cum ipso: & in nomine meo exaltabitur cornu ejus.

Ma miséricorde & ma fidélité accompagneront le juste: & ma protection fera croître sa puissance.

Secrette.

Debitum tibi, Domine, nostræ reddimus servitutis, suppliciter exorantes, ut, suffragiis beati Joseph, Sponsi genitricis Filii tui Jesu Christi Domini nostri, in nobis tua munera tuearis, ob cujus venerandam festivitatem, laudis tibi hostias immola-

Seigneur, nous vous rendons les devoirs ausquels nous sommes obligés, en qualité de vos serviteurs, vous suppliant très-humblement de conserver en nous vos dons, par les prieres de saint Joseph, Epoux de la Mere de notre Seigneur Jesus-Christ votre Fils, en la fête duquel nous vous offrons ce sacrifice de louan-

ge ; Par le même Jesus-Christ.

mus ; Per eumdem Dominum nostrum.

Communion. Matth. 1.

Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme : car ce qui est né dans elle, a été formé par le Saint-Esprit.

Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam : quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est.

Postcommunion.

Assistez-nous, ô Dieu plein de miséricorde, & daignez conserver en nous, par l'intercession de saint Joseph votre Confesseur, les dons que nous avons reçus de votre bonté ; Par notre Seigneur.

Adesto nobis, quæsumus, misericors Deus ; &, intercedente pro nobis beato Joseph Confessore, tua circa nos propitiatus dona custodi ; Per Dominum.



****

LE XX. MARS.

SAINT JOACHIM.

ON n'a aucun monument qui nous inſtruiſe avec certitude de la vie & des actions de Saint Joachim. L'Evangile n'en fait aucune mention ; & la tradition nous apprend ſeulement qu'il fut pere de la Sainte Vierge, & conſéquemment grand-pere du Sauveur du monde. Ce ſont ſans doute des titres aſſez reſpectables pour rendre ce Saint digne d'une vénération particuliere.

» David eſt le rejetton de la racine » de Jeſſé, dit ſaint Epiphane, comme » Marie l'eſt de celle de David. Son » pere ſaint Joachim & ſa mere ſainte » Anne, n'étant occupés qu'à plaire à » Dieu par la pureté de leur vie & par » la pratique de toutes les vertus, pro» duiſent ce fruit précieux.

» Epoux fortuné, dit ſaint Jean Da» maſcène, quelle obligation ne vous » a pas le genre humain, pour avoir

» donné au monde celle qui nous a
» donné le Sauveur du monde !

LE MESME JOUR,

SAINT VULFRAN, *Evêque.*

VULFRAN nâquit à Milly en Gatinois vers l'an 647. Son pere, nommé Fulbert, servoit dans les troupes de France, où il occupoit un poste considérable. Vulfran passa à la Cour les premieres années de sa jeunesse; mais il y vécut dans une grande piété. Et ne voulant point suivre la profession des Armes, il embrassa l'état Ecclésiastique.

Le Roi Thierry III. avoit chassé de l'Eglise de Sens saint Amé qui en étoit Evêque. Mery & ensuite Lambert furent mis à sa place; & après la mort de Lambert, Vulfran fut fait Evêque de Sens. Il se rendit à cet Evêché. Là, il fut à portée d'approfondir les motifs & la validité de l'expulsion de saint Amé; & la jugeant contraire aux régles canoniques, il ne se regarda plus comme Evêque légitime de Sens. Il se démit de

ſon Evêché; & au lieu d'en demander un autre, il prit avec lui quelques Religieux de l'Abbaye de Saint Vandrille, & s'en alla prêcher l'Evangile en Friſe. Sa miſſion fut ſuivie des plus heureux ſuccès. Il eut la conſolation de convertir une grande multitude d'infidéles, & de leur conférer le Baptême. Il fit des miracles qui affermirent la foi de ceux qu'il avoit converti, & qui en augmenterent le nombre; & entr'autres prodiges, il reſſuſcita un mort en préſence du peuple.

Etant revenu en France après avoir travaillé cinq ans à étendre le Royaume de Jeſus-Chriſt dans la Friſe, il ſe retira dans l'Abbaye de Saint Vandrille, où il embraſſa la vie Monaſtique. Il continua à faire des miracles, Dieu voulant manifeſter ſa vertu. Mais il n'en étoit que plus humble; & quoique revêtu du caractère Epiſcopal & favoriſé du don des miracles, il ſe regardoit & vouloit qu'on le traitât comme le dernier des Religieux. Il fit encore quelques voyages en Friſe, pour cultiver le champ qu'il avoit ſemé: mais Dieu lui ayant révélé que ſa mort étoit proche, il revint dans ſon Monaſtère, où

il mourut vers l'an 720. Durant sa derniere maladie, il ne cessoit d'exhorter ses Religieux qui le venoient voir à conserver entr'eux l'union & la paix, & à garder exactement leur Régle.

A LA MESSE.

INTROÏT. *Ps.* III.

IL a répandu abondamment ses biens sur le pauvre; il ne s'est point écarté des sentiers de la justice: par là il s'est élevé au plus haut dégré de puissance & de gloire.

Dispersit, dedit pauperibus: justitia ejus manet in seculum seculi: cornu ejus exaltabitur in gloria.

Ps. Heureux l'homme qui craint le Seigneur: il met toute sa joie à accomplir ses commandemens. Gloire.

Ps. *Beatus vir qui timet Dominum: in mandatis ejus cupit nimis. Gloria.*

Collecte.

O Dieu, qui avez choisi entre tous vos Saints le bienheureux Joachim, pour être pere de la Mere de votre Fils; faites-nous, s'il vous plaît, la grace de ressentir sans cesse les effets de la protection de celui dont nous solemnisons la fête; Par le même Jesus-Christ N. S.

Deus, qui præ omnibus Sanctis tuis beatum Joachim, genitricis Filii tui patrem esse voluisti; concede, quæsumus, ut cujus festa veneramur, ejus quoque perpetuò patrocinia sentiamus; Per eumdem Christum.

EPÎTRE.

Lectio Libri Sapientiæ. *Eccli.* 31. 8.

BEatus vir, qui inventus est sine macula, & qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia & thesauris. Quis est hic, & laudabimus eum? Fecit enim mirabilia in vita sua. Qui probatus est in illo, & perfectus est, erit illi gloria æterna: qui potuit transgredi, & non est transgressus: facere mala, & non fecit: ideò stabilita sunt bona illius in Domino, & eleemosynas illius enarrabit omnis Ecclesia sanctorum.

Leçon tirée *du Livre de la Sagesse*. Eccli. 31. 8.

HEureux l'homme qui a été trouvé sans tache, qui n'a point couru après l'or, & qui n'a point mis son espérance dans ses richesses. Qui est celui-là, & nous le louerons, parce qu'il a fait des choses merveilleuses durant sa vie? Celui qui a été éprouvé par l'or & trouvé parfait, recevra une gloire éternelle. Il n'a point violé la Loi de Dieu dans l'occasion qu'il en a eue: il a pû faire le mal, & il ne l'a point fait. Par-là il s'est acquis des biens stables & permanens en Dieu même, & toute l'Assemblée des Saints parlera de ses aumônes.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

HEureux l'homme qui a été trouvé sans tache, & qui n'a point couru après l'or, & n'a point mis son espérance dans l'argent & dans les trésors.

Être sans tache, c'est être sans péché. Que de devoirs sont renfermés

dans ces courtes paroles : *Etre ſans péché !*

Il n'eſt pas néceſſaire de commettre tous les péchés pour n'être pas ſans tache. On perd cet avantage par une ſeule tache, par un ſeul péché. Une penſée, un déſir criminel, penſée ou déſir d'impureté ou de vengeance, d'orgueil ou d'ambition, d'envie ou de haine, il n'en faut pas davantage pour ſouiller notre ame aux yeux du Seigneur.

L'omiſſion d'une pratique ordonnée par la loi nous rendra coupables, quand même nous n'aurions point commis d'autre péché. L'omiſſion de l'abſtinence ou du jeûne, l'omiſſion de la Meſſe & de la Communion Paſchale, ſuffit pour qu'on ne puiſſe plus dire de nous : *Heureux l'homme qui a été trouvé ſans tache !*

Quelle eſt grande, ô mon Dieu, la pureté néceſſaire pour vous plaire, & pour être mis au nombre de vos favoris ! Il faut avoir la pureté du corps, la pureté de l'eſprit, & une obéiſſance entiere & parfaite à tous les articles de votre loi.

Et qui n'a point couru après l'or. Le Sage a ſoin de remarquer le renoncement

à la cupidité comme une des principales vertus de l'homme pur & ſans tache : c'eſt en effet la plus rare & la plus difficile. C'eſt cette cupidité qui fait commettre le plus de crimes dans le monde, & qui couvre les ames d'un plus grand nombre de taches. De-là naiſſent dans les familles les diviſions, les animoſités, les procès & les querelles. C'eſt cette cupidité qui arme tous les jours les parens contre les parens, les freres contre leurs freres, les enfans contre leurs peres. C'eſt cette cupidité qui empêche la plûpart des hommes de penſer à leur ſalut. Ils ne ſongent qu'à *courir après l'or ;* & ils mettent dans les richeſſes toutes leurs eſpérances. Ce qu'ils craignent, c'eſt de les perdre ; ce qu'ils déſirent, c'eſt d'en acquérir. C'eſt la fin de tous leurs travaux : l'intérêt eſt l'unique reſſort qui les fait agir. On diroit que l'or eſt le ſeul Dieu qui ſoit connu, aimé, recherché & adoré dans le monde. Le vrai Dieu y eſt oublié : il eſt offenſé & méconnu ; & quand il s'agit une fois de s'enrichir, qui eſt-ce qui écoute ſa voix ? qui eſt-ce qui reſpecte ſes commandemens ?

Aveuglement funeste ! conduite déplorable ! Le tems passe, la vie s'écoule, la mort arrive, le jugement la suit ; & toutes les richesses du monde ne nous serviront point à racheter & à sauver notre ame ; elles contribûront plûtôt à la damner & à la perdre, si nous les avons injustement acquises, où si nous en avons fait un mauvais usage.

Quel est-il ? Nous le comblerons de loüanges, parce qu'il a fait des choses merveilleuses pendant sa vie.

Quel est-il ? Où est-il, cet homme pur & sans tache, qui n'a point *couru après l'or*, & qui n'a point mis son espérance dans les richesses ? Où le trouverons-nous dans le monde ? Hélas ! il n'est rempli que de gens avides & intéressés, qui ne songent qu'à s'enrichir, & qui, voyant ce pouvoir absolu que l'or & l'argent ont sur l'esprit des hommes, les regardent comme le terme unique de leurs désirs, & l'objet le plus flatteur de leurs espérances. Ceux même qui ont quitté le monde sont-ils toujours exemts de cette insatiable cupidité ? N'en a-t-on pas vû quelquefois *courir après l'or* avec autant d'ardeur & d'avidité que les mondains ?

Nous le comblerons de loüanges. Ce sont ici des loüanges précieuses, puisqu'elles ne sont données qu'au désintéressement & à la sainteté. Contentons-nous de les mériter, & gardons-nous de vouloir jamais être loüés des hommes pour notre vertu. Ce seroit pour nous une récompense bien foible & bien fragile, que leur approbation & leur estime.

Il a fait des œuvres merveilleuses pendant sa vie. Tous les Saints en ont fait; mais par ces *œuvres merveilleuses*, le Sage n'entend pas les miracles que Dieu accorde quelquefois à leurs prieres, il ne parle en cet endroit que des œuvres de sainteté qu'ils ont pratiquées. Il les appelle des œuvres merveilleuses, puisque c'est sans doute une merveille digne d'admiration, que de voir un homme foible & fragile s'assujettir à tant de loix si contraires aux inclinations de la chair & du sang.

Il a pû violer la loi de Dieu, & il ne l'a pas violée; faire le mal, & il ne l'a pas fait. Non-seulement les Saints avoient le pouvoir de transgresser cette loi & de *faire le mal*, mais ils avoient comme nous cette malheureuse inclination pour le vice qui naît avec nous, & que

nous devons regarder comme une fuite funeste du péché de notre origine. Mais ils ont sçu vaincre le penchant désordonné qui les portoit au mal, & la répugnance naturelle qu'ils avoient pour le bien opposé à ce penchant; les victoires qu'ils ont remporté sur eux-mêmes leur ont mérité une gloire immortelle.

C'est pourquoi ses biens sont affermis dans le Seigneur.

C'est par le don de la persévérance que nos vertus, qui sont nos véritables biens, *sont affermis dans le Seigneur.* Si elles ne sont que passagères & sujettes à la vicissitude & à l'inconstance; si elles ne nous suivent pas *jusques à la fin*, nous ne mériterons pas d'être *couronnés.* Veillons donc pour marcher sans cesse d'un pas ferme & sûr dans les voies de la justice, si nous voulons arriver, comme les Saints, à la couronne de gloire.

Graduel. Pf. 111.

Il a répandu abondamment ses biens sur le pauvre; il ne s'est point écarté des sentiers de la justice. ℣. Le juste aura sur la terre une nombreuse & puissante postérité : car Dieu bénira la race des Justes.	*Dispersit, dedit pauperibus : justitia ejus manet in seculum seculi. ℣. Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.*

TRAIT. *Pſ.* III.

Beatus vir qui timet Dominum : in mandatis ejus cupit nimis. ℣. *Gloria & divitiæ in domo ejus ; & juſtitia ejus manet in ſeculum ſeculi.* ℣. *O Joachim ! ſanctæ conjux Annæ, pater almæ Virginis, hic famulis confer ſalutis opem.*

Heureux l'homme qui craint le Seigneur : il met toute ſa joie à accomplir ſes commandemens. ℣. Sa maiſon ſera comblée de richeſſes & de gloire : mais au milieu de ſes proſpérités, il ne s'écartera jamais de la juſtice. ℣. O Joachim ! Epoux de ſainte Anne, pere de la ſainte Vierge, obtenez à vos ſerviteurs les ſecours néceſſaires au ſalut.

EVANGILE.

Initium ſancti Evangelii ſecundùm Matthæum. I. I.

Liber generationis Jeſu Chriſti, filii David, filii Abraham. Abraham genuit Iſaac. Iſaac autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Judam, & fratres ejus. Judas autem genuit Phares, & Zaram de Thamar. Phares autem genuit Eſron. Eſron autem genuit Aram. Aram autem genuit Aminadab. Aminadab autem genuit Naaſſon. Naaſſon autem genuit Salmon,

Le commencement du ſaint Evangile, ſelon ſaint Matthieu. I. I.

La généalogie de Jeſus-Chriſt, fils de David, fils d'Abraham. Abraham engendra Iſaac. Iſaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda & ſes freres. Juda engendra de Thamar Pharès & Zara. Pharès engendra Eſron. Eſron engendra Aram. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naaſſon. Naaſſon engendra Salmon. Salmon engendra Booz de Rahab. Booz engendra Obed de Ruth. Obed engendra Jeſſé. Et Jeſſé engendra David, *qui fut* Roi.

Le Roi David engendra Salomon, de celle qui avoit été *femme* d'Urie. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abias. Abias engendra Asa. Asa engendra Josaphat. Josaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias. Ozias engendra Joatham. Joatham engendra Achaz. Achaz engendra Ezéchias. Ezéchias engendra Manassé. Manassé engendra Amon. Amon engendra Josias. Josias engendra Jéchonias & ses freres, vers le tems que les Juifs furent transportés à Babylone, & depuis qu'ils furent transportés à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel. Salathiel engendra Zorobabel. Zorobabel engendra Abiud. Abiud engendra Eliacim. Eliacim engendra Azor. Azor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achim. Achim engendra Eliud. Eliud engendra Eléazar. Eléazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob. Et Jacob engendra Joseph, l'Epoux de Marie, de laquelle est né Jesus, qui est appellé le Christ.

Salmon autem genuit Booz de Rahab. Booz autem genuit Obed ex Ruth. Obed autem genuit Jesse. Jesse autem genuit David Regem. David autem Rex genuit Salomonem ex ea quæ fuit Uriæ. Salomon autem genuit Roboam. Roboam autem genuit Abiam. Abias autem genuit Asa. Asa autem genuit Josaphat. Josaphat autem genuit Joram. Joram autem genuit Oziam. Ozias autem genuit Joatham. Joatham autem genuit Achaz. Achaz autem genuit Ezechiam. Exechias autem genuit Manassen. Manasses autem genuit Amon. Amon autem genuit Josiam. Josias autem genuit Jechoniam & fratres ejus in transmigratione Babylonis. Et post transmigrationem Babylonis, Jechonias genuit Salathiel. Salathiel autem genuit Zorobabel. Zorobabel autem genuit Abiud,

Abiud autem genuit Eliacim. Eliacim autem genuit Azor. Azor autem genuit Sadoc. Sadoc autem genuit Achim. Achim autem genuit Eliud. Eliud autem genuit Eleaſar. Eleaſar autem genuit Mathan. Mathan autem genuit Jacob. Jacob autem genuit Joſeph virum Mariæ, de quâ natus eſt Jeſus, qui vocatur Chriſtus.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

LE *Livre de la génération de Jeſus-Chriſt, fils de David, fils d'Abraham.* On peut faire deux réflexions ſur cette généalogie.

I. Nous y voyons le Dieu Créateur naître de la créature; celui qui eſt avant tous les hommes compter des hommes pour ſes ancêtres; celui qui eſt avant Abraham ſe dire fils d'Abraham. C'eſt le myſtère incompréhenſible de la bonté de Dieu pour les hommes: myſtère adorable, myſtère conſolant, qui doit exciter dans nos cœurs une vive reconnoiſſance & un amour ſans bornes pour un Dieu Sauveur, pour un Dieu qui nous a aimé juſques à ſe faire homme pour nous.

II. A la vûe de cette multitude de Rois & de Patriarches qui compoſent la généalogie de Jeſus-Chriſt, qui ne feroit réflexion à la fragilité des grandeurs humaines? Toutes les généra-

tions paſſent comme des torrens : elles ſe ſuccédent l'une à l'autre, comme les flots de la mer : à peine l'une a paru, que l'autre prend ſa place ; & celle qui a paſſé, s'engouffre pour jamais dans les abyſmes de l'éternité. Dieu ſeul eſt immuable : tout le reſte périt ; mais Dieu eſt éternel. Heureux qui ne s'occupe en ce monde qu'à le ſervir & à l'aimer. Heureux qui ne fonde point ſes eſpérances & ſa félicité ſur des établiſſemens humains que le tems emporte, que la mort détruit, & dont il reſte à peine quelque veſtige dans la mémoire des hommes.

Que ſerviroit à David d'avoir régné avec tant de gloire, & d'avoir tant de fois triomphé de ſes ennemis dans de ſanglantes guerres, s'il n'avoit pas été *un homme ſelon le cœur de Dieu ?* Si, ayant eu le malheur de l'offenſer par le péché, il n'avoit pas fléchi ſa colère par une ſincère pénitence ? Il eſt aujourd'hui plus content d'avoir porté le cilice, que d'avoir été revêtu de la pourpre ; d'avoir couvert ſa tête de cendre, que de l'avoir ornée du diadême ; d'avoir arroſé ſon lit de ſes larmes, que d'avoir été aſſis ſur le thrône.

Que sert à Salomon d'avoir été si riche & si opulent ; d'avoir eu un regne si long, si heureux & si tranquille, s'il a le malheur de ne pas regner avec Dieu dans le Ciel ?

Nous ne vivons que pour mourir ; & tout ce qui passe est peu digne de notre attention. On voit dans cette généalogie, comme dans toutes les autres, une multitude d'hommes, dont les uns ont vécu plus long-tems que les autres. Leur sort est aujourd'hui égal par rapport à la vie, & il n'y a que la maniere différente dont ils ont vécu qui puisse mettre entr'eux quelque différence. Les uns ont été justes pendant leur vie, ou à leur mort ; les autres ont vécu dans le péché, & sont morts dans l'impénitence. Voilà ce qui seul met de la différence entre les hommes ; une différence infinie, une différence éternelle. Vivre long-tems dans le péché, c'est être long-tems ennemi de Dieu ; c'est avoir un plus grand nombre d'occasions d'accroître son malheur dans l'éternité. N'avoir vécu qu'un petit nombre d'années, si l'on a sçu bien vivre, c'est avoir assez vécu. La plus longue vie n'est point désirable quand el-

le eſt criminelle ; & la plus courte eſt heureuſe quand elle eſt ſainte. Ce n'eſt que par les ſuites que l'on doit juger de la vie. Celle qui eſt longue & comblée de délices & de plaiſirs n'eſt-elle pas ſouverainement malheureuſe, quand elle finit par un malheur éternel ? Celle qui eſt courte & triſte en apparence, n'eſt-elle pas ſouverainement heureuſe, quand elle ſe termine par une immortelle félicité ? O hommes ! ſongez à l'avenir. Votre vie paſſera comme un ſonge & comme un éclair ? & rien n'eſt ſolide, rien n'eſt digne de vous occuper que votre éternité.

Offertoire. Pſ. 8.

Vous l'avez orné, Seigneur, de gloire & d'honneur, & vous l'avez établi au-deſſus des ouvrages de vos mains.	*Gloriâ & honore coronaſti eum, & conſtituiſti eum ſuper opera manuum tuarum, Domine.*

Secrette.

Recevez favorablement, ô Dieu plein de miſéricorde, le ſacrifice que nous offrons à votre divine Majeſté, en l'honneur du ſaint Patriarche Joachim, pere de la ſainte Vierge Marie ; afin que par ſon interceſſion, celle de ſon Epouſe, & de leur bienheureuſe Fille,	*Suſcipe, clementiſſime Deus, ſacrificium in honorem ſancti Patriarchæ Joachim, patris Mariæ Virginis, majeſtati tuæ oblatum ; ut ipſo cum conjuge ſua, & beatiſſimâ prole intercedente, perfectam conſequi mereamur*

remissionem peccatorum, & gloriam sempiternam; Per Dominum nostrum.

nous obtenions une entiere rémission de nos péchés, & la gloire éternelle; Par N. S.

Communion. Luc. 11.

Fidelis servus & prudens, quem constituit dominus super familiam suam; ut det illis in tempore tritici mensuram.

Il est ce sage & fidéle serviteur, que son maître a établi sur toute sa maison, pour distribuer à chacun la mesure du blé *qui lui est nécessaire.*

Postcommunion.

Quæsumus, omnipotens Deus, ut per hæc sacramenta quæ sumpsimus, intercedentibus meritis & precibus beati Joachim, patris genitricis dilecti Filii tui Domini nostri Jesu Christi, tuæ gratiæ in præsenti, & æternæ gloriæ in futuro participes esse mereamur; Per eumdem Dominum.

Nous vous supplions, ô Dieu tout-puissant, d'accorder aux mérites & à l'intercession du bienheureux Joachim, pere de la Mere de votre Fils bien-aimé notre Seigneur Jesus-Christ, que ces sacremens que nous venons de recevoir, nous rendent dignes d'être secourus de votre grace en cette vie, & de participer à votre gloire éternelle en l'autre; Par N. S.



※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※※

LE XXI. MARS.

SAINT BENOIST, *Abbé.*

SAINT BENOÎT nâquit vers l'an 480. aux environs de Norcie, ville d'Italie dans le Duché de Spoléte. Ses parens, nobles & riches, l'envoyerent à Rome à l'âge de fept ans pour y faire fes études fous les yeux du Pape Félix II. auquel il fut particuliérement recommandé. Il y fit de fi grands progrès dans la piété, que dès l'âge de quinze ans, il réfolut de quitter le monde, & de renoncer entiérement au commerce des hommes.

Il alla fe cacher dans le défert de Sublac, à quinze lieues de Rome. Un Religieux, nommé Romain, étoit le feul homme qui connût fa retraite; & ce Religieux avoit foin de lui apporter une fois la femaine quelques morceaux de pain pour fa nourriture.

Saint Benoît vécut ainfi trois ans retiré dans une grotte qui reffembloit à un tombeau. Malgré fes auftérités, le démon voulut lui fuggérer des penfées

impures. Le Saint, pour s'en délivrer, ſe jetta tout nud au milieu des ronces; & des épines, & ſe mit le corps tout en ſang. Il triompha ainſi de la tentation, & le démon fut vaincu.

La retraite du Saint fut enfin découverte par un ſaint Prêtre, qui fit connoître ſa vertu. On le contraignit à ſe charger du gouvernement d'un Monaſtère dont l'Abbé étoit mort. Les Religieux y vivoient dans la diſſipation; & Saint Benoît voulant les rappeller à l'eſprit de leur état, ils réſolurent de l'empoiſonner: mais le Saint ayant béni, ſuivant ſa coutume, le vaſe qu'on lui préſenta, où étoit la liqueur empoiſonnée, ce vaſe ſe caſſa auſſi-tôt dans ſes mains. Le Saint ayant connu leur deſſein, pria Dieu de leur pardonner, & retourna à Sublac. Des Religieux plus fervens vinrent l'y trouver; & il y bâtit juſques à douze Monaſtères.

Quelques orages s'étant élevés contre ſon Ordre naiſſant, il quitta Sublac & ſe retira au Mont-Caſſin. Il y trouva des reſtes de Paganiſme, qu'il détruiſit; & à la place du Temple d'Apollon, il fit bâtir deux Chapelles, l'une en

l'honneur de ſaint Jean-Baptiſte, & l'autre en l'honneur de ſaint Martin.

La réputation de la ſainteté de Benoît & l'éclat de ſes miracles, lui attirerent un grand nombre de diſciples, auſquels il donna une Régle, que l'on peut regarder comme un des plus beaux monumens de l'antiquité Eccléſiaſtique. C'eſt cette Régle qui a formé tant d'illuſtres & de ſaints ſolitaires dans l'Occident.

Totila ayant fait de grands ravages dans l'Italie, fut curieux de voir ſaint Benoît. Il envoya au Saint un de ſes Officiers habillé en Roi; mais le Saint s'apperçut d'abord de ce déguiſement, & dit à l'Officier : *Quittez, mon fils, cet habit qui ne vous convient pas, & ne diſſimulez point qui vous êtes.*

Totila, frappé de cette merveille, ſe jetta à ſes pieds. Le Saint lui fit des reproches de ce qu'il ravageoit impitoyablement l'Italie. Il lui prédit tout ce qui devoit lui arriver durant neuf ans qu'il avoit encore à vivre & à regner, & l'avertit que la dixiéme année il iroit rendre compte à Dieu de toutes ſes actions, l'exhortant à ſe convertir & à faire pénitence.

Saint Benoît mourut au Mont-Caſſin le 21. Mars 543. âgé d'environ ſoixante-trois ans. Six jours avant ſa mort, il avoit fait préparer ſon ſépulcre, ſçachant que Dieu alloit l'appeller à lui.

A LA MESSE.

INTROÏT. *Pſ.* 36.

Os Juſti meditabitur ſapientiam, & lingua ejus loquetur judicium: lex Dei ejus in corde ipſius.

La bouche du Juſte tiendra des diſcours ſages, & ſa langue proférera des paroles pleines d'équité; la Loi de ſon Dieu eſt gravée dans ſon cœur.

Pſ. *Noli æmulari in malignantibus: neque zelaveris facientes iniquitatem. Gloria.*

Pſ. Ne ſoyez point jaloux de la proſpérité des méchans, & ne portez point envie à ceux qui commettent l'iniquité. Gloire.

Collecte.

Interceſſio nos, quæſumus, Domine, beati Benedicti Abbatis commendet: ut quod noſtris meritis non valemus, ejus patrocinio aſſequamur; Per Dominum noſtrum.

Nous vous ſupplions, Seigneur, que l'interceſſion de ſaint Benoît, Abbé, nous rende agréables à votre Majeſté; afin que nous obtenions par ſes prieres les graces que nous ne pouvons eſpérer de nos mérites; Par N. S.

EPÎTRE.

Leçon tirée du Livre de la Sagesse. Eccli. 45. 1.

IL a été chéri de Dieu & des hommes, & sa mémoire est en bénédiction. Le Seigneur lui a donné la gloire dont il récompense ceux qu'il a sanctifiés; il l'a rendu redoutable à ses ennemis, & il a appaisé des monstres par ses paroles. Il l'a comblé d'honneur devant les Rois: il lui a donné sa Loi en présence de son peuple, & il lui a fait voir sa gloire. Il l'a sanctifié par sa foi & par sa douceur, & il l'a choisi d'entre tous les hommes. Car Dieu l'a écouté, & a entendu sa voix, & il l'a fait entrer dans la nuée *pour se communiquer à lui.* Il lui a donné ses préceptes & sa Loi, pour régler les mœurs de son peuple.

Lectio Libri Sapientiæ. *Eccli.* 45. 1.

Dilectus Deo & hominibus, cujus memoria in benedictione est. Similem illum fecit in gloria sanctorum, & magnificavit eum in timore inimicorum, & in verbis suis monstra placavit. Glorificavit illum in conspectu regum, & jussit illi coram populo suo, & ostendit illi gloriam suam. In fide & lenitate ipsius sanctum fecit illum, & elegit eum ex omni carne. Audivit enim eum, & vocem ipsius, & induxit illum in nubem. Et dedit illi coràm præcepta, & Legem vitæ & disciplinæ.

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

IL a été chéri de Dieu & des hommes, & sa mémoire est en bénédiction.

C'est encore une application de l'éloge de Moyse que l'Église fait à Saint Benoît,

Benoît, ce célébre Patriarche des Solitaires d'Occident, qui, comme un nouveau Moyse, a conduit tant de Religieux à cette terre promise, qui est le Ciel.

Ce Saint ne s'est donc pas contenté de se sanctifier lui-même, il a encore travaillé à la sanctification des autres. Et avec quel succès! Quel Ordre a jamais produit un plus grand nombre de Saints? Quelle Régle a jamais été plus féconde en vertus?

Quand on aime sincérement la Religion, on ne sçauroit être insensible au progrès de ces Ordres Religieux qui servent d'asyle contre la corruption du monde. On bénit la mémoire des saints Patriarches qui les ont fondés. Partout où l'on voit fleurir la vertu & la piété, on l'aime & on la respecte; on envie le sort de ces pieux Solitaires, qui partagent toute leur vie entre le travail & la priere. On admire leur obéissance, leur modestie, leur silence & leurs austérités. Il est vrai que la voie où ils marchent est la voie de la perfection à laquelle tous ne sont pas appellés. Mais il n'en est pas moins vrai que tous ont besoin de la priere:

pour résister aux tentations du monde ; & de la mortification pour domter leur chair.

Si ceux qui ont passé leur vie en pratiquant des Régles si austères, tremblent encore à l'heure de la mort, que ne doivent pas craindre ceux qui auront vécu dans le monde livrés à leurs désirs, & uniquement occupés à chercher des commodités & à goûter des plaisirs? Si les Solitaires ont pour se conduire la Régle de leur Fondateur, les Chrétiens n'ont-ils pas aussi une Régle à observer, qui est l'Evangile? Cette Régle est adressée à tous les hommes ; & les Rois mêmes n'en sont pas dispensés sur le Thrône. On offense Dieu dans tous les états, quand on se met en *colère contre son frere*, quand on *regarde* avec un désir pervers un objet défendu. Jesus-Christ ne restraint pas aux Religieux & aux Solitaires les défenses générales qu'il nous fait dans son Evangile : il les étend à tous les hommes, soit qu'ils vivent dans le monde, ou dans le cloître. Quand il dit, Malheur à ceux qui s'enivrent d'une folle joie, il parle également aux mondains & aux solitaires. La Morale sublime que saint

Paul prêche dans ses Epîtres aux simples fidéles, dans un tems où l'état Monastique n'étoit pas encore établi, cette morale nous fait assez connoître tout ce que l'Evangile exige de ceux mêmes qui vivent dans le monde.

Les loix du pardon des injures, de la charité, du renoncement à soi-même, obligent tous les hommes, sans distinction. Tous doivent *mourir au péché*, selon la doctrine de saint Paul, *pour vivre à la grace.* Et une des principales causes de la corruption du monde, c'est qu'il se persuade que ces grandes régles de l'Evangile n'obligent que les Solitaires.

Jesus-Christ ne parloit-il donc qu'aux Religieux, quand il disoit: *Prenez mon joug, & apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur?* N'en doutez pas, il parloit à tout le genre humain. Il parloit aux riches & aux pauvres, au clergé & au peuple.

Graduel. Pf. 20.

Domine, prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis: posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso. ℣. Vitam pe-	Vous l'avez prévenu, Seigneur des douceurs de votre grace: vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses. ℣. Il vous a demandé la vie, &

vous lui en avez donné une qui doit s'étendre dans la suite de tous les siécles.

tiit à te, & tribuisti ei longitudinem dierum in seculum seculi.

Alleluia, alleluia.

Alleluia, alleluia.

℣. Le Juste fleurira comme le Palmier ; il croîtra comme un cédre du Liban. Alleluia.

℣. *Justus ut palma florebit : sicut cedrus Libani multiplicabitur. Alleluia.*

Après la Septuagésime, au lieu d'Alleluia *& du Verset précédent, on dit le Trait qui suit.*

TRAIT.

Heureux l'homme qui craint le Seigneur : il met toute sa joie à observer ses commandemens.

Beatus vir qui timet Dominum : in mandatis ejus cupit nimis.

℣. Sa postérité sera puissante sur la terre : la race du Juste sera bénie.

℣. *Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.*

℣. La gloire & les richesses sont dans sa maison : & sa justice demeure éternellement.

℣. *Gloria & divitiæ in domo ejus : & justitia ejus manet in seculum seculi.*

EVANGILE.

Suite du saint Evangile selon saint Matthieu. 19. 27.

Sequentia sancti Evangelii secundùm Matthæum. 19. 27.

EN ce tems-là, Pierre dit à Jesus : Voici que nous avons tout quitté, & que nous vous avons suivi : quelle sera donc la récompense que nous en recevrons ? Et Jesus leur

IN illo tempore, Dixit Petrus ad Jesum : Ecce nos reliquimus omnia, & secuti sumus te : quid ergo erit nobis ? Jesus autem dixit illis : A-

men dico vobis, quòd vos qui secuti estis me, in regeneratione, cùm sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis & vos super sedes duodecim, judicantes duodecim Tribus Israël. Et omnis qui reliquerit domum, vel fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut uxorem, aut filios, aut agros, propter Nomen meum, centuplum accipiet, & vitam æternam possidebit.

dit: Je vous dis, en vérité, que pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au tems de la génération le Fils de l'homme sera assis sur le thrône de sa gloire, vous serez aussi assis sur douze thrônes, & vous jugerez les douze Tribus d'Israël. Et quiconque abandonnera pour mon Nom sa maison, ou ses freres, ou ses sœurs, ou son pere, ou sa mere, ou sa femme, ou ses enfans, ou ses terres, en recevra le centuple, & aura pour héritage la vie éternelle.

EXPLICATION DE L'EVANGILE.

PIerre dit à *Jesus*: *Voici que nous avons tout quitté.*

Celui qui a quitté, pour Jesus-Christ, ses biens, ses héritages, ses titres & ses prétentions aux charges & aux honneurs du monde, n'a pas encore tout quitté s'il n'a pas renoncé à lui-même & aux désirs ambitieux & intéressés de l'amour-propre. La vanité, l'intérêt, l'ambition s'attachent quelquefois à des riens; après même qu'on a renoncé à

de plus grands objets, on eſt encore jaloux de certains avantages, de certaines prérogatives, proportionnées aux bornes de ſon état. On n'a donc fait alors qu'un ſacrifice imparfait, & l'on ne ſçauroit dire, comme ſaint Pierre, que l'on a *tout quitté* pour Jeſus-Chriſt.

Ceux qui vivent dans le monde ne ſont pas obligés de quitter leurs biens, s'ils ne ſont mal acquis; ni leurs charges & leurs emplois, s'ils ne ſont incapables de les remplir; mais ils ſont obligés de borner leur attachement à l'égard de tous ces objets. Le renoncement évangélique oblige en un ſens tous les hommes. Il doit être réel, abſolu & univerſel dans ceux qui ſont appellés à la perfection; dans les autres, il conſiſte à ne préférer aucun de ces objets à Dieu, à n'en aimer aucun plus que Dieu, à n'en avoir aucun qu'on ne fût prêt de ſacrifier à Dieu, ſi l'intérêt de notre ſalut l'exige, ou ſi Dieu nous en prive par quelque diſgrace. Ces diſpoſitions ſont rares, & cependant néceſſaires. Et à quel titre pourrions-nous demander à Dieu la récompenſe promiſe à ceux qui ont tout quitté

pour lui, s'il se trouve quelque chose dans le monde que nous préférions à lui ?

Oui, Seigneur, je quitte tout pour vous, je renonce à tout ce qui peut vous offenser & vous déplaire ; & si vous m'ôtez quelque objet que je posséde légitimement, je veux me soumettre humblement aux décrets de votre Providence. Tout est à vous, rien n'est proprement à moi, & il est juste que tout dépende de vous.

Pierre dit à Jesus : Voici que nous avons tout quitté.

Heureux ces pauvres volontaires qui ont tout quitté pour suivre Jesus-Christ ! Ils ne sont ni abbatus par les revers, ni éblouïs par les succès. Leur ame, toujours calme & tranquille, joüit d'un repos inaltérable, que l'on peut regarder comme un avant-goût des délices célestes. Dans les saintes retraites qu'ils habitent, on ne rougit point de la pauvreté, on ne cherche point à se distinguer par les richesses. *Le mien & le tien*, ces expressions funestes qui causent tant de troubles & de désordres dans le monde, en sont bannies pour toujours. Tous les biens

font communns; tout eft conduit par un même efprit. Même rang, même liberté, même fervitude, même richeffes : & quelles richeffes ! la piété, la vertu, le détachement des faux biens de ce monde. Richeffes réelles ! gloire folide, qui ne confifte pas dans de vains titres, dans des chimères de grandeur, dans des illufions & dans de pures apparences, comme la gloire du monde. On y eft affujetti aux mêmes devoirs, on y fouffre les mêmes peines, on y pratique les mêmes auftérités, afin d'arriver un jour à la même récompenfe.

Offertoire. Pf. 20.

Vous avez accompli, Seigneur, les défirs de fon cœur : & vous n'avez point rejetté les prieres que fa bouche vous a adreffées : vous avez mis fur fa tête une couronne de pierres précieufes.

Defiderium animæ ejus tribuifti ei, Domine, & voluntate labiorum ejus non fraudafti eum : pofuifti in capite ejus coronam de lapide pretiofo.

Secrette.

NOus vous fupplions, Seigneur, que par les prieres du faint Abbé Benoît, ces hofties qui font fur vos facrés autels, nous fervent pour le falut de nos ames ; Par N. S.

SAcris altaribus, Domine, hoftias fuperpofitas, fanctus Benedictus Abbas, quæfumus, in falutem nobis provenire depofcat ; Per.

Communion. Luc, 12.

Fidelis servus & prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illis in tempore tritici mensuram.

C'est ce fidéle & prudent serviteur que le Seigneur a établi sur sa famille, pour distribuer à chacun en son tems la mesure du blé nécessaire *à sa nourriture.*

Postcommunion.

PRotegat nos, Domine, cum tui perceptione sacramenti, beatus Benedictus Abbas, pro nobis intercedendo; ut & conversationis ejus experiamur insignia, & intercessionis percipiamus suffragia; Per Dominum nostrum.

FAites, Seigneur, qu'avec votre sacrement que nous recevons, nous soyions encore aidés par les prieres du saint Abbé Benoît, afin que nous remarquions dans notre conduite, des traces de celle qu'il a menée sur la terre, & que nous ressentions les effets de son intercession; Par N. S.



****

LE XXII. MARS.

SAINTE LÉE, *Veuve.*

SAINT JERÔME a fait l'éloge de cette Sainte dans ſon Epître 25. à ſainte Marcelle. « Comme j'étois occupé, dit ce ſaint Docteur, à travailler ſur les Pſeaumes, on eſt venu m'annoncer la mort de Lée, que je regarde comme une perſonne d'une éminente ſainteté. Elle gouvernoit un Monaſtère de filles qui l'aimoient & l'honoroient comme leur mere. Après avoir été vêtue dans le monde avec molleſſe, elle portoit un ſac & un cilice. Elle paſſoit les nuits en prieres, & inſtruiſoit encore mieux ſes compagnes par ſes exemples que par ſes diſcours. Son humilité étoit ſi grande, qu'étant la maîtreſſe de la maiſon, on eût dit qu'elle en étoit la ſervante. Sa nourriture étoit ſimple & groſſiere, ſes habits négligés. Il n'y avoit cependant aucune oſtenta-

» tion dans ſon extérieur, parce qu'el-
» le craignoit de recevoir ſa récom-
» penſe en ce monde. Elle eſt préſen-
» tement dans le Ciel: elle repoſe dans
» le ſein d'Abraham. »

Prétextat, déſigné Conſul, homme impie & idolâtre, étoit mort dans le même tems; ce qui donne occaſion à S. Jérôme de pourſuivre ainſi:

« O quel changement! Cet homme
» que la fortune avoit élevé au comble
» des honneurs, dont la mort a mis en
» deuil toute la ville de Rome, eſt
» maintenant dépouillé de tout, & en-
» ſeveli dans l'enfer; & cette Veuve qui
» vivoit ſaintement dans ſa petite cel-
» lule, & dont la conduite paroiſſoit
» mépriſable aux yeux des hommes
» charnels, eſt élevée dans la gloire,
» où elle joüira d'une éternelle félicité.
» Apprenons ici à mépriſer les vanités
» du monde, à ne point rechercher les
» honneurs & l'autorité. Mourons tous
» les jours par le détachement de
» tous les biens de la terre: c'eſt le
» moyen d'acquérir une vie heureuſe &
» immortelle. »

Sainte Lée mourut l'an 383.

La Messe qu'on dit en ce jour, est celle du Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION du Chap. 14. de l'Epître aux Romains.

APPLIQUONS-NOUS *donc à chercher ce qui peut entretenir la paix parmi nous, & nous édifier les uns les autres.*

Nous devons désirer en ce monde d'entretenir la paix premiérement avec Dieu, secondement avec le prochain, troisiémement avec nous-mêmes. La paix avec Dieu, c'est la paix que donne la vertu; la paix avec le prochain, c'est la paix que donne la charité & la douceur; & la paix avec nous-mêmes, c'est celle qui nous procure la pureté & la tranquillité de la conscience.

I. Point de paix avec Dieu, quand on est dans le péché. Commettre le péché, c'est en quelque sorte lui déclarer la guerre. Quelle fureur! quel aveuglement! Il est vrai que cette guerre n'est pas extérieure. Les pécheurs qui combattent ainsi contre le souverain Maître, joüissent quelquefois en

ce monde d'une tranquillité apparente. Le Seigneur n'éclate pas toujours contr'eux pendant la vie ; mais il n'eſt ſi patient que parce qu'il eſt éternel. Diſpoſé à leur pardonner, s'ils reviennent à lui par une ſincère pénitence, il leur prépare de terribles châtimens après la mort, s'ils perſiſtent dans leur déſordre. C'eſt alors qu'il ſera vainqueur de tous ſes ennemis, qu'il les écraſera, qu'il les foulera aux pieds, qu'il s'enivrera de leur ſang, ſelon les expreſſions des Prophétes. Jour terrible, qui eſt appellé dans l'Ecriture, Jour du Seigneur, parce que ce ſera le jour de ſa victoire & de ſon triomphe, le jour qui mettra fin à cette guerre audacieuſe & téméraire que les pécheurs lui auront faites pendant la vie.

II. La paix avec le prochain s'entretient par la charité & par la douceur. Le trouble & la diſcorde ſont toujours l'effet de l'orgueil, de la vanité, de la hauteur, de l'ambition, de l'injuſte & perpétuelle préférence que l'on veut s'attribuer ſur les autres. Delà naiſſent les diſſenſions & les querelles qui troublent la paix. Heureux le fidéle, qui, détaché de tout, eſt prêt à

tout céder, plûtôt que de troubler la paix. Son humilité & son désintéressement l'empêchent de commettre mille péchés que produisent les passions contraires. Il n'a point à se reprocher toutes les fautes qui sont les suites nécessaires de la division.

III. La paix de la conscience est le fruit d'une telle conduite. Les impies ne joüissent point des douceurs de la paix; dit l'Ecriture, quoiqu'ils paroissent quelquefois couler leurs jours dans la tranquillité: les remords intérieurs de leur conscience les déchirent & les tourmentent. La crainte de l'avenir les allarme; la mort les menace; le jugement de Dieu les inquiéte. Le juste au contraire joüit d'une conscience calme & paisible. Heureuse tranquillité! doux fruit de l'innocence & de la vertu! Je ne vous ai pas connu durant tout le tems que j'ai passé dans le désordre; mais je suis sûr de vous trouver en rentrant dans les voies de la justice: faites, Seigneur, que je ne m'en écarte jamais; c'est le vrai séjour de la paix; & mon cœur, en s'éloignant de vous, n'éprouvera jamais que des troubles & des remords.

Appliquons-nous donc à chercher ce qui peut entretenir la paix parmi nous, & nous édifier les uns les autres.

Les passions des hommes causent de si grands ravages dans le monde, que le Chrétien même vertueux & fidéle n'est pas toujours le maître d'empêcher qu'il ne survienne des divisions & des querelles ; mais s'il n'a pû les prévenir, il cherche avec empressement les moyens de les étouffer. Il se fait un devoir de porter des paroles de paix à ceux qu'il voit se livrer à l'aigreur, aux transports de la colère & de la haine. Il leur cache avec prudence tout ce qu'il croit capable d'irriter leurs passions : il leur dit au contraire tout ce qu'il croit propres à les appaiser. Il évite avec soin les rapports envenimés qui les allument, parce qu'il craint de semer entre eux la zizanie & la discorde. Il ne faut souvent qu'un mot, une petite étincelle pour produire un grand embrasement. Si vous avez entendu, dit le Sage, une parole contre votre frere, il faut qu'elle meure dans votre sein, surtout si cette parole, lui étant rapportée, étoit capable de l'aigrir & de l'irriter contre celui qui l'a dite. C'est par

une ſage retenue, par une diſcrétion ferme & conſtante que vous contribuerez à entretenir la paix & à édifier tout le monde. L'édification que vous leur devez conſiſte principalement à leur épargner les fautes qui ſuivent naturellement de la diviſion & du trouble. Evitez donc avec ſoin de rien dire qui puiſſe les diviſer : & loin de vous rendre l'auteur du ſcandale qui arrive par les déſunions, tâchez de l'éteindre dans ſa ſource ; oppoſez-vous à ſes progrès, & n'oubliez rien pour maintenir parmi vos freres l'eſprit de concorde & de charité, & pour leur faire goûter les doux fruits de la paix.

Suite de l'Explication du Chap. 12. de l'Evangile de Saint Matthieu.

C'Est pourquoi je vous déclare que tout péché & tout blaſphême ſera remis aux hommes : mais le blaſphême contre le Saint-Eſprit ne leur ſera point remis.

Et ſi quelqu'un parle contre le Fils de l'homme, il lui ſera remis : mais s'il parle contre le Saint-Eſprit, il ne lui ſera remis ni en ce ſiécle, ni en l'autre.

I. Ces dernieres paroles servent à prouver la vérité du Purgatoire: car s'il y a des péchés qui ne seront pas remis *dans l'autre siécle*, c'est-à-dire, après la mort, il s'ensuit nécessairement qu'il y en a qui y pourront être remis, puisque Jesus-Christ fait évidemment une comparaison entre ceux qui pourront être remis après la mort, & ceux qui ne pourront être remis. Or s'il y a des péchés remis après la mort, il faut en conclure qu'il y a un Purgatoire: car quels seroient ces péchés remis, si ce n'est des péchés qui peuvent être expiés après la mort? Et où seroient-ils expiés, si ce n'est dans le Purgatoire? S'il est vrai, comme le Sauveur le fait entendre, qu'il peut y avoir des péchés remis après la mort, il s'ensuit qu'il y a un autre lieu que l'Enfer où ils peuvent être expiés, & par conséquent un Purgatoire, puisque par ce mot, on n'entend autre chose qu'un lieu de supplice & de douleur différent de l'Enfer, où les péchés sont expiés après la mort.

II. Mais qu'entend-on par ce blasphême, cette parole contre le Saint-Esprit, qui ne sera remise ni en ce siécle, ni en l'autre?

Saint Auguſtin traite cette queſtion en divers endroits de ſes ouvrages ; & il a ſouvent donné à ce paſſage des interprétations différentes : car ce ſaint Docteur a appellé l'impénitence finale, le déſeſpoir de la miſéricorde de Dieu, l'endurciſſement dans le péché, l'incrédulité volontaire, *des blaſphêmes contre le Saint-Eſprit*, & leur a appliqué l'anathême que Jeſus-Chriſt prononce en cet endroit de l'Evangile.

Saint Ambroiſe & ſaint Jérôme ont expliqué ce paſſage plus littéralement, en diſant que le blaſphême contre le Saint-Eſprit, dont parle le Sauveur, étoit certainement le péché que les Phariſiens venoient de commettre, en ſoutenant que c'étoit au nom de Béelzébut, prince des démons, qu'il chaſſoit les démons, parce qu'en parlant ainſi, ils avoient blaſphémé la vertu du Saint-Eſprit qui étoit en lui.

III. Quant à ce qui regarde l'irrémiſſibilité de ce péché, les paroles du Sauveur, ſelon ſaint Chryſoſtôme, ne doivent point être priſes à la lettre, puiſqu'il eſt certain, comme la foi nous l'apprend, qu'il n'y a aucun péché, de quelque nature & de quelque griéveté

qu'on le ſuppoſe dont on ne puiſſe obtenir le pardon. Jeſus-Chriſt a voulu ſeulement nous faire entendre que le péché des Phariſiens étoit abſolument inexcuſable, & tellement injurieux au Saint-Eſprit, qu'il étoit extrêmement difficile que ce péché leur fût jamais pardonné: comme quand il dit, qu'*Il eſt impoſſible qu'un riche entre dans le Royaume des Cieux*, ces paroles ne doivent point être entendues d'une impoſſibilité abſolue & proprement dite, mais ſeulement d'une extrême difficulté.

IV. On peut auſſi regarder le péché d'héréſie comme un véritable blaſphême contre le Saint-Eſprit, puiſqu'en combattant les déciſions de l'Egliſe, on combat évidemment les oracles du Saint-Eſprit. C'eſt en ſon nom & par ſon aſſiſtance particuliere que l'Egliſe nous enſeigne les vérités de la foi, ainſi que les Apôtres le témoignerent dans le premier Concile de Jéruſalem, en diſant: *Il a ſemblé bon au Saint-Eſprit & à nous.*

L'héréſie, en contrediſant l'Egliſe enſeignante, s'éléve donc contre le Saint-Eſprit, qui la guide & qui l'é-

claire. Ce n'eſt donc pas un péché léger que la liberté que l'on prend quelquefois de contredire ce qui a été défini par ceux qui ont reçu de Jeſus-Chriſt le dépôt de la foi, & à qui ſeul il appartient d'en fixer les dogmes, puiſque c'eſt blaſphémer contre le Saint-Eſprit. On ne dit pas que ce péché ſoit abſolument irrémiſſible, puiſque l'on peut toujours en obtenir la rémiſſion par une ſoumiſſion entiere aux jugemens qu'on a eu l'audace de rejetter. Mais ſi l'on perſévère dans ſa révolte juſqu'à la mort, qui doute qu'un ſemblable péché ne devienne *irrémiſſible*? Et qui ne gémiroit de l'aveuglement de ceux qui le commettent, & qui ont quelquefois entraîné des nations entieres dans leur audacieuſe rébellion contre l'Egliſe, & par conſéquent *contre le Saint-Eſprit.*



LE XXIII. MARS.

S. PROCULE, *Evêque de Vérone.* iiij. Siécle.

CE SAINT Evêque ayant appris qu'Anolinus, Préfet du Prétoire, étoit venu à Vérone pour perfécuter les Chrétiens, paſſa toute la nuit en prieres, & demanda la grace de ſouffrir le martyre pour Jeſus-Chriſt. Il étoit alors retiré hors de la Ville avec quelques fidéles qui fuyoient la perſécution. Le matin il leur déclara qu'il vouloit aller à Vérone pour viſiter les Saints Martyrs Firme & Ruſtique qu'on avoit mis aux fers. Il les viſita en effet, & leur ayant donné le baiſer de paix, il leur dit: *Mes freres, ſouffrez conſtamment pour Jeſus-Chriſt; je ſuis venu pour ſouffrir avec vous, afin qu'ayant combattu enſemble, nous puiſſions nous trouver enſemble dans le Ciel.*

Les Martyrs lui répondirent: *Ainſi ſoit-il.* Anolinus ayant ordonné qu'on les lui amenât, les ſoldats trouvant Procule avec eux demandérent quel

étoit ce vieillard qui s'étoit joint à ceux qui alloient être condamnés. *Dites plûtôt*, reprit le S. Evêque, *à ceux qui vont être couronnés ;* & il ajoûta : *Plût à Dieu qu'on veuille me joindre à eux, puisque je suis Chrétien comme eux :* & en parlant ainsi il tendoit ses mains pour être lié. Les soldats le lierent & le conduisirent au Préfet qui demanda d'abord quel étoit ce Vieillard ; les soldats répondirent qu'il s'étoit présenté de lui-même pour être du nombre des condamnés. Le Préfet leur dit : *Ne voyez-vous pas que son grand âge lui a affoibli l'esprit ;* & il ordonna qu'on le fît sortir de la Ville, ce qui fut exécuté ; mais avant de le chasser on le frappa de mille coups. Il retourna vers les Chrétiens qui étoient cachés, & leur témoigna sa douleur de ce qu'on ne l'avoit pas jugé digne du Martyre.

Les Idolâtres ne le laisserent pas tranquille : il fut vendu comme un esclave, & ayant recouvré sa liberté, il retourna à son Eglise de Vérone, où il mourut vers l'an 305. âgé de près de cent ans. On grava ces paroles sur son tombeau : *Je n'ai pas vécu longtems sur la terre, je joüis présentement d'une*

vie meilleure & qui sera plus longue que celle que j'ai perdue; pour faire entendre aux Fidéles que la plus longue vie n'est qu'un instant par rapport à l'éternité.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION du Ch. 15. de l'Epître aux Romains.

Que chacun de vous tâche de plaire à son prochain, dans ce qui est bon & qui le peut édifier.

Quelle différence entre la complaisance qu'inspire l'esprit du monde, & celle qui nous est inspirée par l'esprit de Dieu!

I. L'esprit du monde nous porte à une complaisance criminelle & pernicieuse, qui approuve tout dans ceux à qui l'on veut plaire, jusqu'à leurs passions les plus déréglées, leurs actions les plus injustes, leurs torts les plus évidens, leurs travers les plus sensibles: complaisance funeste qui nous rend souvent complices des fautes que

nous approuvons, des vices que nous loüons, des désordres que nous flattons. On ne témoigne pas toujours sa complaisance par ses paroles & par ses discours. Il y a mille manieres différentes d'approuver le vice & de s'en rendre coupable par son approbation; on approuve par ses gestes, par ses regards, quelquefois même par son silence. Il y a des occasions où il ne suffit pas de se taire pour ne pas participer au péché; quand on a lieu de penser que le silence tiendra lieu d'approbation, on est étroitement obligé de parler pour le condamner.

II. La complaisance qu'inspire l'esprit de Dieu est toute différente; elle supporte le pécheur avec une compassion qui lui laisse toujours appercevoir la peine que l'on ressent de lui voir commettre le péché; elle cherche toujours à lui plaire dans *ce qui est bon*, dans ce qui est innocent, dans ce qui peut l'édifier & le porter au bien; jamais dans ce qui est criminel & défendu par la Loi de Dieu: par là elle lui fait comprendre que les devoirs indispensables qui nous lient à l'égard de ce souverain maître, sont supérieurs

aux

aux devoirs prétendus de la complaisance mondaine.

Hé que sert-il de plaire aux hommes, si l'on a le malheur de vous déplaire, ô mon Dieu! Les hommes sont-ils en état de nous rendre éternellement heureux ou malheureux? Quelque grands, quelque puissans qu'ils soient sur la terre, leur pouvoir ne s'étend pas au-delà des bornes de la vie, & c'est à vous seul qu'il faudra rendre compte après la mort de ses paroles, de ses discours, de ses œuvres, de ses regards & de son silence. Vous punirez sévérement ceux qui auront flatté les hommes dans leurs vices. Réglez donc vous-même, Seigneur, la complaisance que je dois avoir pour eux. Mais que dis-je, elle est déja réglée par votre Loi, je n'aurai qu'à la suivre: j'aurai de la complaisance pour les hommes dans tout ce que cette Loi commande, dans ce qu'elle approuve, dans ce qu'elle permet, & jamais je n'en aurai dans ce qu'elle défend. Fallût-il sacrifier ma fortune, je sçaurai m'élever contre tout ce qui est contraire à votre Loi: je sçaurai refuser de me rendre com-

plice des péchés d'autrui. Le service des Grands a ses bornes; ils peuvent être les maîtres de nos biens, mais ils ne sont pas en droit de dominer sur nos consciences : il y a au-dessus d'eux un maître tout-puissant à qui nous devons obéir préférablement à eux. S'ils veulent nous obliger de l'offenser, ils se rendent coupables, & nous devons craindre de les imiter : en nous soumettant à eux dans tout ce qui est bon ou permis, nous ne leur devons plus aucune obéissance dans ce qui est défendu par la Loi de Dieu ; & s'il faut y perdre nos biens, nous sommes obligés de les sacrifier. Les premiers fidéles, si soumis d'ailleurs aux ordres de leurs maîtres légitimes, balançoient-ils à leur désobéir quand ils vouloient les contraindre à offrir de l'encens aux Idoles ? n'aimoient-ils pas mieux mourir que de se rendre complices de leur idolâtrie ? C'est une occasion précieuse de souffrir une espéce de martyre, que de déplaire à un homme revêtu de puissance & d'autorité, quand il nous fait un commandement injuste & contraire à la Loi de Dieu : c'est alors que nous devons nous sou-

venir de la maxime de Jesus-Christ: *Celui qui n'est pas disposé à quitter ses biens, sa femme, ses enfans, ses parens & sa vie même pour l'amour de moi, n'est pas digne de moi.*

Suite de l'EXPLICATION du Chap. 12. de l'Evangile de Saint Matthieu.

OU *dites que l'arbre est bon & que le fruit en est bon, ou dites que l'arbre est mauvais & que le fruit en est mauvais, car c'est au fruit que l'on connoît l'arbre.*

L'homme est ici comparé à un arbre; la terre le porte, le Seigneur lui-même le cultive par les graces qu'il répand sur lui; & ses œuvres sont ses fruits.

On peut donc distinguer trois sortes d'arbres dans le champ du pere de famille.

1°. Des arbres qui portent de bons fruits. 2°. Des arbres qui en portent de mauvais. 3°. Des arbres qui n'en portent point. Les premiers sont des arbres utiles, les seconds des arbres réprouvés, les troisiémes sont des arbres stériles. Les premiers sont les justes, les seconds sont les pécheurs, les troisié-

mes sont les Chrétiens lâches & les serviteurs inutiles.

I. Les justes peuvent donc être comparés à ces arbres qui répondent parfaitement aux soins que l'on prend de les cultiver, en donnant des fruits en abondance. Cette culture se fait par la grace: 1°. Par les graces extérieures des Sacremens, des prieres, des instructions publiques. 2°. Par la grace intérieure que Dieu ne refuse point aux hommes, puisqu'il les a tous rachetés de son Sang, & qu'il veut sincérement leur salut.

Les justes sont dociles à ces graces; ils produisent donc tous les jours de nouveaux fruits de sainteté, ils ornent le champ du Seigneur par leurs vertus; leurs fruits sont des fruits de justice, des fruits de charité, des fruits de pénitence, des fruits de patience, des fruits d'obéissance & de résignation aux volontés du souverain maître.

II. Les pécheurs au contraire peuvent être comparés à des arbres maudits & réprouvés qui produisent de mauvais fruits, des fruits d'orgueil & d'intempérance, des fruits de mort, des fruits d'impénitence & de persévérance dans le péché, des fruits amers d'impatience

& de colère, de haine & de vengeance, des fruits d'avarice & d'iniquité. Ils ont cependant des graces comme les justes, puisque nul homme n'en est entiérement dépourvû ; mais ils ne répondent point à ces graces, ils les rejettent, ils leur résistent avec opiniâtreté. Arbres funestes & empoisonnés, qui par la contagion de vos exemples, corrompez souvent ceux qui sont dans le même champ que vous, vous serez bientôt *coupés pour être jettés au feu :* la coignée fatale est déja levée pour vous frapper, la mort est proche, & vous serez la proie des flammes de l'enfer.

III. Enfin, il est des arbres stériles qui ne produisent aucun fruit, & ce sont les Chrétiens lâches & négligens dans le service de Dieu ; ce sont ces ames paresseuses & indolentes qui ne sçavent désirer ni le bien ni le mal : elles se croient pures parce qu'elles se voient exemptes des grands crimes, mais il ne suffit pas d'être exempt de vice, il faut avoir des vertus. Le serviteur inutile est jetté dans les ténébres extérieures, & le figuier stérile est condamné au feu, parce qu'il occupoit inutilement la terre.

Hélas! Seigneur, que j'ai lieu de craindre pour moi une ſemblable condamnation ! Ne ſuis-je point dans votre Egliſe un arbre ſtérile & infructueux ? Qu'ai-je fait juſqu'ici pour votre ſervice & pour votre gloire ? Où ſont mes vertus & mes bonnes œuvres ? Quel compte puis-je vous rendre de toutes les graces que j'ai reçues? Je veux donc vivre dans la ferveur, je ne veux pas me contenter d'éviter le mal, je veux faire le bien, & produire à tous les momens de ma vie des fruits de ſainteté & de juſtice.



Le xxiv. Mars.

Ste. CATHERINE DE SUEDE.

SAinte Catherine de Suéde étoit fille de l'illuſtre Sainte Brigitte, dont elle imita les vertus dès ſa plus tendre enfance, étant aſſidue à la priere, & renonçant aux vains divertiſſemens du monde. Elle fit plus, car elle promit à Dieu de garder une perpétuelle virginité ; & ſon pere, qui étoit un des plus grands Seigneurs du Royaume, l'ayant mariée malgré elle & ſans attendre ſon conſentement, elle trouva moyen de perſuader à ſon mari de lui laiſſer accomplir la promeſſe qu'elle avoit faite à Dieu. Pour y réuſſir, elle lui inſpira les grands ſentimens de religion, & de détachement du monde dont elle étoit remplie.

Sainte Brigitte ſa mere étant devenue veuve, eut la dévotion d'aller à Rome viſiter les tombeaux des Saints Apôtres, & de fixer ſon ſéjour dans

une Ville qu'elle regardoit comme le centre de la Religion.

Sainte Catherine sa fille obtint de son mari la permission d'y suivre sa mere, afin de profiter de plus en plus de ses saints exemples. Catherine ayant perdu son mari pendant qu'elle étoit à Rome, se vit recherchée par un grand nombre de Seigneurs Romains. Mais toujours fidéle à Dieu, elle rejetta leurs offres & leurs empressemens.

Sainte Brigitte fit le voyage de la Terre-Sainte où sa fille l'accompagna; mais peu de tems après elle eut la douleur de voir mourir sa mere à son retour à Rome le 23. Juillet de l'an 1373. Alors elle retourna en Suéde, où elle fit transporter le corps de sa mere, qu'elle déposa dans le Monastère de Vasten où elle se fit Religieuse.

Il se fit tant de miracles au tombeau de Sainte Brigitte, que l'on résolut de poursuivre à Rome sa Canonisation : Sainte Catherine fut chargée de cette poursuite, & se rendit à Rome. Elle revint en Suéde, malade, sans avoir encore obtenu ce qu'elle désiroit, à cause du schisme qui déchiroit l'Eglise. Elle vécut encore un an dans un état

habituel d'infirmité & de langueur, & mourut le 24. de Mars de l'an 1381. après s'être montrée digne fille d'une des plus grandes Saintes qu'il y ait eu dans l'Eglise.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

Suite de l'EXPLICATION du Chap. 15. de l'Epître aux Romains.

POUR moi, mes freres, je suis persuadé que vous êtes tous pleins de charité, que vous êtes remplis de toutes sortes de connoissances; & qu'ainsi vous pouvez vous instruire les uns les autres.

Qui est-ce qui parle ainsi? c'est Saint Paul; c'est cet Apôtre rempli de tant de lumieres & comblé de tant de Graces; c'est ce vaisseau d'élection destiné à porter aux Gentils la lumiere de la foi. Quelle humilité! Il ne peut se persuader que ceux à qui il écrit aient besoin de ses instructions; il les croit tous pleins de charité & de connoissances. Il étoit donc bien éloigné de se préférer à eux, de s'estimer plus qu'eux. O

humilité, ô vertu divine & inconnue aux hommes charnels, vous êtes le partage des Saints! Quelque Grands, quelqu'élevés qu'ils soient dans l'ordre de la grace; ils ne sçavent point se prévaloir de leurs lumieres & de leur science; ils se persuadent toujours que les autres en ont autant qu'eux; ils ne prennent jamais le ton de l'orgueil & de la présomption; ils sçavent que tout ce qu'ils ont leur vient de la pure libéralité de Dieu, & que ce Dieu maître de ses dons peut être aussi libéral pour les autres, qu'il l'a été pour eux.

Que je suis éloigné, Seigneur, d'avoir de semblables sentimens! Hélas! je me crois toujours plus habile & plus éclairé que les autres; je ne vois dans eux que des défauts, & dans moi que des perfections. Apprenez-moi donc, Seigneur, à m'humilier & à me connoître: faites-moi sentir que je ne suis rien, que je n'ai rien par moi-même, & que je vous suis redevable de tout.

Fidéle Apôtre de Jesus-Christ, qui avez été distingué par des graces si singulieres, apprenez-moi à oublier, comme vous, toutes les qualités qui me distinguent. Il n'y a point de piété so-

lide & véritable sans humilité ; c'est elle seule qui sanctifie les autres vertus, & qui les conserve, & dès que la vanité s'y mêle, elle les corrompt.

Cette humilité nous cache en quelque sorte nos propres vertus, & met dans tout leur jour les vertus des autres : illusion salutaire ! utile déguisement qui nous empêche de nous estimer, & d'offenser le prochain par nos mépris. On dit quelquefois : Comment se peut-il faire qu'un Saint se regarde comme un pécheur ? comment peut-il se persuader qu'un homme vicieux doit lui être préféré dans l'ordre de la grace ? Cette objection pourroit avoir quelque force, si cet ordre de la grace nous étoit clairement & sûrement connu pendant notre vie. Mais sçavons-nous si nous sommes dignes d'amour ou de haine ? Pouvons-nous assûrer avec certitude & sans crainte de nous tromper, que nous sommes en état de grace, que Dieu est content de nous, que nous le servons avec tout le zéle & la fidélité qu'il exige ? Nous en pouvons avoir à la vérité une assurance morale, mais qui ne peut jamais être tout-à-fait exempte de *crainte & de tremblement*, & peut-on se

glorifier, peut-on avoir de la peine à s'humilier lorsqu'on a encore quelque sujet de trembler. C'est cette crainte qui retenoit les Saints dans l'humilité. Sans faire aucune violence à leur raison, & sans vouloir résister aux lumieres de l'évidence, ils se disoient à eux-mêmes, je vous sers, ô mon Dieu, je vous aime! mais peut-être, hélas! que vous trouvez mille défauts qui m'échappent dans mon service & dans mon amour. Pourquoi donc voudrois-je m'arroger le titre de saint & de fidéle serviteur? je vois dans les autres mille vertus qui sont peut-être plus pures que les miennes, & plus agréables à vos yeux. S'ils sont pécheurs, peut-être qu'ils deviendront un jour plus justes que moi: qui ne connoît les merveilles que peut opérer votre grace dans les cœurs qui consentent à lui obéir?

C'est sur ces raisonnemens si justes & si solides que l'humilité des Saints étoit appuyée. Oseroit-on la regarder comme une vertu chimérique & impossible? Heureux qui la pratique, ô mon Dieu! plus il se sera abaissé sur la terre, plus il sera grand dans le Ciel.

Suite de l'EXPLICATION du Chap. 12. de l'Evangile de Saint Matthieu.

RACES de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses étant méchans comme vous êtes, car la bouche parle de l'abondance du cœur ?

S'il est vrai que la bouche parle de l'abondance du cœur, quel jugement devons-nous faire de notre cœur, lorsque nous pensons à cette multitude de paroles vaines, indiscrettes, médisantes & orgueilleuses, qui sortent tous les jours de notre bouche ?

Si mon cœur étoit rempli & pénétré des sentimens de la piété, il n'en sortiroit que des paroles saintes, charitables & édifiantes. De quoi parloient les Saints ? Quel étoit le sujet ordinaire de leurs conversations & de leurs discours ? Tout ce qui pouvoit intéresser le service de Dieu, la gloire de la Religion & le salut de leurs freres ; ils rapportoient à la Providence de Dieu les divers événemens dont les autres cherchent la véritable cause dans la malice & dans les passions des hom-

mes; ils rapportoient à sa justice les châtimens terribles qui accablent quelquefois les pécheurs en ce monde, à sa miséricorde les conversions que le monde attribue à des motifs humains. S'ils parloient de la mort des Justes, ils leur portoient envie; s'ils s'entretenoient de celle des pécheurs, c'étoit pour témoigner leur inquiétude. Enfin on voyoit par leurs discours les sentimens dont leur cœur étoit rempli; c'étoit des sentimens de piété, de vertu & de charité; tous leurs entretiens étoient pieux, charitables & vertueux.

Peut-on dire la même chose de mes entretiens & de mes discours? Comment parlai-je des divers événemens qui sont le sujet ordinaire des conversations? Je parle de la prospérité des pécheurs, avec admiration: des fautes que je vois commettre, avec malignité: de la mort, avec une crainte qui n'a jamais rapport qu'à la perte de la vie: des richesses, avec une estime qui contredit les anathêmes que Jesus-Christ a lancés contre les riches.

Mon cœur n'est donc point rempli des sentimens de la Religion, puisque mes discours sont si peu conformes aux maximes de la Religion.

C'eſt en réformant mes ſentimens que je réformerai mes diſcours; c'eſt en me pénétrant par une foi vive des grandes vérités de l'Evangile, que je parlerai comme un homme qui en eſt ſincérement perſuadé, & qui y conforme ſes actions & ſes diſcours. On peut dire en effet que les converſations de la plûpart des Chrétiens renferment preſque toujours une infidélité monſtrueuſe : ils ſe feroient ſcrupule de contredire formellement les myſtères, & ils ne s'en font aucun de combattre formellement les régles de morale; ils ſçavent que Jeſus-Chriſt a dit expreſſément dans ſon Evangile : *Heureux les pauvres, malheur à vous riches ;* & ils diront hautement : » Que cet homme » eſt heureux d'être parvenu à une ſi » grande fortune, d'avoir acquis tant » de biens; il vient de recueillir une » riche ſucceſſion, de faire un établiſ- » ſement avantageux. » Ils parleront tout autrement de ceux qui vivent dans la médiocrité : les premiers ſont l'objet de leur admiration, de leur eſtime & de leur envie ; & ils ne pourront s'empêcher de plaindre quelquefois le ſort des autres. C'eſt ici que l'on pour-

roit dire avec S. Bernard: Ou le monde se trompe, ou Jesus-Christ a été dans l'erreur, ou les discours que les mondains tiennent tous les jours sur la pauvreté & sur les richesses sont contraires à la vérité, ou les maximes de l'Evangile sont fausses & trompeuses.

On peut dire la même chose de la façon dont on parle dans le monde de la prospérité & des souffrances, de la joie des pécheurs & des larmes des justes. On ne manque presque jamais de donner la préférence à tout ce que Jesus-Christ a frappé de ses anathêmes: tandis que l'on fait une profession extérieure d'être Chrétien, on raisonne perpétuellement en payen & en infidéle.



Le xxv. Mars.

S. IRÉNÉE, *Evêque & Martyr.* iv. Siécle.

Irénée étoit encore jeune lorſqu'il fut fait Evêque de Sirmium. Dans le tems de la perſécution de Dioclétien, il fut mis à la torture, parce qu'il refuſoit de ſacrifier aux Idoles; mais il perſiſta à confeſſer Jeſus-Chriſt. Le Préfet Probus fit venir ſes parens & ſes amis, pour l'engager par leurs prieres à éviter la mort, en ſe ſoumettant aux Edits des Empereurs: il demeura inébranlable.

Le Préfet le fit conduire en priſon, pour lui donner le tems de ſonger au ſupplice qui le menaçoit, & l'y laiſſa pluſieurs jours. Enſuite il le fit venir, & lui commanda de ſacrifier aux Idoles. Il le trouva dans les mêmes ſentimens; & le Saint reçut une cruelle baſtonade. Après quoi le Préfet lui dit: *Rachete ta vie, en ſacrifiant aux Dieux; n'as-tu pas aſſez ſouffert?* Irénée répondit: *Je rachéte ma vie en ſouffrant la mort pour Jeſus-Chriſt, puiſque je m'aſſûre une vie éternelle.*

As-tu des parens, dit le Préfet? Le Saint répondit : *Je n'en ai aucun.* Le Préfet reprit, en difant : *Qui font donc ceux qui te parloient il y a quelques jours avec tant d'affection ?*

Irénée répondit : *J'ai dit que je n'avois point de parens, parce que j'obéis au précepte de Jesus-Chrift, qui a dit* : Celui qui aime fon pere, fa mere, fes freres, ou fes fœurs plus que moi, n'eft pas digne de moi. *Ainfi quand on aime Dieu véritablement, on ne connoît plus d'autre ami & d'autre parent que lui.*

Le Préfet irrité, ordonna qu'on le fît mourir par le glaive, & qu'enfuite on jettât fon corps dans la riviere. Il fut conduit fur un pont qui étoit fur le Save, où s'étant lui-même déshabillé, il leva les mains au Ciel, & dit à haute voix : *Seigneur Jefus, qui avez voulu mourir pour le falut du monde, recevez l'ame de votre ferviteur Irénée, qui n'a pas refufée de mourir pour vous. Je vous conjure de délivrer le peuple de Sirmium de tous fes ennemis vifibles & invifibles, & de les rendre fermes dans la foi.* Il reçut auffi-tôt le coup de la mort ; & fon corps fut précipité dans le fleuve.

Le xxv. Mars.

L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.

Instruction sur la Feste de l'Annonciation.

I. L'Eglise célébre aujourd'hui deux Myſtères, compris ſous le nom de l Annonciation de Marie.

II. Le premier eſt l'avertiſſement que cette Vierge reçut du Ciel, par le miniſtère d'un Ange, qu'elle étoit choiſie entre toutes les filles de Juda, pour être la mere du Meſſie promis & attendu depuis tant de ſiécles: & c'eſt le Myſtère qu'on appelle Annonciation.

III. Le ſecond, qui eſt une ſuite du premier, eſt l'Incarnation du Fils de Dieu, qui ſe fit homme dans le ſein de cette Vierge, dans le moment même que l'Ange lui annonça l'ordre du Ciel, & qu'elle conſentit à s'y ſoumettre.

IV. Le premier eſt un Myſtère de grandeur pour Marie.

Le ſecond eſt un Myſtère de ſalut pour nous.

Par le premier, Marie eſt élevée au-deſſus de toutes les créatures.

Par le ſecond, les hommes reçoivent un Médiateur & un Rédempteur.

V. Cette Fête eſt très-ancienne dans l'Egliſe : elle ſe célébroit dès le tems de ſaint Auguſtin.

VI. Nous devons honorer le premier des Myſtères qu'elle a pour objet, par une dévotion tendre & reſpectueuſe envers la mere de Dieu ; & le ſecond, par un amour reconnoiſſant pour le Verbe incarné.

VII. D'un côté, une ſimple créature eſt élevée à la maternité divine : il faut l'honorer.

De l'autre, un Dieu s'abaiſſe juſqu'à ſe faire homme pour notre ſalut : il faut l'aimer. C'eſt ici le myſtère de ſa bonté & de ſa charité pour les hommes. Ce myſtère demande, ſans doute, toute notre recónnoiſſance & tout notre amour.



A LA MESSE.

INTROÏT. *Pf.* 44.

Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis : adducentur Regi Virgines poſt eam : proximæ ejus adducentur tibi in lætitia & exultatione. Alleluia.

Pſ. *Eructavit cor meum verbum bonum : dico ego opera mea Regi. Gloria.*

Tous les riches du peuple imploreront votre ſecours : on vous aménera *ô ſouverain Roi*, les filles qui ſont à la ſuite de votre Epouſe : ſes compagnes vous ſeront préſentées avec pompe & réjoüiſſance. Alleluia.

Pſ. J'ai proféré des paroles ſaintes de l'abondance de mon cœur : c'eſt au *ſouverain Roi* que je conſacre mes Cantiques. Gloire.

Collecte.

Deus, qui de beatæ Mariæ Viginis utero, Verbum tuum, Angelo nuntiante, carnem ſuſcipere voluiſti ; præſta ſupplicibus tuis, ut qui verè eam genitricem Dei credimus, ejus apud te interceſſionibus adjuvemur ; Per eumdem Chriſtum Dominum noſtrum.

O Dieu, qui avez voulu que votre Verbe prît chair dans le ſein de la bienheureuſe Vierge Marie, lorſqu'un Ange lui en porta la nouvelle ; accordez à nos prieres, qu'en honorant celle que nous croyons d'une ferme foi être véritablement la mere de Dieu, nous ſoyions toujours aidés auprès de vous par ſon interceſſion ; Par le même J. C. N. S.

EPÎTRE.

Leçon tirée du Prophéte Isaïe. 7. 11.

EN ces jours-là, Le Seigneur parla à Achaz, & lui dit : Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous fasse voir un signe, ou du fond de la terre, ou du plus haut du ciel. Achaz répondit ; Je ne demanderai point de signe, & je ne tenterai point le Seigneur. Et Isaïe dit : Ecoutez donc, maison de David : Ne vous suffit-il pas de lasser la patience des hommes, sans lasser encore celle de mon Dieu ? C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe. Une Vierge concevra, & elle enfantera un fils qui sera appellé EMMANUEL. Il mangera le beurre & le miel, afin qu'il sçache rejetter le mal & choisir le bien.

Lectio Isaiæ Prophetæ. 7. 11.

IN diebus illis; Locutus est Dominus ad Achaz, dicens : Pete tibi signum à Domino Deo tuo in profundum inferni, sive in excelsum suprà. Et dicit Achaz : Non petam, & non tentabo Dominum. Et dixit : Audite ergo, domus David : Numquid parum vobis est, molestos esse hominibus, quia molesti estis & Deo meo ? Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum. Ecce Virgo concipiet, & pariet filium, & vocabitur nomen ejus EMMANUEL. *Butyrum & mel comedet, ut sciat reprobare malum, & eligere bonum.*

EXPLICATION DE L'EPÎTRE.

CETTE EPÎTRE est une leçon de la Prophétie d'Isaïe, qui renferme la prédiction du Mystère que l'Eglise célébre en ce jour.

Le Seigneur dit à Achaz : Demandez au Seigneur votre Dieu qu'il vous fasse voir un signe.

Achaz, Roi de Juda, étoit un Prince impie & idolâtre. Ses crimes avoient attiré la colere de Dieu sur son Royaume; & les Rois de Syrie & d'Israël s'étant joints ensemble, se préparoient à venir fondre sur lui avec des armées formidables, & à faire le siége de Jerusalem. Dans de si fâcheuses circonstances, le Prophéte Isaïe l'exhorte à mettre en Dieu toute sa confiance, & à demander quelque miracle qui lui fût un témoignage évident de la protection du Seigneur, l'assûrant que Dieu ne refuseroit pas ce miracle à sa priere, soit qu'il fallût entr'ouvrir la terre, ou faire paroître quelque signe dans le Ciel.

Achaz répondit : Je ne demanderai point de signe, & je ne tenterai point le Seigneur.

Cette réponse d'Achaz n'étoit pas sincère. Comme il avoit mis toute sa confiance au secours qu'il attendoit du Roi d'Assyrie, & qu'il n'esperoit rien du côté de Dieu, il rejette l'offre du Prophéte; mais il veut lui cacher ses véritables sentimens, & ne lui décou-

vre pas le motif de son refus. Il se contente de dire qu'il ne veut pas violer le précepte de la loi, qui défend de tenter Dieu, en demandant un prodige.

Le Prophéte, qui connoît la mauvaise disposition de ce cœur hypocrite, se plaint de ce que, non content d'offenser les hommes par sa cruauté & sa tyrannie, il offense encore Dieu par son hypocrisie & par le refus qu'il fait de ses offres. L'idée de cette délivrance offerte au Roi Achaz, & du signe qui devoit l'annoncer, rappelle aussi-tôt l'esprit du Prophéte à une délivrance plus importante & plus étendue, à un signe plus auguste encore & plus merveilleux : c'est la délivrance de tout le genre humain, captif sous la loi du péché; c'est le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu, signe infaillible de la rédemption du monde; & c'est ici que commence la prédiction dont nous avons parlé.

Une Vierge concevra & enfantera un Fils qui sera appellé Emmanuel ; c'est-à-dire, Dieu avec nous. Cette Vierge, c'est Marie, qui sera Mere sans cesser d'être Vierge. Ce Fils sera Jesus-Christ,

Dieu

Dieu & homme tout enſemble ; véritable Emmanuel, puiſqu'étant Dieu, il converſera avec les hommes, & qu'en le voyant ils pourront dire, *Dieu eſt avec nous.*

Il mangera le beurre & le miel, afin qu'il ſçache réprouver le mal & choiſir le bien. C'eſt-à-dire : Il apprendra aux hommes à connoître les véritables régles de la morale, & à faire par ces régles le diſcernement du bien & du mal : il ne fera conſiſter le bien que dans la vertu ; & il leur apprendra à ne point connoître d'autre mal que le péché. Et c'eſt ce que Jeſus-Chriſt nous enſeigne dans ſon Evangile, où il dit anathême aux plaiſirs & aux richeſſes du monde, qui ſont preſque toujours les ſuites ou les ſources du péché, tandis qu'il canoniſe les ſouffrances & les vertus des Saints, la charité, l'amour de la croix, le pardon des injures, l'aumône & la juſtice. C'eſt ainſi qu'il nous apprend à *réprouver le mal* & à *choiſir le bien.* Mais, hélas ! qu'il en eſt peu qui veuillent être dociles à ſes ſublimes leçons ! Il a beau nous dire : Evitez les vains plaiſirs des ſens ; fuyez le vice & le péché, c'eſt le mal que je réprouve ; aimez au contraire la vertu

& les exercices d'une piété fervente : c'est le bien que je chéris ; malgré ses exhortations & ses préceptes, nous choisissons *le mal*, & nous réprouvons *le bien*. Je tombe tous les jours moi-même dans un aveuglement si funeste, toutes les fois que je préfère le péché à la grace, le vice à la vertu, l'avarice à l'aumône, la vengeance au pardon des injures, l'ambition à l'humilité. Il faut, ô mon Dieu, que je réforme une conduite si déraisonnable & si pernicieuse. Elle est contraire à la raison, puisqu'elle est opposée à l'idée que vous nous donnez vous-même du bien & du mal. Elle n'est pas moins contraire à mes véritables intérêts, puisqu'en choisissant comme bien le mal que je dois réprouver, & en fuyant comme mal le bien que je dois chercher, je travaille moi-même à ma propre ruine & à mon malheur éternel.

Graduel. Ps. 44.

La grace est répandue sur vos lévres : c'est pourquoi Dieu a versé sur vous ses bénédictions pour toute l'éternité. ℣. C'est le fruit de votre sincérité, de votre douceur & de votre ju-	*Diffusa est gratia in labiis tuis : propterea benedixit te Deus in æternum.* ℣. *Propter veritatem, & mansuetudinem, & justitiam, & de-*

ducet te mirabiliter dextera tua.

ftice ; vous ferez éclater votre puiffance par des actions miraculeufes.

T R A I T. *Pf.* 44.

Audi, filia, & vide, & inclina aurem tuam : quia concupivit Rex fpeciem tuam.

Ecoutez, ma fille, voyez & prêtez l'oreille, parce que le *fouverain* Roi a conçu de l'amour pour votre beauté.

℣. *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis : filiæ regum in honore tuo.*

℣. Tous les riches du peuple imploreront votre fecours : les filles des Rois *rechercheront votre protection* au tems de votre gloire.

℣. *Adducentur Regi virgines poft eam : proximæ ejus afferentur tibi.*

℣. On vous aménera, ô Roi, les filles qui font à fa fuite ; on vous préfentera fes compagnes.

℣. *Adducentur in lætitia & exultatione : adducentur in templum Regis.*

℣. On vous les préfentera avec pompe & réjoüiffance : on les fera entrer dans votre célefte palais.

Au tems de Pâque, au lieu du Graduel *& du* Trait, *on dit ce qui fuit.*

Alleluia, alleluia.

Alleluia, alleluia.

℣. Luc. 1. *Ave, Maria, gratiâ plena: Dominus tecum : Benedicta tu in mulieribus.*

℣. *Luc* 1. Je vous falue, Marie, pleine de grace : Le Seigneur eft avec vous : Vous êtes bénie entre *toutes* les femmes.

Alleluia. ℣. *Virga Jeffe floruit, Virgo Deum & hominem genuit : pacem Deus reddidit, in fe re-*

Alleluia. ℣. Le rejetton de Jeffé a pouffé une fleur : une Vierge a enfanté un Dieu-Homme : ce Dieu nous a donné la paix, en

réconciliant en sa personne ce qu'il y a de plus bas avec ce qu'il y a de plus grand. Alleluia.

concilians ima summis. Alleluia.

EVANGILE.

Suite du saint Evangile selon saint Luc. 1. 26.

En ce tems-là, L'Ange Gabriël fut envoyé de Dieu en une ville de Galilée, appellée Nazareth, à une Vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avoit épousée : & cette Vierge s'appelloit Marie. L'Ange étant entré où elle étoit, lui dit : Je vous salue, ô pleine de grace : Le Seigneur est avec vous : Vous êtes bénie entre *toutes* les femmes. Mais elle, l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles, & elle pensoit *en elle-même* quelle pouvoit être cette salutation. L'Ange lui dit : Ne craignez point, Marie ; car vous avez trouvé grace devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, & vous enfanterez un fils, à qui vous donnerez le nom de Jesus. Il sera grand, & sera appellé le Fils du Très-haut : le Seigneur

Sequentia sancti Evangelii secundùm Lucam. 1. 26.

In illo tempore, Missus est Angelus Gabriël à Deo in civitatem Galileæ, cui nomen Nazareth, ad Virginem desponsatam viro, cui nomen erat Joseph, de domo David ; & nomen Virginis Maria. Et ingressus Angelus ad eam, dixit : Ave, gratiâ plena : Dominus tecum : Benedicta tu in mulieribus. Quæ cùm audisset, turbata est in sermone ejus, & cogitabat qualis esset ista salutatio. Et ait Angelus ei : Ne timeas, Maria ; invenisti enim gratiam apud Deum : ecce concipies in utero, & paries filium, & vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, & Filius Altissimi vocabitur, & dabit illi

Dominus Deus sedem David patris ejus: & regnabit in domo Jacob in æternum, & regni ejus non erit finis. Dixit autem Maria ad Angelum: Quomodo fiet istud? quoniam virum non cognosco. Et respondens Angelus, dixit ei: Spiritus sanctus superveniet in te, & virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque & quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei. Et ecce Elizabeth cognata tua, & ipsa concepit filium in senectute sua: & hic mensis sextus est illi, quæ vocatur sterilis: quia non erit impossibile apud Deum omne verbum. Dixit autem Maria: Ecce Ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum.

Dieu lui donnera le thrône de David son pere: il regnera éternellement sur la maison de Jacob; & son regne n'aura point de fin. Alors Marie dit à l'Ange: Comment cela se fera-t-il? car je ne connois point d'homme. L'Ange lui répondit: Le Saint-Esprit surviendra en vous, & la vertu du Très-haut vous couvrira de son ombre: c'est pourquoi le *fruit* saint qui naîtra de vous, sera appellé le Fils de Dieu: & sçachez qu'Elisabeth votre cousine, a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse, & que c'est ici le sixiéme mois de *la grossesse* de celle qui est appellée stérile; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Alors Marie lui dit: Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.

Explication de l'Evangile.

Il y a six principales circonstances à considérer dans cet Evangile. 1°. L'envoi de l'Ange; 2°. la salutation

qu'il adresse à Marie ; 3°. l'annonce du Mystère de l'Incarnation du Verbe ; 4°. la réponse de Marie à cette annonce ; 5°. la réplique de l'Ange ; 6°. le consentement de Marie.

I. *L'Ange Gabriël fut envoyé de Dieu.*

C'est le même Ange qui avoit donné à Daniel les premieres notions de l'Incarnation du Verbe. A qui est-il aujourd'hui envoyé ? Il ne va point chercher dans leurs palais les Rois & les Empereurs de la terre ; il va dans une maison pauvre & obscure de la ville de Nazareth. Mais que cette maison renferme de vertus & de sainteté ! C'est la demeure d'une fille inconnue au monde, & mal pourvûe des biens de la fortune.

Mais elle est riche en graces & en vertus. C'est une créature de prédilection ; une créature sans tache & sans imperfection ; le péché n'est jamais entré dans son cœur. Ce sont-là des avantages que Dieu préfère à toutes les richesses & à tous les honneurs de la terre : ce sont ces qualités qui la rendent digne de la visite d'un Ange.

II. *L'Ange étant entré chez elle, lui dit : Je vous salue, vous qui êtes pleine de grace.*

Il ne l'appelle point Reine du Ciel, Mere du Tres-haut, fille d'Abraham, ou de David : il la nomme ſimplement *pleine de grace*, pour nous faire entendre que la grace de Dieu eſt préférable à tout ; & qu'en être rempli, c'eſt le plus grand avantage que puiſſe avoir une créature.

Le Seigneur eſt avec vous. Quel bonheur ! quelle gloire ! quel tréſor ! Poſſéder ſon Dieu, l'avoir dans ſon cœur, pouvoir à tout moment lui parler & l'entendre, l'aimer toujours & en être toujours aimé, c'eſt le bonheur des ames pures. Les pécheurs ne le connoiſſent pas, & ne ſont pas capables de le goûter : le Seigneur n'eſt point avec eux ; il s'eſt retiré de leur cœur ; il en a été chaſſé par le péché ; les paſſions y regnent, le démon y domine.

Le Seigneur eſt avec Marie, 1°. par la grace qui la remplit ; 2°. par la grace qui les unit.

Vous êtes bénie entre toutes les femmes. En quoi conſiſtent ces bénédictions, qui élévent Marie au-deſſus des autres femmes ? Elles conſiſtent, 1°. dans l'exemption du péché ; 2°. dans la plénitude de la grace ; 3°. dans les ſubli-

mes vertus dont elle eſt ornée; une pureté parfaite, une humilité profonde, une foi vive, une ardente charité. Voilà les traits qui la caractériſent & qui la diſtinguent: voilà ce qui la rend digne d'être la Mere d'un Dieu.

Nous adreſſons tous les jours la même ſalutation à Marie: mais qui de nous la lui a jamais adreſſée avec le reſpect & la modeſtie de cet Ange qui lui fut envoyé du Ciel? Apprenons de lui à ſaluer dignement & convenablement la mere de notre Dieu.

III. *L'Ange lui dit: Ne craignez point, Marie; car vous avez trouvé grace devant Dieu. Vous allez concevoir dans votre ſein, & vous mettrez au monde un Fils, à qui vous donnerez le nom de Jeſus.*

Ici ſont exprimées les principales marques de la grandeur de Marie. 1°. Elle a trouvé grace devant Dieu. 2°. Ce ſera d'elle que naîtra le Verbe de Dieu; elle ſera ſa Mere. 3°. En qualité de Mere, elle lui impoſera le nom de Jeſus.

Il ſera grand, & ſera appellé le Fils du Très-haut. Le Seigneur lui donnera le thrône de David ſon pere. Il regnera éternellement ſur la maiſon de Jacob; & ſon regne n'aura jamais de fin.

Après les grandeurs de la Mere, l'Ange explique celles du Fils. 1°. Il eſt le Fils du Très-haut ; il eſt Dieu, égal en tout à ſon Pere. 2°. Il regne ſur la maiſon de Jacob qui eſt l'Egliſe ; il en eſt le Chef & le Souverain. 3°. Son regne ſera éternel, parce qu'il regnera éternellement dans le Ciel avec les bienheureux, qu'il a rachetés de ſon ſang, & qui auront profité des fruits abondans de ſa rédemption.

IV. *Alors Marie dit à l'Ange : Comment cela ſe fera-t-il ? car je ne connois point d'homme.*

Les ſaints Peres ont conclu de ces paroles, que Marie s'étoit engagée à garder une perpétuelle virginité. Elle eſt ſi fidéle à cet engagement, dit ſaint Bernard, qu'elle eſt prête, pour n'y pas manquer, à refuſer la dignité de Mere de Dieu.

V. *L'Ange lui répondit : L'Eſprit ſaint ſurviendra en vous, & la vertu du Très-haut vous couvrira de ſon ombre. C'eſt pourquoi le fruit ſaint qui naîtra de vous ſera appellé Fils de Dieu..... parce qu'il n'y a rien d'impoſſible à Dieu.*

C'eſt cette derniere parole qui doit fixer nos incertitudes, & diſſiper nos

doutes sur le plus grand & le plus incompréhensible de nos Mystères. Un Dieu se fait homme, il est conçu dans le sein d'une Vierge par l'opération du Saint-Esprit; ce sont des vérités que la raison humaine a peine à comprendre: mais voici de quoi la rassûrer: *Il n'y a rien qui soit impossible à Dieu.* Sa puissance est sans bornes; & tout ce qu'il peut vouloir, il peut l'exécuter. C'est aller contre la notion la plus claire de l'Etre suprême, que de douter un instant de la vaste étendue de sa puissance. Cette puissance ne seroit pas une puissance divine, une puissance infinie, si nous pouvions comprendre tous les effets qu'elle est capable de produire.

VI. *Alors Marie lui dit : Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait suivant votre parole.*

Que de vertus à remarquer & à imiter dans ce consentement de Marie!

1°. Une foi vive, qui lui fait croire avec une aveugle & entiere soumission tout ce que l'Ange lui révéle de la part de Dieu.

2°. Une espérance ferme & inébranlable dans les promesses du Seigneur, qui l'empêche de douter de leur accomplissement.

3°. Une résignation parfaite aux volontés de Dieu.

4°. Une obéissance prompte. Dieu le veut, Dieu l'ordonne, c'est assez : *Qu'il me soit fait*, dit-elle, *selon votre parole*.

5°. Une humilité profonde. On la déclare Mere de Dieu, dit saint Bernard, & elle ne s'appelle que son humble servante.

6°. Enfin un abandon total d'elle-même à la volonté divine. Elle ne fait aucune question à l'Ange sur le tems, sur les circonstances & sur les suites de ce Mystère. Elle se contente de sçavoir ce qu'il a plû à Dieu de lui en faire connoître, & se repose de tout le reste sur sa providence.

Imitons ces vertus. Plus le modéle est parfait, plus nous devons faire d'efforts pour y atteindre.

Vierge sainte, trésor de graces & de bénédictions, obtenez-moi de Dieu quelques étincelles de ce feu divin dont vous fûtes embrasée, quelques rayons de cette espérance & de cette foi vive dont vous fûtes aimée, quelques effusions de cette abondance de grace dont vous fûtes remplie, quel-

ques sentimens de ces vertus que vous possédâtes dans un si haut dégré, de cette humilité, de cette pureté, de ce détachement, de cette résignation parfaite, de cette soumission sans bornes aux ordres de la Providence.

Heureux qui, comme vous, peut posséder son Dieu, être toujours avec lui, ne l'offenser jamais, & lui être toujours uni par les douces chaînes de l'amour !

Offertoire. Luc. 1.

Je vous salue, ô Marie pleine de grace : le Seigneur est avec vous : Vous êtes bénie entre *toutes* les femmes, & le fruit de vos entrailles est béni. Allel.

Ave, Maria, gratiâ plena : Dominus tecum : Benedicta tu in mulieribus, & benedictus fructus ventris tui. Alleluia.

Secrette.

Affermissez en nous, Seigneur, la créance des mystères de la véritable foi ; afin qu'en confessant un vrai Dieu & homme conçu d'une Vierge, nous méritions d'arriver, par la vertu de sa résurrection salutaire, à la félicité éternelle ; Par le même Jesus-Christ notre Seigneur.

In mentibus nostris, quæsumus, Domine, veræ fidei sacramenta confirma : ut qui conceptum de Virgine Deum verum & hominem confitemur, per ejus salutiferæ resurrectionis potentiam, ad æternam mereamur pervenire lætitiam ; Per eumdem Christum.

Communion. Is. 7.

Ecce Virgo concipiet, & pariet Filium: & vocabitur nomen ejus Emmanuel. Alleluia.

Une Vierge concevra; & elle enfantera un Fils, qui sera nommé Emmanuel. Alleluia

Postcommunion.

Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus nostris infunde: ut qui, Angelo nuntiante, Christi Filii tui Incarnationem cognovimus, per Passionem ejus & Crucem, ad Resurrectionis gloriam perducamur; Per eumdem Christum Dominum.

Repandez, s'il vous plaît, Seigneur, votre grace dans nos ames; afin qu'ayant connu par la parole de l'Ange, l'Incarnation de Jesus-Christ votre Fils, nous arrivions par sa Passion & par sa Croix, à la gloire de sa Résurrection; Par le même Jesus-Christ notre Seigneur.



****

LE XXVI. MARS.

SAINT PONCE, *Abbé.*

CE SAINT avoit embrassé la vie monastique dans le Monastère de S. André d'Avignon : il en fut fait Abbé après s'y être longtems distingué par sa piété & sa ferveur. Il recommandoit surtout à ses Religieux la pratique de l'oraison, des saintes lectures & du silence. Ses discours toujours soutenus de ses exemples, firent sur eux une vive impression, & le Monastère de S. André devint en peu de tems un modéle de régularité.

Un jour ce S. Abbé ayant trouvé à la porte du Monastère un Religieux qui s'entretenoit avec des séculiers, il se contenta de le reprendre doucement, & de lui rappeller la régle du silence. Aussi-tôt ce Religieux perdit l'usage de la parole & devint muet ; mais ensuite assistant à la Messe du Saint, il fit effort pour y répondre, & recouvra aussi-tôt l'usage de la parole. Cette punition mi-

raculeuſe dont il ſe voyoit délivré par un autre miracle, le rendit plus exact & plus circonſpect.

Dans un tems de ſtérilité & de ſécheresse, le peuple alla trouver l'Evêque d'Avignon pour lui demander du ſecours : le Prélat répondit qu'il n'en falloit attendre que du Ciel, en s'adreſſant à Dieu par de ferventes prieres.

Le peuple vint enſuite trouver le S. Abbé, qui l'exhorta à faire pénitence, & dit à ce peuple de venir le lendemain à l'Egliſe. Il paſſa toute la nuit en oraiſon, & le jour étant venu, la foule du peuple fut ſi grande que l'Egliſe ne la put contenir. Le Saint les exhorta encore à la pénitence & à l'aumône, & ſe fit garant que Dieu les ſoulageroit s'ils étoient eux-mêmes fidéles & généreux à ſoulager les pauvres de Jeſus-Chriſt. Ses exhortations furent ſuivies, & l'on éprouva l'effet de ſes promeſſes : il vint des pluies abondantes, & l'année fut très-fertile. Ce S. Abbé mourut l'an 1087.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Meſſe, ſont comme au Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION du Chap. 15. de l'Epître aux Romains.

SELON *la grace que Dieu m'a faite d'être le Miniſtre de Jeſus-Chriſt.*

S. Paule marque ici, 1°. toutes les qualités d'un paſteur des ames, & d'un prédicateur de l'évangile : 2°. tous les différens moyens qu'il emploie pour étendre ou pour établir le royaume de Jeſus-Chriſt.

I. Qualités d'un prédicateur de l'évangile. 1°. *Il eſt le Miniſtre de Jeſus-Chriſt,* puiſqu'il exerce, pour ainſi dire, les fonctions de ce divin Sauveur. Qu'étoit-il venu faire ſur la terre ? Tout l'objet de ſa miſſion ſe trouve renfermé dans les paroles du Prophéte.

» L'eſprit du Seigneur eſt ſur moi, » c'eſt pourquoi il m'a conſacré par » ſon onction ; il m'a envoyé pour prê- » cher l'évangile aux pauvres, pour gué- » rir ceux qui ont le cœur briſé, pour » annoncer la liberté aux captifs, & aux » aveugles qu'ils vont recouvrer la vûe, » pour publier l'année des miſéricordes

» du Seigneur, & le jour où il rendra à » chacun ſelon ſes œuvres. »

Les Prédicateurs de l'Evangile ont les mêmes fonctions : ils ſont chargés de prêcher l'Evangile ſingulierement aux pauvres, parce que les pauvres ſont toujours plus diſpoſés à l'écouter & à en profiter, que les riches & les Grands de la terre.

Ils parlent pour guérir les pécheurs des profondes bleſſures que le péché a faites à leur ame, & pour leur inſpirer une contrition ſalutaire qui les raméne à Dieu ; pour les ſoulager dans leurs miſères, en leur faiſant connoître le prix & les avantages des ſouffrances ; pour les délivrer du poids de leurs iniquités qui les accable ; pour ouvrir leurs yeux ſur les vérités importantes de la Foi, que la figure du monde qui les aveugle, les empêche d'appercevoir ; enfin pour publier l'année des miſéricordes du Seigneur, (c'eſt le tems de la vie où nous le trouvons toujours diſpoſé à nous pardonner,) & le jour de ſon jugement, c'eſt le tems qui ſuit le moment de la mort où il ne pardonne plus.

Les Paſteurs des ames & les Prédicateurs de l'Evangile ſont donc *les Miniſtres de Jéſus-Chriſt.*

2°. Ils le ſont par la grace du Seigneur : c'eſt la grace qui les inſpire & qui les ſoutient, & c'eſt à elle qu'ils doivent avoir recours pour obtenir les lumieres & les forces qui leur ſont néceſſaires.

3°. *Ils exercent la ſacrificature de l'Evangile.* Ils ſont conſacrés par l'onction du Seigneur dans le Sacrement de l'Ordre, & ils offrent à Dieu deux ſortes de victimes. 1°. Le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt qu'ils immolent à l'Autel, & qui eſt la victime de propitiation pour le ſalut du monde : 2°. Les ames ſanctifiées par la vertu du S. Eſprit dans les Sacremens qu'ils leur confèrent, & qui ſont autant de victimes dont le Seigneur reçoit l'oblation en odeur de ſuavité.

II. *Pour amener les Nations à la Foi par la parole & par les œuvres, par la vertu des miracles & des prodiges, & par la puiſſance du S. Eſprit.*

Tels ſont les moyens que le Miniſtre de Jeſus-Chriſt emploie pour étendre ou pour établir le Royaume de Jeſus-Chriſt : 1°. la parole, 2°. les œuvres.

Ces deux moyens doivent être unis enſemble, & l'un ſera toujours infruc-

tueux ſans l'autre. *Les œuvres*, c'eſt-à-dire, les bons exemples, n'inſtruiſent pas aſſez s'ils ne ſont appuyés de la parole & de l'inſtruction qui en développent les motifs & les principes, & qui font ſentir la néceſſité & les avantages d'une vie conforme à l'Evangile. *La parole* ne perſuade point, ſi elle n'eſt ſoutenue par les *œuvres* & par les exemples; parce que l'on s'imagine toujours que celui qui ne pratique pas ce qu'il enſeigne, n'en eſt pas perſuadé lui-même.

3°. Le troiſiéme moyen que le miniſtre de Jeſus-Chriſt emploie pour étendre & pour établir le Royaume de Jeſus-Chriſt, ce ſont *les miracles & les prodiges.*

Ce moyen étoit en uſage dans la primitive Egliſe, & l'on ſçait quelle en a été l'efficacité & le ſuccès. C'eſt par les miracles que les Apôtres ont converti l'Univers, & qu'ils ont ſoumis toutes les Nations au joug de la foi.

Ce moyen ne peut plus être ſi fréquent: nous voyons cependant que les Saints, les vrais imitateurs des Apôtres, font encore des miracles. Heureux celui qui ſe rend digne par ſa piété & par ſa ferveur d'être l'inſtrument des mer-

veilles du Seigneur ! Mais ſi nous ne ſommes pas dignes d'une ſi grande faveur, ſçachons au moins faire valoir contre les pécheurs & les incrédules, la vérité des miracles que le Seigneur a opérés tant de fois par le miniſtère de ſes fidéles ſerviteurs ; montrons leur la vérité inconteſtable de tous les prodiges que nous liſons dans l'Ecriture & dans la Vie d'un grand nombre de Saints ; faiſons leur voir que ces faits établiſſent ſolidement la vérité de la Religion, & qu'ils doivent par conſéquent remplir de crainte & de terreur ceux qui la trahiſſent & qui l'abandonnent.

4°. Enfin le quatriéme moyen que le Miniſtre de Jeſus-Chriſt emploie, c'eſt *la puiſſance du S. Eſprit* : c'eſt par la grace que cette puiſſance s'exerce. Le Miniſtre de Jeſus-Chriſt la demande continuellement pour lui & pour les ames qui ſont confiées à ſes ſoins. Il ſçait que le Miniſtre a beau planter & arroſer, ſi Dieu ne donne l'accroiſſement ; qu'envain l'homme travaille à l'édifice, ſi Dieu ne bâtit avec lui. Ainſi il met ſa principale confiance en Dieu pour le ſuccès de ſes travaux ; il ne l'attend que de lui, il ne le demande qu'à lui.

Suite de l'Explication du Chap. 12. de l'Evangile de Saint Matthieu.

O*R je vous déclare que les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites.*

On ne donne pas affez d'attention à l'ufage que l'on fait tous les jours de la parole ; on ne fonge pas combien nos paroles doivent fervir à notre falut ou à notre condamnation.

Quoi, Seigneur, il faudra que je rende compte à votre jugement des paroles même *inutiles* ! Et quel compte faudra-t-il donc vous rendre des paroles médifantes & calomnieufes ; des paroles qui auront bleffé la charité ou la religion ; des paroles fcandaleufes qui auront infpiré à ceux qui les entendoient un efprit d'irreligion & d'incrédulité, un dangereux mépris des loix de l'Eglife & des plus faintes pratiques de la piété ; des paroles libres ou même licentieufes qui auront porté jufques dans les cœurs les flammes de l'impureté ; des paroles aigres & injurieufes qui au-

ront contriſté ce prochain que je dois aimer comme moi-même ?

Puiſqu'une parole ſimplement inutile doit être portée au tribunal de votre Juſtice, je ne dois parler que par quelque motif raiſonnable de néceſſité ou d'utilité ; & ma langue doit être liée par le ſilence, ſi elle n'a à dire que des choſes vaines & qui ne peuvent produire aucun effet utile. Mettez donc vous-même, Seigneur, *une garde à ma bouche & des bornes de circonſpection ſur mes lévres :* mais en faut-il d'autres que ces paroles de votre Evangile ?

Je vous délare que les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites : car vous ſerez juſtifié par vos paroles, & vous ſerez condamné par vos paroles.

Si cet oracle étoit toujours préſent à mon eſprit, ſi j'y réfléchiſſois avant de commencer à parler ; que je m'épargnerois de diſcours inutiles ou criminels ! que j'abbrégerois ce compte exact & rigoureux qu'il me faudra rendre au jour de votre jugement ! Utile précaution de ces ames religieuſes qui conſacrent leur langue à Dieu par un inviolable ſilence ! quoi de plus propre à leur

attirer un jugement favorable! Saints Solitaires, que vous étiez sages de vous entretenir si rarement avec les hommes! Il est comme impossible de converser avec eux sans se rendre coupable au moins de quelques paroles inutiles ; il est même assez rare qu'il ne se glisse pas dans leurs entretiens des paroles criminelles. Heureux qui les évite, & qui cherche plûtôt à s'entretenir avec Dieu par la méditation & par la priere, que de lier avec les hommes de entretiens si dangereux! Toutes les fois que j'ai conversé avec les hommes, disoit l'Auteur du livre de l'Imitation, j'en suis sorti moins homme & à plus forte raison moins chrétien, puisqu'il est rare que l'on puisse s'entretenir avec eux des grandes vérités du salut & des sentimens de la piété : puisqu'il arrive presque toujours que le moindre défaut de leurs conversations, est d'être remplies de discours inutiles, dont il faudra rendre compte au jugement de Dieu. Quel avantage peut-il donc y avoir pour les vrais Chrétiens, à s'entretenir souvent & long-tems avec les hommes ? Le compte qu'il nous faudra rendre à Dieu ne sera-t-il pas assez

considérable, sans le charger encore de tant de paroles inutiles & souvent criminelles? Ne vaut-il pas mieux, Seigneur, s'entretenir perpétuellement avec soi-même & avec vous? avec soi-même, pour épurer les motifs de toutes ses actions, pour se tenir en garde contre les tentations de la chair ou contre les séductions imperceptibles de l'amour-propre; avec vous, pour vous demander le secours de votre grace, pour vous exposer nos besoins, pour vous remercier de vos bienfaits?



Le

LE XXVII. MARS.

SAINT JEAN, *Hermite.*

SAINT JEAN étoit né en Egypte dans la Ville de Lycopolis. Il apprit un métier dans ſa jeuneſſe, & à l'âge de vint-cinq ans il ſe retira dans le déſert. Il parcourut durant cinq ans divers Monaſtères, & enfin il ſe fixa ſur le ſommet d'une montagne, où il ſe creuſa lui-même trois cellules taillées dans le roc. L'une étoit deſtinée pour la priere, l'autre pour le travail, & l'autre pour prendre quelque nourriture. Il vécut quarante ans dans cette ſolitude, & fut célébre par le don de prophétie. Il prédit à l'Empereur Théodoſe les victoires qu'il devoit remporter ſur les tyrans Maxime & Eugène; on venoit le conſulter de toutes parts. Les Solitaires s'empreſſoient de l'entendre parler des devoirs de leur état, & il leur recommandoit l'attention dans la priere, la pureté de cœur, le renoncement au monde &

l'humilité. Il leur disoit que les distractions fréquentes dans la priere, avoient leur source dans un attachement secret aux vanités du monde, parce que celui qui n'étoit véritablement attaché qu'à Dieu, ne s'occupoit que de Dieu. Telles étoient les leçons de ce grand maître de la vie solitaire, qui mourut dans un âge fort avancé l'an 393.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION du Chap. 15. de l'Epître aux Romains.

MAINTENANT *je m'en vais à Jerusalem porter aux Saints quelques aumônes.*

S. Paul ne dédaigne pas de faire exprès un voyage pour aller soulager les pauvres. Il sçavoit que les pauvres sont les images vivantes de Jesus-Christ, & que nous leur devons les mêmes soins, les mêmes attentions, les mêmes empressemens que si Jesus-Christ en personne avoit besoin de notre secours.

Mais admirons l'étendue de la charité des Fidéles dans ces siécles heureux de la ferveur naissante du Christianisme. Ils ne se contentoient pas de soulager les pauvres qui étoient sous leurs yeux ; ils envoyoient encore des aumônes à ceux qui étoient éloignés.

Les Eglises de Macédoine & d'Achaïe, dit l'Apôtre, *ont résolu avec beaucoup d'affection de faire quelque part de leurs biens à ceux d'entre les Saints de Jerusalem qui sont pauvres.*

A leur exemple, ne bornons pas notre charité aux pauvres qui sont sous nos yeux, souvenons-nous qu'elle doit s'étendre sur tous les lieux où nous sçavons qu'il y a des membres de Jesus-Christ souffrans, qui sont à portée de notre secours.

Ils s'y sont portés d'eux-mêmes, & en effet ils leur sont redevables ; car si les Gentils ont participé aux richesses spirituelles des Juifs, ils doivent aussi leur faire part de leurs biens temporels.

Ce retour de reconnoissance & de charité des Gentils envers les Juifs, montre les nobles & généreux sentimens que la Religion inspire. Elle ne rend pas les hommes insensibles aux

bienfaits, au contraire elle perfectionne en eux tous les ſentimens de l'humanité. Qu'il eſt beau de ſe repréſenter ces égliſes ferventes & pénétrées de toutes les maximes que Jeſus-Chriſt venoit d'enſeigner aux hommes! Qu'il eſt beau de les voir unies par les liens d'une charité mutuelle, s'aimer & chercher toutes les occaſions de ſe témoigner une tendre & ſincère affection!

Ouvrage de la Grace de Jeſus-Chriſt & de la lumiere de ſon Evangile, qu'êtes-vous devenu! Où eſt aujourd'hui parmi les Fidéles cette charité qui doit les unir entre eux comme les membres d'un même corps! Tâchons de rappeller ces ſiécles heureux par notre ferveur. Il y aura toujours dans le monde des pauvres à ſecourir, faiſons en ſorte qu'ils y trouvent toujours de véritables Chrétiens qui les ſoulagent.



SUITE DE L'EXPLICATION de l'Evangile de S. Matthieu. Chap. 13.

ETANT *venu dans sa patrie, il les instruisoit dans leur Synagogue.*

La Patrie de Jesus-Christ étoit proprement la ville de Béthléem où il étoit né ; mais il avoit été élevé à Nazareth, & y avoit passé une grande partie de sa vie. Ainsi la ville de Nazareth étoit regardée comme sa patrie, & c'est cette derniere ville dont il s'agit.

Saisis d'étonnement, ils disoient : D'où lui vient tant de sagesse & tant de puissance ? N'est-il pas le fils d'un Charpentier ?

Cet étonnement les mettoit sur les voies pour connoître la vérité. Ils voient un homme, qui, sans aucune étude des lettres & des sciences, explique les prophéties avec plus de facilité que des Docteurs consommés dans l'étude. Ils voient *le fils d'un Charpentier*, qui n'avoit appris que le métier de son pere, posséder la science des Ecritures. Ce prodige les étonne :

ils demandent où ils a pris tant de connoiſſances & tant de lumieres ? Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour en reconnoître la ſource. Il leur étoit évident qu'il n'avoit point acquis cette ſcience par des voies humaines & ordinaires ; elles étoient donc ſurnaturelles & divines ; il les avoit donc puiſées dans le ſein de la Divinité même.

Et il ne fit pas là beaucoup de miracles, à cauſe de leur incrédulité.

Les incrédules demandent des miracles, & ils ſe plaignent de ce que Dieu refuſe de leur donner des preuves ſenſibles de la vérité de ſes myſtères ; mais Dieu eſt juſte, & il refuſe de leur faire voir des miracles, pour punir leur aveuglement & leur obſtination à ne pas croire des miracles dont ils ne peuvent raiſonnablement douter. Il en uſe avec eux comme il en uſa avec les habitans de Nazareth. Ceux-ci entendent le Sauveur expliquer ſçavamment le livre des Prophéties, ſans avoir jamais étudié les lettres ; c'étoit un miracle, & ce miracle devoit ſuffire pour les convaincre, s'ils avoient été dans des diſpoſitions convenables. Malgré ce miracle, dont ils ne pouvoient douter,

ils ne croient pas, & lui demandent d'autres preuves de ſa divinité : elles leur ſont refuſées, & Dieu ne veut pas rendre ſa puiſſance le joüet de leur caprice.

Ainſi parce que les impies ne croient pas les miracles dont ils ne peuvent raiſonnablement douter, comme les miracles de Moyſe, ceux de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, le miracle de l'établiſſement de la Religion, qu'ils ont devant les yeux, les miracles opérés par les Saints, & autoriſés par l'examen & par le ſuffrage de l'Egliſe : Dieu les abandonne à la vanité de leurs penſées, & à la malice de leur cœur; il refuſe d'employer ſa puiſſance pour contenter leurs caprices & leurs demandes indiſcrettes; il réſerve ſes miracles pour des cœurs plus ſoumis & mieux diſpoſés.

Et il ne fit pas là beaucoup de miracles, à cauſe de leur incrédulité. Rien de plus ordinaire que d'entendre dire aux incrédules : Je croirois ſi je voyois un miracle; on pourroit leur répondre : Parce que vous ne croyez pas vous n'en verrez pas; vous ne méritez pas que Dieu déploie en votre faveur toute la

force de son bras par des œuvres miraculeuses ; vous imitez l'opiniâtre endurcissement des habitans de Nazareth, & Dieu vous traitera comme eux.

Si cela est ainsi, diront-ils, Dieu ne veut pas mon salut, puisqu'il ne veut rien faire pour me persuader & pour me convaincre. Les habitans de Nazareth auroient pu dire la même chose, & cependant il est dit que Jesus-Christ ne fit pas beaucoup de miracles dans leur Ville *à cause de leur incrédulité*. Quoi faut-il donc que toutes les fois qu'un impie s'avisera de combattre la vérité de la Religion, Dieu fasse aussitôt un miracle pour le confondre ? faudra-t-il qu'il renverse les loix de la nature, au premier caprice & à la premiere demande d'un homme qui ne le cherche pas dans la sincérité de son cœur ? Cet impie suppose que Dieu n'a rien fait pour le convaincre de la vérité de la Religion, parce qu'il ne veut pas faire un miracle exprès pour le convertir. Mais est-ce donc à la créature à donner des loix à son Créateur, & à lui prescrire des conditions & des régles ? Etudiez les preuves de la Religion, examinez les miracles de Moyse & ceux de Jesus-

Chriſt, les prophéties & leur accompliſſement; ces miracles ont été faits pour vous convaincre; ces prophéties ont été publiées pour vous perſuader. Mais ne vous croyez pas en droit de demander à Dieu d'autres prodiges; il en accorde quelquefois, mais à des hommes plus vertueux, moins opiniâtres & mieux diſpoſés que vous.



Le xxviii. Mars.

SAINT CONON, *Moine de l'Ordre de S. Basile.*

Saint Conon nâquit à Neso en Sicile, sous le regne de Roger. Son pere étoit noble, & avoit des emplois à l'armée. Conon ayant entendu lire cette maxime de l'Evangile, *Celui qui aime son pere & sa mere plus que moi, n'est pas digne de moi*, en fut si touché, qu'il quitta le monde pour entrer dans l'Ordre de Saint Basile. Il fit un voyage en Palestine, & visita les saints lieux. Il y trouva un Prêtre qui s'étoit enrichi à entendre les confessions des fidéles, & lui persuada de distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il avoit amassé par cette voie si peu conforme aux régles & à l'esprit de la religion. Il fut accusé par une fille d'un crime déshonorant; mais cette fille fut possédée du démon, qui déclara qu'il ne sortiroit point de son corps, à moins qu'il n'en fût chassé par les prieres de Conon. Le Saint pria sur

elle, & elle fut délivrée. Ce miracle justifia pleinement son innocence.

Son corps rendit une odeur agréable après sa mort, & l'on trouva dans ses mains des tablettes, où il avoit écrit des prieres pour conjurer le Seigneur de préserver les habitans de la ville de Neso sa patrie de toutes sortes de malheurs. Il mourut l'an 1236. âgé de plus de quatre-vingts ans.

LE MESME JOUR.

SAINT SIXTE, *Pape*.

LE saint Pape Sixte III. étoit né à Rome, vers la fin du quatriéme siécle.

N'étant encore que Prêtre, il se distingua par son zéle contre les hérésies, & en particulier contre celle des Pélagiens. Ces Hérétiques, persuadés que la science & la vertu de Sixte donneroit un grand crédit à leur parti, oserent publier qu'il favorisoit leurs sentimens; mais il eut bientôt dissipé cette calomnie, par les lettres qu'il écrivit contre eux.

S. Augustin qui foudroyoit les Pélagiens par ses doctes Ecrits, félicita le Prêtre Sixte du zéle qu'il faisoit paroître à maintenir les vérités de la Foi.

« Je ne puis vous exprimer, lui dit-» il, le plaisir que nous a causé votre » lettre. Je ne me suis pas contenté de » lire celle que vous avez adressée au » saint Evêque Aurelius; j'en ai fait » faire des copies pour la rendre pu-» blique, afin que tout le monde con-» noisse quels sont vos sentimens à l'é-» gard de ces dogmes pernicieux, qui » tendent à anéantir cette Grace divine » que Dieu donne aux petits & aux » grands.

» J'ai lû avec encore plus de satisfa-» ction, l'excellent Ouvrage que vous » avez composé pour défendre la Gra-» ce de Jesus-Christ contre ses adver-» saires; & je fais tout mon possible » pour en procurer la lecture à tout le » monde. Car que peut-on lire ou en-» tendre de plus agréable, qu'une dé-» fense si juste & si exacte de la Grace » de Jesus-Christ contre ceux qui l'at-» taquent, faite par celui-là même » qu'ils se vantoient d'avoir pour Pa-» tron? »

Un zéle ſi reconnu pour les vérités de la Foi, fit juger que Sixte méritoit d'occuper la premiere place de l'Egliſe. Le Pape ſaint Céleſtin étant mort, Sixte fut choiſi pour le remplacer, l'an 432. Il ſoutint parfaitement dans cette ſublime dignité, l'idée qu'on s'étoit formé de ſa capacité & de ſon mérite. Il écrivit à l'Hérétique Neſtorius, pour l'exhorter paternellement à rétracter ſes erreurs, & n'omit rien pour en arrêter les progrès.

Julien d'Eclane, fameux Pélagien, ſollicita vivement le ſaint Pontife de l'admettre à la communion de l'Egliſe, dont il avoit été privé par ſon obſtination à ſoutenir des erreurs proſcrites par le jugement du Saint Siége & des Evêques. Il tâcha de le tromper par les apparences d'une feinte converſion; mais ſaint Sixte toujours en garde contre les artifices de l'Héréſie, lui refuſa conſtamment une grace dont il étoit indigne.

Tant de zéle & tant de fermeté, lui attira de puiſſans ennemis. Un nommé Baſſus oſa porter atteinte à la pureté de ſes mœurs par une atroce calomnie, qui fut portée juſqu'aux oreilles de l'Em-

pereur Valentinien. Ce Prince attentif à tout ce qui pouvoit intéresser l'honneur de l'Eglise, fit assembler un Concile de cinquante-six Evêques, pour examiner la fausseté de cette accusation. L'innocence de saint Sixte y fut authentiquement reconnue, & son calomniateur fut excommunié. L'Empereur appuya le jugement du Concile, & tous les biens de cet indigne accusateur furent confisqués. Bassus reconnut sa faute, en demanda pardon; & le saint Pontife touché de son repentir, & voulant imiter Jesus-Christ, dont il étoit le Vicaire en terre, lui donna des marques de la charité la plus généreuse & la plus héroïque. Bassus étant tombé dangereusement malade, saint Sixte l'assista lui-même durant tout le cours de sa maladie, & l'ensevelit de ses propres mains après sa mort. Les Eglises de Rome furent ornées avec magnificence par les soins de saint Sixte, qui, après avoir édifié l'Eglise Romaine par ses vertus, mourut l'an 440. & fut enterré dans la grotte de S. Laurent, sur le chemin de Tivoli.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION du Chap. 15. de l'Epître aux Romains.

JE vous conjure donc, mes freres, par Jesus-Christ notre Seigneur, & par la charité du Saint-Esprit, de m'aider par les prieres que vous ferez à Dieu pour moi.

On établit par ce passage l'utilité de l'invocation des Saints. Car si saint Paul invoquoit en quelque sorte les premiers fidéles en se recommandant à leurs prieres lorsqu'ils vivoient sur la terre, pourquoi ne les prîrions-nous pas lorsqu'ils sont dans le Ciel ? Leur crédit auprès de Dieu seroit-il diminué depuis qu'ils ont reçu la récompense de leurs vertus ?

Afin que je puisse vous aller voir, si c'est la volonté de Dieu.

Remarquons cette restriction que l'Apôtre met ici au projet qu'il avoit formé: *si c'est la volonté de Dieu.*

Les Saints sont toujours dans la dépendance de cette volonté toute-puissante. Ils ne forment jamais que des desseins conditionnels à l'égard des dif-

férens événemens de la vie. Ils sçavent que les hommes prennent inutilement des résolutions, si Dieu ne les bénit & ne les améne lui-même au succès qu'on se propose; que ce Dieu peut permettre une infinité de circonstances imprévûes qui dérangent nos projets & qui les renversent; que tout ce qui arrive sur la terre a été prévu dans le Ciel; & qu'en vain voudroit-on promettre ou résoudre quelque chose indépendamment d'un Dieu tout-puissant.

Les impies osent dire: *J'irai, je marcherai, je partirai, j'exécuterai*, comme s'ils étoient maîtres de disposer à leur gré des événemens. Mais qu'arrive-t-il? Dieu se joue de leurs projets; il les rend inutiles; il arrange tellement les circonstances qui dépendent de lui, que ces hommes foibles & aveugles sont trompés tous les jours dans leurs espérances & dans leurs désirs.

O Dieu! vous êtes le maître & le souverain, & nous ne sommes devant vous que de foibles créatures; c'est à vous d'ordonner, & à nous d'obéir. Si je forme des projets indépendamment de vous, je ne les ferai pas réussir malgré vous. Je ne veux donc prendre au-

cune réſolution, aucun deſſein pour l'avenir, ſans en ſoumettre l'exécution à votre volonté ſainte & toujours adorable. Je dirai comme l'Apôtre : *J'irai, je partirai, j'exécuterai, ſi c'eſt la volonté de Dieu.*

Je prie le Dieu de paix de demeurer avec vous tous.

Ce titre de *Dieu de paix* doit nous faire comprendre combien la charité, l'union, la douceur, qui contribuent à entretenir la paix, lui ſont agréables, & combien la diviſion qui la trouble, les emportemens & les querelles ſont oppoſés à ſon eſprit. Evitons la diſcorde, ſi nous voulons plaire au Dieu de la paix. Soyons doux, patiens, modeſtes, charitables : ſacrifions nos plus chers intérêts, plûtôt que d'allumer une guerre qui l'offenſe, & qui devient la ſource de mille péchés.

Je prie le Dieu de paix de demeurer avec vous tous.

Notre Dieu eſt un *Dieu de paix. Heureux* donc *les pacifiques*, puiſque leurs ſentimens ſont conformes à c... de Dieu.

Quand la diſcorde nous diviſe, quand la haine nous ſépare, quand la colère

nous transporte, quand la fureur nous aveugle, nous ne pouvons pas dire que le *Dieu de paix demeure avec nous.* Nous sommes donc alors séparés de lui ; il nous fuit, il nous abandonne. Quel malheur de vous perdre ainsi, ô mon Dieu ! & que ne dois-je pas sacrifier pour vous conserver ? Si je suis en guerre avec mes freres, vous vous éloignez de moi, parce que vous êtes le *Dieu de paix*, & que vous avez en horreur le trouble & les emportemens de la discorde. Est-il au monde un avantage plus précieux, que celui de vous posséder, & de demeurer dans vous & avec vous ! Tous ceux que je pourrois me procurer en troublant la paix pour mes intérêts particuliers, pourront-ils donc me dédommager d'une telle perte ? Non, Seigneur, je ne puis me résoudre à vous abandonner & à me séparer de vous ; quoi qu'on fasse pour me chagriner & pour me nuire, je ne me vengerai pas, je n'éclaterai pas, je trouverai ma ressource *dans le Dieu de la paix.* Me faut-il d'autres biens & d'autres avantages ? Ne suis-je pas assez riche & assez heureux si je le posséde, si je *demeure* avec lui, & s'il *demeure* avec

moi ? Ne trouverai-je pas dans lui la ſource de tous les avantages & de tous les biens ?

SUITE DE L'EXPLICATION de l'Evangile de Saint Matthieu, Chapitre 16.

DES-LORS Jeſus commença à leur découvrir qu'il falloit qu'il allât à Jeruſalem, & qu'il y ſouffrît beaucoup de la part des Anciens, des Princes des Prêtres & des Scribes, &c.

Et Pierre l'ayant tiré à part, commença à le reprendre, en lui diſant : Ah, Seigneur ! à Dieu ne plaiſe, cela ne vous arrivera point.

Mais Jeſus ſe retournant, dit à Pierre : Retirez-vous de moi, Satan ; vous m'êtes un ſujet de ſcandale, parce que vous n'avez point le goût des choſes de Dieu, mais celui des choſes de la terre.

Il n'y avoit qu'un moment que Pierre venoit de confeſſer la Divinité de Jeſus-Chriſt : il n'y avoit qu'un moment que Jeſus-Chriſt lui avoit dit : *Vous êtes heureux, parce que ce n'eſt ni la chair, & le ſang qui vous a révélé ce myſtè-*

re, mais mon Pere qui eſt au Ciel : & voilà que Jeſus-Chriſt le reprend avec indignation ; voilà qu'il lui dit : *Retirez-vous de moi, Satan.*

Deux traitemens ſi différens viennent uniquement de la différente diſpoſition où Pierre ſe trouve dans ces deux momens. Quand il confeſſe hautement la divinité de Jeſus-Chriſt, il s'éléve au-deſſus des vûes baſſes & terreſtres de la chair & du ſang ; & alors il eſt digne des éloges de Jeſus-Chriſt. Quand au contraire il témoigne une horreur naturelle pour ſes ſouffrances & pour les humiliations de ſa Croix, il parle ſelon les vûes de la chair & du ſang ; & alors il eſt digne des reproches de Jeſus-Chriſt. Quand il connoît & qu'il confeſſe le myſtère de ſa divinité, il mérite d'être loüé ; quand il ne comprend pas le myſtère de ſa Croix, il mérite d'être repris.

Il avoit entendu dire au Sauveur du monde, *Heureux ceux qui pleurent ;* & il ne ſçauroit comprendre que Jeſus-Chriſt puiſſe ſouffrir. Que de Chrétiens imitent à cet égard ſon infidélité ! Quand il ne faudra qu'adorer Jeſus-Chriſt, reconnoître ſa divinité & ſa

puiſſance, ils lui ſeront fidéles : mais quand il faudra le ſuivre ſur le Calvaire & porter ſa croix, ils n'auront plus le même zéle & le même courage : ils reſpecteront ſa grandeur & ſa gloire ; mais ils ne voudront prendre aucune part à ſes humiliations & à ſes peines.

Ne permettez pas, Seigneur, que j'aie des ſentimens ſi contraires aux maximes de votre Evangile : Vous êtes mon Seigneur & mon Dieu : je dois vous adorer : vous êtes mon Rédempteur & mon modéle : je dois ſouffrir & porter ma croix pour vous imiter : vous l'avez ſanctifiée cette croix, vous l'avez conſacrée par votre divinité ; & vous n'êtes pas moins Dieu au milieu de vos humiliations & de vos douleurs, que vous l'êtes dans les ſplendeurs de votre gloire.

Alors Jeſus-Chriſt commença à leur dire qu'il falloit qu'il allât à Jeruſalem, &c.

Il le falloit, parce que Dieu l'avoit ainſi ordonné, & que Jeſus-Chriſt étoit déterminé à être obéiſſant juſqu'à la mort de la croix. Ainſi quoiqu'il n'ignore pas les opprobres & les douleurs qui lui ſont préparées à Jeruſalem, il avertit ſes Diſciples qu'il eſt réſolu de s'y rendre.

Jesus dit à Pierre : Retirez-vous de moi Satan ; vous m'êtes un sujet de scandale, parce que vous n'avez pas le goût des choses de Dieu, mais le goût des choses de la terre.

Celui qui a en horreur la croix & les humiliations de Jesus-Christ, n'a pas le goût des choses de Dieu ; il n'a que le goût des choses de la terre. Ces deux goûts sont entierement opposés ; & la nature corrompue nous porte toujours à l'un, & nous éloigne de l'autre : nous avons tous un penchant naturel à aimer le repos, les richesses & la gloire. Ce *sont là les choses de la terre.* Ceux qui les aiment & qui s'y attachent, n'ont pas *le goût des choses de Dieu.* Ce même penchant nous inspire une horreur naturelle pour les humiliations, les souffrances, la pauvreté & le crucifiement de notre chair : *ce sont là les choses de Dieu.* Celui qui est assez généreux pour les désirer, ou assez patient pour les souffrir dans la vûe d'imiter Jesus-Christ & de se perfectionner de plus en plus dans la piété, perd *le goût des choses de la terre :* il cesse en quelque sorte d'être un homme charnel & terrestre.

Quel est, ô mon Dieu, le goût au-

quel je ſuis conſtamment livré ? N'eſt-ce pas au goût des biens terreſtres & paſſagers de ce monde ? J'ignore abſolument le prix des ſouffrances, des humiliations & des croix : je les crains, je les abhorre, & ſi je perſévère dans ces funeſtes ſentimens, ſi je ne cherche qu'à me rendre heureux en ce monde par la poſſeſſion des biens de la terre, vous me direz un jour : *Retirez-vous de moi, Satan, parce que vous n'avez pas le goût des choſes de Dieu, mais le goût des choſes de la terre.*

Quel arrêt foudroyant, & qu'il eſt à craindre que je ne l'entende un jour prononcer contre moi ! *Retirez-vous de moi, Satan.* Quel nom, Seigneur, Quel titre donnez-vous à celui qui n'a pas le *goût des choſes de Dieu* ? Vous l'appellez *Satan*, c'eſt-à-dire, eſclave, & enfant du Démon, de ce pere du menſonge & de l'orgueil, de cet ennemi de Dieu qui ne cherche qu'à inſpirer aux hommes *le goût des choſes de la terre !*

Combien de fois, hélas ! n'ai-je pas mérité de porter ce nom odieux, ce titre flétriſſant ? Toutes les fois que j'ai préféré le vice à la vertu, le monde à l'Evangile, le menſonge à la vérité,

les délices de la chair aux rigueurs salutaires de la pénitence, vous étiez en droit de me dire : *Retirez-vous de moi, Satan, parce que vous n'avez pas le goût des choses de Dieu, mais le goût des choses de la terre.*

Les mêmes paroles doivent nous revenir à l'esprit, toutes les fois que nous nous trouvons dans la compagnie des pécheurs qui cherchent à nous porter au vice par leurs discours & par leurs exemples, & qui tâchent de nous inspirer du mépris ou de l'aversion pour les saints exercices de la piété, un goût & un empressement effréné pour les plaisirs du siécle. Ils sont alors les ministres de Satan; ils font les fonctions de cet ennemi de notre salut, qui ne travaille qu'à nous perdre & à nous entraîner dans l'abysme. Nous devons donc les regarder avec horreur, & leur dire, en nous éloignant de leur pernicieuse société : *Retirez-vous de moi, Satan, parce que vous n'avez pas le goût des choses de Dieu, mais le goût des choses de la terre.* Ames saintes & fidéles, c'est votre entretien que je dois aimer, c'est votre commerce que je dois rechercher, ce sont vos maximes & vos exemples

ples que je dois ſuivre. *Vous avez le goût des choſes de Dieu*, & en vivant avec vous on perd inſenſiblement *le goût des choſes de la terre;* parce qu'en vivant avec vous, on s'accoutume à parler & à penſer comme vous. *Heureux l'homme*, diſoit le Prophéte, *qui n'a point eté dans le conſeil des impies, & qui ne s'eſt point arrêté dans la voie des pécheurs, qui refuſe de s'aſſeoir avec eux ſur cette chaire empeſtée*, ſur laquelle ils débitent continuellement leurs dogmes empoiſonnés. Sa volonté demeure conſtamment attachée à la Loi du Seigneur, il la médite nuit & jour. Ainſi il devient ſemblable à un arbre planté le long des eaux, qui demeure toujours chargé de feuilles & de fruits; & tandis que les pécheurs diſparoîtront comme une pouſſiere que le vent emporte, le Juſte fidéle à la Loi de Dieu, ſera couronné d'une gloire immortelle.



****

Le xxix. Mars.

S. MARC, *Evêque & Confeſſeur.*

IL y a lieu de croire que ce Saint fut fait Evêque d'Aréthuſe en Syrie dès le temps de Conſtantin le Grand. On tient que ſous le regne de Conſtance ſon fils, il ſauva la vie au Prince Julien, que Conſtance vouloit faire mourir, & que le ſaint Evêque tint caché dans ſa maiſon. Ce Julien fut depuis Empereur : il eſt aſſez connu ſous le nom de Julien l'Apoſtat. On va voir qu'il reconnut fort mal l'important ſervice que Marc lui avoit rendu dans ſon enfance. Dans les diſputes qui s'éleverent au ſujet de l'Arianiſme (au quatriéme ſiécle), Saint Marc ne tint pas d'abord une conduite digne d'une Evêque Catholique. Il favoriſa les Ariens ſans être tout-à-fait dans leur parti : mais le tems ayant diſſipé peu à peu les nuages de la ſéduction, il s'attacha avec tant de zéle à la vérité catholique, que ſaint Grégoire de Nazianze, qui n'étoit

pas indulgent ſur cet article, le nomme entre les plus zélés défenſeurs de la foi.

Ce ſaint vécut paiſiblement dans ſon Siége juſqu'à l'Empire de Julien l'Apoſtat. Il avoit obtenu de l'Empereur Conſtance la permiſſion de faire démolir un Temple d'Idoles; mais Julien ayant entrepris de rétablir l'Idolâtrie, les Payens ſe prévalurent de ſa protection. Ils s'attrouperent, & vinrent fondre ſur le ſaint Evêque, auquel ils firent ſouffrir mille indignités. Après l'avoir fouetté cruellement, on le jetta dans un égoût. On anima contre lui une troupe de jeunes enfans armés de ſtylets, qui, ſans reſpect pour ſa vieilleſſe, le percerent par tout le corps; & lui cauſerent mille douleurs. Enfin l'ayant dépouillé tout nud, on le frotta de miel & de jus de viandes; enſuite l'ayant enfermé dans une eſpéce de cage, on l'éleva en l'air au plus grand ſoleil du midi; il fut cruellement tourmenté par les mouches. On vouloit le forcer à donner de l'argent pour rebâtir le Temple des Idoles; mais rien ne put jamais ébranler la conſtance du Saint. Elevé en l'air, il inſultoit enco-

re ſes perſécuteurs, & leur diſoit : *Vous rampez ſur la terre ; & moi je me vois porté vers le Ciel. Jugez par-là de la différence des états où nous nous trouverons dans l'autre vie.*

Ils ſe réduiſirent à ne lui demander qu'une petite ſomme pour rebâtir leur Temple. Mais il leur répondit qu'il y auroit autant d'impiété à donner une obole pour cet ouvrage d'iniquité, qu'à donner la ſomme entiere. Enfin laſſés, ou plûtôt vaincus par ſa conſtance, ils ceſſerent de le tourmenter. Tant de ſupplices ſoutenus avec tant de courage, lui firent une grande réputation. On en parla à la Cour de l'Empereur ; & un de ſes courtiſans lui dit : *Quelle honte pour nous, d'être ainſi vaincus par un vieillard qu'il ne ſeroit pas même glorieux de vaincre !*

Saint Marc mourut en paix ſous le regne de Jovien, avec la qualité glorieuſe de Confeſſeur de Jeſus-Chriſt.



LE MESME JOUR.

SAINT EUSTASE, *Abbé.*

EUSTASE étoit né en Bourgogne, vers le milieu du ſixiéme ſiécle.

Il fut premiérement élevé auprès de ſaint Miet, Evêque de Langres, ſon oncle, & fit de grands progrès dans la piété & dans les ſciences.

Ayant entendu parler de l'eſprit de ferveur & de pénitence qui régnoit dans le monaſtère de Luxeu, que ſaint Colomban venoit d'établir, il s'y retira, & fut un de ſes premiers & de ſes plus illuſtres diſciples.

Bientôt le nouveau Monaſtère éprouva une perſécution violente de la part de la Reine Brunehaut & de ſon petit-fils Thierry, Roi de Bourgogne. Cette Princeſſe irritée de ce que ſaint Colomban avoit oſé blâmer les déſordres de ſa conduite, le chaſſa de Luxeu, & lui ordonna de retourner en Irlande, qui étoit le lieu de ſa naiſſance.

Le ſaint partit, & ſon Monaſtère de-

meura en proie aux vexations des Officiers du Roi Thierry.

Saint Euſtaſe, ſon diſciple, ſe retira avec S. Gal ſur les terres du Roi d'Auſtraſie, qui leur accorda ſa protection.

Saint Colomban s'étant embarqué pour ſe rendre en Irlande, fut repouſſé par la tempête ſur les côtes de Bretagne; & jugeant que ce n'étoit pas la volonté de Dieu qu'il s'éloignât de la France, il revint trouver ſes deux diſciples dans l'aſyle que le Roi d'Auſtraſie leur avoit donné.

Là il apprit que ſon Monaſtère de Luxeu n'étoit pas entierement détruit, & qu'il y étoit reſté pluſieurs Religieux qui ſouffroient de grandes perſécutions. Il envoya Euſtaſe pour les conſoler & pour les ſoutenir.

Euſtaſe y étant arrivé, s'appliqua à y rétablir la diſcipline réguliere ſelon l'eſprit de ſaint Colomban. Il vint à bout de ſe faire reſpecter de ceux mêmes qui s'étoient oppoſés avec le plus de fureur à ce ſaint établiſſement; & la réputation de ſon éminente ſainteté s'étant répandue, il raſſembla juſqu'à ſix cens Religieux, dont il fut le pere & le modéle.

On chantoit jour & nuit dans cette ſolitude les louanges du Seigneur ſans aucune interruption, parce que les Religieux ſe ſuccédoient les uns aux autres, en ſorte que le Chœur ne demeuroit jamais vuide; & c'eſt ce que l'on appelloit la Pſalmodie perpétuelle. Pluſieurs Saints ont fait dans leurs écrits l'éloge de cette inſtitution.

Saint Colomban étoit auteur d'une Régle particuliere que l'on obſervoit à Luxeu, & qui a été long-tems pratiqué dans pluſieurs Monaſtères. Cette Régle fut attaquée au Concile de Mâcon, par un Religieux nommé Agreſte, qui la dénonça aux Evêques, comme étant contraire en divers points aux ſaints Canons & au véritable eſprit de l'état monaſtique. Saint Euſtaſe ſe rendit au Concile pour la défendre; & il le fit avec tant de zéle & de ſuccès, que la Régle fut approuvée.

Saint Euſtaſe mourut à Luxeu, l'an 625. âgé d'environ ſoixante ans, dont il en avoit paſſé plus de trente dans le Monaſtère. Dieu fit connoître ſa ſainteté par un grand nombre de miracles.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Meſſe, ſont comme au Dimanche précédent.

EXPLICATION du Chap. 16. de l'Epître aux Romains.

JE vous recommande votre sœur Phœbé, Diaconesse de l'Eglise de Cénore, afin que vous la receviez dans le Seigneur, comme on doit recevoir les Saints, & que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourroit avoir besoin de vous; car elle en a assisté plusieurs, & moi en particulier.

Quelle idée ne doit-on pas avoir, dit saint Chrysostôme, de la piété & de la vertu de cette Vierge Chrétienne! Elle est la premiere que l'Apôtre nomme: il lui donne le nom de Sœur, & fait mention expresse du ministère qu'elle exerce dans l'Eglise.

Afin que vous la receviez dans le Seigneur, c'est-à-dire, au nom du Seigneur, *comme on doit recevoir les Saints.* ...... Deux motifs de la recevoir. Premierement, le nom du Seigneur, à qui elle est unie par le Christianisme. Secondement, sa piété, qui doit être un puissant motif pour ceux qui en ont, de la traiter favorablement. Son union avec Jesus-Christ par le Christianisme lui est

commune avec tous les fidéles; & ce motif seul doit être suffisant pour animer votre charité. Sa piété est une qualité qui lui est propre & particuliere, & que vous devez singuliérement chérir & respecter.

Soulageons les pauvres, parce qu'ils sont les images vivantes de Jesus-Christ. Il ne faut point d'autre motif pour nous rendre charitables. Assistons-les encore avec un surcroît de zéle & d'affection, lorsqu'ils nous représentent Jesus-Christ par leur patience & par leurs vertus, encore plus que par leur misère.

Car elle en a assisté plusieurs, & moi en particulier.... Qui n'envieroit, dit saint Chrysostôme, le bonheur de cette Vierge, à qui l'Apôtre saint Paul rend des témoignages si avantageux? Elle assistoit les fidéles; & dans la seule personne de l'Apôtre, elle assistoit en quelque sorte tout l'Univers, puisqu'elle procuroit les secours nécessaires à celui qui étoit destiné pour l'instruire & pour l'éclairer.

Il ne faut pas croire, ajoûte saint Chrysostôme, que cette personne, & la plûpart des autres que l'Apôtre nomme

dans la ſuite de ce chapitre, & dont il reconnoît avoir été ſecouru dans ſes beſoins, fuſſent toutes des perſonnes riches & puiſſantes ; au contraire, la plûpart étoient d'une condition fort obſcure; pluſieurs même vivoient du travail de leurs mains. Cependant ils trouvoient le moyen de ſoulager l'Apôtre, & de pourvoir aux beſoins de diverſes Egliſes. Qui pourra donc juſtifier les riches du monde, lorſqu'ils refuſent d'aſſiſter les pauvres ? Oſeront-ils ſe couvrir du prétexte de leurs propres beſoins ?

Mais voyez, dit encore ſaint Chryſoſtôme, de quelle gloire a été récompenſée la charité de ces femmes vertueuſes. Le nom d'un grand nombre de Reines eſt enſeveli dans l'oubli. Le nom de ces femmes charitables vivra éternellement. Il eſt écrit dans l'Epître de ſaint Paul : c'eſt être aſſûré de l'immortalité. Par-tout où l'Evangile ſera connu & publié, on célébrera la gloire de leur nom. Quel éclat, quels tréſors, quelles parures, quelle magnificence pourroit être comparée aux vertus qui les ont rendu illuſtres ? L'Apôtre ſaint Paul ne dédaigne pas de les appeller

les coopératrices de ses glorieux travaux; il n'a point d'égard à la foiblesse & à l'infériorité de leur sexe, qui ne l'empêche pas de couronner leur zéle & leur charité, leurs travaux pour favoriser la prédication de l'Evangile, leur attachement pour celui qui le prêche, leur amour pour Jesus-Christ.

Et ne pensez pas qu'il n'y ait que la seul présence de l'Apôtre saint Paul qui puisse vous inspirer toutes ces vertus, la lecture de ses lettres peut produire en vous le même effet, si vous les lisez avec un désir sincère d'appliquer sa morale aux réglemens de vos mœurs. Les autres Apôtres vous parlent encore dans les Livres saints; Jesus-Christ vous parle lui-même dans son Evangile. Ses ministres vous expliquent tous les jours sa doctrine & celle de ses Apôtres. Apprenez d'eux à rejetter les vains ornemens des parures mondaines, pour en mettre le prix à des œuvres de miséricorde; apprenez à donner à votre salut ces soins empressés & assidus que vous donnez à votre corps; à penser que Jesus-Christ a pris possession de votre ame, & qu'elle ne peut être ornée que par vos vertus.

Ces vertus ne sont pas des ornemens passagers; leur éclat est solide & durable; il vous accompagnera jusques dans le Ciel.

SUITE DE L'EXPLICATION de l'Evangile de S. Matthieu, Chapitre 17.

LORSQU'IL fut venu vers le peuple, un homme s'approcha de lui, qui se jetta à genoux à ses pieds, & lui dit: Seigneur, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique, & qui est misérablement tourmenté, car il tombe souvent dans le feu, & souvent dans l'eau.

Figure naturelle d'un pécheur transporté par une violente passion qui l'aveugle & qui le jette tous les jours dans de nouveaux précipices. Il court à sa perte, & ne voit pas le terme fatal où elle le conduit. Qui est-ce qui sera capable de le guérir? Il est sourd aux exhortations & aux menaces: la foi & la raison sont comme éteintes dans son cœur. Il n'y a que vous, ô mon Dieu, qui puissiez le guérir par le secours de votre grace: c'est à vous qu'il faut s'adresser. Il faut, à l'exemple

de ce pere, dont il est parlé dans l'Evangile, s'approcher de vous, se jetter à vos pieds, & vous dire : Seigneur, ayez pitié de cette ame qui se perd & qui s'égare : calmez les transports qui l'agitent, arrêtez ces mouvemens effrénés qui la conduisent à la mort éternelle.

Ministres de Jesus-Christ, Pasteurs des ames, qui gémissez tous les jours sur les égaremens prodigieux de certains pécheurs, qui voudriez les ramener dans les voies de la justice, ne mettez votre confiance, ni dans la force de vos exhortations, ni dans celle de vos exemples ; attendez tout de Jesus-Christ. Voici que l'on présente ce Lunatique aux Disciples, & ils ne peuvent le guérir.

Mais Jesus ayant menacé le démon, il sortit ; & l'enfant fut guéri au même instant.

On voit ici éclater la puissance du Maître, puissance divine, puissance supérieure, qui triomphe en un moment des maux les plus opiniâtres & les plus violens.

Cette puissance n'agit pas sur nos ames avec un empire aussi absolu que

ſur nos corps. Le corps n'a nulle force pour réſiſter à la voix de Dieu ; mais l'ame eſt un être libre & actif, une ſubſtance raiſonnable, & capable de mériter, & par conſéquent une ſubſtance qui ne ſauroit être dominée par une néceſſité, qui, en détruiſant ſa liberté, détruiroit ſon mérite quand elle fait le bien, & ſon démérite quand elle commet le péché.

Ainſi quoique l'on compare ſouvent l'action de Jeſus-Chriſt lorſqu'il guérit miraculeuſement les maux du corps, à celle qui guérit les maux de l'ame, on n'en doit pas conclure que ces deux ſortes de maux ſe guériſſent de la même maniere. Les maux du corps diſparoiſſent néceſſairement lorſque Dieu commande; les maux de l'ame, quand il veut abſolument les guérir, diſparoiſſent également, mais ils ne diſparoiſſent pas néceſſairement. Dans les maux du corps, le malade eſt comme un être inanimé, qui ne peut avoir aucune volonté ni aucune force pour conſerver ſon mal; dans les maux de l'ame, le malade eſt un être libre, qui peut toujours garder ſon mal, & qui ne mérite en guériſſant, que parce qu'il a en lui

un véritable pouvoir d'écarter ſa guériſon.

Ces principes ſont certains & reconnus ; ils ne donnent atteinte ni à la gratuité de la grace, ni à ſa néceſſité, ni au ſouverain domaine de Dieu ſur le cœur de ſes créatures. Nous en devons conclure qu'il faut demander la grace avec inſtance, afin qu'elle aide notre volonté ; & qu'il faut ſoumettre notre volonté aux impreſſions de la grace.

Ces principes ne nous donnent aucun droit de nous glorifier dans nos vertus, puiſque Dieu eſt toujours le premier & le principal auteur par ſa grace. Mais ils nous obligent à nous repentir ſincérement de nos fautes, puiſqu'elles nous rendent vraîment coupables par notre déſobéiſſance.

Dieu eſt ſans doute tout-puiſſant ſur le cœur de l'homme, parce qu'il eſt vrai de dire qu'il n'y a point de cœur ſi endurci que Dieu ne puiſſe changer, ſans en bleſſer le libre arbitre ; point de pécheur qu'il ne convertiſſe par ſa grace, quand il lui plaît, & qu'il le veut abſolument. Ce Médecin tout-puiſſant, dit ſaint Auguſtin, dans ſon Commentaire ſur le Pſeau-

me 102, ne trouve aucun malade qu'il ne puisse guérir. Souffrez seulement qu'il vous guérisse ; ne rejettez pas sa main : il connoît parfaitement ce qui vous convient : il vous guérira ; mais il faut pour cela que vous vouliez guérir.

Tout est de Dieu, tout vient de Dieu, dit ailleurs le même Pere, non toutefois comme si nous étions ensevelis dans un profond sommeil, que nous ne fissions aucun effort & que nous ne voulussions pas de notre côté. Si vous ne le voulez pas, la justice de Dieu ne sera point en vous. Celui qui vous a fait sans vous, ne vous justifiera pas sans vous. Il veut délivrer tous les hommes des peines éternelles, s'ils ne sont eux-mêmes leurs propres ennemis, & s'ils ne résistent point à la miséricorde de leur Créateur.



Le xxx. Mars.

SAINT JEAN CLIMAQUE.

SAINT JEAN CLIMAQUE nâquit vers l'an 525. ſous le regne de l'Empereur Juſtin. Il fut élevé avec beaucoup de ſoin, & comme il étoit né avec un excellent eſprit, il fit de grands progrès dans les ſciences. Mais à l'âge de ſeize ans il renonça pour toujours au monde, & à la réputation qu'il y pouvoit acquérir, pour enſevelir tous ſes talens dans la ſolitude. Il ſe retira ſur le Mont Sina, & ſe mit d'abord ſous la conduite d'un ſaint vieillard, qui ſe chargea de lui enſeigner les voies de la perfection. Jean écoutoit ſes leçons avec une docilité admirable, & lui obéiſſoit avec la ſimplicité d'un enfant.

Ayant perdu ſon maître au bout de quatre ans, il ſe retira dans un des hermitages qui étoient en grand nombre ſur le Mont Sina, où pluſieurs Solitaires vivoient dans des cellules ſéparées. Celle de S. Jean Climaque étoit

au pied de la montagne, & aſſez peu éloignée d'une Egliſe dédiée à la Sainte Vierge, que l'Empereur Juſtinien avoit fait bâtir à l'uſage de tous les Solitaires du Mont Sina. Il demeura dans cet hermitage l'eſpace de quarante ans, pratiquant une pénitence ſi auſtère, & gardant une ſolitude ſi exacte, qu'on l'appelloit communément l'Ange du déſert.

Ce fut là qu'il compoſa l'excellent ouvrage qui a pour titre, *l'Echelle du Ciel*: où il explique les divers progrès de la vie intérieure, élevant l'ame comme par degrés, juſqu'à la plus ſublime perfection. Le ſtyle en eſt figuré, mais court & plein de maximes qui renferment tout l'eſprit & tous les ſecrets de la vie intérieure. Il y parle de l'oraiſon habituelle, qu'il fait conſiſter à avoir Dieu pour objet & pour régle, dans toutes ſes penſées, toutes ſes paroles & toutes ſes actions; & à ne rien faire que par le ſentiment d'une piété intérieure, & dans la vûe que Dieu eſt préſent.

Il parle de la conduite édifiante de pluſieurs Solitaires, dont les uns ſe diſtinguoient par leur obéiſſance, les

autres par leur humilité, & les autres par leurs mortifications. Il fait une defcription vive & touchante des auftérités qui fe pratiquoient dans le Monaftère des Pénitens, que l'on nommoit *la prifon*, parce que ceux qui avoient eu le malheur de tomber dans quelques fautes griéves, s'y renfermoient volontairement. Saint Jean Climaque compofa ce livre à la priere de Jean, Abbé de Raithe, fon ami intime.

Tous les Solitaires du Mont Sina l'ayant élu pour leur Abbé, après l'avoir laiffé quarante ans dans la folitude, il n'accepta cette charge qu'avec une extrême répugnance, ne pouvant fe réfoudre à commander aux autres, après s'être engagé à obéir toute fa vie. Il les gouverna l'efpace de quatre ans, & quoiqu'ils fuffent tous édifiés de fa conduite & de fes exemples, on ne put jamais le déterminer à demeurer dans cette place: il s'en démit, quelques inftances qu'on lui pût faire pour le déterminer à la conferver. Les Solitaires choifirent Georges fon frere aîné pour le remplacer.

Notre Saint rentra avec joie dans fa premiere folitude; & comme il é-

toit fort avancé en âge, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Il redoubla ses austérités & ses prieres, & mourut l'an 605. âgé d'environ quatre-vingts ans, dont il en avoit passé soixante-quatre dans le désert. Son frere Georges l'assista dans les derniers momens de sa vie, & le pria en versant des larmes, de lui obtenir de Dieu la grace de ne pas lui survivre long-tems. *Vos vœux seront accomplis*, lui répondit le Saint, *car vous mourrez avant la fin de l'année*. Georges mourut en effet dix mois après son frere.

L'Epître & l'Evangile qu'on lit à la Messe, sont comme au Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION du Chap. 16. de l'Epître aux Romains.

SALUEZ de ma part Prisque & Aquila qui ont travaillé avec moi pour le service de Jesus-Christ.

Tout marque ici l'humilité de l'Apôtre, sa modestie, son désintéressement, sa reconnoissance pour ceux qui lui a-

voient ſauvé la vie. Il ne s'attribue point à lui ſeul le ſuccès de l'Evangile; il nomme ceux qui y ont travaillé avec lui; il ſe ſouvient qu'ils ont *expoſé leur tête pour lui ſauver la vie*; cette vie ſi précieuſe à l'Egliſe & à la Religion, d'où dépendoit le ſalut de tant d'ames, & la converſion d'un ſi grand nombre d'Idolâtres.

Saluez auſſi de ma part l'Egliſe qui eſt dans leur maiſon.

Les Fidéles n'avoient point encore de temples dans ces premiers temps de perſécution, ils étoient donc obligés de ſe raſſembler dans des maiſons particulieres, où ils chantoient des pſeaumes & des cantiques, où ils recevoient l'Euchariſtie, où ils entendoient expliquer l'Evangile par la prédication. Hélas! les maiſons profanes des premiers Fidéles étoient des temples, & nos temples ſont preſque devenus des maiſons profanes: le ſcandale & l'irrévérence y ſont tous les jours mille outrages à la Religion, & à la préſence adorable du Dieu qui les habite.

Saluez Marie qui a beaucoup travaillé pour vous.

L'Apôtre en témoignant ſa propre

reconnoiſſance pour ceux qui l'ont ſervi, ne manque pas l'occaſion d'inſpirer aux autres le même ſentiment, en leur rappellant les ſervices qu'on leur a rendus.

Saluez Andronique & Junie mes parens; qui ont embraſſé la Foi de Jeſus-Chriſt avant moi.

S. Paul fait paroître ici ſon humilité; il cherche à faire valoir les autres, & n'omet aucun des avantages qui les diſtinguent: *Ils ont*, dit-il, *embraſſé la Foi de Jeſus-Chriſt avant moi.*

Saluez Ampliatus que j'aime particulierement en notre Seigneur.

L'amour de Jeſus-Chriſt eſt le lien & le fondement de celui que nous devons avoir pour nos freres. Ce lien eſt plus fort, & ce fondement plus ſolide que celui qui forme & établit les liaiſons humaines, les liaiſons d'intérêt, les liaiſons de goût & d'inclination. Les intérêts changent, les goûts s'uſent, les inclinations varient ; mais l'amour qui eſt fondé ſur celui de Jeſus-Chriſt, a un principe fixe & immuable, un fondement ſtable & permanent; & c'eſt le ſeul amour qui puiſſe unir les hommes entr'eux par des liens indiſſolubles.

Nous voyons tous les jours les amitiés humaines s'éteindre ou s'affoiblir; mais la charité chétienne n'eſt pas ſujette à la même inconſtance, parce qu'elle a un principe plus ſûr & plus ſolide. Celui qui nous aime en Jeſus-Chriſt & pour Jeſus-Chriſt, ne ſe laiſſera pas refroidir à notre égard par les fautes ou par les défauts qui rompent les liaiſons fondées ſur la chair & le ſang. Il nous aime, il nous chérit pour un Dieu qui ne peut jamais ceſſer de lui paroître aimable; & quand même nous viendrions à l'offenſer cruellement, à l'accabler même d'injures & d'outrages, il ne laiſſeroit pas de demeurer ferme dans la charité.

Saluez Ampliatus que j'aime particulierement en notre Seigneur.

Quoique la Loi de la charité nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, & d'aimer tous les hommes en Jeſus-Chriſt, elle ne nous défend pas de diſtinguer ceux qui peuvent mériter des ſentimens particuliers, ſoit parce que leurs vertus nous ſont plus connues, ſoit parce qu'ils nous ont rendu des ſervices plus eſſentiels. Voici un homme que l'Apôtre S. Paul diſtin-

gue entre tous les autres. Il déclare hautement qu'il *l'aime particulierement*; ſans doute parce qu'il s'étoit rendu digne d'une affection particuliere. Il faut à la vérité que cette affection ſoit toujours conforme à la Loi & à l'eſprit de Jeſus-Chriſt, autrement elle deviendroit pernicieuſe & offenſante pour ceux qui pourroient y remarquer une injuſte & odieuſe préférence. S. Paul *aime particulierement Ampliatus, mais en Jeſus-Chriſt.* C'eſt ce Dieu qui régle, qui anime & qui conduit toutes ſes affections. Il ne veut jamais le perdre de vûe: ainſi cette affection particuliere n'aura jamais rien qui puiſſe bleſſer la charité générale qu'il doit à ſes freres, puiſqu'elle eſt même fondée ſur la charité de Jeſus-Chriſt.

SUITE DE L'EXPLICATION de l'Evangile de S. Matthieu, Chap. 17.

CETTE *ſorte de démons ne ſe chaſſe que par le jeûne & par la priere.*
Voilà les deux grands remédes preſcrits par Jeſus-Chriſt même pour guérir

rir les passions opiniâtres & invétérées : le jeûne & la priere.

I. Le jeûne qui doit être accompagné du renoncement aux plaisirs du monde, aux spectacles dangereux, aux conversations frivoles ou licentieuses; aux lectures pernicieuses, aux parures excessives, enfin à tout ce qui peut servir d'aliment aux passions, à tout ce qui peut être pour nous une occasion de péché. Il faut que notre jeûne soit soutenu de l'éloignement exact de tous ces objets, si nous voulons qu'il nous donne la force de domter ces passions qui nous aveuglent.

II. A ce jeûne il faut encore joindre la priere. mais quelle priere ? Une priere fervente & assidue; une priere continuelle qui aille, pour ainsi dire, jusqu'à l'importunité. Le jeûne & l'éloignement des plaisirs mortifient la chair, la priere attire la grace ; notre chair s'affoiblit par le jeûne, & notre vertu reçoit des forces par la grace ; l'affoiblissement de la chair diminue l'ardeur & la vivacité de nos passions, & la grace nous donne la force d'en triompher.

Vous donc qui cherchez un reméde

à des inclinations qui vous tyrannisent, soyez docile aux leçons de Jesus-Christ; jeûnez & priez, vous trouverez votre guérison dans ces deux remédes, mais ne vous contentez pas de prier rarement & de jeûner imparfaitement. Il faut, pour vous guérir, une priere continuelle & un jeûne rigoureux: plus vos plaies sont profondes, plus vos maux sont enracinés, plus votre jeûne doit être exact & vos prieres fréquentes. Par la priere vous obtiendrez la grace qni vous guérira, & par le jeûne vous pratiquerez une pénitence qui vous sauvera.

Envain vous plaindriez-vous de la tyrannie de vos habitudes, si vous ne prenez pas les moyens que Jesus-Christ vous a donné pour les vaincre. Il vous dit de jeûner & de prier, si vous voulez chasser le démon de votre cœur. Vous prétendez qu'il ne vous est pas possible de domter cet ennemi de votre salut, & que les liens qui vous attachent au péché sont trop forts pour être rompus. Si vous parliez ainsi après avoir longtems persévéré dans le jeûne & dans la priere, on pourroit y faire attention: mais vivant com-

me vous faites dans la diſſipation & dans les délices ; le moyen, en effet, que vous puiſſiez vaincre vos penchans & vos habitudes, lorſque vous ne faites rien de ce qu'il faut pour y réuſſir. Commencez par jeûner & par prier ; commencez par mortifier vôtre chair, & par ſolliciter vivement & continuellement le ſecours de la grace ; & ces forces du vice auquel vous vous perſuadez qu'il vous eſt impoſſible de réſiſter, ſeront bientôt affoiblies. Il ne faut donc pas écouter ces mondains qui vivent dans la diſſipation & dans les délices, lorſqu'ils viennent nous dire qu'il ne leur eſt pas ſeulement très-difficile de changer de vie, mais qu'ils ſentent une impoſſibilité réelle & inſurmontable, de réſiſter à leurs penchans. Il ne faut que deux paroles pour les confondre, *jeûnez & priez* : non ſans doute vous ne vaincrez jamais des habitudes ſi fortes & ſi invétérées, tandis qu'aſſis continuellement à des tables délicieuſes, abſorbés par une diſſipation outrée, enivrés de plaiſirs & d'amuſemens, vous paſſerez continuellement du jeu aux ſpectacles, & des ſpectacles à des feſtins

fomptueux. C'eſt par là que vos habitudes ſe fortifient, que votre chair ſe révolte, & qu'elle acquiert un empire abſolu ſur l'eſprit. Refuſez-lui toutes ces ſatisfactions ſenſuelles, affligez-la par le jeûne, implorez le ſecours de la grace par des prieres aſſidues, & vous éprouverez que le démon qui vous tyranniſe, n'eſt pas invincible.

Ce n'eſt que par de ſemblables remédes que les Saints ſont parvenus à vivre dans les voies de la juſtice. Croit-on qu'ils n'euſſent pas les mêmes paſſions à vaincre que nous, les mêmes ſacrifices à faire, les mêmes obſtacles à ſurmonter ? N'étoient-ils pas hommes comme nous? N'étoient-ils pas nés comme nous dans le péché ? Pluſieurs d'entre eux n'avoient-ils pas été pécheurs comme nous ? n'avoient-ils pas contracté les mêmes habitudes que nous ? Comment ſont-ils donc arrivés à ce haut point de perfection que nous admirons, & que nous avons tant de peine à imiter ? Comment ? par le moyen que Jeſus-Chriſt nous apprend en cet endroit de l'Evangile ? par le jeûne & par la priere, en mortifiant leur chair, & en implorant continuellement

le secours de la grace. Que faisoient-ils dans ces sombres retraites, où ils étoient comme ensevelis? Ils jeûnoient & ils prioient, c'est-à-dire, qu'ils mettoient perpétuellement en usage les deux grands ressorts de la piété, les deux grands principes de la victoire qu'ils avoient à remporter sur eux-mêmes: par le jeûne ils affoiblissoient leur ennemi, & par la priere ils obtenoient la force de Dieu pour le vaincre; par le jeûne ils domtoient leur chair, & par la priere ils étoient revêtus de la vertu du Très-Haut; par le jeûne ils éteignoient le feu de leurs passions, & par la priere ils faisoient descendre dans leur ame la rosée du Ciel, pour achever d'étouffer entiérement ces flammes impures, qui les auroient dévorés comme les autres hommes, s'ils avoient été moins adonnés à la mortification & à la priere. Ils croyoient leur vie toute entiere bien employée dans ces deux exercices; ils n'avoient presque point d'autre occupation, & tous leurs momens étoient remplis: c'est qu'ils étoient vivement pénétrés de cette grande vérité, qu'ils n'étoient au monde que pour y travailler à leur salut,

& perſuadés que le jeûne & la priere étoient deux moyens qui leur étoient abſolument néceſſaires pour ſe ſanctifier. Ils ne croyoient pas pouvoir employer plus utilement tout le tems qu'ils avoient à paſſer dans ce lieu d'exil, qu'en s'adonnant principalement à deux pratiques qui étoient ſi propres à les conduire à la céleſte patrie.



Le xxxi. Mars.

S. BENJAMIN, *Diacre & Martyr.*

L'An de Jesus-Christ 420, il y eut en Perse une grande persécution contre les Chrétiens. Le Roi fit mettre en prison le Diacre Benjamin : il y demeura deux ans. Un illustre Romain demanda sa liberté, mais le Roi ne voulut l'accorder qu'à condition que Benjamin n'enseigneroit plus la doctrine chrétienne ; ce qui fut promis par celui qui demandoit cette grace. Lorsque Benjamin sçut la promesse qu'on avoit faite en son nom, il dit : *Comment puis-je retenir la vérité captive, moi qui sçai le supplice dont l'Evangile menace celui qui aura enfoui son talent ?* On cacha cette réponse au Roi & Benjamin fut délivré. Il se remit donc à prêcher l'Evangile, & à travailler à la conversion des Idolâtres. Le Roi l'ayant appris, le fit encore arrêter, & voulut l'obliger de renoncer à Jesus-Christ. Benjamin demanda à ce Prince quel suppli-

ce mériteroit un de ses sujets, qui reconnoîtroit un autre Roi que lui ? le Prince répondit qu'il seroit digne de mort. *Et de quoi serois-je donc digne*, reprit le S. Confesseur de Jesus-Christ, *si après m'être dévoué au service de Dieu, je venois à adorer une créature ?*

Le Prince irrité de ce discours, lui fit enfoncer sous les ongles & dans d'autres parties du corps non moins sensibles, des baguettes pointues; & il expira au milieu des plus vives & des plus cruelles douleurs.

Le mesme Jour.

Le Bienh. AMEDÉE, *Duc de Savoye.*

CE Saint nâquit l'an 1435. & sa vie est une preuve que l'état des Princes & des Souverains, quelque dangereux qu'il puisse être pour le salut, n'est pas cependant incompatible avec la sainteté; & elle prouve en même tems que la sainteté n'est nullement incompatible avec les devoirs de leur état; puisqu'on y voit un Prince que sa grandeur n'empêche pas d'être un

grand Saint, & un Saint que sa haute piété n'empêche pas d'être un grand Prince.

Il étoit fils de Louis II. & d'Anne fille du Roi de Chypre, Princesse d'une grande vertu, & qui prit soin de l'élever dans la piété. Dès sa jeunesse il fréquentoit les Sacremens; il prioit souvent en secret, & mortifioit sa chair, pour se garantir de la corruption du monde.

A l'âge de dix-sept-ans il épousa Yolande de France, fille de Charles VII. & sœur de Louis XI. à laquelle il avoit été promis dès le berceau. Et il vécut avec elle dans une union dont la Religion étoit le principe, & qui ne se démentit jamais.

Il bannit le vice de sa Cour avec toute l'attention possible; & son seul exemple eût été capable de ramener tous les courtisans à l'amour de la vertu. Il entendoit la Messe avec un si profond respect & une piété si touchante, qu'on avoit coutume de dire qu'il suffisoit de voir le Duc de Savoye à la Messe pour y avoir de la dévotion.

Il s'appliquoit singulierement au sou-

lagement des pauvres, & en nourrissoit tous les jours un grand nombre dans son Palais. Il ne dédaignoit pas de les servir de ses propres mains, quelque dégoûtans qu'ils fussent ; & quelqu'un lui ayant représenté qu'il s'avilissoit par cette conduite, il lui répondit: *Croyez-vous l'Evangile ? Si vous le croyez, vous devez être persuadé que c'est Jesus-Christ même que je sers dans la personne des pauvres ; pensez-vous que je puisse m'avilir en le servant ?* Ce fut durant son regne que l'on appella la Savoye, le paradis des pauvres.

Quoiqu'il donnât beaucoup de tems à la priere & à tous les exercices de piété, il veilloit avec soin au gouvernement de ses Etats ; & assistoit assidûment à tous les conseils qui se tenoient sur les différentes affaires.

Il donna des marques de sa valeur & de sa capacité dans les guerres contre le Turc, où il combattit avec un zéle & un courage intrépide.

Le Duc de Milan lui ayant déclaré la guerre, eut le malheur d'être fait prisonnier en voulant passer par la Savoye en habit déguisé. Mais Amédée lui rendit généreusement la liberté.

Le Duc de Milan ne reconnut un si grand bienfait que par de nouvelles injures : mais s'il en devint plus ingrat, le Duc de Savoye n'en devint que plus généreux ; & au lieu de dépouiller son ennemi de ses Etats, comme il en avoit le pouvoir, il fit la paix avec lui, & lui donna sa sœur en mariage.

Il fut sujet toute sa vie à des attaques d'épilepsie, mais une maladie si humiliante ne servit qu'à épurer sa vertu. Il la regardoit comme une faveur du Ciel, & il disoit : « Que les Grands » avoient plus besoin que les autres » de quelqu'épreuve qui les purifiât, » & qui leur servît de frein pour ar- » rêter la vivacité de leurs passions, & » pour détremper d'une salutaire amer- » tume, les fatales douceurs qui leur » font si souvent oublier Dieu. »

Lorsqu'il se vit près de sa fin, il fit appeller les principaux Seigneurs de sa Cour, & leur dit : *Je vous recommande les pauvres, répandez libéralement sur eux vos charités, & le Seigneur répandra abondamment sur vous ses bénédictions ; rendez la justice sans acception de personne ; & faites ensorte que la Religion soit toujours*

respectée, & que le Seigneur soit servi avec fidélité.

Après leur avoir dit ces paroles, il ne voulut plus s'entretenir qu'avec Dieu. Il reçut le Saint Viatique & l'Extrême-Onction avec beaucoup de ferveur, & mourut à Verceil le 31. Mars l'an 1472. à l'âge de trente-sept ans.

Il fut enterré dans l'Eglise de Saint Eusébe sous les marches du grand Autel, comme il l'avoit ordonné.

On avoit une si haute idée de sa sainteté, que l'on délibéra si l'on feroit pour lui les prieres que l'on fait ordinairement pour les morts. Il se fit un grand nombre de miracles à son tombeau, & l'on raconte que S. François de Sales assura le Pape Paul V. que de son tems il s'en faisoit encore tous les jours : c'est ce qui détermina le Pape Innocent XI. à permettre que l'on rendît à ce Prince un culte public dans tous les Etats du Duc de Savoye.

L'Epître & l'Evangile sont comme au Dimanche précédent.

SUITE DE L'EXPLICATION du Chapitre 16. de l'Epître aux Romains.

JE vous exhorte, mes freres, de prendre garde à ceux qui causent parmi vous des divisions & des scandales contre la doctrine que vous avez apprise, & d'éviter leur compagnie.

Car ces sortes de gens ne servent point Jesus-Christ notre Seigneur; mais ils sont esclaves de leur sensualité, & par des paroles douces & flatteuses, ils séduisent les simples.

L'Apôtre exhorte les fidéles à fuir la compagnie & le commerce des hérétiques, & il fait le portrait de ces hommes dangereux, qui par leur séduction & leurs artifices, mettent le trouble & la division dans l'Eglise, arment les enfans contre leur mere, les disciples contre leur maître, & parent l'erreur & le mensonge des couleurs de la vérité.

L'Apôtre les caractérise par leurs véritables traits.

Ces traits sont, 1°. un esprit de divi-

ſion. Ils cherchent à rompre l'unité de l'Egliſe, en ſoulevant les brebis contre les Paſteurs.

2°. Un eſprit de révolte, & par conſéquent de ſcandale, puiſque rien n'eſt plus ſcandaleux & plus indécent, que de voir de ſimples fidéles ſecoüer audacieuſement le joug de l'obéiſſance, pour s'ériger en juges & en arbitres des dogmes de la foi.

3°. Un eſprit de flatterie & de ſéduction, qui leur fait oublier tous les vices & tous les défauts de ceux qui favoriſent leur ſecte, & réduire preſque toute la religion à en ſoutenir les erreurs & les intérêts avec chaleur.

4°. Un eſprit de ſenſualité, qu'ils ont ſoin de couvrir du voile d'une ſévérité apparente, puiſqu'en effet la plûpart des chefs de ſectes ont été des hommes ſenſuels & immortifiés, qui n'avoient que le maſque de la ſévérité évangélique, tandis que ces ſaints Peres & ces célébres Docteurs de l'Egliſe, dont ils attaquoient la doctrine, en avoient la réalité.

Rien de plus dangereux que le commerce de ces ſéducteurs : on doit l'éviter avec ſoin, parce que ce commerce

peut vous faire perdre la foi & la vraie religion, qui eſt le plus précieux de tous les tréſors, & dont la perte eſt preſque toujous irréparable, puiſqu'une opiniâtreté invincible ſemble être inſéparable de l'héréſie.

Mais comment, dit-on, pouvoir connoître où eſt la ſecte? Dans les diviſions qui troublent l'Egliſe, on s'accuſe de part & d'autre de faire ſecte, & d'être le parti de l'erreur. Ce diſcernement n'eſt pas difficile. Par-tout où eſt le chef viſible de l'Egliſe, ſuivi & ſoutenu des premiers Paſteurs, là eſt infailliblement la vérité. Quiconque s'éloigne de ce centre, eſt dans le parti de l'erreur. Le nom de ſectaire ne peut jamais convenir à celui qui écoute la voix de l'Egliſe enſeignante. Ce titre eſt affecté à celui qui refuſe de l'écouter : ce titre eſt le nom propre de l'indocilité ; & ſi on le donne à l'enfant docile & obéiſſant, ce ne peut être que par une imputation auſſi injuſte qu'elle eſt odieuſe & flétriſſante.

Je vous exhorte, mes freres, de prendre garde à ceux qui cauſent parmi vous des diviſions & des ſcandales contre la doctrine.

On traite assez souvent dans le monde de zéle indiscret & inconsidéré l'attention & la vigilance de ceux qui veulent s'opposer *aux divisions & aux scandales contre la doctrine*. Cependant ils ne font que suivre le conseil de l'Apôtre. C'est lui qui nous dit de *prendre garde à ceux qui excitent des divisions & des scandales contre la doctrine*. Il ne croyoit donc pas que l'on dût souffrir tranquillement ces *divisions* & le *scandale* qui en est inséparable. Il jugeoit au contraire que l'on devoit veiller avec attention sur ceux qui les causent. Et quels sont les véritables auteurs de ces *divisions* & de ces *scandales ?* Sont-ce ceux qui se révoltent, ou ceux qui obéissent ? Sont-ce ceux qui sont des enfans dociles & soumis à la voix de l'Eglise leur mere, ou ceux qui entreprennent de chicanner ses décisions les plus authentiques & de braver son autorité ? Le *scandale* consiste sans doute à séparer les membres d'avec le chef, à rompre l'unité du corps mystique de Jesus-Christ, à faire, pour ainsi dire, une Eglise à part, & qui n'a plus la même créance, la même autorité, ni les mêmes principes que cette *Eglise de Dieu, que ce divin Sauveur a acquis par son sang.*

Or c'eſt ce ſcandale que l'Apôtre veut que l'on arrête & que l'on prévienne, *en prenant garde à ceux qui le cauſent.*

Auſſi l'Egliſe a-t-elle regardé dans tous les tems *le ſcandale contre la doctrine* comme un des principaux objets de ſon attention & de ſon zéle ; & ſon hiſtoire fait foi qu'elle n'a jamais ſouffert la moindre diviſion, dans le langage & dans les ſentimens de la foi, ſans s'élever hautement contre ceux qui en ont été les auteurs. Que n'a-t-elle pas fait contre les Arius, les Pélages, les Luthers & les Calvins, & généralement contre tous ceux qui ont entrepris de corrompre ſa doctrine & d'altérer la pureté de ſa foi ? Que d'anathêmes n'a-t-elle pas lancé pour arrêter le progrès de leurs héréſies ? Les impies, pour qui toutes les religions ſont indifférentes, & qui ne ſe ſoucient ni de bien croire ni de bien vivre, regardoient peut-être ſa conduite avec des yeux de mépris. Les hérétiques, & ceux qui les favoriſoient ouvertement ou en ſecret, ne manquoient pas de ſe joindre à eux pour la blâmer & pour traiter ſon zéle d'inquiétude & de ty-

rannie; mais elle avoit devant les yeux le conseil de l'Apôtre: *Je vous exhorte de prendre garde à ceux qui causent parmi vous des divisions & des scandales contre la doctrine que vous avez apprise.* Ce conseil a toujours été à cet égard la régle de ses jugemens & de sa conduite; & elle avoit sans doute plus de raison de le suivre, que de céder aux clameurs de ceux qui ne cherchoient qu'à mettre leurs erreurs à couvert, ou d'imiter la fausse politique & l'indifférence des Impies.

SUITE DE L'EXPLICATION de l'Evangile de Saint Matthieu. Chap. 17.

L*Orsqu'ils étoient en Galilée, Jesus leur dit: Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes, & ils le feront mourir, & il ressuscitera le troisiéme jour; ce qui les affligea extrêmement.*

Les disciples s'affligent lorsqu'ils entendent parler de la mort de leur Maître. Ils ne sçavoient pas encore que cette mort devoit être, 1°. le seul sacrifice qui pouvoit satisfaire pleine-

ment la Majesté divine, offensée par le péché; 2°. le prix de la Rédemption du monde; 3°. la source de la Grace & de notre salut.

S'ils avoient envisagé la mort de Jesus-Christ sous des rapports si intéressans & si favorables pour eux-mêmes & pour tout le genre humain, ils eussent admiré la charité immense d'un Dieu pour les hommes; ils auroient rendu mille actions de graces au Pere qui livroit son Fils à la mort, & au Fils qui consentoit à la souffrir.

Mais les suites avantageuses de la mort de Jesus-Christ, étoient pour eux des Mystères cachés. Ils nous sont présentement connus, ces Mystères; tout est éclairci; les desseins de ce Dieu-Homme sont découverts; les péchés qu'il vouloit expier, le monde qu'il vouloit racheter, les hommes qu'il vouloit sauver, la justice de son Pere qu'il vouloit satisfaire, sa colère qu'il vouloit appaiser, les graces & le salut qu'il vouloit nous obtenir, ont été les généreux motifs & les suites heureuses de sa Passion & de sa mort.

Jettons donc aujourd'hui les yeux sur ce Dieu mourant, &, pénétrés des sen-

timens de la plus vive reconnoiſſance ; regardons dans le ciel un Dieu irrité qu'il appaiſe par ſa mort, des graces qu'il attire pour notre ſalut, un ſéjour délicieux dont il nous ouvre l'entrée, une vie éternelle qu'il nous prépare : regardons ſur la terre des pécheurs qu'il rachéte, des captifs qu'il délivre, des Juſtes qu'il ſauve, des péchés qu'il efface, une Egliſe ſainte qu'il établit, & diſons lui : Seigneur, c'eſt votre mort qui nous procure de ſi grands biens ; nous vous adorons & nous vous béniſſons mille fois, parce que c'eſt par votre mort & par votre croix que vous avez racheté le monde. Quelle ſeroit mon ingratitude, ô mon Dieu, ſi je négligeois de mettre à profit ce torrent de graces qui coule avec votre ſang, & qui offre à tous les hommes des moyens de ſalut, qui ne peuvent être inutiles que par leur infidélité !

Fin du mois de Mars.



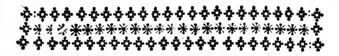


TABLE DES MATIERES

Contenues dans le mois de *Mars*.

A.

L.

O.

P.

Fin de la Table.

Approbation du R. P. Provincial.

JE soussigné, Provincial de la Compagnie de Jesus en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ai reçu de notre R. P. Général, permets au P. Henri Griffet, de la même Compagnie, de faire imprimer le mois de *Mars* d'un livre qui a pour titre : *l'Année du Chrétien, contenant des Instructions sur les Mystères & les Fêtes, l'explication des Epîtres & des Evangiles, avec l'Abbrégé de la vie d'un Saint, pour chaque jour de l'année*, qu'il a composé, & qui a été vû & approuvé par trois Théologiens de notre Compagnie : En foi de quoi j'ai signé la présente. A Orléans, ce 19. Août 1744.

Signé, PIERRE-CLAUDE FRÉY.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, *cette Année du Chrétien*, &c. j'y ai remarqué tout ce qui concourt à rendre un ouvrage parfait en ce genre. La doctrine en est saine & orthodoxe ; les vérités saintes de la Religion y sont expliquées d'une maniere propre à nourrir la Foi, à élever les esprits, & à toucher les cœurs. On y trouve une variété de morale, qui présente à chaque fidéle, dans son état, la régle de ses mœurs & de sa conduite, & qui forme un riche fonds d'où l'on peut tirer de grands secours pour le Ministère de la parole : un semblable Ouvrage doit produire de grands biens dans l'Eglise de Dieu. En Sorbonne, le 15. Juin 1744.

COTTEREL, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les gens tenant nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre hôtel, Grand-Conseil, Prévost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT. Notre bien amé Hippolyte-Louis Guérin, Libraire à Paris, nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *L'Année du Chrétien, contenant des Instructions sur les Mystères, & les Fêtes, l'explication des Epîtres & des Evangiles*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires.

A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de douze années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changemens ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & en beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de les exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Ap-

probation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement, ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés, féaux Conseillers & Sécretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le vingt-sixiéme jour du mois de Juin, l'An de Grace mil sept cent quarante-quatre, & de notre Regne le ving-neuviéme. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

J'ai cédé à M. Coignard moitié au présent Privilége. Fait à Paris ce quatorze Juillet 1744.
HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN.

Registré ensemble la Cession, sur le Registre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 15. Juillet 1744. SAUGRAIN, Syndic.

